Ce qu'Ottawa perçoit et dépense au Québec

Bertrand garde le dossier secret depuis un mois

par Normand Lépine

Le dossier sur les dépenses d'Ottawa au Québec, dont M. René Lévesque réclamait la publication il y a une semaine, a été remis au premier ministre Bertrand le mois dernier.

L'étude, réalisée par des économistes du ministère québécois des affaires intergouvernementales, devait demeurer secrète jusqu'au lendemain des élections du 29, avait alors ordonné M. Bertrand.

Selon la méthode de calcul utilisée pour découvrir les sommes que versent les Québécois à Ottawa annuellement et la part qui leur revient, le dossier fournit deux conclusions qui, selon les partis politiques en présence, pourraient servir à défendre l'une ou l'autre option constitutionnelle.

En effet, le document remis à M. Bertrand par M. Marcel Masse indique les deux méthodes de calcul mais insiste davantage sur l'une d'entre elles.

Les deux méthodes sont, d'une part, celle dite des "bénéfices" et d'autre part celle dite du "flux financier".

Selon cette dernière méthode, mise en relief dans le rapport du ministre des affaires intergouvernementales, le Québec a versé à Ottawa depuis cinq (5) ans $1 milliard de plus qu'il n'a reçu d'Ottawa.

Toutefois, selon l'autre méthode, celle dite des "bénéfices", il y a équivalence entre les sommes que les Québécois donnent au gouvernement fédéral et celles qu'ils en reçoivent.

Le dossier porte sur cinq années, soit de 1963-64 à 1967-68, et contient des prévisions pour l'année 1968-69. Effectuée par un groupe d'économistes, l'étude a en outre été corrigée et approuvée par tous les échelons du ministère québécois des affaires intergouvernementales.

Les calculs

Le rapport indique donc deux méthodes de calcul des sommes perçues au Québec par Ottawa et redépensées au Québec. Mais il faut d'abord préciser que ces deux méthodes ne tiennent pas compte des dépenses faites directement par les sociétés de la Couronne fédérale, tels Radio-Canada, le Canadien national et l'Office national du film.

La méthode dite des "bénéfices" tient compte des dépenses directes du gouvernement fédéral au Québec en plus des dépenses fédérales dont une part peut être attribuable au Québec. Parmi ces dernières dépenses, on retrouve celles affectées à des "services nationaux" comme les édifices de la capitale nationale, les ambassades du Canada à l'étranger et certaines dépenses relatives à la défense nationale.

La méthode dite du "flux financier" par contre, celle sur laquelle insiste le dossier remis à M. Bertrand, tient compte des sommes perçues au Québec par Ottawa et de celles redépensées dans la

Voir page 2: Dossier secret

dans ce numéro

■ Le Devoir et les élections du 29 avril: 1) les enjeux du scrutin - un éditorial de Claude Ryan (page 4)

■ Kamouraska: pourra-t-on contenir jusqu'à la fin la montée créditiste ? par Michel Roy (page 11)

■ À en juger par les programmes électoraux, l'éducation n'a plus la cote d'amour, par Gilles Provost (page 9)

■ la météo

Nébulosité croissante avec pluie. Plus doux. 35 et 55.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Saint Georges — VOL. XLI - NO 94 — Montréal, jeudi 23 avril 1970 — 10 CENTS

Pour récupérer d'Ottawa les $200 millions

Menace d'une double imposition

par Gilles Lesage

CARLETON – Le premier ministre, M. Bertrand, a brandi hier de façon catégorique, pour la première fois au cours de la campagne électorale, la menace d'une double imposition pour tenter de récupérer d'Ottawa les $200 millions versés par les contribuables québécois au titre de la taxe du progrès social.

Interrogé au cours d'une émission télévisée et commanditée par l'Union nationale, M. Bertrand a évoqué la lettre que le ministre des finances, M. Beaulieu, vient d'écrire à son collègue d'Ottawa, M. Benson, sur ce sujet.

Si, a-t-il dit, le gouvernement central ne se rend pas à notre demande, il nous faudra appliquer le même principe qu'en 1954, soit imposer une double taxation tout en demandant à Ottawa de déduire le montant ainsi versé de l'impôt sur le revenu des contribuables québécois jusqu'à concurrence de $200 millions au total.

Le chef de l'Union nationale a rappelé que son gouvernement a demandé que le produit de la taxe dite de progrès social soit remis au gouvernement ou directement au contribuable étant donné que le régime de l'assurance-maladie ne doit entrer en vigueur que le 1er juillet prochain au Québec. Soulignant que le régime couvrira au début les frais médicaux et optométriques pour tous les citoyens plus les frais de chirurgie et de prothèse pour les assistés sociaux, le premier ministre a ajouté que les bénéfices seront accrus au fur et à mesure que les revenus gouvernementaux le seront et que si Ottawa remettait dès maintenant les $200 millions, les bénéfices pourraient être plus élevés dès le mois de juillet.

Parc Forillon

Le premier ministre a d'autre part donné sa parole que rien ne peut désormais retarder la réalisation immédiate du parc Forillon dans la péninsule de Gaspésie. "L'entente est signée, dit-il, les deux gouvernements respecteront leur signature, je n'en doute pas, et il n'est question d'aucune querelle à venir."

Ces jours-ci, a indiqué M. Bertrand, le ministre des affaires intergouvernementales et de la planification, M. Marcel Masse, fait parvenir aux personnes qui devront être expropriées une lettre les informant de la situation de façon précise et définitive. "Il n'y aura pas de retard de notre côté, a-t-il dit avec assurance. Ce n'est pas une promesse, je vous en donne ma parole", a ajouté M. Bertrand à l'adresse des téléspectateurs de cette région où la question du parc Forillon a soulevé beaucoup de discussions depuis quelques années.

La route no 6

Etant appelé à circuler durant deux jours sur la route 6 qui fait la ceinture de la région et est dans un état plus pitoyable que jamais ("Visitez la Gaspésie d'abord, le garage ensuite" a déjà dit le confrère Jacques Guay), M. Bertrand a dit qu'il comprenait les doléances et les griefs des Gaspésiens et des touristes. Se refusant toutefois à faire une promesse précise, il a soumis qu'au cours des cinq prochaines années il serait possible de reconstruire – car c'est de cela qu'il s'agit et non de réfection – les 250 milles qu'il reste à faire dans les comtés de Matapédia, Bonaventure et Gaspé-Sud.

M. Bertrand a dit avec humour qu'il répond: "Mon derrière s'en ressent" à ceux qui depuis deux jours lui demandent ce qu'il pense de la route péninsulaire.

Evoquant les besoins nombreux au Québec, le premier ministre a dit que c'est une des raisons pour lesquelles le gouvernement québécois demande un meilleur partage des ressources fiscales entre Ottawa et Québec. C'est le Québec, dit-il, et lui seul, qui est responsable de l'aménagement du territoire dont les routes font partie intégrante. N'avons-nous pas raison, a demandé M. Bertrand, d'exiger qu'on nous remette plus d'argent afin de nous permettre de bâtir des routes et de compléter entre autres le réseau routier de la péninsule? M. Bertrand admet finalement que de bonnes routes sont essentielles pour attirer les touristes et les revenus en Gaspésie.

Le premier ministre a dit d'autre

Voir page 2: Double imposition

Une alliance PQ-UN? la question se pose, répond Masse

STE-FOY, Qué (PC) – La question à savoir si une fusion entre le Parti québécois et l'Union nationale est possible se pose de plus en plus, a déclaré hier le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Masse.

M. Masse, qui prenait la parole devant quelque 200 étudiants réunis à Sainte-Foy, en banlieue de Québec, a dit que son parti tombe d'accord avec le PQ lorsque celui-ci parle d'un Québec fort.

"Nous nous entendons même avec le PQ, a-t-il poursuivi, sur la date pour faire l'indépendance, soit en 1974, puisque M. Lévesque ne compte pas prendre le pouvoir avant la prochaine élection."

Le ministre, qui a profité de l'occasion pour faire une profession de foi en l'Union nationale, a souligné que les péquistes et les unionistes s'entendent sur d'autres points, notamment le droit que devrait avoir le Québec de traiter avec d'autres pays.

M. Masse a toutefois indiqué que des divergences surviennent au niveau de la décision d'indépendance.

L'UN, dans l'esprit du ministre, soutient que ce sera à l'ensemble des Québécois de se prononcer pour ou contre l'indépendance du Québec, et non pas à un parti et à un homme.

"Le Québec, a-t-il commenté, n'appartient pas à un seul homme ou à un seul parti, mais bien aux Québécois."

M. Masse a en terminant réitéré sa foi au dialogue avec le gouvernement d'Ottawa, du moins jusqu'en 1974.

Mardi après-midi à Matane, devant des étudiants et professeurs du CEGEP et de la polyvalente de Matane, M. Masse déclarait:

"Nos objectifs et ceux du Parti québécois sont les mêmes; c'est sur la façon de les atteindre que nous différons."

Voir page 2: Fusion PQ-UN

au gré du temps

Charismes

De curieuses connivences de l'Histoire font que nous commémorons ces jours-ci deux dates importantes: le 200e anniversaire de Ludwig van Beethoven et le 100e de Vladimir Hich Oulianov, mieux connu sous le nom de Lénine.

Ainsi sont honorés deux êtres qui, chacun dans leur sphère, ont forcé le destin. L'un a modifié le monde musical, l'autre a changé le monde tout court.

Le second d'ailleurs admirait le premier et n'aimait rien tant que l'Appasionata.

Tous deux ont ceci de commun qu'ils ne se sont guère rendu compte de l'avenir des révolutions qu'ils engendraient. Beethoven, classique de nature, romantique de tempérament; Lénine utopiste par passion et réaliste par nécessité furent des prophètes qui s'ignoraient.

Auraient-ils créé d'autre façon s'ils avaient eu totalement la mémoire du futur?

Louis-Martin TARD

Le colibri fantastique

La fameuse Cinquième avenue, au coeur de New York, a été fermée à la circulation pendant deux heures, hier, à l'occasion du Jour de la terre qui avait été proclamé dans tous les Etats-Unis pour exprimer une révolte légitime contre la pollution de l'air, de l'eau et du paysage par la société industrielle moderne. Ce furent deux heures de revanche de l'homme sur la machine. Dans l'artère la plus active du monde, on vit des adolescents sur patins à roulettes évoluer autour de couples se promenant bras dessus bras dessous: la foule était soudain consciente du fait que la rue lui appartenait. Pour illustrer ce que réserve l'avenir à l'habitant de cette planète s'il ne parvient pas à lutter efficacement contre la pollution, des étudiants s'étaient affublés de masques à gaz, comme celui que notre document représente, en train de respirer le parfum suave d'une fleur de magnolia dans les jardins de l'hôtel de ville de New York.

Téléphoto AP

Jean Marchand

Ceux qui appuient René Lévesque ne sont pas tous séparatistes

par André Bellemare, de la PC

OTTAWA – Le ministre Jean Marchand a exprimé la conviction, hier, que le peuple québécois se rend compte de la gravité de l'enjeu électoral et qu'il décidera de demeurer au sein du Canada le soir du 29 avril.

M. Marchand était interrogé par des journalistes de langue anglaise sur la montée du Parti québécois au cours de la présente campagne électorale, révélée par des sondages la semaine dernière.

Selon le ministre fédéral "il ne faut pas se tromper, tous ceux qui appuient M. René Lévesque ne sont pas nécessairement en faveur de la séparation du Québec".

Plus tôt aux Communes, le député conservateur de Edmonton-Centre, M. Steven Paproski, avait demandé au premier ministre Trudeau ce que le gouvernement entendait faire advenant l'élection du parti indépendantiste de M. Lévesque le 29 avril.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a jugé la question irrecevable.

Par ailleurs, M. Trudeau a confié à des journalistes, à la sortie de la Chambre, qu'il s'agissait là d'une question stupide.

D'autre part, M. Marchand est d'avis qu'il ne faut pas se leurrer et croire que M. Lévesque réussira, comme il le proclame, à former une association économique du Québec avec le reste du Canada après avoir démembré le pays.

"Bien sûr, M. Lévesque est séparatiste, a dit M. Marchand, mais je crois que son désir d'association est impossible parce que, s'il détruit le Canada, je ne vois pas comment il pourrait travailler à un projet quelconque d'association par la suite.

"Mais il se trouve des gens qui y croient et de là vient la confusion".

Même si les sondages accordent de 20 à 25 pour cent du vote populaire au PQ, M. Marchand refuse de croire que le même pourcentage des Québécois est favorable à l'idée de séparation.

Dès le début de la campagne électo-

Voir page 2: Jean Marchand

Des "bombes" à la mélasse dans les boîtes aux lettres

Nouvelle intensification du conflit des postes hier à Montréal: ce que l'on croyait être une bombe dans une boîte aux lettres à l'angle de Guy et Sherbrooke n'était qu'un récipient de mélasse. L'incident s'est répété cinq fois et des centaines d'enveloppes devront être tendrement essuyées par les employés du ministère des postes avant d'être livrées à leurs destinataires.

En plus de ces incidents, une douzaine de camions postaux ont été atteints de briques ou de cailloux, des pare-brise ont volé en éclats, des pneus ont été tailladés et une douzaine d'arrestations ont été effectuées par la police.

Pour leur part, les ex-camionneurs de G. Lapalme, qui se sont rendus à Ottawa encore une fois mardi soir manifester avec deux mille de leurs sympathisants, projettent une autre manifestation aujourd'hui, cette fois devant l'hôtel des Postes de la rue Windsor.

Un plan de $144 millions pour les Maritimes

par Donat Valois, de la PC

OTTAWA – Le gouvernement canadien a annoncé, hier, qu'il venait de signer deux ententes avec les gouvernements de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick en vue de la réalisation de projets de développement pour un montant de $82,000,000 dans la première de ces provinces et de $62,000,000 dans la seconde.

Ces ententes ont été signées, mardi, a fait savoir, hier, le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Jean Marchand, au début des travaux réguliers des Communes.

L'entente signée avec le gouvernement de Terre-Neuve, a expliqué M. Marchand, englobe plusieurs projets qui débuteront au cours de la présente année et qui seront financés par le ministère de l'Expansion économique régio-

Voir page 2: Les Maritimes

Bourassa multiplie ses attaques contre le PQ

par André Charbonneau

DRUMMONDVILLE – A Drummondville, hier soir, le chef du parti libéral du Québec a multiplié ses attaques contre le Parti québécois. Il reprenait ainsi le thème qu'il avait préalablement développé le midi à Charlesbourg, dans le comté de Chauveau, devant environ 150 personnes et à Victoriaville (Arthabaska) où une foule de quelque 1,300 partisans étaient venus l'applaudir.

A Drummondville, M. Bourassa parlait devant une salle archicomble, estimée également à 1,300 auditeurs. Il a notamment cité la promesse du chef du Parti québécois, rapportée par Le Devoir du 14 avril dernier (il y disait: "l'aéroport sera à Drummond-

Voir page 2: Bourassa

L'Arctique: un vote unanime aux Communes

OTTAWA (PC) – La Chambre des Communes a fait l'unanimité, hier, autour de l'adoption en deuxième lecture du projet de loi C-202 concernant la prévention de la pollution des eaux de l'Arctique canadien dans une zone de 100 milles des côtes.

Le vote enregistré a été de 198 à 0, soit 116 libéraux, 54 progressistes – conservateurs, 21 néo-démocrates, six créditistes et un indépendant.

Le débat en deuxième lecture a duré moins de deux séances.

Voir page 2: L'Arctique

suites de la première page

DOUBLE IMPOSITION

part au sujet de la renégociation de l'entente Ottawa-Québec pour la réalisation du plan d'aménagement de l'Est du Québec que le gouvernement québécois veut mettre l'accent sur des mesures concrètes et réalisables à court terme. "Les gens, admet-il, se plaignent de la lenteur des réalisations, ils ont hâte de voir ces réalisations".

Parlant d'autre part de la promesse de M. Robert Bourassa de créer 100,000 emplois en 1971, M. Bertrand s'est étonné de ce que le chef du parti libéral d'abord promette ces emplois en une seule année et que le lendemain il étale cette promesse pour la durée de son mandat.

"Ça veut dire qu'il n'est pas sûr d'atteindre cet objectif, a lancé M. Bertrand. Il sait que c'est une promesse de démagogue, une promesse en l'air. Nous, nous promettons de continuer et d'accélérer le travail de développement économique entrepris depuis quelques années."

FUSION PQ-UN

Selon le ministre, le PQ et l'UN ont tous deux le même échéancier en matière constitutionnelle, soit l'année 1974.

Il rappelait certaines déclarations de M. René Lévesque selon lesquelles le PQ serait heureux d'obtenir la balance du pouvoir et de faire l'indépendance en 1974.

"L'Union nationale, expliquait M. Masse, préfère d'abord négocier une nouvelle association avec le reste du Canada avant d'inviter le peuple, le cas échéant, à décider par référendum de notre avenir collectif."

L'ARCTIQUE

Tous les partis ont reconnu l'urgence pour le Canada de mettre en place les mécanismes nécessaires en vue de conserver le patrimoine canadien de l'Arctique contre la pollution.

Ce projet de loi a suscité de vives réactions à Washington qui a reproché au gouvernement d'Ottawa d'avoir pris unilatéralement cette décision.

Dans un discours prononcé au dîner annuel des sociétaires de la Presse canadienne, à Toronto, la semaine dernière, le premier ministre Pierre Elliot Trudeau avait fortement insisté sur la nécessité d'une telle législation.

Etant donné qu'il n'existe encore aucun organisme international susceptible de conserver la pureté des eaux de l'Arctique, le Canada n'avait pas d'autre choix que de soumettre aux Communes un bill en ce sens.

M. Trudeau avait fait état des dégâts irréparables qui surviendraient advenant un accident quelconque et un déversement de pétrole dans les eaux glacées de l'Arctique.

Le projet de loi est étudié en même temps que le pétrolier géant américain Manhattan effectue un deuxième voyage dans l'Arctique en vue d'ouvrir une voie de navigation devant permettre éventuellement le transport de pétrole de l'Alaska vers l'Atlantique.

Le bill C-202 est parrainé par le ministre des affaires indiennes et du Grand Nord, M. Jean Chrétien.

Le projet de loi sera maintenant étudié en détail au comité permanent du ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord avant de subir la troisième et dernière lecture en Chambre.

DOSSIER SECRET

province par le fédéral.

Cette dernière méthode ne tient donc pas compte des dépenses fédérales relatives à des "services nationaux" dont une part peut être attribuable au Québec.

$200 millions par année

La conclusion fondée sur le calcul du "flux financier" est que les Québécois ont perdu en faveur d'Ottawa une somme de $200 millions par année depuis 1963-64.

Selon l'autre méthode, les Québécois ne perdent rien.

Le dossier révèle en outre que pour 1968-69, les Québécois perdront moins, soit $100 millions, toujours selon le calcul du "flux financier".

Mercredi dernier, à Montréal, le chef du Parti québécois réclamait la publication de ce dossier qui, disait-il, "fait partie de l'information qui pourrait être utile à tout le monde" et il ajoutait que "le fait de dévoiler ces chiffres témoignerait de la conscience administrative de M. Bertrand".

M. Lévesque expliquait alors que cette source de comparaison épargnerait les improvisations "à la manière de celle qu'a faite récemment le ministre des finances Mario Beaulieu".

Le chef du PQ déclarait qu'il avait l'assurance que le gouvernement possède les chiffres complets jusqu'en 1968 et que l'économiste Jacques Parizeau, qui a participé à l'étude, pouvait en témoigner.

M. Lévesque avait aussi tracé un historique du dossier. Il a rappelé qu'en 1964 ou 1965 le club nationaliste Fleur-de-Lys avait publié certains chiffres sur les sommes qui allaient du Québec à Ottawa et qui en revenaient. Peu de temps après, le gouvernement libéral d'alors, dont il était, a mis sur pied une équipe spécialisée qui a travaillé pendant quatre mois sur le dossier.

JEAN MARCHAND

rale québécoise, MM. Trudeau et Marchand avaient laissé entendre que le fédéral interviendrait si l'unité du pays était menacée.

Tel ne semble pas le cas, puisque, M. Marchand a clairement indiqué, hier, que ni les ministres, ni M. Trudeau, ne participeraient activement à la campagne électorale.

Le ministre de l'Expansion économique régionale a, cependant, ajouté que les députés libéraux fédéraux pris individuellement sont entièrement libres d'agir comme ils le désirent "car ils sont eux-mêmes des québécois".

C'est un secret de polichinelle que les libéraux fédéraux souhaitent une victoire de l'équipe libérale dirigée par M. Robert Bourassa.

Encore la semaine dernière, M. Trudeau et le ministre de l'énergie, des ressources et des mines, M. J.J. Green, attaquaient de front l'Union nationale en la rendant responsable de la fuite des capitaux étrangers et de la hausse du chômage dans le Québec.

LES MARITIMES

nale sous forme de subventions et de prêts à la province.

C'est ainsi, a-t-il dit, que le fédéral s'engage à verser, au cours de l'exercice en cours, la somme de $31,000,000 en subventions et $10,200,000 en prêts. Le reste des travaux devra être terminé avant le 30 juin 1972 et les versements fédéraux supplémentaires ne devront pas dépasser $31,000,000 en subventions et $9,400,000 en prêts.

M. Marchand a précisé qu'un certain nombre de projets seront exécutés dans les huit zones spéciales récemment désignées dans cette province.

Au nombre de ces projets, il y a l'aménagement de parcs industriels pourvus des services nécessaires, l'installation de canalisations d'eau et d'égout dans certaines municipalités, la construction de certaines routes et celle d'écoles.

Le ministre a dit voir la réalisation de ces projets comme un moyen important destiné à relever la situation économique de Terre-Neuve.

"L'aide fédérale atteint des proportions sans précédent et jamais encore une entente n'a englobé des projets aussi diversifiés, au profit d'un si grand secteur de la population de Terre-Neuve", a-t-il ajouté.

Quant aux projets prévus dans l'entente signée avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick, ils débuteront aussi au cours de la présente année financière et ils seront financés également par le ministère sous forme de subventions et de prêts accordés à cette province.

Les sommes engagées, a expliqué M. Marchand, seront de $22,700,000 en subventions et de $9,800,000 en prêts au cours de l'exercice en cours.

Le reste des travaux devra être terminé le 30 juin 1972, et les versements fédéraux suplémentaires ne dépasseront pas $18,100,000 en subventions et $11,-500,000 en prêts.

M. Marchand a souligné que cette entente englobait un certain nombre de projets dans les zones spéciales de Saint-Jean et de Moncton, et divers travaux de construction de routes dans plusieurs secteurs de la province.

Parmi les projets à être exécutés, il y en a qui concernent l'aménagement d'une voie rapide et de quelques routes municipales dans la zone de Saint-Jean.

D'autres projets portent aussi sur la construction d'écoles et l'installation de réseau d'adduction d'eau, ainsi que la création d'une réserve de terres destinées à la construction industrielle et résidentielle.

M. Marchand a, en outre, révélé que les deux gouvernements s'étaient aussi engagés à conclure d'autres ententes visant à l'élaboration de nouveaux plans de développement au cours des cinq prochaines années.

Les partis de l'opposition ont généralement bien accueilli la déclaration du ministre relative à la signature de ces ententes.

Toutefois, M. James A. McGrath PC – Saint-Jean-Est, T.-N. a déploré que les gouvernements concernés aient pris autant de temps pour conclure ces ententes. On aurait dû les signer il y a plusieurs semaines afin de commencer, plus tôt, la réalisation des projets, a-t-il dit.

Quant à M. John Burton NPD – Regina-Est, il a dit que son parti se réjouissait de cette annonce et espérait que le fédéral pourrait prochainement conclure des ententes du genre avec d'autres provinces.

En fin, M. Adrien Lambert RC – Bellechasse a commenté que les projets qui seront réalisés dans le cadre de ces ententes contribueront notamment à réduire le chômage dans ces provinces.

BOURASSA

ville") pour la rapprocher d'une déclaration relevée dans La Presse du 8 avril 1969 selon laquelle M. Lévesque aurait conclu que Drummondville était trop éloignée de la métropole pour servir à l'emplacement d'un aéroport international.

Le chef libéral, qualifiant de promesse électorale les récents propos du chef du Parti québécois, s'est écrié: "On avait le Père Noël Jean-Jacques Bertrand, on a en plus le Père Noël René Lévesque". M. Bourassa fit alors remarquer que la vieillesse d'un parti ne se mesure pas en termes d'années d'existence mais en fonction des programmes, des équipes et des comportements. Reprenant l'idée du pari qu'il avait fait sien au début de la campagne en misant sur la maturité des électeurs, il enchaîna: les électeurs se souviendront des hommes qui jouent les "grands purs" et qui utilisent les vieilles tactiques de l'ère duplessiste.

Poursuivant sa critique du PQ, le chef du parti libéral fit remarquer qu'il s'agissait d'un parti de contradiction, non seulement au niveau des idées, mais également au niveau des hommes qui le composent. "René Lévesque, dit-il, parle de forcer les entreprises étrangères à réinvestir au Québec tandis que Jacques Parizeau écrit dans son rapport sur la fiscalité qu'on ne peut pas les obliger à un tel réinvestissement. Tous deux prônent une union tout en affirmant que la dévaluation du dollar que subirait un Québec momentanément indépendant serait une bonne chose. Les gens qui composent aujourd'hui ce même parti criaient il y a quelques années que l'indépendance apporterait une certaine austérité, tandis qu'aujourd'hui le PQ publie des annonces où il est dit: indépendance égale prospérité. Nous croyons, enchaîna M. Bourassa, que l'indépendance entraînerait l'austérité et nous disons que l'heure est fort mal choisie pour la faire alors que le Québec est incapable de payer ses enseignants et les fournisseurs du gouvernement, et que nous comptons 200,000 chômeurs." Il conclut: nous sommes plus réalistes: "Le parti libéral est le seul parti dans cette élection qui s'occupe du court terme". Nous voulons, ajouta-t-il, que les taxes que nous versons pour l'éducation servent à la prospérité du Québec et non à former des travailleurs obligés de s'exiler pour vivre chez nos concurrents ontariens ou américains.

Attaquant à nouveau le Parti québécois, M. Bourassa ajouta: "Ce serait facile de faire des phrases creuses comme eux et dire: "La fierté des Québécois, c'est d'avoir un pays bien à soi..." Nous avons dit non au verbiage traditionnel. Notre fierté à nous c'est d'abord de permettre aux Québécois de travailler dans leur province.

M. Bourassa fit également allusion aux propos tenus aux Communes par M. "John-George Diefenbaker" souhaitant que "le plus anti des Canadiens français qui soit passé à Ottawa poursuive ses attaques contre lui et continue d'accorder son appui à "son ami" Jean-Jacques Bertrand". Quant à l'Union nationale, le chef du parti libéral n'en parlait guère, sinon pour dire: "Pourquoi s'acharner sur un cadavre".

Cinq commissions poursuivies

RIMOUSKI (PC) – L'Association des enseignants du Bas-St-Laurent vient d'intenter des poursuites judiciaires contre cinq commissions scolaires locales, au sujet des retards de paiement et des rajustements de salaires.

Les commissions scolaires de St-Valérien, St-Donat, Ste-Blandine, Les Hauteurs et St-Charles-Garnier ont reçu, vendredi dernier, des brefs qui leur donnent dix jours de délai pour régler la situation ou pour se justifier devant la Cour.

La commission scolaire de Ste-Blandine n'a pas payé de salaire depuis le 15 janvier 1970; celle de St-Charles Garnier, depuis le début de mars; celle des Hauteurs n'a pas réajusté les salaires pour ce qui est des mois de septembre 1969 à janvier 1970, et elle est en retard de deux versements pour quatre de ses enseignants et d'un versement pour sept autres professeurs.

Quant à la commission scolaire de St-Valérien, elle est en retard d'un mois sur les salaires, tandis que celle de St-Donat n'a pas encore donné la deuxième tranche de la rétroactivité pour l'année 1968-1969, et n'a pas rajusté les salaires pour la période allant de septembre 1969 à janvier 1970.

En tout, 44 enseignants sont touchés par ces retards des cinq commissions scolaires locales.

Le village olympique sur l'emplacement des usines Angus

Le journal La Presse rapporte, dans sa seconde édition d'hier, que la ville de Montréal serait disposée à construire le village olympique à l'endroit où s'élèvent les usines Angus du Canadien Pacifique, dans l'est de la ville, pourvu que les conditions du Canadien Pacifique soient raisonnables.

Plusieurs faits, selon La Presse, démontrent que Montréal projette de construire le Village olympique sur l'emplacement actuel des usines Angus:

1) Le Village sera construit dans un rayon de deux milles du stade olympique qui, lui, sera érigé du nord au sud, entre les rues Sherbrooke et Boyce et, de l'est à l'ouest, entre les rues Desjardins et Viau. C'est cet emplacement qui est désigné dans le dossier présenté par la ville de Montréal aux membres du Comité olympique international. Les usines Angus sont donc à l'intérieur de ce rayon.

2) Le service d'urbanisme de la ville de Montréal, dans ses plans à long terme, a prévu la disparition des usines Angus, parce que ce secteur industriel empêche le développement domiciliaire normal de cette région de la ville et nuit au réseau routier en bloquant les rues du nord au sud.

3) Le service de l'habitation prévoit la construction de 3,500 à 4,000 nouveaux logements dans ce secteur de la ville, soit le nombre requis pour loger les quelque 10,000 participants aux Jeux olympiques. Comme l'a déjà dit le maire Drapeau, ces logements font partie du programme d'habitations à loyer modique de la métropole.

4) Dans un rapport verbal soumis aux autorités il y a environ un an et demi, les responsables de l'urbanisme ont recommandé cet emplacement et cinq à six autres, pour la construction du Village olympique.

5) Au Canadien Pacifique, les dirigeants sont au courant du projet de Montréal, mais c'est le silence complet.

6) Les responsables syndicaux aux usines Angus ont été avisés d'étudier ou de préparer un projet de relocalisation ou de reclassement des employés.

7) Le CP, propriétaire des usines Angus, envisage de déménager les installations à Côte Saint-Luc, si une entente est conclue avec la ville de Montréal.

En annonçant, il y a un an et demi, que le Village olympique serait érigé dans l'est de la ville, sur un terrain à revaloriser, le maire Jean Drapeau s'était bien gardé de dévoiler l'emplacement précis.

Même à la Maison olympique siège de l'Association olympique canadienne, on affirme que le site du village olympique est le secret le mieux gardé du maire qui craindrait, dit-on, la spéculation inutile advenant le cas où Montréal n'obtiendrait pas les Jeux de 1976. Il ne voudrait pas, non plus, c'est bien certain, nuire aux négociations avec le CP.

En choisissant ce terrain, le maire pourra réussir d'une pierre deux coups. En premier lieu, il amènera le CP à se réorganiser ailleurs et il remplacera du même coup des usines pas trop jolies, par des logis à prix modique pour les familles à faible revenu qui pourront les habiter dès la fin des Jeux. Il ferait taire du même coup, les critiques qui disent que Montréal s'adonne à des réalisations prestigieuses en ne se préoccupant pas suffisamment des citoyens qui habitent la ville.

Communauté urbaine

Lambert et Hainault nommés à la commission de transport

par Jean-Pierre Proulx

A son assemblée régulière d'hier soir le conseil de la Communauté urbaine de Montréal a désigné à l'unanimité M. Armand Lambert, actuellement directeur du service des finances de la ville de Montréal, comme commissaire à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, de même que M. Robert Haineault qui était déjà en poste à la CTM.

Au cours de la même assemblée qui a duré à peine dix minutes, le conseil a choisi le siège social de la CUM qui sera situé à compter du 1er mai 1970 à 385 est rue Sherbrooke, à Montréal.

Selon la loi, M. Lambert doit résigner ses fonctions actuelles à la ville de Montréal.

Le comité exécutif de la ville de Montréal a fait savoir après la séance que M. Roger Bélanger est nommé directeur intérimaire du service des finances de la ville de Montréal, en attendant que le conseil, sur recommandation du comité exécutif, nomme un directeur permanent. M. Bélanger est au service de la ville depuis septembre 1939. Il a occupé différents postes au service des finances dont il est devenu le directeur adjoint en 1966.

A 21 heures, le conseil de la CUM se réunissait à nouveau, cette fois en assemblée extraordinaire, pour l'adoption de son premier budget, qui est de l'ordre de $18 millions et celui de la CTIUM qui est de $53.5 millions pour huit mois (du 1er mai au 31 décembre) et dans lequel on prévoit un déficit de $922,000. Les deux budgets ont été adoptés à l'unanimité.

Au cours de la discussion du budget de la CTIUM, de nombreuses questions ont été soulevées a propos du transport en commun.

On aborda d'abord la prolongation du métro. A ce propos, M. Saulnier, président du comité exécutif de la CUM a dit que l'exécutif poursuit actuellement des études sur la question avec les spécialistes mais a dit ne pas être en mesure de préciser quand il pourrait faire des recommandations.

En réponse à une question, M. Saulnier a dit qu'il fallait songer à prolonger le métro dans toutes les directions. M. Frank Hanley est revenu sur l'idée de se servir du canal Lachine pour desservir l'ouest de la ville et a demandé au conseil urbain d'interjeter appel pour renverser la décision de la cour supérieure de laisser le canal ouvert à la navigation.

Un conseiller a suggéré aussi d'entreprendre des études en vue d'une utilisation éventuelle de "petit train" du CN sous la montagne.

Il fut aussi question du coût du transport. Un conseiller a proposé à cet effet d'adopter un système de zone, les usagers payant un coût minime (il a suggéré dix cents) dans chaque zone traversée Mais M. Hanley s'est opposé à cette suggestion expliquant que ce serait taxé indûment ceux qui demeurent loin de leur travail.

Enfin le maire Robidas de Longueuil a dit souhaiter l'intégration à la CTCM du transport sur la Rive-Sud, ce à quoi M. Saulnier lui répondit "amicalement" qu'il aimerait voir la ville de Longueuil honorer ses engagements à propos de la station de métro sise sur son territoire. M. Saulnier a en effet rappelé au maire Robidas que Longueuil a demané à l'époque que la ligne soit prolongée de quelque 3,000 pieds mais n'avait pas honoré ses engagements. "Nul doute, a conclu M. Saulnier, qu'un geste de la part de Longueuil aiderait à l'intégration du réseau de la Rive-Sud à la CTCUM".

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

GUIMOND Germain. A Montréal, le 21 avril 1970 à l'âge de 53 ans, est décédé, M. Germain Guimond, demeurant au 3064 Albert. Les funérailles auront lieu vendredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Limitée No 2630 rue Notre-Dame ouest à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de l'Est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5675, rue Christophe-Colomb, Montréal

Si vous déménagez, de grâce avisez l'Hydro-Québec

On laisse toujours des vieilles choses derrière soi quand on déménage . . . mais c'est souvent pour le mieux. Cependant, il y a une chose bien utile qui vous suivra chaque fois que vous déménagerez: **l'électricité**! Le service d'électricité sera là, prêt à vous servir, si vous avez prévenu votre bureau local de votre changement d'adresse.

Composez 878-4114

"Donnez-moi 5 semaines seule avec vous et vous parlerez anglais."

Si je vous le promets c'est que je l'ai déjà réussi avec des personnes qui n'avaient jamais parlé anglais auparavant et qui, dès la première leçon, se sont mises à le parler.

Des mots tout simples au début. Des mots usuels. Puis dès la deuxième leçon, des phrases complètes. Et ainsi de suite. Naturellement. Et au bout de 5 semaines de conversation vivante vous saurez parler anglais. Cependant, je ne vais pas vous demander de me croire sur parole. Je tiens à vous le prouver. Moi ou mes collègues. Appelez-nous. Et nous passerons quelque temps à vous enseigner l'anglais. Gratuitement.

Berlitz®
Cours de langues vivantes

Montréal, 2055 rue Peel, Tél. 288-3111
Montréal, 50, Place Crémazie, Tél. 288-3111
St-Jean, 207, Richelieu, Tél. 346-6100

LE CENTRE DE L'ARTISANAT DU CANADA

Auberge du Faubourg
MOTEL RESTAURANT

ST-JEAN-PORT-JOLI
QUÉBEC, ROUTE 2

58 milles à l'est de Québec sur les rives du St-Laurent.

Exposition permanente: sculptures des Bourgault, bateaux miniatures, tissage artisanal, etc . . .

Endroit magnifique pour voyages de noces

140 unités, motel et cottages chauffés individuellement

Golf, piscine, pêche, congrès

Votre hôte:
LÉONARD BOURGAULT

OUVERT A L'ANNEE

Renseignements: (418) 598-6455

Demandez nos dépliants et nos tarifs

Le Jour de la terre a été marqué, hier, par diverses manifestations, au Canada aussi bien qu'aux États-Unis. Ce Jour de la terre est une idée lancée par le sénateur démocrate du Wisconsin, M. Gaylord Nelson qui, après avoir vu les manifestations pacifistes, s'est dit que l'on pouvait également tirer parti d'une mobilisation des masses au profit de la lutte contre la pollution du milieu. À Ottawa (notre photo) de jeunes artistes ont dramatisé le Jour de la terre en simulant la mort de personnes victimes de la pollution de l'air. (Téléphoto PC)

Une offensive de la FCSCQ

Les commissions scolaires ne renoncent pas à l'impôt foncier

par Gilles Provost

Les commissions scolaires du Québec tiennent à conserver la taxe foncière scolaire malgré ses inconvénients souvent mentionnés. Pour appuyer leur thèse, ils ont maintenant en main les conclusions d'une étude récente de leur fédération dont les résultats ont été envoyés pour diffusion à tous les commissaires du Québec par l'intermédiaire du dernier numéro du feuillet "Le Commissaire d'écoles".

Cette étude affirme que les nombreux avantages pratiques de la taxe foncière scolaire "dépassent en importance les inconvénients surtout psychologiques qu'on lui attribue". Au nombre de ces avantages, on cite les suivants:

1) l'impôt foncier assure à chaque région une autonomie nécessaire.

2) Il ralentit l'augmentation des coûts de l'éducation car les citoyens sont plus réticents à réclamer des services additionnels qui se manifestent aussitôt par une surtaxe locale.

3) Si les commissions scolaires étaient financées directement par le gouvernement, "les commissaires seraient sans doute intéressés à se joindre aux revendications des citoyens, enseignants, et étudiants en vue d'améliorer la situation particulière à tel ou tel milieu." Evidemment, ils oublieraient alors les difficultés financières de la province et feraient pression sur le gouvernement pour faire porter le coût des améliorations sur l'ensemble de la population.

4) En empêchant les municipalités de taxer trop lourdement les biens fonciers, la taxe scolaire est un régulateur des dépenses municipales: "elle remplace une normalisation inexistante dans le domaine des dépenses municipales."

En plus de signaler tous ces avantages importants, le rapport demande pourquoi on retirerait le droit d'imposer une taxe foncière dans un secteur régi par des normes strictes comme l'éducation et pourquoi on le remettrait au secteur municipal "qui n'est soumis à aucune norme."

Il serait aussi illogique dit-on, d'enlever ce pouvoir de taxation aux commissions scolaires qui "se regroupent afin d'assurer une meilleure administration" et de le donner aux 1,500 municipalités "peu empressées à se regrouper".

Enfin, le rapport des commissions scolaires présente une liste d'inconvénients à prévoir si on finançait directement les commissions scolaires avec l'impôt sur le revenu et si on remettait aux municipalités toute la taxe foncière:

1) Les municipalités s'empresseraient alors d'augmenter leur taxe foncière pour augmenter leur revenu puisque ce secteur serait maintenant à leur disposition. En même temps, le gouvernement devrait aller chercher $400 millions supplémentaires en impôt sur le revenu. Ce dernier devrait presque doubler. Donc, augmentation des taxes.

2) la population locale perdrait le contrôle de ses écoles.

3) Les minorités auxquelles la constitution canadienne garantit la possibilité de se financer elles-mêmes parallèlement aux subventions d'Etat pourraient obtenir un traitement de faveur et causer une disparité des services.

4) Les commissaires feraient davantage de dépenses inadmissibles et le coût de l'éducation augmenterait. Comme preuve de ce fait, la Fédération des commissions scolaires souligne que le coût net par élève est de $1,040 dans les CEGEPS alors qu'il n'est que de $621 dans les institutions associées.

Suite à la page 6

Laval

Le président des élections destitue les réviseurs

QUEBEC (PC) – Pour la première fois depuis 1945, le président général des élections, Me François Drouin, a destitué mardi soir la commission de révision du comté de Laval parce qu'elle ne respectait pas des exigences prévues par la loi électorale de la province.

Me Gilles Carignan, adjoint au président général des élections, a déclaré dans une interview que les torts de cette commission de révision portaient sur le fait qu'elle n'informait pas les électeurs faisant l'objet de demandes en révision, en correction ou en radiation.

"La loi stipule que les électeurs qui font l'objet de telles demandes doivent recevoir un avis d'un jour franc de la commission de révision", a précisé Me Carignan.

Les commissions de révision sont composées, quant aux centres urbains, de quatre personnes, une étant nommée par le parti ministériel, une autre par le parti de l'Opposition officielle, alors que la troisième est désignée par les deux premières qui disposent en outre des services d'un secrétaire.

La destitution de la commission de Laval a fait suite à des accusations formulées contre elle par M. Jean-Noël Lavoie, candidat libéral dans Laval.

Notant que Me Drouin est président général des élections depuis 1945, Me Carignan a ajouté que c'était la première fois que celui-ci recourait à ses pouvoirs de destituer une commission de révision.

Me Carrignan a expliqué que bien que la révision des listes électorales a pris fin le samedi 18 avril, la loi électorale prévoit les délais nécessaires qui permettent à la nouvelle commission de révision de Laval de poursuivre son travail.

A ce sujet, Me Carignan a dit: "Au fait, la révision continue jusqu'à ce que les réviseurs aient terminé leur travail".

Un deuxième réseau de télévision d'ici la fin de 70 au Québec

OTTAWA (PC) – Le directeur général de Télé-Métropole, M. Roland Giguère, a indiqué, hier, à Ottawa qu'un deuxième réseau de télévision de langue française devrait être officiellement en opération au Québec d'ici la fin de l'année.

M. Giguère qui comparaissait devant les membres du comité sénatorial d'enquête sur les moyens de communications de masse, a dit qu'une certaine association existait actuellement entre Télé-Métropole et deux stations de té-

Suite à la page 6

Le Jeune Barreau crée une clinique gratuite à Pointe-Saint-Charles

Les résidents du quartier de la Pointe St-Charles à Montréal pourront bénéficier à compter du mois de juillet d'une clinique légale gratuite, la première à être établie dans la province.

C'est ce qu'a annoncé mardi le président sortant du Jeune Barreau, M. W. David Angus, lors de la présentation de son rapport annuel.

La mise sur pied de la clinique fait suite à des pourparlers de l'organisme avec les représentants des étudiants des universités de Montréal et de McGill. Une entente de principe avait été conclue en septembre dernier et, depuis, un comité de travail s'est chargé de donner forme au projet.

Le nouveau président du Jeune Barreau, M. Jean Bazin, a donné quelques précisions au Devoir concernant la clinique. Le service légal serait fourni à la population défavorisée du quartier par un avocat engagé en permanence par une société à but non lucratif connue sous le nom de "Les Services juridiques communautaires Inc." La demande d'incorporation de la société a été logée auprès du ministère des Institutions financières, des sociétés et des coopératives. Les étudiants en droit de Montréal et de McGill collaboreraient à la clinique à titre bénévole. Il serait question même d'intégrer ce travail à la clinique dans le curriculum des études.

La clinique a véritablement un caractère communautaire, six des treize membres du conseil d'administration des "Services juridiques commmunautaires" étant des résidents du quartier. Le Jeune Barreau, les étudiants de Montréal et ceux de McGill ont présentement chacun deux représentants.

L'existence d'une clinique légale gratuite fait naître certains problèmes pour lesquels le comité de travail chargé de mettre le projet en marche n'a pas encore trouvé de solution. Ainsi, comment va-t-on déterminer les personnes qui auront droit au service gratuit? Quelle sera l'ampleur de ce service? S'agira-t-il uniquement de consultations ou fera-t-on certains actes légaux simples comme l'envoi de mises en demeure? Il semble que c'est seulement en cours de fonctionnement qu'on trouvera réponse à ces questions et à bien d'autres, d'autant plus qu'on ne peut savoir quelle sera la réaction de la profession devant le travail qui se fera à la clinique. Il s'agit somme toute d'un projet-pilote.

Le financement de l'entreprise sera assuré par des subventions venant des associations étudiantes et peut-être de certaines fondations. Ce service légal gratuit sera un complément à l'assistance judiciaire dont peuvent déjà bénéficier les personnes à faibles revenus. On espère que le projet de Pointe St-Charles pourra être suivi de plusieurs autres. S'il n'a pas bien entendu l'ampleur de l'assistance judiciaire, il offre par contre l'avantage d'être implanté dans le secteur qu'habitent les gens à qui il est destiné.

Terre des hommes

Neil Armstrong, le premier homme à mettre le pied sur la lune, aidera Terre des hommes dans sa publicité. L'une des affiches principales utilise une photo de la terre prise de la lune par le célèbre astronaute américain. La seconde affiche présente, sur fond orange, le symbole légèrement flou d'EXPO 67.

université
du québec
école nationale
d'administration publique

ÉCOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

- L'E.N.A.P. invite les fonctionnaires des différents paliers de gouvernement à poser leur candidature à son programme de MAÎTRISE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE.

PROGRAMME
- 16 mois à temps plein et continu, à compter du 1er septembre 1970;
- il comprend trois sessions d'enseignement et deux stages d'environ un mois chacun, l'un au Canada, l'autre à l'étranger.

ENSEIGNEMENT
- orienté vers l'étude de problèmes concrets tirés de la pratique administrative au Québec;
- 3 grandes rubriques:
- les techniques modernes de gestion;
- la connaissance du milieu;
- l'analyse socio-économique, politique et juridique;
- le personnel d'enseignement et de recherche se compose en majeure partie de hauts fonctionnaires et d'universitaires prêtant leurs services à l'École.

DIPLÔME
- maîtrise en administration publique (M.A.P.) décernée sous l'autorité de l'Université du Québec.

ENDROIT
- l'école est située à Québec.
- Ce programme a été surtout conçu pour mieux préparer les diplômés d'université à l'emploi de la fonction publique à accéder aux postes supérieurs de l'administration.

CONDITIONS D'ADMISSION

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (16 années de scolarité) et posséder au moins trois années d'expérience en administration publique;

L'École pourra exceptionnellement accepter un candidat qui ne rencontre pas ces exigences, mais qui, grâce à une compétence reconnue, occupe des fonctions administratives importantes.

SÉLECTION
- Les candidats seront choisis par voie de concours;
- Maximum de 30 étudiants pour la première année;
- Le jury procédera en deux étapes:
- pré-sélection basée sur l'examen du dossier de chaque candidat;
- Sélection finale après entrevue avec ceux dont la candidature aura franchi l'étape précédente.

INSCRIPTION
- Pour s'inscrire au concours d'admission, les candidats doivent:
- Remplir la formule prévue à cette fin, qu'on peut se procurer à l'École avec les prospectus;
- Y joindre les documents requis qui y sont indiqués;
- Faire parvenir leur dossier à:

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE
220 EST, GRANDE ALLÉE, suite 66
QUÉBEC 4, QUÉBEC.
Tél.: 418-529-6641

ÉCHÉANCE DE L'INSCRIPTION: 22 MAI 1970

LE PARTI QUÉBÉCOIS

VENEZ RENCONTRER VOS CANDIDATS

WESTMOUNT: PIERRE DE BROUX

D'ARCY McGEE: PAUL UNTERBERG

NOTRE-DAME DE GRÂCE: JACQUELINE DUGAS

JEUDI, 23 AVRIL - 20.30 hres - MANOIR N.D.G., 5319 NOTRE-DAME DE GRÂCE (coin DÉCARIE)

INVITÉ: ANDRÉ D'ALLEMAGNE

Publié pour le compte de J. Desjardins, agent officiel de Pierre De Broux, Westmount, 4175 Lacombe, Montréal.

PROGRAMMATION D'ORDINATEURS

Assembler
Cobol
R.P.G.
aussi
ANALYSE
Fortran IV
PL 1

CENTRE PROFESSIONNEL D'INFORMATIQUE

Montréal * Paris * Bruxelles

Pré-requis: 11e Sc.
Prospectus gratuits

DOCUMENTATION TECHNIQUE Exclusive.

CENTI Canada Ltée
Place du Canada
Suite 1365 - MONTRÉAL
861-2035

aujourd'hui

Entre 9h et 18h, à l'école des infirmières, **16e clinique de donneurs de sang de l'hôpital Maisonneuve**, 5415 boul. l'Assomption.

●

A 11h30, au Centre diocésain, 740 boul. Ste-Foy à Longueuil, Micheline Côté donnera une **conférence de presse sur le rallye tiers monde qui se tiendra le 2 mai dans les villes de la Rive-Sud.**

●

A 12h30, à l'hôtel Nelson, **conférence de presse de Charles Gagnon et Jacques Larue-Langlois sur l'opération Vallières** et sur une demande de libération des "prisonniers politiques" avant les élections.

●

Au salon Saint-Laurent de l'hôtel Reine Elizabeth, **déjeuner de la Société canadienne des relations publiques du Québec. Mme Denny Griswold**, éditrice du P.R. News à New York, sera la conférencière.

●

A 13h30, au Royal York de Toronto, **ouverture du 2e congrès annuel de la Conférence canadienne des régimes de rentes.** Le congrès se terminera le 24 dans la soirée.

●

A 14h00, **session régulière de la Commission des écoles** catholiques de Montréal.

●

A 14h00, dans le grand salon de l'hôtel Windsor, **partie de cartes de l'Oeuvre des foyers des Soeurs de la Providence**, au bénéfice d'enfants indigents à placer en colonie de vacances.

A 16h00, **les autorités de l'U. du Québec à Chicoutimi offrent une réception à leurs collaborateurs:** secrétaires, appariteurs, techniciens et ouvriers.

●

A 16h00, dans l'auditorium de l'hôpital, **assemblée annuelle du Montreal Children's Hospital.**

●

A 19h30, à la Maison des arts de la Sauvegarde, **soirée Raoul Duguay aux Jeudis de la poésie du Service d'éducation permanente de l'Université de Montréal.** Paul Chamberland présentera "à sa façon" le poète.

●

A 20h30, à la salle K-0215 du pavillon des sciences sociales, conférence organisée par la Société de géographie de Montréal et le département de géographie de l'U. de M.: **Java et Bali, perles de l'Indonésie, par le professeur Robert Carry.**

●

A 20h30, au département de chimie de l'université McGill, conférence sur les polymères, "Principles" **and Uses of C.P.C. in Polymer Sciences", par L. H. Tung de Dow Chemical Midland.**

Correction

Les 134 femmes reconnues coupables mardi d'avoir violé le règlement anti-manifestation de Montréal ont été condamnées à $20 d'amende chacune plus les frais, $5, et non à des amendes variant entre $20 et $5 comme nous l'avons publié hier à la page 3.

PARTEZ DU BON PIED

AVANT DE RÉNOVER
faites installer les
GOUTTIÈRES Ho-Do*
en métaux émaillés cuits. Aussi vérification gratuite de votre toiture.
ESTIMÉS GRATUITS
Montréal: 322-4160
Québec: 872-9244
PRIMEAU MÉTAL INC.

Vient de paraitre... ...aux Éditions du Jour

LA SOUVERAINETÉ ET L'ÉCONOMIE

par le PARTI QUÉBÉCOIS

- L'indépendance du Québec est-elle économiquement possible? Voilà la réponse des experts du Parti Québécois

En vente partout à $2.00 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

EDITIONS DU JOUR
Président et directeur général Jacques Hébert

Le Devoir et l'élection du 29 avril

1) Les enjeux du scrutin

Déclenchée dans un climat qui laissait prévoir une course plutôt calme, la campagne électorale a pris depuis le début d'avril une tournure imprévue.

On prévoyait, à la mi-mars, la réélection du gouvernement actuel. On entrevoyait, de ce fait, un sursis de quelques années quant aux choix majeurs que devra faire tôt ou tard le Québec. La montée en flèche du Parti québécois, la vigueur inattendue de la campagne libérale, la vitalité étonnante du Crédit social ont chambardé ces calculs.

Rien n'est moins certain, aujourd'hui, que la réélection du gouvernement Bertrand. Nul n'oserait prédire avec assurance le résultat de l'élection. La campagne a pris la forme d'une lutte serrée dont l'enjeu défie les pronostics. Ces faits nouveaux confèrent une importance accrue aux questions majeures que l'électorat sera invité à trancher. Avant d'indiquer demain à quel parti vont les préférences du Devoir, résumons aujourd'hui les enjeux majeurs de l'élection.

●

Si la lutte ne s'était faite qu'entre les deux partis traditionnels, la question constitutionnelle aurait été reléguée, cette année, au second plan des préoccupations. D'un commun accord, MM. Bertrand et Bourassa auraient davantage insisté sur les thèmes économiques et sociaux. On n'aurait décelé, entre les deux partis, que des différences d'accent, non de fond.

Mais ces calculs ont été, eux aussi, modifiés par l'entrée en scène vigoureuse du Parti québécois. Si le parti de M. Lévesque n'avait paru devoir rejoindre qu'une tranche marginale du corps électoral, les jeux se seraient faits autrement. Mais tel n'est pas le cas. Ainsi que l'indiquent les sondages, le PQ est devenu, en très peu de temps, une force politique majeure. Les observateurs s'accordent à reconnaître qu'il est, dans un grand nombre de comtés, au coeur de la course.

A cause de ce fait et de la position radicale du PQ en ce qui touche l'avenir du Québec, l'élection du 29 avril devient, en un sens très réel, un référendum sur la question constitutionnelle.

Les Québécois devront d'abord décider s'ils voteront pour la rupture du lien fédéral avec le reste du Canada ou pour le maintien de ce lien au cours des quatre prochaines années. Ils peuvent avoir mille raisons différentes d'accorder leur appui au Parti québécois. Ils ne sauraient oublier qu'en votant pour ce parti, ils déposeront du même coup un vote en faveur de la séparation politique du Québec d'avec le reste du Canada.

Le choix entre le fédéralisme et l'indépendance est devenu, écrit Pierre Vadeboncoeur dans l'ouvrage dont il était question hier, "notre problème politique majeur", "un grand sujet", "une question cruciale". C'est ainsi que des hommes comme René Lévesque et Jacques Parizeau ont également présenté aux électeurs la question à résoudre le 29 avril. C'est ainsi que la voient désormais des milliers de Québécois.

Il faudra donc que, mercredi prochain, les Québécois disent clairement s'ils sont pour ou contre le maintien du lien fédéral dans les circonstances actuelles. Il faudra, en deuxième lieu, qu'ils disent, dans l'hypothèse où ils favorisent le maintien du lien fédéral, lequel des trois autres partis est le plus apte à assurer le développement politique du Québec à l'intérieur du cadre canadien.

●

Le deuxième enjeu majeur du scrutin est étroitement relié au premier, mais doit néanmoins faire l'objet d'un examen distinct. Les Québécois n'auront pas seulement à opter, le 29 avril, pour telle ou telle forme de régime politique. Ils devront aussi choisir, parmi les équipes en présence, celle qui leur paraîtra la plus capable d'assurer leur progrès économique et social au cours des quatre prochaines années.

L'économie du Québec a été, depuis quatre ans, ou plus exactement depuis la fin de l'Expo, relativement stagnante. Les investissements ont fléchi, notamment dans le secteur commercial et financier. Le nombre des chômeurs a dangereusement augmenté. La marche générale des affaires a été plus laborieuse.

Ces faits sont-ils attribuables à une mauvaise gestion des affaires de l'Etat? Furent-ils plutôt les suites inévitables d'une période d'expansion audacieuse au Québec et les corollaires d'une conjoncture nord-américaine moins favorable? Dans quelle mesure faut-il les rattacher au climat d'instabilité politique qui a régné au Québec? Parmi les équipes qui s'affrontent, laquelle est la plus susceptible d'opérer un redressement énergique? Laquelle est la plus apte à susciter cette confiance, cet élan général, chez les divers agents de l'économie, qui seront requis pour une reprise énergique? Laquelle propose les moyens d'action les plus réalistes, les plus susceptibles de produire des résultats pratiques? Telles sont quelques-une des questions auxquelles il faudra songer avant de faire un choix.

Reliée au thème économique, il y a la santé des finances publiques et de l'administration gouvernementale. Depuis quelques années, l'appareil financier et administratif du gouvernement donne des signes nombreux de fatigue et de surchauffe. La dette publique atteint, au Québec, un niveau presque aussi élevé par tête qu'en Ontario, alors que le revenu moyen par tête est inférieur d'environ 20% au Québec par rapport à celui de l'Ontario. De même, le niveau des dépenses publiques par tête est plus élevé au Québec que dans la province voisine, compte tenu des différences de revenus. Les comptes du gouvernement restent trop longtemps en souffrance. Dans plusieurs secteurs, l'organisation gouvernementale souffre de boursouflures; dans d'autres, elle souffre plutôt de sous-équipement; à peu près partout, elle fonctionne à un rythme trop lent et à un coût très élevé. Un redressement s'impose. Parmi les différents partis, il faudra choisir celui qui s'est montré le plus conscient de ces problèmes et qui offre, en vue de leur solution, les garanties les plus fortes de discipline et de compétence.

●

Un dernier thème a été moins évoqué au cours de la campagne mais est non moins capital. C'est celui de l'aptitude de chaque équipe à faire face aux remous très profonds (idéologiques, sociaux, culturels et autres) qui secouent présentement la société québécoise. Au sein de cette société naguère paisible, la contestation a surgi sur tous les fronts, sous les formes les plus diverses et parfois les plus radicales. Chaque citoyen, chaque segment du corps social éprouve des frustrations plus ou moins vives. Chacun aspire à une part plus large de l'autorité, de la responsabilité et des avantages sociaux.

En face de ces courants, on peut être enclin à la faiblesse et à la complaisance: cela ne contribue qu'à aggraver à la longue les contradictions. On peut être porté, à l'autre extrême, à la raideur et à l'intransigeance: cela peut étouffer le feu pour un temps mais ne l'éteint point. Parmi les équipes en présence, il faudra choisir celle qui offre le dosage le plus équilibré d'attachement à certaines valeurs fondamentales et inaliénables de notre société et d'ouverture à des valeurs nouvelles qui pourraient enrichir notre vie collective sans la détruire.

La paix reste le bien suprême vers lequel tend toute société. Il s'agira de choisir, le 29 avril, le parti qui s'est révélé le plus apte à procurer au Québec une paix qui soit oeuvre de justice, de réalisme, d'équilibre, et dont les fruits principaux seront la liberté, la concorde entre les citoyens et la prospérité pour les quatre prochaines années.

Claude RYAN

Demain: Notre choix.

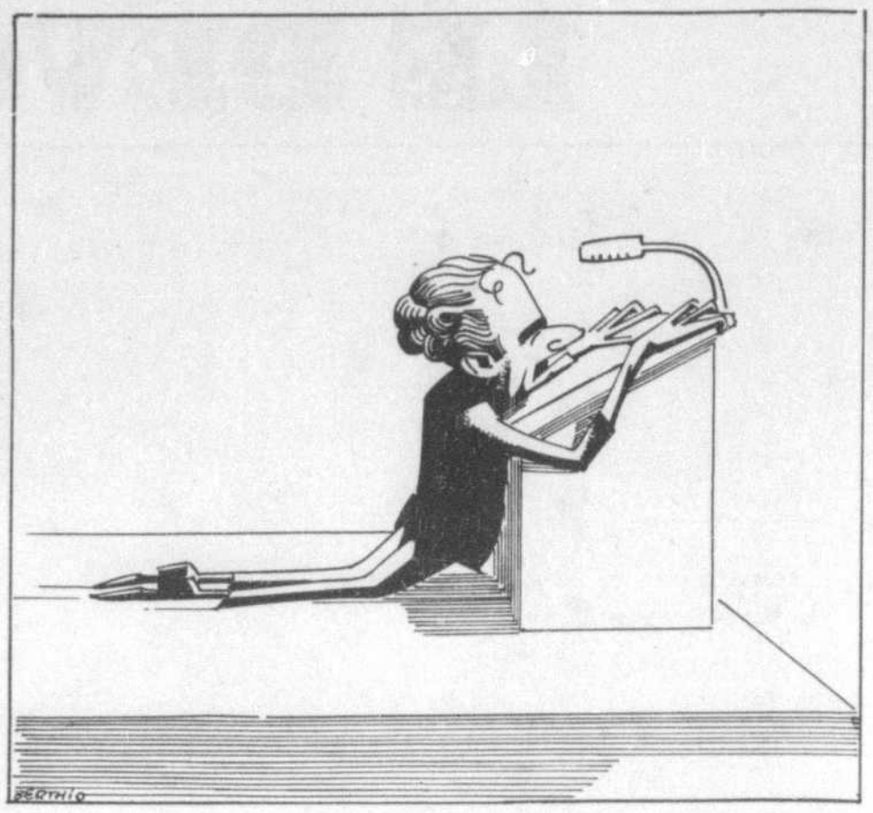

-- Élisez un gouvernement fort...

Une question à M. Benson

Les $200 millions: un cadeau du Québec au reste du pays?

par Mario Beaulieu, ministre des finances du Québec

Monsieur le ministre,

J'accuse réception de votre lettre du 26 mars qui faisait suite à la mienne du 26 février.

Votre réponse me paraît bien décevante. Il me faut encore reprendre et répéter les arguments que je vous ai déjà soumis à nos conférences de décembre et de février, et dans ma lettre, puisqu'on ne semble pas vouloir les comprendre.

Auparavant, je prends note que votre gouvernement a décidé de verser $100 millions pour restreindre la production du blé dans l'Ouest. Je note également que votre gouvernement avancera $40 millions à celui de la Nouvelle-Ecosse pour permettre la construction de l'usine d'eau lourde qui devait entrer en production il y a déjà plusieurs mois. Ces octrois font suite à des demandes des provinces concernées.

Je note enfin qu'un comité présidé par l'honorable L.B. Pearson a suggéré que les contributions du Canada aux pays sous-développés passent de $400 millions à $600 millions. M. Pearson sera certainement entendu. Ce sera $200 millions de plus pour l'aide à l'étranger.

Votre gouvernement a donc jugé à propos d'adopter des mesures ad hoc pour répondre à des situations précises. Je regrette cependant qu'il ne vous paraisse pas possible de discuter les demandes légitimes du Québec. Pour plus de clarté, je me permets de reprendre ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous exposer. Je crois tout d'abord que nous aurions déjà dû, conformément à la recommandation des provinces, examiner les modifications aux arrangements fiscaux présentement en vigueur, "afin de permettre à l'ensemble des provinces de disposer de revenus plus considérables pour 1970-71 et 1971-72, **sans qu'une plus grande part du produit national ne soit transférée au secteur public**".

Le tableau 1 du rapport du Comité du régime fiscal indique que l'on prévoit un déficit global, pour tous les gouvernements, de $1,237 millions. Le secteur fédéral aurait un surplus de $348 millions, alors que le secteur des provinces aurait un déficit de $1,036 millions et le secteur des municipalités, un déficit de $598 millions. Ce n'est pas le surplus ou les déficits de l'un ou l'autre des secteurs de gouvernements pris isolément qui ont un effet sur l'économie mais bien l'ensemble. Nous avons proposé de discuter un réaménagement qui modifierait les parties sans nécessairement changer le tout. Aucune suite réelle n'a été donnée encore à cette proposition des provinces.

A la conférence des ministres des Finances du mois de décembre, vous vous souviendrez que des représentants de la Banque du Canada et de votre ministère nous ont expliqué que la pression inflationniste s'était fait sentir de façon fort différente dans les diverses parties du Canada. On nous avait fort bien expliqué que cette pression avait été faible à l'est de l'Outaouais, donc au Québec. En février, je reprenais la question en ces termes: "Le Québec, comme les autres provinces à l'est de l'Outaouais, n'a subi ni une très forte pression de la demande, ni une très forte hausse de prix en 1969. Alors que l'indice des prix à la consommation augmentait de 4.5% au Canada en 1969, après une hausse de 4.1% en 1968 et de 3.6% en 1967, la tendance contraire se manifestait au Québec: la hausse n'était que de 3.1% en 1969, après avoir été de 3.4% en 1968 et de 3.9% en 1967. A nos yeux, ces chiffres sont révélateurs". Vous vous refusez à constater cette différence de tendance.

Enfin, je note que vous prétendez que votre surplus serait demeuré le même si le Québec avait commencé plus tôt l'assurance-maladie car vous auriez alors "adopté des mesures fiscales différentes et revu vos dépenses en conséquence". Si je comprends bien, vous auriez pu économiser $150 à $200 millions sur les dépenses fédérales! Dois-je croire que vous avez laissé passer de $150 à $200 millions de dépenses inutiles en d'autres domaines simplement parce que nous n'avions pas les moyens d'instaurer l'assurance-maladie? Est-il possible de croire que vous auriez pu procéder ainsi, dans le contexte de la politique anti-inflationniste que vous poursuivez avec tant de rigueur? Ne dois-je pas croire plutôt que s'il nous avait été possible de commencer l'assurance-maladie plus tôt, vous n'auriez pu comprimer les autres dépenses et vous auriez augmenté les taxes de tous les contribuables canadiens pour obtenir un surplus du même ordre que celui que vous avez réalisé? Dans ce cas, les contribuables des autres provinces n'ont-ils pas bénéficié d'un sursis par suite de notre décision? N'est-il pas juste de croire que ces mêmes contribuables ne sauraient s'opposer à ce que le gain fortuit qui leur vient des Québécois soit maintenant retourné à ces derniers? N'est-il pas vrai que si le Québec avait décidé d'instaurer l'assurance-maladie plus tôt, les dépenses par tête y auraient augmenté plus rapidement? Cette décision n'aurait-elle pas forcé votre gouvernement à augmenter ses taxes ou à réduire son surplus? Comment ne pas croire qu'une bonne partie du surplus que vous avez réalisé revient en toute équité aux contribuables québécois?

Je crois sincèrement, dans l'intérêt de tous, qu'il est temps de mettre un terme à ce dialogue de sourds qui exaspère les Québécois et que nous devons enfin engager des négociations positives et constructives qui nous permettent de régler, à la satisfaction des deux parties, un problème dont dépend peut-être l'unité du Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Mario BEAULIEU,
ministre des finances

bloc-notes

La dette de Montréal

Les explications données au Conseil municipal mercredi par le président du Comité exécutif au sujet de la dette de la métropole indiquent que l'augmentation de la dette depuis dix ans a été parallèle à la croissance de l'évaluation imposable, ce qui est le meilleur critère de la solvabilité de la ville.

Le fait que la dette per capita a presque doublé entre 1961 et 1970 n'a pas en soi de signification probante, car ce qui compte c'est la valeur et la rentabilité des investissements publics, et surtout la garantie que représente la propriété immobilière imposable. Cette évaluation imposable a grandi de deux façons: d'abord par les constructions nouvelles ainsi que les aménagements qui ont augmenté la valeur des immeubles, et en second lieu par une plus-value qui reflète en partie l'essor économique de la ville et aussi l'augmentation des prix ou l'inflation.

Pour mesurer l'augmentation réelle de la dette nette de la ville d'une part et d'autre part l'évaluation imposable, il faudrait établir la comparaison en dollars constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation durant la période en cause.

Un bon moyen de simplifier le calcul, c'est de comparer la proportion que représente la dette par rapport à l'évaluation imposable qui est la garantie des créanciers. Ce rapport, qui était de 10.46 pour cent en 1961, est de 11.21 pour cent en 1970. L'augmentation est donc assez faible.

L'augmentation des dettes publiques a été un phénomène général au Canada depuis une douzaine d'années. Ainsi, la dette fédérale directe et indirecte, moins les fonds d'amortissement, est passée de $23 milliards en 1958, à près de $41 milliards en 1968. Pour les dettes provinciales, les données sont moins récentes, mais le total est passé de $5 milliards en 1958 à $13 milliards en 1965, et la progression a continué de façon accélérée depuis. Les dettes municipales dans l'ensemble du Canada ont presque doublé entre 1958 et 1966, et les besoins urbains continuent d'exiger des investissements financés par des emprunts. Le cas de Montréal n'a donc rien d'exceptionnel.

Un aspect inquiétant toutefois, pour Montréal comme pour tous les gouvernements, c'est que le service de la dette augmente de manière accélérée depuis quelques années à cause du loyer élevé de l'argent. Les taux d'intérêt ont fléchi depuis deux mois, et il faut souhaiter que cette tendance se poursuive. Sans cela, le coût des emprunts peut devenir prohibitif, parce que le service de la dette absorberait une trop forte part du budget municipal.

Le partage fiscal

Le fait que le taux de l'impôt foncier a été relativement stable depuis dix ans, (car les augmentations récentes annulaient des diminutions antérieures des taux), est aussi un signe de bonne administration. Mais il ne faut pas oublier que plusieurs autres facteurs ont aidé à boucler le budget de la ville à diverses reprises.

Les revenus additionnels et les subventions provinciales obtenus ces dernières années étaient justifiés, de même que le partage de certaines responsabilités financières qu'on a imposé aux villes satellites. Ce partage devra s'accentuer dans le cadre de la Communauté urbaine de Montréal.

Des ajustements de ce genre ont permis d'équilibrer le budget de la prochaine année. Mais il faudra des réformes fiscales plus profondes pour assurer la stabilité financière de Montréal, comme des grandes villes en général. M. Saulnier a sans doute raison d'affirmer que la situation financière de la métropole est aussi saine qu'il y a dix ans. Mais cela ne doit pas faire oublier l'urgence d'un nouveau partage de la fiscalité entre Ottawa et les provinces, de telle sorte que les provinces puissent assurer aux municipalités qui relèvent de leur autorité des sources de revenu suffisantes.

P.S.

Encore les listes électorales

Le président général des élections, M. François Drouin, a dû intervenir, mardi soir, pour congédier les trois membres du bureau de revision du comté de Laval. Il devait d'ailleurs les remplacer en toute hâte dans la journée d'hier.

Me Drouin n'a pas expliqué la nature de son geste, se contentant de dire que les reviseurs n'avaient pas suivi ses instructions. Apparemment, il s'agirait d'une interprétation erronée de la loi de la part d'au moins deux des trois reviseurs, interprétation erronée qui les aurait emenés à radier trop facilement de la liste électorale les noms de jeunes électeurs ou d'électeurs de différents groupes ethniques. En tous cas, tel était le sens des griefs formulés par le candidat libéral du comté, M. Jean-Noël Lavoie.

Nous prenons pour acquis que le président général des élections n'a pas agi à la légère. Et tout en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un cas apparemment isolé, nous croyons avoir le droit de nous demander si la formule des bureaux de revision telle que nous la trouvons dans la loi est bien adéquate, surtout maintenant que nous avons plusieurs partis politiques en lice.

En vertu de la loi, le parti ministériel et le principal parti d'opposition ont droit de nommer chacun un reviseur, le troisième étant choisi après entente entre les deux premiers (ou très exceptionnellement, en cas de désaccord, nommé par le président des élections). Le principe sous-jacent est que les décisions rendues par un tel bureau de revision représenteront, en quelque sorte, un consensus entre antagonistes.

Nous entretenons des doutes sur cette façon de procéder. Même s'il est vrai que ces reviseurs reçoivent des directives et sont tout de même tenus d'appliquer une loi assez claire, la tentation peut être forte pour eux de négocier entre eux plutôt que de rendre de véritables jugements. Or, procéder par négociation entre deux clan lorsqu'il y en a quatre ou cinq engagés dans une campagne électorale, ça nous paraît quelque chose d'équivoque. Les clans non représentés pouvant craindre, à juste titre, que le marchandage ou les ententes se fassent à leur détriment.

Pour ces raisons, nous inclinons fortement à croire qu'il serait préférable que les reviseurs ne soient point nommés par les partis politiques mais par le président d'élection. Ces reviseurs devraient être des personnages apolitiques, des personnages neutres comme le président d'élection lui-même. La chose serait d'autant plus normale qu'ils ont à rendre des décisions d'une nature quasi-judiciaire, décisions dont aucun appel n'est prévu en vertu de la loi elle-même.

Pour rassurer les partis on pourrait prévoir qu'ils nomment chacun un assesseur. Ces assesseurs pourraient défendre les vues de leur formation politique respective, mais ils n'auraient rien à voir avec le jugement que rendrait le bureau de revision.

En somme, notre loi a été conçue pour un régime de bipartisme. Notre régime en étant maintenant un de multipartisme, il faudrait la modifier en conséquence.

V. P.

Radio-Canada et le centenaire de Lénine

Radio-Canada a cru de bon ton, dans son téléjournal de mardi soir, de faire une petite mise en scène tendant à ridiculiser Lénine à l'occasion du centenaire de sa naissance. On a vu le correspondant de la Télévision d'Etat à Londres, Jean Charpentier, après un laius pompeux et flou, s'approcher d'une Rolls-Royce dont la porte lui était ouverte par un domestique en livrée, et affirmer tout en s'installant sur la banquette arrière que si Lénine n'avait guère été marqué par son séjour à Londres, son premier geste en arrivant au pouvoir avait été de se procurer une Rolls pour aller visites les moujiks.

Il était visible, au sourire du présentateur, que l'équipe du téléjournal avait le sentiment d'avoir réalisé quelque chose de très amusant. D'autres auront trouvé cela d'un goût plutôt douteux compte tenu de l'ignorance à peu près totale qu'on constate au Québec de l'action et de la pensée d'un homme dont l'influence a pourtant été déterminante sur le cours de l'histoire contemporaine.

Y.B.

propos d'actualité

"A notre époque, il n'est plus possible de prendre des décisions sur la base d'une information sommaire ou en se fiant à son talent et à son intuition. L'empirisme n'a plus sa place. Il faut tenir compte de trop de facteurs et il est essentiel d'évaluer les implications d'un choix quel qu'il soit. Tout se tient et une innovation banale peut avoir de graves répercussions. Il faut utiliser le calcul du risque comme les techniques de prévision. Il convient souvent aussi d'utiliser des modèles et de prévoir plusieurs possibilités en fonction d'hypothèses différentes. Autant dans des domaines qui impliquent un nombre grandissant d'individus ainsi que des sommes considérables."

(Dr François Cloutier, conférence prononcée devant la Chambre de commerce de Montréal le 10 mars)

"Chaque fois qu'un investissement étranger est un investissement réel, nous apportant quelque chose, développant notre capacité de production, nos capacités de recherche, nos capacités d'exportation, non seulement nous l'acceptons, mais nous l'appelons de nos voeux. Chaque fois qu'il est simplement le fait de pouvoir acquérir, souvent à bon compte, une affaire française, a priori nous ne le favorisons pas. Mais au total je peux dire que, contrairement à ce qu'on pense, presque tous les cas d'investissements américains en France, presque toutes les demandes, ont été acceptés par le gouvernement français (...)"

(Extrait du discours de Georges Pompidou, président de la France, au National Press Club des Etats-Unis le 24 février)

lettres au DEVOIR

Légiférer pour préserver les espaces verts

La pollution de l'air dans cette ville continue d'augmenter. Les troubles pulmonaires s'accentuent. Des données tout a fait concluantes s'accumulent depuis vingt ans. Le temps est venu d'agir sans tarder. Un colloque récent sur le sujet, sous les auspices de la Société médico-chirurgicale de Montréal, en est arrivé à la même conclusion. Cependant, les enquêtes continuent et rien n'est entrepris pour arrêter ou diminuer le problème.

Non seulement le public est inactif mais il ne s'élève même pas d'une façon générale contre l'envahissement et la disparition totale – à plus ou moins long terme – des espaces verts, déjà trop peu nombreux, au profit d'immenses édifices, notamment d'immeubles à appartements.

Un exemple frappant est le cas du domaine Saint-Sulpice au sud du Mont Royal. Ce territoire est un don précieux pour toute ville et plus encore pour Montréal qui respire la pleine pollution.

En tant que médecin, j'ai remarqué qu'un nombre important de spécialistes en matière de pollution négligent de mentionner les avantages incontestables de ces terrains dans une ville. La végétation verte est une source d'oxygène, elle absorbe certains poisons et agit également comme agent amortisseur du bruit.

Un autre facteur qui encourage la pollution de l'air urbain est la surdensité de la population. La ville se doit donc de ne pas laisser disparaître des étendues tel que le domaine Saint-Sulpice. Une législation adéquate doit être promulguée et appliquée afin de les préserver. Bien que les immeubles à apppartements augmentent les revenus d'une ville, ils contribuent largement à la pollution. Le remplacement des espaces verts par des immeubles a donc un double effet néfaste.

En permettant l'envahissement de la montagne de ce côté, non seulement nous détruisons un agent contre la pollution mais nous augmentons nettement cette dernière si l'on considère les détritus et les fumées éjectés par les cheminées et les automobiles des résidents.

(...)Tout délai signifie la mort. Que l'on évite de trop construire. Que l'on évite la surdensité urbaine et que l'on cesse de remplacer les parcs par des ghettos à étages multiples. Promulguez et appliquez les mesures contre la pollution et préservez comme parc public des étendues comme St-Sulpice.

Quel est le prix d'un être humain?

J. Solomon, M.D.
Montréal 6-4-70

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Arthur Lefebvre

TÉLÉPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: $28.00; 6 mois: $15.00; 3 mois: $8.00. À l'étranger: 12 mois: $40.00; 6 mois: $22.00; 3 mois: $12.00. Édition du samedi: 12 mois: $10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des idées

des événements

des hommes

La "nouvelle aberration" de la politique économique

1) Lord Keynes trahi par des disciples décadents

par le sénateur MAURICE LAMONTAGNE

• Texte presque intégral d'une causerie prononcée lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Canadian Corporate Management Company, tenue à Toronto en mars dernier. La causerie fut donnée en anglais. La traduction est du Devoir. Ce texte a été salué comme l'une des critiques les plus pertinentes et les plus rigoureuses qui aient été faites de la politique du gouvernement Trudeau en matière de lutte contre l'inflation.

Les économistes gouvernementaux ont pratiqué systématiquement, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la prévision économique à court terme. Le premier rapport soi-disant secret rédigé sur la question remonte au Canada à 1946. On concevait alors la prévision à court terme comme une tâche vitale et inévitable. Et elle l'est toujours. Car quelle serait l'utilité de politiques fiscales et monétaires saines visant à procurer la stabilité économique à court terme, si de telles politiques n'étaient pas appliquées au bon moment et si au lieu de produire le résultat désiré, elles ne contribuaient qu'à engendrer une instabilité plus grande?

Un dossier peu brillant

Si nous scrutons le dossier de notre action passée, nous devons reconnaître que cette action a été plutôt mauvaise, particulièrement en matière de calculs visant à prévoir les virages du cycle économique, même si dans l'ensemble notre performance ne fut probablement pas plus mauvaise que celle des autres pays. Le gouvernement entreprit de combattre la récession de 1953-54 en 1955, alors que celle-ci était terminée; l'action du gouvernement ne contribua, de la sorte, qu'à engendrer l'excès de demande qui devait aboutir à la spirale inflationnaire de 1956. Rares étaient les personnages officiels qui se rendaient compte en avril 1957 de l'approche d'une récession, et de toute façon, l'avis de ces personnages ne fut guère pris au sérieux. En conséquence, le budget présenté à cette époque continuait de souligner le danger de inflation et prévoyait un surplus.

Au début de 1960, M. Pearson, alors chef de l'opposition, affirmait que l'économie canadienne traversait un nouveau cycle. Le gouvernement du jour le qualifia de prophète de malheur, et des personnages officiels déclarèrent privément que M. Pearson était un homme irresponsable. Cette récession passa, pour ainsi dire, inaperçue aux yeux du gouvernement de l'époque. Un autre ralentissement mineur débuta au cours du second trimestre de 1966. Le 7 septembre de cette année-là, à une réunion du caucus libéral, je déclarais que les statistiques officielles, lorsqu'elles seraient disponibles, établiraient "que l'économie canadienne marquait un temps d'arrêt et que l'accroissement du PNB au cours du second trimestre aurait à peine dépassé 1.5%, ne laissant ainsi qu'un gain nominal de production pour cette période".

Le jour suivant, à la Chambre des communes, le ministre des finances déclarait: "Au moment où je vous parle, le pays serait tout simplement incapable, quelque effort que l'on pût y mettre, de fournir une production pouvant répondre à toutes les demandes. . . Il me faut donc recourir à la politique fiscale en vue de contenir, dans cette période de suractivité, l'excès de la demande sur l'économie". Alors même que le ministre parlait ainsi, la capacité non employée de l'industrie de l'acier était plus grande qu'à aucun autre moment depuis 1958. Cela n'empêcha pas le ministre d'annoncer des mesures spéciales visant à couper les dépenses et à réduire la demande.

Keynes et ses disciples

Ainsi que les chiffres l'établissent, nous n'avons pas réussi à prédire une seule récession durant toute la période de l'après-guerre. Il se peut que nous soyons en train de répéter la même erreur. Et nous ne sommes pas le seul pays du monde qui soit dans cette situation. Nous semblons incapables d'apprendre. Le mal réside, à mon point de vue, dans le fait que trop d'économistes engagés dans l'étude des cycles de l'économie souffrent d'une même maladie et sont devenus des disciples décadents de Keynes. Ils ont adapté la méthode d'analyse de Keynes au modèle des comptes nationaux et ils s'en servent, dans cette version modifiée, comme d'un instrument pour prévenir les cycles à court terme. A mon avis, le modèle keynésien ne fut jamais conçu à cette fin.

Lord Keynes avait été justement impressionné par la grande dépression des années 30. Cela l'amena à fournir, peut-être de manière inconsciente, une explication et des remèdes valables pour des fluctuations économiques à moyen terme. Or, il arrive que ce genre de fluctuations a pratiquement disparu. Nonobstant ce fait, plusieurs des idées et remèdes imaginés par Keynes sont encore valides et utiles. Cela ne saurait signifier, cependant, qu'on puisse les appliquer directement aux cycles à court terme. De plus, le modèle des comptes nationaux se prête mal à la détection et à le mesure des fluctuations de courte durée. Le PNB et ses composantes principales évoluent plutôt lentement et ne sauraient être utiles comme signaux avertisseurs à court terme des virages qui se dessinent dans l'économie: car ils reflètent, par leur nature même, l'ensemble des tendances contradictoires qui sont toujours présentes dans une économie nationale, y compris les phénomènes économiques qui ne réagissent pas du tout, ou très peu, aux changements de courte durée dans la marche de l'économie. Nous touchons du doigt, à ce point de vue, la raison fondamentale qui explique pourquoi notre système de prévision économique s'est révélé si souvent erroné ou fautif: nous nous sommes servis d'une mauvaise base d'analyse et d'un mauvais cadre de mesure lorsqu'il s'est agit de prévoir les fluctuations à court terme de l'économie.

Un indice-clé: les inventaires

Fondamentalement, ces variations à court terme pourraient être décrites comme des cycles reliés au mouvement des inventaires. Les accumulations d'inventaires se produisent pour diverses raisons. Mais lorsque ces accumulations se produisent de manière involontaire et sur une échelle importante, il en résulte que l'économie est temporairement mise hors d'équilibre, parce que la production a augmenté plus vite que la demande.

Les accumulations d'inventaire ne pouvant être tolérées indéfiniment, il faut se résoudre à ralentir à un point ou l'autre la production et l'emploi. Avec la liquidation des inventaires non désirés, on assiste à une reprise de l'économie. Le rapport entre les inventaires et les expéditions dans le secteur manufacturier traduit fidèlement cette réalité.

Il nous faudra prêter beaucoup plus d'attention à ces indices majeurs si nous voulons améliorer notre façon de prévoir les virages à court terme de l'économie. La prévision économique à court terme sera toujours une tâche risquée, mais je suis convaincue que nous pourrions la rendre beaucoup moins incertaine. Le Conseil économique du Canada a d'ailleurs fait, à cette fin, des recommandations qui n'ont pas encore été mises en vigueur.

L'Amérique du Nord assiste-t-elle présentement au début d'une nouvelle récession? C'est là, en grande mesure, une question de vocabulaire qu'il vaut mieux abandonner aux politiciens. Il est beaucoup plus significatif de dire que l'économie a connu un ralentissement et que cette tendance continuera au moins aussi longtemps que les politiques gouvernementales aux Etats-Unis et au Canada n'auront pas été renversées. Ce ralentissement de l'économie a commencé avant que le gouvernement fédéral n'annonce, l'été dernier, son programme d'austérité, et il est maintenant admis par tout le monde. Le gouverneur de la Banque du Canada, dans son dernier rapport annuel, déclarait: "Pour le reste de l'année, ou si l'on veut durant les trois derniers trimestres de 1969, l'économie s'orientait – si l'on regarde au-delà des effets déformants de certaines grèves importantes qui surgirent pendant cette période – vers un taux d'expansion nettement plus bas".

Dans son dernier discours du budget, le ministre des finances reconnaissait que l'économie canadienne, au cours de l'exercice fiscal 1970-71, "fonctionnera à un rythme inférieur à celui de 1970 par rapport à sa capacité totale".

Et M. Benson d'ajouter: "Si nous n'avions à nous préoccuper que de la pression de la demande totale sur notre capacité productive et nos marchés, aucune autre action ne serait requise". Mais aussitôt, il annonçait son intention de restreindre le crédit au consommateur, ce qui ne peut que frapper davantage les citoyens plus pauvres et affaiblir davantage le secteur de l'économie qui est déjà le plus faible, soit celui des biens de consommation durables. Le gouverneur de la Banque du Canada parlait dans le même sens lorsqu'il écrivait dans son rapport: "Les mesures de restriction ne visent pas à ralentir la marche de l'économie pour le seul plaisir de la chose, mais elles sont adoptées comme moyens de ralentir la montée des prix et des coûts en vue d'asseoir l'expansion économique sur une base solide".

La vraie portée de la théorie de Keynes

Ces déclarations, et d'autres semblables, qui ont été faites aux Etats-Unis en particulier par Arthur Burns, m'amènent à me poser des questions sur la pensée généralement acceptée au cours de l'après-guerre en relation avec le rôle des politiques fiscales et monétaires dans la lutte contre l'inflation. J'ai l'impression que nous assistons, dans ce secteur, et ce dans plusieurs pays du monde occidental, y compris peut-être les Etats-Unis, à la pire aberration que l'on ait connue depuis la dépression des années 30.

Avant le New Deal, les gouvernements cherchaient à combattre le chômage massif en accroissant les restrictions commerciales, en coupant les dépenses publiques, en haussant les taxes et les restrictions monétaires. On espérait ainsi rétablir un climat de confiance dans le milieu des affaires et on espérait de la sorte, en pratiquant ce qu'on appelait des politiques responsables de financement public, inciter de nouveau les producteurs à mettre l'économie en marche. Lord Keynes réfuta de manière très convaincante cette aberration profondément installée dans les esprits. Il démontra clairement que la source principale des difficultés provenait d'une déficience de la demande globale, non pas d'une déficience du côté de l'offre, et il fit voir que le meilleur remède au chômage massif était, en conséquence, une politique monétaire plus libérale et une politique déficitaire en matière de budgets publics.

On considéra d'abord la théorie de Keynes comme une hérésie. Cette même théorie devait devenir un dogme après la deuxième guerre mondiale. La nouvelle école de pensée économique ne se borna pas à accepter les remèdes proposés par Keynes pour vaincre le chômage. Elle renversa, pour ainsi dire, la prescription et décida de l'appliquer aussi à l'inflation. Aussi, la réduction des dépenses publiques, l'accroissement des taxes, la recherche des surplus budgétaires et les restrictions monétaires en vinrent à faire partie des nouveaux dogmes reçus qui furent conçus comme pouvant aussi servir à la lutte contre la montée des prix.

Dans cette nouvelle approche, il y avait un très important présupposé qui passa inaperçu: on supposait que l'inflation était de nature essentiellement cyclique et provenait d'un excès de la demande globale. La théorie fonctionna bien au début des années 50, alors que le postulat répondait bien à la réalité de notre situation. Ce premier succès contribua d'ailleurs à renforcer le nouveau dogme.

Demain: Deux formes différentes d'inflation.

lettres au Devoir

Un pape bougrement patient

Ceux qui lisent assidûment la "Documentation Catholique" s'aperçoivent que depuis quelque temps Paul VI multiplie les mises en garde contre la precipitation, l'indiscipline, les innovations téméraires. Le 19 janvier dernier, dans son allocution au Congrès international de droit canonique, et dix jours plus tard dans le message qu'il adressait aux membres du tribunal de la S. Rote romaine à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire, il soulignait avec fermeté que l'autorité, les saines traditions, les justes sanctions sont la sauvegarde de la vraie liberté. A la suite de ce rappel au respect d'une autorité légitime et nécessaire, la "Documentation Catholique (T. LXVII, 15 février 1970, numéro 1557) a publié le dossier complet du Concile pastoral de Hollande et ses suites. La page couverture présente en gros plan la figure intelligente et pensive du Cardinal Alfrink. Combien courageux, ce cardinal. Et combien paternel, combien patient, un Paul VI qui consent à dialoguer de nouveau sur une question litigieuse tranchée par la publication de l'encyclique "Sacerdotalis Caelibatus." Fut-il jamais pape pour mieux comprendre l'avertissement du Seigneur à ses Apôtres? (Luc, 22,25)

L'esprit d'accueil oecuménique et de charité évangélique qui animait Jean XXIII s'est visiblement reposé sur celui qui continue son oeuvre. Penché sur les problèmes qui angoissent le monde contemporain et conscient des dangers qui le menacent, il porte non sans quelques gémissements "le fardeau de toutes les églises", bien résolu à ne pas galvauder l'essentielle primauté confiée à Pierre et à ses successeurs en vue d'assurer l'unité et la stabilité de la famille chrétienne jusqu'à la fin des siècles. Son courage ne le cède en rien à la hauteur sereine de son esprit. Il en fallait pour publier "Humanae Vitae" et "Sacerdotalis Caelibatus". Des croyants l'en ont blâmé. Des incroyants s'en sont moqué. "L'Express" de Paris l'a caricaturé sous les traits de Sisyphe roulant une énorme pilule au flanc d'une montagne. Souhaitons que le ciel sursoie à l'exécution d'un arrêt de la Justice immanente et que la nature ne se venge pas cruellement de ce que la technique et la chimie inventent pour dégrader la femme en lui apprenant à faire échec à la vie.

Paul VI apparaît comme l'homme du changement dans la continuité, du progrès dans la fidélité aux valeurs éprouvées. Dans l'allocution prononcée lors de l'audience générale du 24 septembre 1969, il affirmait: "On ne peut inventer une nouvelle Eglise selon son jugement ou son goût personnel. Il n'est pas rare de rencontrer des personnes, même religieuses et de bonne volonté, spécialement parmi les jeunes, qui se croient en mesure de dénoncer tout le passé historique de l'Eglise, particulièrement celui qui a suivi le Concile de Trente, parce qu'elles le jugent inauthentique, dépassé et sans valeur pour notre temps. C'est ainsi qu'en des termes devenus conventionnels mais extrêmement superficiels et inexacts, ces personnes déclarent qu'une époque (dite constantinienne, préconciliaire, juridique, autoritaire. . .) est purement et simplement révolue; tandis que s'ouvre une autre epoque (libre, adulte, prophétique. . .) qui doit s'inspirer de critères et de programmes inventés par ces nouveaux maîtres, souvent improvisés."

Certains voient dans Paul VI un froussard, un indécis. D'autres lui reprochent de n'être pas assez pressé. Ils supportent mal la lenteur des délibérations de la Ville "éternelle". Ils s'inquiètent, protestent, rouspètent, vont jusqu'à prétendre que l'Eglise, empêtrée dans ses structures séculaires, "ratera de nouveau le bateau". Plus clairvoyant, Paul VI songe qu'avant de s'embarquer il est bon de savoir dans quelle direction s'en va le train ou le bateau. Ce pape patient et réaliste estime qu'avant de soulever des problèmes qui pourront être soumis à l'étude du prochain concile, il importe de régler ceux que posent l'ajustement et l'affermissement des structures créées par le concile qui vient de se terminer.

Jean Bousquet, O.P.,
Université Mount Allison,
Sackville, N.B.

Peignez votre propre portrait

. . . sans huiles, c'est-à-dire par votre façon de vous vêtir. Faites le choix d'un tissu, d'une couleur, d'un style et SOCIETY BRAND adaptera le tout à vos mesures personnelles. Cela coûte un très léger supplément, prend peu de temps . . . et votre apparence réflétera un portrait vraiment favorable de votre personne. Voyez-nous sans tarder, nos "pinceaux" SOCIETY BRAND vous attendent!

En plein centre du quartier français des affaires

H. PRÉVOST LTÉE

À cent pas, de la sortie du métro Berri et Ste-Catherine

406 est, rue Ste-Catherine Coin St-Denis Tél.: 288-6153

UN COMPLET "GLENGUARD" DE "HYDE PARK", EN PURE LAINE VIERGE
C'EST CE QUE RECHERCHE L'ÉLÉGANT POUR SON CONFORT PRINTANIER

Voici venu le printemps. Un moment propice pour l'homme élégant d'avancer d'un pas dans la mode masculine, en ajoutant à sa garde-robe ce complet "Glenguard" de "Hyde Park". Lui plutôt qu'un autre, car en plus de sa coupe bien mode qui donne entière liberté, il est confectionné dans un tissu pure laine vierge durable et qui se tient bien. Le veston croisé a les revers larges et les poches à rabat, le pantalon est à passe-ceinture, avec poches biaisées. Disponible à rayures dans les teintes de brun, bleu, gris. Tailles 36 à 44

$125 chacun

COMPOSEZ: 842-6171

DUPUIS - Rez-de-chaussée - Rayon 610

DUPUIS

LE GRAND MAGASIN CANADIEN À L'ACCENT FRANÇAIS

Vient de paraitre . . . *. . . aux Éditions du Jour*

L'ALIMENTATION NATURELLE

par le DR JEAN-MARC BRUNET N.D.

• Enfin, un guide clair et pratique à l'intention de ceux qui veulent mieux manger --- et mieux vivre.

En vente partout à $2.50 - Distribué par le Service des Messageries des Éditions du Jour, 1651 Saint-Denis, Montréal 129 - Tél.: 849-8328

EDITIONS DU JOUR...
Président et directeur général Jacques Hébert

les élections du 29 avril

par Pierre-L. O'Neill

Une lettre compromettante

Le candidat du Parti québécois dans le comté de Deux-Montagnes, vient de porter un coup de "jarnac" à son adversaire libéral Jean Paul l'Allier en diffusant à la grandeur du comté, une lettre que ce candidat adressait le 5 février dernier, au président du Parti québécois M. René Lévesque. En voici le texte: "Monsieur le président, je vous ai renvoyé, il y a quelques mois ma carte de membre du Parti québécois, à la suite de votre prise de position sur la visite de Lipkowski. C'était un incident. J'aimerais pouvoir parler un jour avec vous, du détail de la politique du PQ, quant à ses relations avec l'extérieur, lorsqu'il aura pris le pouvoir. Me permettez-vous, à cette fin et vu mes convictions profondes quant à l'avenir du Québec, de solliciter ma réintégration comme membre en règle du Parti québécois. Bonne chance à vous"

Morale: les dossiers du président Lévesque sont faciles d'accès et il s'avère plus prudent de s'abstenir de lui écrire. "Les paroles s'envolent mais les écrits demeurent". Elle est usée mais parfois indiquée.

27 vitres fracassées

Le candidat libéral dans le comté de Gouin, M. Yves Michaud, trouve très "discutables" les méthodes utilisées par ses adversaires. M. Michaud affirme que des partisans péquistes ont, au cours des trois derniers jours, fracassé 27 fenêtres de résidences affichant des posters du Parti libéral. Il a précisé que les malfaiteurs avaient utilisé des fusils à plombs. En outre, les collants "Québec au travail", que portait la voiture du candidat, ont été arrachés.

Autres incidents

Les nombreux appels téléphoniques que nous avons reçus, au cours des derniers jours, rapportant des incidents de violence, laissent croire que la campagne électorale dans la région métropolitaine, est en train de prendre une orientation inquiétante. Il faut ajouter que les plaintes nous viennent de tous les partis en présence. Dans Taillon, le panneau réclame du candidat péquiste-indépendant a été maculé de peinture. A l'angle des rues Bleury et Maisonneuve à Montréal, le panneau-réclame géant montrant la photo de M. René Lévesque, a été maculé et avarié. Et enfin, un cas beaucoup plus grave, M. Louis Des-Rosiers, candidat libéral dans Jeanne-Mance, a vu une balle de fusil transpercer la fenêtre de son salon et lui frôler la tête. Pour compléter l'opération, toutes les affiches libérales de sa rue, ont été déchirées.

Les impressions de la Chambre de commerce

Selon le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. J. B. Porteous, il semble que l'Union nationale vise à faire du Québec, un Etat socialiste francophone, séparé de la Confédération. "Pour garantir le retour des investisseurs au Québec, dit-il, les Québécois devront, le 29 avril prochain, élire un gouvernement majoritaire stable".

Un député conservateur se mêle de la campagne

La question la plus fréquemment posée au cours des derniers jours était à savoir si les députés libéraux fédéraux se mêleraient de la campagne électorale provinciale. Mais voilà, que c'est un député conservateur qui vient de décider de prêter main-forte à ses camarades de l'Union nationale. M. Georges Valade, représentant du comté de Ste-Marie à la Chambre des communes à déclaré: "Il y a quelques jours, le chef du Parti libéral du Québec, M. Bourassa s'engageait à trouver 100,000 nouveaux emplois. Cette nouvelle ne peut que réjouir tous les chômeurs du Québec. Si M. Bourassa veut être responsable, il devrait, avant l'élection, donner une preuve tangible de sa sincérité". Pourquoi attendre après le 29 avril, demande M. Valade?

M. Allard apprécie les sondages

Commentant les récents sondages publiés dans les quotidiens de Québec et Montréal, le ministre Paul Allard a tenu à "remercier les promoteurs de ces analyses de l'opinion publique, car l'expérience du passé, prouve hors de tout doute, précise-t-il, que l'Union nationale sera reportée au pouvoir avec une majorité accrue". WOW

Sur la trace des chefs

M. JEAN-JACQUES BERTRAND, chef de l'Union nationale, visite aujourd'hui la région de la Beauce. Le premier ministre sera l'objet d'une réception civique, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Beauceville. Ce soir à 20 heures, il participera à une assemblée publique à Beauceville.

•

M. ROBERT BOURASSA, chef du Parti libéral du Québec, se rendra dans les régions de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Il parlera à 13 heures, à la salle St-Joseph de Cabano, dans le comté de Témiscouata. Il s'arrêtera à Rivière-du-Loup, et poursuivra son chemin jusqu'à Gaspé, où il participera ce soir, à une assemblée publique. Il quittera Gaspé à 20h, en direction de Sept-Iles où il doit prononcer une dernière allocution.

•

M. RENE LEVESQUE, président du Parti québécois, passera une troisième journée consécutive dans la région de Montréal. Il participera à deux assemblées publiques; à 19h30, à l'école Barthélemy-Vimont, 630, rue St-Roch puis à 21 heures, à la salle slovaque, 7270 rue Hutchison à Montréal.

•

M. ROLAND MORIN, chef du Nouveau parti démocratique, accompagné des professeurs Charles Taylor et Laurier Lapierre, participeront à un grand ralliement à 20h30 au Jewish War Veterans Hall, 6230 boulevard Décarie.

Toute la famille est pour son chef

Mme Jean-Jacques Bertrand a décidé de venir à la rescousse du chef de l'Union nationale. Aujourd'hui à 13h30, au comité central de l'Union nationale à Québec, elle doit rencontrer un groupe de quelque 300 partisanes et donnera une conférence de presse. D'autre part, soulignons que le fils Pierre nous a exprimé avec beaucoup "d'autorité", son profond mécontentement relativement à l'éditorial que signait hier, le directeur du Devoir M. Claude Ryan. M. Bertrand fils prétent que le texte de M. Ryan chante les vertus du Parti québécois.

Volte-face

Les deux principaux adversaires de M. René Lévesque dans le comté de Laurier, M. André Marchand libéral et M. Raphaël Esposito unioniste, ont fait volte-face après avoir accepté de rencontrer le président du Parti québécois dans un débat contradictoire, prévu pour ce soir à 19h30, à l'école Barthélemy-Vimont, 630 rue St-Roch à Montréal. La réunion aura tout de même lieu et M. Lévesque y participera.

Un candidat créditiste a pris les grands moyens

Le candidat du Ralliement créditiste dans Mégantic, M. Bernard Dumont a dû prendre les grands moyens pour être inscrit sur la liste électorale de son comté. Son nom ainsi que ceux de sa fille et de son épouse ne figuraient pas sur la liste. Le président des élections expliquait son refus, invoquant qu'il devait être inscrit sur la liste de la section de vote, où il était domicilié le 1er jour de l'énumération, et qu'il devait voter à St-Charles de Bellechasse. M. Dumont s'est vu dans l'obligation de produire une déclaration assermentée, démontrant qu'il habite St-Ferdinand dans le comté de Mégantic et le président des élections a accepté l'inscription des trois noms.

M. Laporte relève le gant

Le candidat libéral dans le comté de Chambly, M. Pierre Laporte vient d'annoncer qu'il relève le défi lancé en fin de semaine, par M. Jacques-Yvan Morin, candidat péquiste dans Bourassa. M. Laporte a précisé "qu'il relevait le gant" à condition qu'une station de télévision accepte de mettre à la disposition des intéressés, une période de temps gratuite.

Une coïncidence

Lorsque le candidat de l'Union nationale dans le comté de Dorchester, M. Paul-Henri Picard, a rencontré ses électeurs et qu'il se mit à les entretenir "des nombreux inconvénients qui ont suivi l'étatisation de l'électricité," la salle fut soudainement plongée dans l'obscurité la plus totale, par suite d'une panne générale dans tout le secteur.

Parti libéral. M. ANDRE MARCHAND, candidat dans Laurier, à 12h30, à la Casa D'Italia, 505 rue Jean-Talon est; M. FRANCOIS CLOUTIER, candidat dans Ahuntsic, à 20 heures, sous-sol de l'église Christ-Roi, angle Lajeunesse et Louvain; M. RAYMOND MAILLOUX, candidat dans Charlevoix, à 20h, sous-sol de l'église de Baie-St-Paul; M. OSWALD PARENT, candidat dans Hull, 12h30, auditorium du CEGEP de Hull; M. GEORGES KENNEDY, candidat dans Châteauguay 20h, centre d'achat régional à Châteauguay centre; M. GERALD HARVEY, candidat dans Jonquière, 12h30, CEGEP de JONQUIERE M. GEORGE SPRINGATE, candidat dans Ste-Anne 14h45, Lorne School, 2387 rue Coloraine.

Parti québécois, M. PIERRE MAROIS, candidat dans Chambly, 20h., à St-Lambert; GUY JORON, candidat dans Gouin, 20h, salle paroissiale St-Edouard; M. RENE LEVESQUE, candidat dans Laurier, école Barthélémy-Vimont, 630 rue St-Roch; M. ELOI GENDRON, candidat dans St-Henri, 20h, école secondaire St-Henri; M. PAUL UNTERBERG, candidat dans Westmount, 20h, Northmond School, 6775 rue Lavoie; MM. PAUL DAOUST, candidat dans Jean-Talon, JACQUES GENEST, candidat dans Limoilou, GEORGES CARON, candidat dans Louis-Hébert, LUCIEN ROY, candidat dans Saint-Sauveur, à 20 heures au Palais Montcalm à Québec.

Union nationale. M. JEAN-PAUL CLOUTIER, ministre de la santé, M. JEAN DUCHAINE, candidat dans Louis-Hébert, M. JEAN SIROIS, candidat dans Jean-Talon, donneront une conférence de presse conjointe, à 12h15, au Club Renaissance de Québec, 575 est, Grande-Allée.

Bourassa se félicite d'avoir été attaqué par le Canadien "le plus antiquébécois"

CHARLESBOURG, Qué. (PC) – Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, se réjouit d'avoir été attaqué aux Communes par M. John Diefenbaker (PC–Prince Albert).

M. Bourassa a déclaré devant 250 personnes à Charlesbourg, comté de Chauveau, en banlieue de Québec: "Je considère que d'être attaqué par le plus anti-québécois des hommes canadiens est une garantie que nous, libéraux, allons défendre les intérêts du Québec."

Le chef libéral a même conseillé au chef de l'UN, M. Jean-Jacques Bertrand, de téléphoner à M. Diefenbaker pour lui dire "de ne pas trop l'appuyer parce qu'il a déjà assez de problèmes comme c'est là".

M. Diefenbaker avait demandé au premier ministre M. Trudeau si M. Bourassa, "un économiste en partie lui avait soumis ses vues s'opposant au programme fédéral de la lutte contre l'inflation" qui a pour effet d'augmenter le chômage.

M. Trudeau avait répondu qu'il n'avait reçu aucune communication de M. Bourassa.

Puis M. Bourassa a dénoncé la campagne électorale du candidat unioniste dans le comté de Chauveau, le député sortant et ministre d'Etat, François-Eugène Mathieu, dont la publicité dans un hebdomadaire régional fait mention de 80 promesses électorales précises à l'intention de 18 municipalités.

Le chef libéral a invité les électeurs à appuyer le candidat libéral André Harvey, qui a pour sa part l'intention de créer un conseil consultatif permanent d'électeurs qui l'aiderait à mieux remplir son mandat.

"Est-ce que l'on prend les Québécois pour des imbéciles?" a demandé M. Bourassa en prenant connaissance des promesses faites par le candidat unioniste. Il a ajouté: "C'est normal que les candidats unionistes suivent l'exemple du père Noël insolvable Jean-Jacques Bertrand, mais ils vont avoir la râclée qu'ils méritent".

Dosco-Montréal

Les métallos rentrent au travail

Les métallos de l'usine montréalaise Dosco-Sidbec ont ratifié hier par un vote de 654 contre 15 l'entente de principe survenue mardi entre leur comité de négociations et les négociateurs patronaux et sont rentrés au travail.

Pour leur part, les employés de l'usine Dosco-Sidbec de Contrecoeur doivent étudier demain les offres patronales et les ratifier le cas échéant, tandis que les employés de l'usine d'Etobicoke, en Ontario, se prononceront en fin de semaine sur l'acceptation de l'entente de principe.

Cette entente survient dix jours après les premiers débrayages des métallos à l'usine de Contrecoeur. Les métallos de l'usine de Montréal avaient emboîté le pas à leurs confrères après deux journées d'étude tandis que les métallos de l'usine ontarienne n'avaient acquis le droit de grève que trois jours plus tard.

La nouvelle convention collective, d'une durée de trois ans, prévoit des augmentations de salaire de 75 cents l'heure réparties en trois tranches: 30 cents à la signature, 25 cents le 1er juin 1971 et 20 cents le 1er juin 1972.

Chaque employé recevra un montant forfaitaire de $200 en guise de rétroactivité, la dernière convention ayant expiré le 1er décembre 1969.

En cas de mise à pied, les métallos au service de la compagnie depuis au moins 18 mois recevront les allocutions additionnelles d'assurance-chômage (payées par l'employeur) de $35 par semaine pendant 36 semaines. D'autres avantages importans ont été obtenus dans plusieurs autres domaines, notamment l'assurance et le régime de retraite.

UN DEUXIÈME

Suite de la page 3

lévision, dont CFCM-TV à Québec et CJPM-TV à Chicoutimi.

Cette association, a-t-il expliqué, se fonde actuellement sur des liens commerciaux au niveau de la programmation et de la publicité.

Il a révélé que Télé-Métropole adressera sous peu une demande d'opération pour ce deuxième réseau au Conseil de la radio-télévision canadienne.

Le réseau projeté inclurait, au départ, les trois stations de télévision précitées et d'autres s'y joindraient par la suite, a dit M. Giguère.

LES COMMISSIONS

Suite de la page 3

Par contre, actuellement, ceux qui réclament une réforme du système de taxation soulignent que les commissaires d'écoles se refusent souvent à faire les réformes nécessaires parce que cela les forcerait à augmenter les impôts, ce qui n'est pas rentable électoralement. Ils rappellent aussi que beaucoup de commissions scolaires sont présentement incapables d'assumer leurs responsabilités parce qu'elles se sont refusées à augmenter les taxes quand c'était nécessaire.

Enfin, plusieurs considèrent les difficultés financières des municipalités qui ont souvent des responsabilités de plus en plus lourdes (que l'on pense à Montréal par exemple) et dont les administrations sont généralement élues de façon plus démocratique que les commissaires d'école.

Les réformateurs soulignent aussi que le présent système ne touche que les propriétaires alors que les biens fonciers ne sont plus la principale richesse comme autrefois. De plus, seuls les propriétaires paient cette taxe scolaire, qu'ils aient des enfants ou non. De la sorte, les mêmes personnes paient à plusieurs endroits et participent aux élections dans plusieurs commissions scolaires.

LE CHOC DES IDÉES

M. YVES MICHAUD, candat libéral dans Gouin: "Il y a actuellement une inquiétante montée de fanatisme et d'intolérance au sein d'une partie de l'électorat québécois. Toute promotion débridée des nationalismes contient les germes du sectarisme et du mépris de l'autre. L'histoire enseigne que les leaders politiques qui ont manipulé le nationalisme à des fins électorales, sont devenus des apprentis-sorciers incapables de contrôler les forces terribles qu'ils ont déchaînées".

•

M. JEAN-GUY CARDINAL candidat unioniste dans Bagot: "L'élection d'un gouvernement libéral entraînerait le Québec dans une guerre civile; ce serait un désastre. Un sondage aussi tendancieux que celui des journaux accorde une légère avance au Parti libéral. La majorité des Québécois n'acceptera jamais d'être dirigée par un parti aussi rattaché à la haute finance, aussi fédéraliste. Il se révoltera à juste titre".

•

M. PIERRE LAPORTE, candidat libéral dans Chambly: "La bataille finale est engagée, nous savons maintenant que l'Union nationale subira le sort que lui méritent ses quatre années de mauvaise administration et de gaspillage; augmentation fantastique du chômage, le niveau très bas des investissements et le désordre mêlé à une inquiétude généralisée, qui ont créé un vacuum qui risque d'ouvrir la voie à des tiers partis qui sont susceptibles d'entraîner la province de Québec dans des aventures impossibles".

•

M. BERNARD LANDRY, candidat péquiste dans Jolliette: "La politique doit rester entre les mains des citoyens, c'est la seule chose qui leur reste pour s'exprimer, les grandes compagnies et les gros intérêts financiers n'ont pas d'affaire dans ce domaine et leur présence ne fait que fausser la démocratie".

•

M. JEAN-NOEL TREMBLAY, candidat unioniste dans Chicoutimi: "Profiter d'une élection pour obliger la population à juger l'administration de son gouvernement et à prendre une option constitutionnelle, c'est abuser des électeurs, et l'Union nationale refuse de se prêter à ce jeu".

•

M. GILLES HOUDE, candidat libéral dans Fabre: "Advenant la rupture de la Confédération, le gouvernement du Québec, même en récupérant les impôts fédéraux recueillis dans la province, ne sera pas en mesure de verser aux bénéficiaires les pensions de vieillesse, les allocations familiales et les prestations d'assurance-chômage".

•

M. DENIS LAZURE, en faveur de M. Pierre Lefebvre, candidat péquiste dans Outremont: "Les foyers de vieillards que l'Union nationale distribue à la douzaine de ce temps-ci, ce qui est devenu le plus bel objet de patronage, sont construits par des crédits de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Toute la politique du bien-être social doit tenir compte des exigences de cette société. On ne peut trouver chose plus aberrante, plus absurde, plus humiliante que le peuple québécois doive conditionner sa politique vis-à-vis les personnes âgées et les enfants arriérés aux politiques d'une Société centrale d'hypothèques et de logement située à Ottawa".

•

M. Armand Maltais, candidat unioniste dans Limoilou: "Le consommateur québécois a le droit d'être bien protégé et il le sera par le gouvernement de l'Union nationale. La loi pour la protection du consommateur a été préparée par le gouvernement de l'Union nationale pour rétablir un équilibre entre la puissance de la publicité et les besoins du consommateur.

•

M. CRISTIAN VIEN, directeur général de l'Union nationale: "Celui qui crie le plus fort contre les supposés "ghettos" des vieux partis politiques est en train de faire du Québec un ghetto semblable à Cuba et à la Rhodésie.

LE PARTI QUEBECOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 8475, rue Christophe-Colomb, Montréal

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

PROGRAMMES OFFERTS AU TRIMESTRE ÉTÉ 1970

1. Baccalauréat de théologie pastorale

Programme de perfectionnement professionnel et de spécialisation offert aux pasteurs et aux cadres du service pastoral.

2. Certificat d'études catéchétiques

Programme de perfectionnement professionnel et de spécialisation offert aux professeurs de catéchèse et aux catéchètes.

Demandez notre prospectus.

Date limite d'admission: 29 mai
Pour de plus amples renseignements:

**Service d'éducation permanente,
Université de Montréal,
3333, Chemin de la Reine Marie, 6ième étage,
Montréal 247, P.Q.
Tél.: 343-6090 (jour) 343-6992 (soir)**

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)

- Collège reconnu d'intérêt public
- Collège mixte: - résidence pour étudiants seulement

PROGRAMMES:

I - l'année terminale du baccalauréat-ès-arts: (collégial III ou philosophie II)
II- le cours collégial conduisant au diplôme d'études collégiales;

COURS PRÉ-UNIVERSITAIRE CONDUISANT AUX:

1.- Sciences de la santé
2.- Sciences pures et appliquées
3.- Sciences humaines
4.- Sciences de l'administration
5.- Arts
6.- Lettres

ADMISSION:

Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er juin 1970.
Veuillez vous adresser pour tout renseignement à:

**BUREAU DES ADMISSIONS
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal 250 (Québec)**

Tél.: 342-1320 poste 255
(entre 9:00 et 17:00 h, du lundi au vendredi)

NOTE:

**Le Collège Jean-de-Brébeuf offre aussi le cours secondaire pour garçons.
Tél.: 342-1320 poste 229**

COURS D'ÉTÉ À SAINTE-THÉRÈSE

En vue du Brevet A, du baccalauréat ès art ou du D.E.C.

Ces cours sont offerts le soir et de jour:

**Cours du soir: de juin au 14 août
Cours de jour: du 2 juillet au 14 août**

- DISCIPLIMES -

Français obligatoire et optionnel au CEGEP et au B.A.
Philosophie obligatoire au CEGEP et au B.A.
Psychologie (CEGEP et B.A.)
Économique (CEGEP et B.A.)
Mathématique: Recyclage, B.A. et CEGEP
Physique: Recyclage et B.A.
Chinie: Recyclage et B.A.
Mathématique moderne

RENSEIGNEMENTS:

**Éducation permanente
Collège Lionel-Groulx
Sainte-Thérèse de blainville
Téléphone-435-3695**

MOI, JE L'ENVOIE MON $2
AVEC CE COUPON

PAYABLE À / PAYABLE TO
loto québec
C.P. / P.O. BOX 9999, MONTRÉAL 101, Qué., Canada

POUR GAGNER
$125,000

SIGNATURE

NOM / NAME
NO / RUE / NO. STREET — APP / APT
VILLE / CITY — ZONE POSTALE / POSTAL CODE
PROVINCE / STATE — PAYS / COUNTRY — TEL
CHEQUE / CHEQUE
MANDAT / MONEY ORDER
C 2-25

$2.00 OU / OR MULTIPLE DE / OF $2.00

VEUILLEZ INDIQUER LES MONTANTS VIS À VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX
PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE MONTHS OF YOUR CHOICE

JANV / JAN.	.00	JUIL / JULY	.00
FEV / FEB.	.00	AOUT / AUG	.00
MARS / MARCH	.00	SEPT / SEPT	.00
AVRIL / APRIL	.00	OCT / OCT	.00
MAI / MAY	.00	NOV / NOV	.00
JUIN / JUNE	.00	DEC / DEC	.00

NOMBRE DE MOIS / NUMBER OF MONTHS — MONTANT TOTAL / TOTAL AMOUNT .00
PAYABLE À / PAYABLE TO loto québec

Maple Leaf Ceramic

Les syndiqués craignent de perdre leur emploi au bénéfice de l'Ontario

par François Barbeau

Une grève qui dure depuis le 6 avril, la conciliation qui débute aujourd'hui et la crainte de voir leur employeur fermer son usine de St-Laurent, en banlieue de Montréal, pour s'installer en Ontario: telles sont les préoccupations des 112 employés de la Maple Leaf Ceramic Industries Limited, fabrique de tuile, membres des Ouvriers unis du verre et de la céramique de l'Amérique du Nord, local 240 (FTQ).

Le secrétaire général de la centrale syndicale, M. Fernand Daoust, qui exposait hier les données de ce conflits, en a rejeté la responsabilité en grande partie sur l'incurie du gouvernement qui, selon lui, devrait intervenir tout de suite et tout mettre en oeuvre pour régler le problème.

Les syndiqués craignent de voir leurs emplois disparaître avec leur employeur en Ontario parce qu'un organisme gouvernemental de cette province, l'Ontario Development Corporation, a offert en janvier un prêt sans intérêt de $453,655 à la compagnie Olympia and York Development Ltd. pour la construction d'une usine de tuiles.

Or, les propriétaires de cette dernière compagnie sont les propriétaires en même temps de la Maple Leaf Ceramic Industries. Comme le font remarquer les syndiqués, si cette usine est construite en Ontario, cela signifie la fermeture de l'usine de St-Laurent, le marché canadien des tuiles étant déjà saturé et ne pouvant absorber la production d'une nouvelle usine.

"Le gouvernement du Québec est-il prêt à faire des prêts aux mêmes conditions pour garder les industries dans la province?" s'est demandé M. Daoust.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, un ministère de l'industrie bien structuré et bien organisé devrait être au courant de ce qui se passe dans la province afin de pouvoir intervenir avant la détérioration de la situation, et non après avoir été mis au courant de l'affaire par un syndicat.

M. Daoust a qualifié de concurrence déloyale sur le dos des travailleurs ce système de prêts sans intérêts pour attirer les industries dans d'autres provinces, et a laissé entendre que le gouvernement fédéral devrait pouvoir s'interposer dans de tels cas.

"Nous bataillerons pour éviter que l'usine ne quitte le Québec, a-t-il conclu. Le gouvernement doit offrir des conditions de prêt aussi généreuses que le gouvernement ontarien".

Le prêt accordé par l'Ontario Development Corporation ($435,655) selon le programme "Equalization of Industrial Opportunity" pour les régions désignées est un prêt sans intérêt qui n'aura pas à être remboursé si la compagnie qui en jouit satisfait à certaines exigences durant une période de six ans.

Quant à la grève des 112 employés de l'usine de St-Laurent, déclenchée le six avril, elle fait suite à des négociations infructueuses bloquées sur plusieurs points.

Au chapitre des salaires, la compagnie offre une augmentation de 36 cents répartie sur trois ans (12 cents/ a) tandis que le syndicat demande 50 cents en deux tranches. La rémunération des employés pour le travail à la pièce fait aussi l'objet d'âpres discussions, ainsi que les conditions de travail, assez pénibles (chaleur intense, poussière, etc.).

Envisageant toutes les possibilités, le syndicat se demande d'autre part si leur employeur n'utiliserait pas cette menace de déménager en Ontario pour affaiblir le syndicat, ou s'il s'agit tout simplement d'une expansion des opérations de la compagnie.

propos d'actualité

"L'URSS coordonne toutes ses démarches politiques avec nous, étant entièrement d'accord avec nous sur les conditions d'une éventuelle solution politique. Il existe notamment deux points au sujet desquels notre accord avec Moscou est total: 1) Les Arabes ne peuvent accepter qu'un retrait complet de tous les territoires occupés; 2) Les Arabes n'accepteront pas de négociations directes avec Israël."

(Le président Nasser, déclaration faite le 28 mars, devant les parlementaires égyptiens)

"Je n'accepte pas d'être bafoué par un fédéralisme aveugle conçu et appliqué de manière à empêcher la réalisation des aspirations légitimes du peuple du Québec, et je n'accepte pas non plus d'être une succursale provinciale du gouvernement central. A partir de ces deux données, j'accepte de négocier. Avant de faire la grève, il faut négocier pour revendiquer ses droits; si les négociations échouent, on peut alors débrayer."

(Jean Cournoyer, déclaration faite à Montréal le 24 mars 1970)

LE PARTI QUÉBECOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brassard, agent officiel du Parti Québécois, 5475, rue Christophe-Colomb, Montréal

QUELLE VIE SAINE

Vivre aux appartements de la nouvelle Plaza Tower, permet de se garder en forme durant toute l'année - piscine - terrasse pour bain de soleil - saunas - salle de gymnastique - cour de tennis et sans oublier l'unique SKYGARDEN.

Vivre dans ces nouveaux appartements vous aidera à garder une vie saine et divertissante.

Plaza Tower
APPARTEMENTS

Occupation 1er mai.

Téléphone: 935-0818 ou 935-5237

Ouvert: Jours de semaine - de 10 a.m. à 8 p.m.
Fins de semaine - de midi à 6 h. p.m.

Le bureau de location est situé sur l'étage-mode (3e) suivant du Cinéma II

Plaza Alexis Nihon
Où le métro s'arrête.
Atwater et Ste-Catherine ouest.

MONTROSE
VENTE DE DISQUES

CARTOUCHES 8 PISTES
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 7.98
Leveille - Vigneault - Gagnon - Lyrac - Aznavour - Ferrat - Ferland - Becaud - Macias - Adamo - Piaf etc etc
PRIX MONTROSE 6.75

DISQUES LONDON
SERIE ACE OF DIAMONDS 12" MICROSILLON 2.39

SDD.105 Beethoven: SYMPHONY No. 5/EGMONT; Ansermet
SDD.106 Beethoven: SYMPHONY NO. 6/PROMETHEUS; Ansermet
SDD.109 Rossini-Respighi: LA BOUTIQUE FANTASQUE; Solti
SDD.110 Mendelssohn VIOLIN Cto/Bruck SCOTTISH FANTASY; Campoli
SDD.115 Berlioz SYMPHONIE FANTASTIQUE; Argenta
SDD.117 Brahms: SYMPHONY No. 1; Kubelik/Vienna Phil.
SDD.118 Brahms: SYMPHONY No. 2; Kubelik/Vienna Phil.
SDD.119 Brahms: SYMPHONY No. 3; Kubelik/Vienna Phil.
SDD.120 Brahms: SYMPHONY No. 4; Kubelik/Vienna Phil.
SDD.122 Mozart: SYMPHONIES Nos. 32 & 38; Maag
SDD.123 Brahms HUNGARIAN DANCES/Dvorak SLAVONIC DANCES; Reiner
SDD.124 Liszt: PIANO CONCERTOS; Katchen/Argenta
SDD.125 Adam: GISELE; Martinon
SDD.126 Tchaikovsky VIOLIN Cto/Dvorak VIOLIN Cto; Ricci
SDD.128 Dvorak SYMPHONY No. 9 "New World"; Kubelik/Vienna Phil.
SDD.130 Schubert: SYMPHONY Nos. 2 & 8; Münchinger/Vienna Phil.
SDD.131 Tchaikovsky: SYMPHONY NO. 4; Wolf
SDD.132 OPERETTA EVERGREENS — Hilde Gueden
SDD.134 Falla EL AMOR BRUJO/EL RETABLO DE MAESO PEDRO; Ansermet
SDD.136 Stravinsky PULCINELLA/SONG OF THE NIGHTINGALE; Ansermet
SDD.137 Brahms: PIANO Cto No. 1; Katchen/Monteux
SDD.138 Tchaikovsky SYMPHONY No. 6; Martinon/Vienna Phil.
SDD.139 Meyerbeer LES PATINEURS/Massenet LE CID; Martinon
SDD.141 Bizet CARMEN/L'ARLESIENNE; Ansermet
SDD.142 Tchaikovsky SYMPHONY No. 5; Krips/Vienna Phil.
SDD.143 GREAT SCENES FROM WAGNER; George London
SDD.147 MUSIC IN LONDON 1670-1770
SDD.149 Rameau TWO SUITES; Petit
SDD.150 KARAJAN BONS BONS; Vienna Philharmonic
SDD.153 Schubert: SYMPHONY No. 9; Krips
SDD.154 Fauré: REQUIEM; Souzay/Danco/Ansermet
SDD.158 A GUITAR RECITAL; William Gomez; "JEUX INTERDITS"
SDD.159 Mendelssohn: A MIDSUMMER NIGHT'S DREAM (Incidental Music)
SDD.160 Lully: BRUITS DE TROMPETTE; Jean-Louis Petit
SDD.2100 CONCERT OF FAVORITE MELODIES
SDD.2101 Mozart — NOTTURNO FOR 4 ORCHESTRAS, etc. — Peter Maag
SDD.2102 R. Strauss — ALSO SPRACH ZARATHUSTRA; Karajan VPO
SDD.2103 TERESA BERGANZA SINGS MOZART
SDD.2014 CE QUE CHACUN DEVRAIT SAVOIR SUR LA MUSIQUE; Ansermet
SDD.2105 WHAT EVERYONE SHOULD KNOW ABOUT MUSIC; Ansermet
SDD.2106 Franck PRELUDE ARIA FINALE/Ravel/Rameau; Nishry
SDD.2107 MUSIC BY MOONLIGHT — Richard Muller-Lampertz
SDD.2108 Pachelbel KANON/Gluck/Corelli/etc...; Munchinger
SDD.2112 Honegger SYMPHONY No. 2/CHRISTMAS CANTATA Ansermet
SDD.2114 Berlioz NUITS D'ETE/Ravel SCHEHERAZADE; Crespin; Ansermet
SDD.2116 ARIAS AND MELODIES FROM BACH AND MOZART — Glebel
SDD.2118 VOICE OF THE STRADIVARIUS; Albert Pratz
SDD.2119 FESTIVE BAROQUE CONCERT, Gustav Leonhardt
SDD.2120 Stravinsky LE BAISER DE LA FEE; Ansermet
SDD.2121 C.P.E. Bach SYMPHONY/J. C. Bach SYMPHONY/Turner OVERTURE, CBC
SDD.2122 Borodin SYMPHONIES 2 $ 3, Ansermet
SDD.2123 Saint-Saens SYMPHONY No. 3 with organ; Ansermet
SDD.2124 Mussorgsky PICTURES AT AN EXHIBITION/Liszt HUNS; Ansermet
SDD.2125 Hérold LA FILLE MAL GARDEE; Lanchberry
SDD.2126 Fauré PELLEAS ET MELISANDE/PENELOPE/ETC. Ansermet
SDD.2127 Stravinsky SYMPHONY IN C/SYMPHONY IN 3 MOVEM.; Ansermet
SDD.2128 IMMORTAL SERENADES; Frank Chacksfield
SDD.2129 Rimsky-Korsakov TSAR SALTAN/MAY NIGHT/ RUSSIAN EASTER; Ansermet
SDD.2130 Shostakovich SYMPHONY NO. 5, Kertesz
SDD.2131 Schubert TROUT QUINTET; Curzon
SDD.2132 Tchaikovsky CONCERT FANTASIA/Rachmaninoff, CONCERTO No — Katim, Boult
SDD.2133 FRENCH OVERTURES by Auber, Lalo, Herold, Offenbach; Ansermet
SDD.2135 Prokofiev CINDERELLA (HIGHLIGHTS), Ansermet
SDD.2136 Brahms CLARINET QUINTET/Wagner ADAGIO, A. Boskovsky
SDD.2138 Respighi FOUNTAINS AND PINES OF ROME, Ansermet
SDD.2139 Bizet SYMPHONY/JEUX/JOLIE FILLE DE PERTH, Ansermet
SDD.2140 Ravel BOLERO/VALSE; Dukas APPRENTI; Honegger PACIFIC 231, Ansermet
SDD.2142 Falla THE THREE CORNERED HAT, Berganza, Ansermet
SDD.2143 TERESA BERGANZA SINGS 18th CENTURY ARIAS
SDD.2144 Vaughan Williams SYMPHONY NO 8/PARTITA; Boult
SDD.2145 Mozart SERENADE No 7 K. 250 "HAFFNER", Munchinger V.P.O.
SDD.2146 Chopin 24 PRELUDES, Halina Czerny — Stefanska
SDD.2147 Haydn SYMPHONIES 82 "L'OURS" & 86, Ansermet
SDD.2148 Haydn SYMPHONIES 83 "LA POULE" & 87, Ansermet
SDD.2149 Haydn SYMPHONIES 84 & 85 "LA REINE", Ansermet
SDD.2150 Beethoven SEPTET, Members of the Vienna Octet
SDD.2151 THE WORLD OF THE ACADEMY, N. Marriner
SDD.2152 Prokofiev VIOLIN & PIANO SONATAS, Staryk, Bernardi

DISQUES PHILIP
"WORLD SERIES" 12" MICROSILLON STÉREO
LE DISQUE 2.39

PHC.9001 Beethoven: SONATAS 17 & 18; Haskil
PHC.9002 Rameau/Gluck: BALLET SUITES
PHC.9003 Telemann DON QUIXOTE SUITE; Beaucamp
PHC.9004 GREGORIAN CHANT/Easter Music
PHC.9005 LISTZ PIANO RECITAL; Cziffra
PHC.9007 Tchaikovsky: PIANO Cto No. 2; Magaloff
PHC.9008 Dvorak: SYMPHONY No. 6; Rowicki
PHC.9012 Corette: CONCERTOS COMIQUES
PHC.9016 Handel: WATER MUSIC; Van Beinum
PHC.9017 Bach: CHORAL PRELUDES; Dupré
PHC.9020 CLASSICAL HARP CONCERTOS; Challan
PHC.9021 Pierre de la Rue: REQUIEM
PHC.9025 Schubert: GUITAR QUARTET/MINUETS
PHC.9033 C.P.E. Bach: FLUTE CONCERTOS; Rampal
PHC.9034 Chopin: 14 WALTZES; Harasiewicz
PHC.9035 Telemann CONCERTOS; Redel
PHC.9039 Gavinies/Leclair: VIOLIN CONCERTOS; Bernard
PHC.9046 Khachaturian/Prokofiev: VIOLIN CONCERTOS; Bernard
PHC.9047 THE LORD IS MY SHEPPERD; Sir Laurence Olivier
PHC.9048 Buckner: SYMPHONY No. 6
PHC.9050 Brahms: SEXTET Opus 18
PHC.9051 Stravinsky: PETRUSHKA; Rosbaud
PHC.9052 Chopin: 6 POLONAISES; Cziffra
PHC.9054 Falla: BALLET MUSIC; Benzi
PHC.9060 Bach: 2 MASSES; Redel
PHC.9061 Telemann: HARPSICHORD FANTASIAS; Hokanson
PHC.9062 Rameau SURPRISES DE L'AMOUR/LES INDES GALANTES
PHC.9066 Telemann: PIMPINONE; Complete
PHC.9067 Brahms: SONATA FOR TWO PIANOS; Billard/Azais
PHC.9068 Shoenberg: WIND QUINTET — Danzi Quartet
PHC.9076 Schubert SONATA D.960/Mozart SONATA No. 10; Haskil
PHC.9077 Frank: ORGAN RECITAL; Dupré
PHC.9078 THE VIRTUOSO CLARINET; Lancelot
PHC.9082 Mendelssohn: PIANO TRIOS; Beaux Arts
PHC.9086 Bizet: SYMPHONY, etc.; Benzi
PHC.9088 Dvorak: SYMPHONY No. 5; Rowicki
PHC.9092 Szeryng: TREASURES FOR THE VIOLIN/Reiner
PHC.9094 THE ART OF MAURICE ANDRE
PHC.9104 Vivaldi THE FOUR SEASONS; I Musici
PHC.9105 Barber/Milhaud VIOLIN CONCERTOS; C. Bernard
PHC.9106 Strauss DON JUAN/TILL EULEN SPIEGEL/ETC., Jochum
PHC.9109 Saint-Saens CTO No. 3/Vieuxtemps CTO No. 5, Grumiaux
PHC.9114 Schumann CELLO CTO/Tchaikovsky VARIATIONS, Gendron

ALBUMS DE 3 DISQUES POUR LE PRIX DE 2 DISQUES
4.78

PHC.2001 Ravel: COMPLETE PIANO MUSIC; Haas
PHC.2003 Schubert: COMPLETE TRIOS; Beaux Arts Trio
PHC.2004 Bach: BRANDENBURG CONCERTOS
PHC.2006 Rachmaninov: 24 PRELUDES; Keene
PHC.2013 Brahms: COMPLETE TRIOS; Beaux Arts Trio
PHC.2014 Gluck ORPHEE; Danco, Simoneau, Alarie, Rosbaud
PHC.2016 Bizet PECHEURS DE PERLES — Alarie, Simoneau, Danco
PHC.3010* Bach: CELLO SUITES; Gendron
PHC.4007 Beethoven: PIANO TRIOS, Complete; Beaux Arts Trio
PHC.5012* Debussy COMPLETE PIANO MUSIC — Werner Haas

DISQUES LONDON
SÉRIE "TREASURY" PRIX MONTROSE 2.39

STS.15008 Mendelssohn: SYMPHONY No. 4/Schubert SYMPHONY NO. 5; Solti
STS.15012 Strauss: THE BLUE DANUBE; Vienna Phil./Krips
STS.15019 Schumann: SYMPHONIES 1 $ 4; Krips/Vienna Phil.
STS.15020 Debussy: IMAGES; Argenta
STS.15021 OVERTURE ENCORES; Wolf
STS.15022 Debussy: JEUX/Dukas: LA PERI; Ansermet
STS.15023 GREAT MOMENTS FROM ITALIAN OPERA
STS.15024 Respighi: PINES OF ROME/Casella: LA GIARA
STS.15026 Schumann: PIANO CONCERTO/Weber KONZERTSTUCK; Gulda
STS.15027 Brahms HAYDN VARIATIONS/OVERTURES; Knappertsbusch VPO
STS.15029 PIANO MUSIC OF CHOPIN Vol. I; Kempff
STS.15030 Rossini: OVERTURES; Maag
STS.15031 MUSIC OF BERLIOZ/OVERTURES, ETC; Martinon
STS.15032 Beethoven: SYMPHONIES Nos. 1 & 8; Ansermet
STS.15033 Massenet SCENES ALSACIENNES/PITTORESQUES; Wolff
STS.15034 Tchaikovsky: SUITE No. 3, Op. 55
STS.15035 Mozart DIVERTIMENTO K.251/Schubert MINUETS/DANCES; Munchinger
STS.15036 Beethoven: DIABELLI VARIATIONS; Katchen
STS.15037 Dvorak SERENADE Op. 22; Kubelik
STS.15039 Chopin — PIANO MUSIC Vol. 2; Kempff
STS.15040 Grieg — PEER GYNT — London Philarmonic Orchestra — Fjeldstad
STS.15041 Haydn — PIANO MUSIC — Sonata 52, 48, 34, etc'... BACKHAUS
STS.15042 Debussy BOITE A JOUJOUX/PRINTEMPS, Ansermet
STS.15043 GREAT MOMENTS FROM ITALIAN OPERA — Vol. 2 London Symp. Orch.
STS.15044 Mozart — PETITS RIENS — Grieg — HOLBERG SUITE — Karl Munchinger
STS.15045 Tchaikovsky NUTCRACKERS SUITE/ETC. Knappertsbusch
STS.15046 Borodin — QUARTET No. 2 — Shostakovitch — QUARTET NO. 8—
STS.15047 Brahms PIANO MUSIC; Backhaus
STS.15048 Stravinsky PIANO CONCERTO/CAPRICCIO; Magaloff/Ansermet
STS.15049 VIRTUOSO SHOWPIECES, Ruggiero Ricci, violin
STS.15050 Chopin PIANO MUSIC VOL. 3; Kempff
STS.15053 Beethoven QUINTET OP 16/Mozart DIVERTIMENTO K113
STS.15054 Sibelius VIOLIN CTO/Tchaikovsky SERENADE/SOUVENIR; Ricci
STS.15055 Beethoven — SYMPHONY No. 4/CORIOLAN; Ansermet
STS.15056 Weber OVERTURES; Ansermet
STS.15057 Ravel BOLERO/Weber Berlioz INVITATION TO THE DANCE/etc...
STS.15058 Mozart JUPITER/HAFFNER SYMPHONIES; Krips
STS.15059 Mozart PIANO & WIND QUINTET/KEGELSTATT TRIO
STS.15063 Bach MUSICAL OFFERING; Munchinger
STS.15065 Bach PIANO MUSIC; Backhaus
STS.15066 Balakirev THAMAR/Liadov BABA-YAGA, KIKIMORA, ETC Ansermet
STS.15067 Beethoven SYMPHONY No. 7/FIDELIO OVERT., Ansermet
STS.15068 Beethoven SYMPHONY No. 2/LEONORE No. 2 OVERTURE; Anserme
STS.15069 Beethoven SYMPHONY NO. 3 "EROICA", Ansermet
STS.15071 Mozart CLARINET/FLUTE & HARP CONCERTOS; Munchinger
STS.15075 MUSIC FOR FOUR HARPSICHORDS: C.P.E. Bach/J. S. Bach/etc.
STS.15081/2 Britten PRINCE OF THE PAGODAS; Britten (2 LP Set)
STS.15085 Haydn SYMPHONIES 94 "SURPRISE" & 99; Krips V.P.O.
STS.15086 Rachmaninov PIANO CONCERTO NO. 2/Balakirev ISLAMEY, Katche
STS.15089 Beethoven SYMPHONY No. 9 "CHORAL"; Sutherland Ansermet

DISQUES odyssey
2.39 le disque
12" MICROSILLON

32 16 0023— MOZART — Symph. No. 38 & No. 41 — Beecham Royal Phil. Orchestra
32 16 0026— MAHLER — Symph. No. 4 Malbus Walter, New York Phil.
32 16 0029— BEETHOVEN Concerto de Piano No. 5 "EMPEROR" Gieseking, Karajan
32 16 0077— DINU LIPATTI joue les valses de Chopin
32 16 0123— Shostakovich Symph. No. 10 Mitropoulos, N.Y. Phil.
32 16 0141— GRIEG & SCHUMANN Concerto de piano, Lipatti, Von Karajan
32 16 0145— WAGNER Tristan und Isold (Extraits) Troubel Melchior
32 16 0171— Morley, Dowland, Gibbons, Musique Elizabethaine
32 16 0179— LOTTE LEHMANN chante Vienne (Strauss et autres)
32 16 0006— HAYDN Symph. No. 1, 2 & 3 Goberman Vienna State Orch.
32 16 0010— Schubert Symph. No. 8 et Rosemonde Goberman Vienna Orch.
32 16 0012— VIVALDI Concerto pour bois et orch. Goberman N.Y. Sinfonietta
32 16 0034— Haydn — Symph. No. 4, 5, 6 Goberman Vienna Orch.
32 16 0052— HAYDN Symph. 7 & 8 Goberman Vienna Orch.
32 16 0054— VIVALDI Concerto pour cordes Goberman N.Y. Sinfonietta
32 16 0056— BEETHOVEN Concerto de Piano No. 1 & 4, Casadesus, Von Beinu
32 16 0082— Haydn Symph. No. 9, 10 & 11 Goberman, Vienna Orch.
32 16 0114— TORROBA Concerto de Castillas Torrago Guitar
32 16 0116— HAYDN Symph. No. 12, 13 & 14 Goberman, Vienna Orch.
32 16 0132— VIVALDI Les quatre Saisons Goberman N.Y. Sinfonietta
32 16 0138— VIVALDI Cinq concertos divers Goberman N.Y. Sinfonietta
32 16 0144— ANTHOLOGIE de flute à bec Krainis
32 16 0160— NEW SOUNDS IN ELECTRONIC MUSIC
32 16 0164— MOZART Concerto de piano No. 2 & 3 & Sinfonia K 16 Engel
32 16 0166— Haydn Symp. 15, 16, & 17 Goberman Vienna Orch.
32 16 0200— Musique pour guitar du XXe Siecle (Ponce, Tedesco, Lobos) Ginzales
32 16 0214— Vivaldi Concerto pour hautbois & Orch. N.Y. Sinfonietta
32 16 0248— A PLACE IN TIME Dave Brubeck
32 16 0254— COLMAN HAWKINS Clark Terry Together
32 16 0258— WHAT IS THERE TO SAY? The Gerry Mulligan quartet
32 16 0260— "MACK THE KNIFE" — Andre Previn & J.J. Johnson
32 16 0270— A LILY PONS GALA Aires d'Operas
32 16 0290— "JERU" — Gerry Mullegan
32 16 0314— BEETHOVEN Sonates "Appassionata" et "Waldstein" Gieseking
32 16 0320— DIVERS POUR PIANO par Dinu Lipatti
32 16 0322— BEETHOVEN Symph. 9 (Choral) Walter N.Y. Phil. Orch.
32 16 0335— MOZART Airs d'Operas par Ezio Pinza & Bruno Walter
32 16 0027— SCHUMANN Concerto de violoncelle Casals, Orch. de Prades

2 DISQUES ODYSSEY 4.78

32 26 0003— Albert Schweitzer Plays Bach Organ Works
32 26 0007— Scarlatti Sixty Sonatas Vol. I — Ralph Kirkpatrick, Harpsichord
32 26 0012— Scarlatti Sixty Sonatas Vol. II — Ralph Kirkpatrick, Harpsichord
32 26 0014— Bach Brandenburg Concertos — The New York Sinfonietta Max Goberman, conductor

3 DISQUES ODYSSEY 7.17

32 26 0003 The Complete Piano Music of Ravel — Robert Casadesus, Piano
32 36 0007 Brahms The four Symphonies — Bruno Walter conducting the New York Philharmonic
32 36 0009 Mozart Symphonies No. 35, 36, 38, 39, 40, 41 — Sir Thomas Beecham Bart. conducting The Royal Philharmonic Orchestra
32 36 0013 Bach The Unaccompanied Sonatas and Partitas — Henri Szeryng, Violin
32 36 0016 Beethoven The Complete Music for Cello and Piano — Pablo Casals, Cello, Rudolf Serkin, Piano

DISQUES PHILIPS
12" MICROSILLON STÉREO
PRIX SUGGÉRÉ DU MANUFACTURIER $5.29
3.69

844949 - Un jour un enfant - Les moulins de mon coeur - Brandy - Belle du Luxembourg - Ohe-o-ahe - Il faut te decider - Cent mille chansons - L'enfant aux cymbales - Ballade de Lady Jane - Autrefois - L'Ile nue - Johnny jambe de bois - Un pays pour nous.

6311 003 - Enrico Macias - Dix ans deja - Tous les hommes se ressemblent - Mammy a ma mere - La premiere corrida - Paris v'allume - Quand on est amoureux, etc.

CC — 48819 — Les loups - La vie c'est comme une dent - Sarah - Maxim's - Ma solitude - Fleurs de menthes - Le petit garçon - Quant j'aurai du vent dans mon crâne - Ma liberté.

849489 - FLUTES DES ANDES. Humyno de la Roca - El Condor Pasa - Achachau Sonccoiman - Chunguinada - Llamerada Urpi - Danza Wiphala

COLUMBIA 3.69
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER $5.29 PRIX MONTROSE

ANDRÉ GAGNON
FS 712 - MES QUATRE SAISONS - André Gagnon et l'orchestre baroque de Londres dirigé par John Snashell.

FS 718 - LES COMPAGNONS DE LA CHANSON. La petite Julie - Tzeinerlin - Comme le ruisseau - Amico, prends ta guitare - Un violon sur le toit - Tant que la neige tombe en Norvege etc.

CLAUDE LEVEILLEE
Leko KS 100 - Claude Leveillée. L'étoile d'Amerique - Mon amour si tu savais - Si je dis trop - Les bars des amours - Soir d'hiver - l'étrange retour - Pour une chanson - Montreal je repars - Le navire de l'enfance.

MARIE LAFORÊT
FS717 - Mes bouquets d'asphodeles - Le moine - Dites-lui - Marteau - L'amandier - La berceuse - Maria Laya etc.

FS 710 - GILLES VIGNEAULT - Introduction - Tam ti delam - J'ai pour toi un lac - Jos Monferrand - Pendant que - Les voyageurs - Quand vous mourrez de nos amours etc.

FS720 - MONIQUE LYRAC - C'est toute une musique - N'avoue pas - Il faut revoir Venise - Les yeux Myrtilles - Qui a tue Leon boule de gomme - Paris violon - La veuve - Si un jour - Mais le Danuble

50¢ par 3 disques pour frais de poste et d'emballage - Taxes en plus
Suggérez un deuxième et 3e choix

GARANTIE 1ère QUALITÉ SCELLÉ

Valable jusqu'au 9 mai

DISQUES BARCLAY
12" MICROSILLON STEREO
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29
3.69

RENEE CLAUDE
80065 - Le tour de la terre - Encore une fois - Les funambules - Si je dis oui - Doux amer - Reste à dormir - Cent mille amants - Lorsque nous serons vieux, etc.

80066 - MIREILLE MATHIEU - Toi, moi, nous - La chanson de mon bonheur - Vivre pour toi - Monsieur Lilas - L'Aveugle - La parade des Chapeaux melons - La valse bleue - L'Amour de Paris - Pour deux coeurs qui s'aiment - Je chante pour toi - Tommy - L'impossible amour.

80075 - JEAN FERRAT - Camarade - Tout ce que j'aime - Les demoiselle de magasin - Mon bel amour - Sacre Felicien - Y aurait-il - Intox - Les lilas etc.

80047 - LEO FERRE - La Nuit - Madame la Misere - Pepe - L'Idole - Le Testament - etc.

DISQUES PATHÉ $3.69

SPAO 67.302 - Petit bonheur - Ne te prends pas pour cendrillon - La pecheresse - Mon cinema - Gagner du temps - Le monde a l'envers

PATHÉ SPAM 67303 - Georges Noustaki - "Le Jugement dernier" - "Le maraudeur" - "Guitare" - "Les orteils au soleil" etc...

DISQUES POLYDOR FRANÇAIS
12" MICROSILLON - STEREO
PRIX SUGGERE DU MANUFACTURIER 5.29
PRIX MONTROSE 3.97

543.510 - GEORGES MOUSTAKI LE METEQUE - Le meteque - La mer m'a donné - Gaspard - Voyage - Le facteur - Natalia - Ma solitude - Il est trop tard - La carte du tendre - Le temps de vivre - Joseph

543.503 - SERGE REGGIANI - Et puis - L'homme fossile - La vieille - Votre fille a 20 ans - Dessin dans le ciel - L'enfant et l'avion - Les affreux - Madame nostalgie - La Java des bombes atomiques - La maumariée (La mal mariee)

542.508 - YVON DESCHAMPS - L'Argent - ou le bonheur

ALBERTINE SARRAZIN
658120 - Chansons et poèmes

COLUMBIA CLASSIQUES
12" MICROSILLON STÉREO
ALBUM DE LUXE 3 DISQUES
9.99 L'ALBUM

D35-813 - Rachmaninoff. Les trois symphonies avec l'orchestre de Philadelphie dirige par Eugene Ormandy

D35-816 - The six Brandenburg Concertos avec l'orchestre Marlboro Festival dirige par Pablo Casals.

D3S 733 - BACH: Well tempered Clavier. Book 1. Glen Gould.

D3S 788 - Le Danube Bleu - Les plus grandes valses du monde - Orchestre de Philadelphie.

D3S 754 - GLEN GOULD JOUE BACH. Glen Gould interprète Bach à son meilleur.

M3S 769 - Haydn Symphonies Nos 82, 83, 84, 85, 86 et 87 - New York Philarminic, Leonard Bernstein conducting.

D3S 799 - ISTOMIN-STERN-ROSE, THE FOUR FAVORITE TRIOS - Interpretent des magnifiques pièces de Beethoven - Brahms - Mendelssohn et Schubert.

D3S 770 - VIVALDI: Complete Flûte Concertos. **JEAN-PIERRE RAMPAL.**

D3S 778 - Handel: The Sixteen Organ Concertos, Vol. II - E. Power Biggs, Soloist; London Philarmonic Orchestra, Sir Adrian Boult, conductor.

D3S 791 - PHILIPPE ENTREMONT interprete "Claire de Lune" et les meilleures pièces de piano au monde.

D3S 777 - Handel: The Sixteen Organ Concertos, Vol. I - E. Power Biggs, Soloist, London Philaminic Orchestra, Sir Adrian Boult.

D3S-818 - LÉONARD BERNSTEIN et L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NEW YORK jouent 1812 Ouverture - Poet and Peasant - Zampas - Orpheus in the Underworld - Merry Wines of Windsor - Barber of Seville - Light Calvalry - Bartered Bride - Candide - Carmen, etc...

D3S-806 - LÉONARD BERNSTEIN, GLENN GOULD et THE JUILLIARD QUARTED jouent SCHUMANN Piano Quintet Piano Quartet et the Three Strings Quartets.

CENTRE DU DISQUE
MONTROSE
3162 est, Bélanger
Montréal 408
RA. 9-2833

RIVIÈRE-DU-LOUP

Une bataille classique entre l'UN et le Parti libéral

par Michel Roy

RIVIERE-DU-LOUP – Une bataille familière et traditionnelle se déroule ici, une bataille paisible et sans surprise. C'est l'affrontement classique entre l'Union nationale et le parti libéral. Tout comme autrefois, Rivière-du-Loup échappe au courant de mécontentement, de protestation et de révolte qui travaille plusieurs comtés de la province. L'influence créditiste est presque inexistante et la faiblesse du Parti québécois se mesure à la singulière tiédeur de la population étudiante de la Cité des jeunes.

Il ne semble faire aucun doute que M. Gérard Lebel, ministre des communications depuis quelques mois et ancien président de l'Assemblée nationale, sera réélu député de Rivière-du-Loup. Il est même possible, sinon probable, qu'il augmente sa majorité qui était de 800 voix en 1966. On se souvient qu'il avait alors réussi à déloger le Dr Alphonse Couturier, ancine ministre de la santé, et qui a conservé un immense prestige dans le comté, libéral depuis 1952. On rencontre encore à Rivière-du-Loup des gens qui ne se pardonnent pas d'avoir défait le Dr Couturier il y a quatre ans et qui évoquent avec nostalgie la générosité et l'action utile de cet infatigable médecin. Aujourd'hui, pourtant, ils ont tous appris à aimer M. Lebel, à la fois jeune et sérieux, dit-on, populaire auprès des jeunes et respecté par les plus âgées qui se félicitent de son accession au cabinet.

Les libéraux croyaient bien avoir trouvé le candidat de taille qui, cette année, reprendrait Rivière-du-Loup. Ils ont en effet demandé à l'abbé Ronald Landry de briguer les suffrages dans l'équipe de Robert Bourassa. L'abbé Landry est, à lui seul, une véritable institution à Rivière-du-Loup. Animateur exceptionnellement dynamique, il fut durant 10 ans, jusqu'à la fin de 1967, le bâtisseur de la Cité des jeunes (qui abrite aujourd'hui le CEGEP et d'autres maisons d'enseignement) et celui qu'on appelle ici le catalyseur des énergies locales. Grâce à son zèle et à son audace, il a réussit à implanter à Rivière-du-Loup une grande partie des équipements collectifs (sociaux et culturels) qui font aujourd'hui l'orgueil de cette ville.

élection 70

Mais l'abbé Landry, qui travaille maintenant au siège montréalais de la Confédération des loisirs, n'a pas obtenu des autorités religieuses l'autorisation de se porter candidat. Les uns affirment qu'il aurait été élu sans peine. Plus sceptiques, d'autres prétendent que les électeurs ruraux n'auraient jamais accepté l'intervention d'un prêtre dans la politique.

Ne pouvant obtenir les services de l'abbé Landry, les libéraux ont offert la candidature au dentiste Paul Lafrance, militant dans le parti depuis plusieurs années. On ne trouve rien à lui reprocher, mais on pense que son entrée tardive dans la campagne et la grande popularité de M. Lebel le condamnent à la défaite. Pourtant, on assure qu'il parviendra à conserver les quelque 8,000 voix traditionnellement acquises aux libéraux.

Professeur dans une école secondaire, M. Marius Milord, fut président du syndicat des enseignants. Mais on constate qu'il ne parvient pas facilement à communiquer avec les électeurs, ni à rejoindre les étudiants dont on dit qu'ils sont à 45% acquis au PQ, les autres ayant décidé d'accorder leur suffrage à M. Lebel et au Dr Lafrance.

Le candidat du Ralliement, M. Robert Bergeron, psycho-pédagogue à la commission scolaire régionale, est l'ancien président de l'association péquiste du comté. Mécontent de sa défaite à la convention, M. Bergeron dénonce aujourd'hui ce qu'il appelle le caractère révolutionnaire de son ancien parti et croit déceler dans le mouvement de René Lévesque rien de moins qu'un complot qui s'achèvera par une révolution sanglante. On dit seulement de lui qu'il est un personnage original.

Sur les 25,000 inscrits, près de 12,000 vivent dans les zones urbaines (Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles) dont l'économie est presque entièrement tributaire du secteur tertiaire. Rivière-du-Loup est une ville de services mais, dans le reste tee
du comté, l'agriculture est relativement prospère. L'industrialisation ne progresse guère, mais le chômage chronique et l'assistance sociale sont devenus des éléments de la vie quotidienne, reconnus et acceptés. Le commerce, sous toutes ses formes, le transport et le tourisme y sont aussi d'importantes sources de revenus.

On continue d'espérer que les programmes de développement économique envisagés pour l'est du Québec produiront les résultats escomptés par les planificateurs, encore que Rivière-du-loup se sente bien plus solidaire de la région économique de Québec que de la péninsule gaspésienne.

La rade inachevée du port de Gros-Cacouna, dont la construction a coûté jusqu'ici plus de $8.5 millions au gouvernement fédéral, est un troublant symbole. On sait que l'auditeur général du Canada, dans son dernier rapport, a signalé cette dépense "inutile". En réalité, il suffirait de $2 à $3 millions de plus pour parachever le port de Cacouna, présentement inaccessible aux navires. Mais à Rivière-du-Lpup on se demande s'il faut terminer le port pour attirer l'industrie ou bien s'il faut d'abord attirer l'industrie pour justifier le parachèvement du port.

Éducation et partis politiques

Suite de la page 9

est beaucoup moins ambitieux que l'ancien projet gouvernemental. Il a aussi pour effet de confier à deux autorités différentes la responsabilité de l'élémentaire et du secondaire.

Le PQ, lui, adopte franchement l'ancienne formule de regroupement de l'Union nationale: il préconise de confier aux régionales l'élémentaire et le secondaire et de supprimer les commissions scolaires locales. Fidèle à sa politique de participation, il propose que ces commissions scolaires soient administrées par une égale représentation des parents, des enseignants, des étudiants et du gouvernement. Il appuie aussi les grandes lignes du bill 62.

Le NPD hésite à formuler une solution précise et c'est ainsi qu'il s'engage simplement à étudier "tout le système des commissions scolaires". A Montréal, cependant, il appuie le projet 62.

Enfin, le Ralliement des créditistes s'oppose à toutes les réformes récemment entreprises, demandant que l'on maintienne dans toute la province et à Montréal des écoles catholiques sous l'autorité de commissions scolaires catholiques. Les créditistes réclament aussi que cessent toutes les pressions destinées à accélérer le regroupement des commissions scolaires et que l'on maintienne et que l'on voie à la promotion du secteur d'enseignement privé à tous les niveaux. Aucun autre parti n'a abordé le sujet des institutions privées.

Au niveau universitaire, le NPD et l'Union nationale préconisent l'expansion rapide du réseau de l'université du Québec.

Enfin, sujet crucial, les taxes scolaires: Seul le PQ préconise une réforme d'envergure à ce sujet, puisqu'il demande que l'impôt foncier soit confié en totalité aux municipalités et que le gouvernement finance directement l'éducation à l'aide de l'impôt sur le revenu. Le NPD, de son côté, préconise une péréquation à l'échelle de la province et la suppression des taxes scolaires sur les terres cultivées.

A propos des taxes scolaires, l'Union nationale et les libéraux font des propositions plus limitées: l'Union nationale propose "un réaménagement des taxes scolaires avec un abattement sur les profits investis au Québec". Elle semble bien jouer à la fois avec l'impôt sur le revenu et l'impôt foncier ce qui laisse prévoir de nombreuses complications.

Les libéraux, eux, s'engagent à payer les commissions scolaires au début de l'année pour éviter aux contribuables de payer des sommes considérables en intérêts aux banques via l'impôt foncier. En d'autres termes, le gouvernement paiera tout de suite pour ne pas avoir à payer d'intérêts.

La langue d'enseignement

Les libéraux n'en disent pas un mot. L'Union nationale s'engage à multiplier les classes d'accueil pour les enfants d'immigrants afin de leur apprendre la langue française. Cela restera évidemment au niveau des mesures "incitatives", conformément à la loi 63.

Le PQ est plus strict, exigeant que les enfants des nouveaux immigrants s'inscrivent dans les écoles francophones, les institutions d'enseignement anglophones actuelles continuant à être subventionnées au prorata de la population qu'elles desservent. Il en serait de même au niveau collégial et universitaire mais les étudiants étrangers seraient alors exclus du nombre admissible pour le partage des subventions (à moins d'entente spéciale).

Les créditistes et le NPD ont des positions un peu moins claires: pour les deux, le français doit être prioritaire au Québec. A ce propos, les créditistes précisent que les droits linguistiques de la collectivité priment sur ceux des parents.

Par contre, le RC précise que les minorités conservent leurs droits acquis pour l'éducation et son financement, le NPD précise aussi que l'anglais doit être la "langue seconde officielle". Tout étudiant devra donc avoir "une connaissance profonde du français et doit également avoir la possibilité d'acquérir une connaissance analogue de l'anglais".

Pour conclure, il faut signaler que le Parti québécois a aussi inscrit à son programme une promesse inédite dans un programme électoral: il veut instituer au Québec un "service civique obligatoire" au sein duquel les jeunes donneraient une année de leur vie à la communauté, acquéraient la notion de service de la société et pourraient prendre contact avec les autres classes sociales. Il reste évidemment à savoir quelle forme concrète cela pourrait prendre.

Le budget de Montréal est adopté à l'unanimité

par Jean-Pierre Proulx

Le budget de la ville de Montréal a été adopté à l'unanimité hier après-midi par les membres du conseil municipal, après une étude sans anicroche commencée la veille.

La période de questions étant terminée, le président du comité exécutif, M. Saulnier, a demandé au vice-président Snyder de retirer sa motion d'adoption proposant plutôt que ce soit le comité exécutif en bloc et M. Frank Hanley qui fasse la motion. M. Hanley, d'un signe de tête, signala qu'il acceptait. Le maire déclara "adopté?". En choeur, on répondit: "Adopté".

C'est donc un budget équilibré (et sans hausse de taxe) de $300 millions que les administrateurs de la ville auront à gérer pour 70-71.

Au cours de la période de questions, le conseiller Hanley a demandé à M. Saulnier si la ville entendait interjeter appel au sujet de la décision de la cour supérieure de ne pas fermer le canal Lachine. M. Hanley voudrait que le canal serve soit à la prolongation du métro ou pour la route trans-canadienne. M. Saulnier n'a pas répondu à cette question.

M. Hanley s'enquéra aussi de l'avenir de l'hôpital pour le quartier Saint-Henri. Des pourparlers continuent à ce propos a répondu M. Saulnier.

Le député de Ste-Anne demanda encore ce qu'il en était du projet de réduire le prix des billets dans les transports en commun pour les personnes âgées. Un comité a soumis son rapport aux diverses municipalités desservies par la CTM. La chose doit revenir à la Communauté urbaine, a précisé M. Saulnier.

Interrogé ensuite sur les négociations avec les policiers, M. Saulnier a répondu qu'il avait "toutes les raisons de croire qu'on arriverait à un règlement honorable pour les deux parties".

Quant aux ingénieurs qui ont tenu hier une journée d'étude ou qui se sont déclarés malades, M. Saulnier a déclaré à leur sujet que les avocats de la ville croyaient préférable que les ingénieurs soient accrédités avant de signer une convention collective avec eux. En principe a dit M. Saulnier, il n'y aurait pas d'objection à procéder avant leur accréditation. On devait alors recommencer des négociations.

En terminant, M. Saulnier a signalé que le stade Jarry avait coûté à la ville $451,923 et qu'il avait rapporté la somme de $569,320 soit un revenu de $117,397.

La Marche des millions

5,000 marcheurs prendront la route

Quatre à cinq mille personnes, du moins on l'espère, devraient participer samedi le deux mai à la Marche des millions du Rallye Tiers-Monde dans l'est de Montréal.

Hier après-midi, aux Galeries d'Anjou, l'état-major de la marche avait convoqué les journalistes pour leur annoncer l'événement. C'est le directeur général, l'abbé Jean-Charles Burelle, aumônier à l'école Napoléon Courtemanche, qui présidait.

On sait déjà ce qu'est la Marche des millions; le phénomène se répète depuis quelques années à travers le Canada tout entier: des marcheurs, selon un itinéraire fixé d'avance, s'engagent à marcher tant de milles. Ils se trouvent un ou des commanditaires qui eux s'engagent à payer tant du mille.

L'abbé Burelle a révélé que l'archevêque de Montréal, Mgr Grégoire, est prêt à marcher et accueillera tous les commanditaires qui sont prêts à le "financer".

Le but de ce rallye est aussi connu: sensibiliser la population au problème du sous-développement et contribuer à le résoudre en versant à divers organismes qui s'occupent de développement UNICEF, OXFAM Développement et Paix, etc) les sommes recueillies par les marcheurs". L'an dernier, au pays, ces marches ont rapportés $4.5 millions.

En 1969, c'est une "marchette" qui avait eu lieu dans l'est de la Ville, a dit l'abbé Burelle. Cette année, "nous aurons cinq mille marcheurs".

On a mobilisé tout le monde: les écoles, les paroisses (les curés, évidemment), les clubs sociaux, les autres Eglises chrétiennes, etc.

Le deux mai, donc, les marcheurs de l'est de la ville (il y aura une marche semblable pour l'ouest à Verdun et une autre sur la Rive-Sud) prendront le départ au collège Roussin 12,085, est Notre-Dame et se rendront jusqu'aux Galeries d'Anjou. L'itinéraire prévu est long de dix milles. Départ à 9h00.

Il est possible aussi que le premier ministre Trudeau lui-même, emboîte le pas. Ce n'est pas sûr encore, mais on l'espère. De toute façon que M. Trudeau y soit ou n'y soit pas, cela n'empêchera pas les maires et plusieurs députés de prendre la route. "L'an dernier, plusieurs sont venus ouvrir la marche mais n'ont pas marché. Cette année, ils vont marcher, de promettre M. Burelle". (Informations: M. Burelle ou M. Durand: tel.: 351-7401, 645-7401, 645-5305).

Venez vous la couler douce à Bellerive !

Appartements spacieux, tout équipés, situés dans un parc paysager superbe, en bordure de la Rivière-des-Prairies.
Plus de 20 modèles, plus ou moins grands, dont l'un conviendra sûrement à votre genre de vie et à votre budget. Passez nous voir dès aujourd'hui. Bellerive est d'accès facile: l'ensemble est situé boul. Lévesque, entre les ponts de Cartierville et de l'autoroute des Laurentides. On peut s'y rendre par l'un ou l'autre pont ou encore par le train de banlieue du C.N., jusqu'à la gare de Cartierville.
Vous pourrez choisir entre un appartement à une chambre à coucher, à partir de **$110.**
Un appartement à deux chambres à coucher (dont plusieurs comptent une salle de bain et demie), à partir de **$130.**
Un appartement à trois chambres à coucher (avec deux salles de bain complètes), à partir de **$185.**

Téléphone: 688-4422
Boulevard Lévesque à LAVAL
Bellerive

Si vous pensez que la bière Carlsberg est trop chère,

602C

c'est que vous ne l'avez pas goûtée.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

AVIS

La Commission donne avis qu'elle tiendra sa dernière série d'audiences publiques du 11 au 15 mai prochains au Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke à Montréal.

Les 11 et 12 mai, les audiences auront lieu au Salon "A" et les 13, 14 et 15 mai au Salon "Terrace". Les séances débuteront à 10 heures le matin et seront levées à midi; elles reprendront à 14 heures 30 et seront ajournées à 16 heures 30. Le 15 mai, la séance de l'après-midi débutera à 14 heures.

La Commission continuera à recevoir toute opinion qu'on voudra bien lui adresser par écrit, mais les pétitionnaires qui s'adresseront à elle ne pourront plus être désormais assurés d'une invitation à rencontrer les commissaires en audience publique.

DONNÉ à Montréal, le 20 avril 1970

Le secrétaire
Jean-G. Lavigne

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Bourassa vu par les siens

"Ce n'est pas vrai qu'en six mois on va leur donner des "jobs". On n'a pas le droit de tromper la jeunesse de cette façon-là. Si celui qui a permis cela devient chef du gouvernement, la jeunesse se détournera de lui."

(*Claude Wagner, La Presse, 13 janvier 1970*)

avec L'UNION NATIONALE c'est la liberté et la sécurité

Publié pour le compte de Jean-Louis Marinier, 9231 Chateaubriand, Montréal, agent officiel de Léonard Rosen.

À en juger par les programmes des partis

L'éducation a perdu la cote d'amour

par Gilles Provost

L'éducation a perdu sa cote d'amour auprès des partis politiques. A preuve, le parti libéral qui a fait de l'éducation le pivot de sa campagne en 1960 n'y consacre maintenant que deux des 40 pages de son programme. Plus un mot sur la réforme des structures, sur le renouveau pédagogique, sur la langue d'enseignement. Pour le parti libéral, l'éducation se limite presque maintenant à la formation professionnelle et au recyclage des adultes.

L'Union nationale, elle aussi, met un fort accent sur la formation professionnelle et la préparation au marché du travail. Son programme est cependant moins limité, et moins vague que celui de l'autre vieux parti.

Le parti québécois, de son côté, met l'accent sur la participation, apportant à ce sujet les idées les plus avancées. Par contre, il est particulièrement faible au sujet de l'éducation des adultes, de la formation professionnelle. On dirait que les enseignants du PQ n'ont pas encore repensé tout à fait les buts de l'éducation dans un monde technologique.

Le Ralliement des créditistes s'est contenté de plagier servilement, à la virgule près, un manifeste récent de l'Association des parents catholiques du Québec. Pour être juste, il faut dire qu'ils ont aussi ajouté dix lignes sur les langues d'enseignement et la formation professionnelle.

Enfin, le Nouveau parti démocratique a ressorti son vieux programme, le rajeunissant un peu mais proposant quand même des choses déjà réalisées depuis deux ans. Au niveau idéologique, c'est l'antithèse exacte du Ralliement des créditistes.

C'est autour de ce thème central, que gravitent les programmes des libéraux et de l'Union nationale, en éducation. On en reste souvent à des généralités mais l'accent est quand même présent. L'engagement le plus précis des libéraux est de mettre sur pied des régimes d'aide aux étudiants qui les inciteraient à se diriger vers les secteurs "prioritaires" pour le Québec.

Les libéraux veulent aussi inviter les "écoles techniques" (maintenant intégrées aux polyvalentes) à donner des cours en organisation de travail, en production et en relations industrielles pour faciliter l'intégration des techniciens et contremaîtres à l'entreprise.

Unionistes et libéraux parlent aussi de mieux adapter l'école au marché du travail en mettant sur pied un bureau chargé de recencer les emplois disponibles, en informant les orienteurs scolaires, en utilisant l'école pour le recyclage des adultes, en assurant une revision continuelle des programmes pour les adapter aux besoins, etc.

Les libéraux proposent aussi la mise sur pied d'un comité permanent représentant les universités, l'industrie et les syndicats pour assurer une meilleure coordination entre ces trois secteurs. Il est curieux qu'on n'y parle pas des associations professionnelles.

Le parti québécois affirme lui aussi que l'essor de l'éducation permanente et le développement technique (surtout de l'enseignement technique supérieur) "sont la plus haute priorité pour le futur Etat québécois". Par contre, il ne dit à peu près rien de plus concret. Il propose simplement la création "d'universités techniques" ou "d'instituts techniques supérieurs" pour former des "ingénieurs d'exécution" et des "cadres techniques".

Pendant que les créditistes se contentent d'affirmer que les professions et métiers de la région doivent participer à l'élaboration des programmes de formation professionnelle et à la direction des écoles professionnelles, le NPD affirme qu'il "se préoccupera du recyclage de la main-d'oeuvre" et qu'il assurera aux adultes le droit d'accès à tous les niveaux du système d'éducation.

Il est aussi intéressant de noter que les partis ont énoncé leurs positions sur la formation professionnelle par le biais de leur programme de recyclage des cultivateurs. Les libéraux promettent un programme complet de recyclage et de réemploi pour les agriculteurs qui ont abandonné leur ferme. En plus, l'Union nationale établira un système d'apprentissage subventionné pour les jeunes agriculteurs et tentera de mettre sur pied des cours qui leur permettront de devenir de véritables chefs d'entreprise.

Seul le parti québécois propose des formules de participation précises pour les parents, les étudiants et les enseignants à l'intérieur du système scolaire. A ce sujet, c'est au tour des autres partis de dire des banalités ou de ne rien dire du tout.

Le parti québécois propose la cogestion et la représentation paritaire des intéressés à tous les niveaux où cela est possible. Au niveau universitaire, et collégial, le PQ propose qu'étudiants, professeurs et administrateurs participent également à la gestion administrative mais que la gestion pédagogique soit la responsabilité des seuls étudiants et enseignants.

De même, au niveau élémentaire et secondaire, les parents doivent participer aux décisions dans chaque institution.

Cette participation envisagée par le PQ s'étendrait aussi aux organismes

élection 70

gouvernementaux: la planification de l'enseignement à tous les niveaux devrait se faire avec une participation à part entière des enseignants. De même, les étudiants des niveaux collégial et universitaire doivent être représentés aux directions générales du ministère de l'éducation. Le monde du travail, lui, doit avoir un rôle consultatif dans chacune de ces directions générales.

Les libéraux, eux, oublient de parler des participations des enseignants et disent simplement que les parents doivent être représentés à part entière aux conseils d'écoles et qu'ils devraient participer à l'élaboration des politiques scolaires. Comment? on ne le dit pas. De plus, les CEGEP et universités devraient développer des mécanismes de participation et de consultation des étudiants. S'agit-il de cogestion? On n'entre pas dans de tels détails.

Le programme de l'Union nationale est encore plus vague à ce chapitre puisqu'il propose simplement la création de comités de parents, de conseils étudiants et de conseils d'enseignants. Dans ce dernier cas, le programme prévoit que ce conseil "aura droit de regard sur l'administration pédagogique".

Pour les créditistes, la participation se limite aux parents dont les droits scolaires priment ceux de l'Etat qui, lui, n'a qu'un rôle supplétif. On dit simplement que l'Etat doit permettre aux parents et aux organisations locales de contrôler l'éducation de leurs enfants. Le NPD, de son côté, affirme que les étudiants doivent participer aux décisions au niveau universitaire. Il veut aussi assurer le droit, pour les étudiants de s'organiser des sortes de "clubs politiques".

Le renouveau pédagogique

Aucun programme électoral ne parle longuement de renouveau de l'enseignement. Le NPD recommande la mise sur pied d'un Institut de recherche en pédagogie et s'engage à appliquer dans les plus brefs délais les méthodes qui auront prouvé leur efficacité. On ne dit pas comment on s'y prendra. Le NPD préconise aussi une réduction du nombre d'élèves dans les cours de langue et les ateliers.

Le Crédit social exige des Instituts pour former des maîtres catholiques destinés au système public catholique. Le PQ, se contente de dire que la formation des maîtres doit être une des priorités du système d'enseignement. En cela, il est aussi vague que le parti libéral qui promet, tout simplement, d'améliorer immédiatement les techniques d'enseignement et la formation du personnel enseignant. Là encore, on ne précise aucun moyen.

L'Union nationale, promet aussi de donner un nouvel élan a la formation des maîtres de français, d'économique, de pédagogie et des professeurs de formation professionnelle. Comment? Elle seule le sait.

La réforme des structures

Plusieurs partis ont aussi préféré ne pas s'engager outre mesure au sujet des transformations ultérieures des structures scolaires. Les libéraux n'en disent pas un mot. L'Union nationale, elle, a fait marche arrière et en plus de ne rien dire sur le projet de loi 62, se rabat sur la formule de regroupement des commissions scolaires proposée par la fédération des CS. Ce regroupement

Suite à la page 8

Un gouvernement minoritaire serait la proie du premier démagogue (René Gagnon)

Le Québec qui se retrouverait avec un gouvernement minoritaire le 30 avril prochain serait un Québec instable, sans attrait pour l'investisseur et qui pourrait vite devenir la proie de tous les groupes de pression ou du premier démagogue venu.

Tel est l'un des arguments qu'a développés hier M. René Gagnon, candidat libéral dans St-Jacques, devant le Club Optimiste de St-Jacques.

M. Gagnon est aussi l'un des artisans du programme du Parti libéral du Québec.

Le Québec n'a jamais connu un gouvernement minoritaire, a-t-il expliqué, et une telle forme de gouvernement, particulièrement à l'intérieur d'un système parlementaire structuré comme le nôtre, comporte une multitude de désavantages:

– L'opportunisme politique risque de prendre le dessus sur les idéologies et la coalition peut être détruite en aucun temps.

– On risque des appels beaucoup plus fréquents au peuple qui, selon M. Gagnon, pourraient constituer une tragédie irréparable pour le Québec.

– Un gouvernement minoritaire amène la désafection des gouvernés envers leurs gouvernants, les circonstances et les buts de la coalition ne pouvant nécessairement satisfaire l'ensemble des partisans de l'une ou de l'autre partie à la coalition.

M. Gagnon invite la population du Québec a réfléchir sur le fait que seule la stabilité politique pourra permettre, après le jour du scrutin, d'atteindre plus facilement les buts qu'elle recherche: l'amélioration des salaires, le travail, la sécurité et en général le bien-être en même temps qu'une société plus humaine et un gouvernement plus ouvert aux aspirations intellectuelles des individus.

L'Union nationale

Le conférencier a ensuite examiné l'éventualité que l'Union nationale forme un gouvernement majoritaire après le 29.

Dans un tel cas, dit-il, les mêmes luttes avec Ottawa continueront, un organisateur en chef du Parti continuera à administrer un budget de $3 milliards et à tenter de tromper la population sur la situation financière de l'Etat. Un avocat qui a fait toute sa pratique légale du côté patronal et qui est en fait leur créature continuera à faire croire aux travailleurs qu'il est un des leurs. Un ministre de la justice friand de publicité continuera à brimer les aspirations légitimes des jeunes et de tous les Québécois épris de liberté.

Le Parti québécois

Si, par contre, le Parti québécois devait former le prochain gouvernement, M. Gagnon croit qu'une "équipe pour le moins hétéroclite sera au pouvoir; dépendant de ceux des candidats qui seront élus le régime sera à droite, au centre ou à gauche.

"Sans doute le programme présenté par le Parti québécois présente plusieurs idées qui plaisent à l'intellect. La seule chose qu'on a oublié d'expliquer à la population, soutient M. Gagnon s'est qu'il s'agit d'un programme à long terme, à très long terme, alors que les besoins des Québécois sont à très court terme."

Dans un Québec indépendant conclut le candidat libéral, il faudra un contrôle absolu de l'Etat sur toutes les activités humaines. Le bien collectif avant le bien des individus. Malheureusement, dit-il, lorsque l'Etat a tenté d'imposer une carte d'identité, lorsque les tribunaux ont demandé aux journalistes de révéler leurs sources d'information, lorsqu'on a voulu exercer un contrôle direct de l'Etat sur les universités, toute la population ou au moins des secteurs importants de celle-ci ont protesté, se sont élevés à bon droit dans certains cas, sans raison dans d'autres.

plus que jamais au service des Québécois

Objectifs '70: il faut répartir équitablement les richesses du Québec parmi tous les Québécois par un réaménagement fiscal. Ce n'est que justice.
L'Union Nationale le sait et agit en ce sens. Voilà pourquoi...

~~IMPÔTS~~ — Vous ne paierez plus d'impôt sur le revenu si vous êtes marié et gagnez moins de $100, ou célibataire et gagnez moins de $50 par semaine.

~~TAXES FONCIÈRES~~ — Vous pourrez déduire de votre impôt le montant de vos taxes foncières.

~~COMPTES DE MÉDECINS~~ — Vous ne paierez plus de comptes de médecins, car vous serez protégés par l'assurance-maladie.

~~DROITS DE SUCCESSION~~ — Vous ne paierez plus d'impôt de succession et pourrez garder intact votre patrimoine.

Québec plus que jamais

UNION NATIONALE

Publié pour le compte de Jean-Louis Marinier, 9231 Châteaubriand, Montréal, agent officiel de Léonard Rosen.

donnant,

Qui lui a fait ça?

La société. Réponse un peu bizarre mais . . . pas si bête quand on y réfléchit. Parce que le "responsable", avouons-le, est quand même un peu le reflet de la société dans laquelle il grandit.

Aussi n'est-ce pas à elle seule, la petite fille, à payer pour les pots cassés. C'est à nous tous. Et il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est de souscrire généreusement à la Campagne des Fédérations.

Vous direz: cette enfant n'a pas besoin d'argent. Ce qu'il lui faut, c'est de l'affection, de la compréhension. Bien sûr.

C'est d'ailleurs ce que nous lui donnerons. Mais comme elle n'est pas la seule dans sa condition et que nous nous occupons en plus d'une centaine de services analogues, nous avons besoin de vous.

Comme *vous* avez besoin de nous. Car il est de *votre* intérêt que les jeunes d'aujourd'hui poussent droit et que la nouvelle société qui s'élabore autour de vous le fasse en connaissance non seulement de ses droits mais de ses responsabilités, également.

C'est donnant, donnant, ces choses-là. Y aviez-vous pensé?

Pensez-y en vous rappelant que votre contribution vaudra aussi pour les sept plus importants organismes de bien-être de la région de Montréal, ceux de: l'Association des oeuvres de santé; la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises; la Fédération et le Conseil de bien-être de la rive sud; la "Federation of Catholic Charities"; les Jewish Welfare Services of Montreal"; les Services unis de la Plume-Rouge; et la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Ce sont toutes des organisations de bien-être dont *vous* pourrez avoir besoin, un jour. Soyez donc généreux: il y va de votre intérêt!

donnant!

un service en attire un autre

la campagne des fédérations

informations internationales

• Quatre foyers de violence se sont allumés soudain dans les Caraïbes et en Amérique latine. Le dernier en date, à La Trinité-Tobago, a amené les États-Unis à mettre en état d'alerte 2,000 "marines", évoquant le souvenir de l'intervention américaine à St-Domingue en 1965. Des incidents ont éclaté mardi soir au cours desquels les cocktails Molotov ont volé, faisant plusieurs incendies, et qui ont fait trois morts et 20 blessés. Hier on apprenait qu'un soldat et un rebelle avaient été tués en matinée. Entre-temps c'est également l'état d'urgence en Colombie, tandis que la situation est explosive à Saint-Domingue à la veille des élections de mai et qu'à Cuba la chasse aux contre-révolutionnaires récemment débarqués dans la province d'Oriente se poursuit.

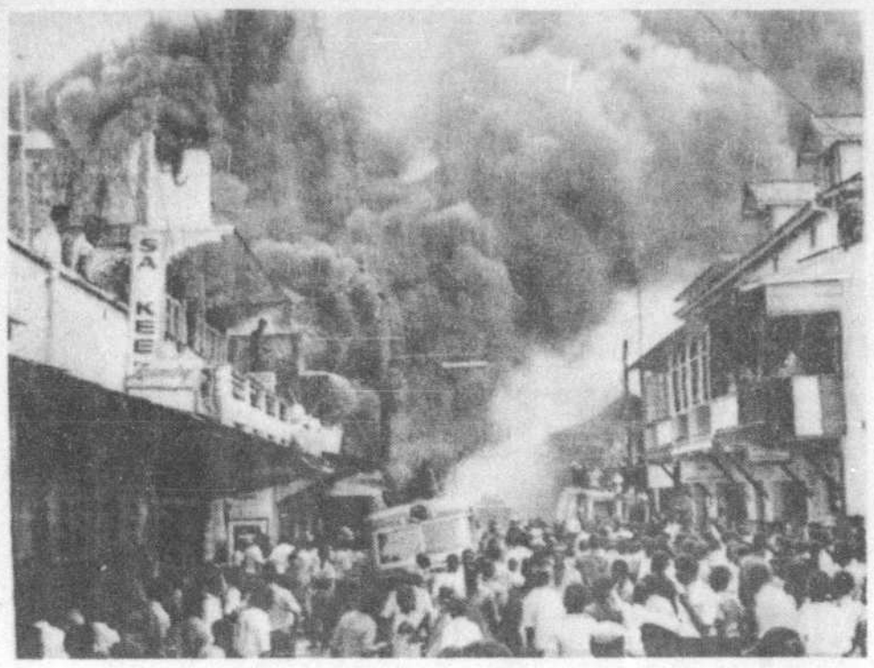

Six navires de guerre américains sont en alerte dans les Caraïbes

WASHINGTON – La situation raciale à Trinidad-Tobago s'est aggravée hier au point que le Pentagone a fait savoir que le gouvernement Nixon expédiait immédiatement six navires de guerre dans les Caraibes pour faire face à toute éventualité. En outre, les milieux autorisés de la capitale fédérale révèlent que les Etats-Unis fournissent actuellement des armes légères aux forces de l'ordre du gouvernement de Trinidad qui, aux dernières nouvelles hier, "contrôlaient" toujours le climat de violence suscité par le "Black Power".

Parmi les bâtiments de guerre qui ont été envoyés d'urgence aux Caraibes, figurent le porte-hélicoptères "Guadalcanal", le croiseur lance-missiles "USS Biddle" ainsi que quatre navires amphibies, essentiellement composés de porte chars et d'un LSD (Landing Ship Dock).

Bien que le porte-parole du Pentagone se soit refusé, mercredi, en début d'après-midi, à fournir des précisions sur les effectifs militaires engagés dans l'"opération Caraibes", on croit savoir que le "Guadalcanal" aurait à son bord plus de deux mille fusiliers marins et au moins quinze hélicoptères de transport de troupes et d'intervention au sol.

Le ministère de la défense se limite, pour l'instant, à affirmer que ce véritable "task force" naval aurait été déployé dans les Caraibes pour intervenir en cas d'aggravation subite d'une situation que l'on considère comme sérieuse. Selon les milieux officiels, sa seule mission dans l'immédiat serait d'assurer l'évacuation des ressortissants américains, estimés à environ un millier.

Les milieux officiels américains ne cachent toutefois pas une inquiétude croissante. Sans aller jusqu'à évoquer une réitération du drame en République dominicaine en 1965, plusieurs observateurs politiques se demandent si le premier ministre de La Trinité, M. Eric Williams, réussira à surmonter la crise ou bien si l'armée se retournera contre lui.

A l'ambassade de la Trinité, on affirme que M. Williams, contrairement à certaines rumeurs, n'a pas lancé de "S.O.S." à Washington et que la rébellion est circonscrite à Port d'Espagne. On apprend toutefois, dans les milieux informés, que le premier ministre a exprimé, dans une conversation qu'il vient d'avoir avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Fife Symington Jr., sa vive préoccupation au sujet de la sécurité des citoyens américains à la Trinité-Tobago.

La situation à Port d'Espagne est encore très confuse. On croit toutefois savoir à Washington qu'une mutinerie s'est déclenchée au sujet du "régiment de Trinité-Tobago" qui se compose de 700 hommes. 80 soldats se sont rebellés et ils ont aussitôt fait prisonniers 300 de leux camarades, dont dix officiers, gardés en otage. Les émeutiers se sont également emparés du dépôt de munitions à Chaguaramas, l'ancienne base navale américaine située à l'extrême nord de l'île, apprend-on à Washington.

C'est ensuite que 200 soldats gardés en otage par les mutins se seraient joints aux rebelles, en faisant savoir à M. Williams qu'ils voulaient immédiatement être reçus en audience par le premier ministre, afin de lui faire part de leurs revendications sur le plan politique.

En attendant des instructions de Washington, les bâtiments de la marine américaine se tiennent en "stand by", prêts à toute éventualité.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Carl Bartch, a de son côté insisté sur le fait que l'envoi dans les Caraibes d'unités navales américaines constituait essentiellement une mesure de précaution.

Le porte-parole du département d'Etat a également confirmé que le nombre de ressortissants américains résidant à Trinidad est légèrement supérieur à mille. Le nombre de touristes américains se trouvant actuellement dans cette île n'est pas connu.

La décision sur la nécessité éventuelle d'une évacuation de ces ressortissants américains sera prise par le gouvernement des Etats-Unis, a précisé M. Bartch. Il a ajouté que l'envoi des unités navales dans les eaux proches de Trinidad a été décidé par le gouvernement de Washington. Les autorités de Trinidad ont été informées de cette initiative qu'elles ont approuvée.

Interrogé sur l'envoi d'armes légères aux forces de police de Trinidad, M. Bartch a répondu qu'il faisait suite à une requête du gouvernement de Trinidad parvenue à Washington mardi.

L'expédition qui consistera en une quantité non précisée d'armes légères et de munitions devait être acheminée par avion dans l'après-midi d'hier. Le porte-parole a également rappelé que le gouvernement des Etats-Unis n'avait pas de programme d'aide militaire ou économique à Trinidad et que les armes légères et les munitions destinées a parer à la situation actuelle d'urgence seront payées comptant par le gouvernement de Port d'Espagne.

Terre des hommes

L'élément principal de la participation des Etats-Unis à Terre des hommes 70, est le film pour écran circulaire (à 360 degrés)" America The Beautiful" (Beauté de l'Amérique), produit par les Studios Walt Disney.

État de siège en Colombie

L'Anapo du général Pinilla déclare la guerre au président Carlos Lleras

BOGOTA (AFP) – L'état de siège a été décrété en Colombie dans la nuit de mardi à hier peu avant l'annonce officielle de la victoire à l'élection présidentielle de M. Misael Pastrana Borrero, candidat de la coalition gouvernementale. Le couvre-feu a été rétabli à Bogota et la censure instituée pour toutes les émissions de radio.

M. Pastrana, avocat, 47 ans, membre du parti conservateur, ne l'a en effet emporté que de très peu m9moins de 50,000 voix sur 7,400,000 électeurs) sur son concurrent direct, l'ancien dictateur le général Rojas Pinilla. Chef d'un puissant groupe populiste "l'Alliance nationale populaire" (Anapo), le général Pinilla conteste les résultats. Ses partisans qui accusent les autorités de fraude ne s'avouent pas vaincus. "On nous a "volé" ces élections, disent-ils, nous relèverons le défi que nous a lancé le président Carlos Lleras (dont le mandat arrive à expiration) et, s'il veut la lutte, il l'aura".

En annonçant au pays l'instauration de l'état de siège et du couvre-feu, le président Lleras a justifié ces mesures par l'existence d'un plan subversif émanant de l'Anapo. Une vive tension règne d'ailleurs à Bogota depuis lundi. Dès le début du dépouillement (le vote ayant eu lieu dimanche), il est en effet apparu que la lutte serait serrée. M. Pastrana qui avait pris la tête à l'annonce des premiers résultats était bientôt devancé par le général Pinilla, de fort peu il est vrai. Puis les autorités faisaient savoir que 19,000 bulletins attribués au général revenaient en fait à M. Pastrana et que celui-ci totalisait pour 910 circonscriptions (sur 920): 1,571,249 voix contre 1,521,267 au candidat de l'"Alliance nationale".

Mécontents du sens que prenait la consultation, les partisans du général Pinilla au nombre de 20,000 environ ont manifesté dans le centre de Bogota, accusant le gouvernement d'avoir falsifié les résultats et proclamant qu'ils ne reconnaîtraient aucun autre président élu que le général. Appuyée par des unités de l'armée, la police a réussi finalement à disperser les manifestants à coups de grenades lacrymogènes. Sept policiers et une dizaine de "rojistes" ont été blessés au cours des échauffourées durant lesquelles 412 arrestations ont été opérées.

La plupart d'entre elles ne devaient pas être maintenues. Dans plusieurs villes de province: à Barranquilla, Carthagène, Pasto, les "rojistes" ont également manifesté. A Marilabaya (près de Carthagène) les partisans du général ont attaqué l'entreprise nationale des télécommunications et ont brûlé les archives.

Devant cette situation le président Lleras a assuré qu'il ferait tout pour maintenir la paix et la légalité et qu'il ne permettrait pas que les villes et les campagnes retournent à la violence (allusion à la longue période d'incertitude et de guerre civile larvée que connut la Colombie avant 1958).

Aux dernières nouvelles, le général Rojas Pinilla aurait disparu. Il a été impossible hier matin aux journalistes de le rencontrer. Interrogé par téléphone un collaborateur du leader de "l'Alliance nationale" a déclaré que le gouvernement avait ordonné son arrestation, mais que pour l'instant il ignorait si cet ordre avait été exécuté.

L'avion S.S.T.

WASHINGTON (AFP) – Le Congrès étudiera à nouveau le mois prochain l'opportunité de poursuivre la construction de l'avion commercial supersonique américain S.S.T.

Le sénateur William Proxmire, président de la commission mixte sur les économies dans le gouvernement a annoncé l'ouverture le 4 mai d'une série d'auditions sur la politique des transports y compris le programme S.S.T.

"On nous demande d'autoriser cette année 290 millions de dollars de crédits supplémentaires pour le S.S.T. qui coûtera finalement des milliards de dollars au gouvernement", a dit le sénateur Proxmire.

Le Séparatisme: non!

■ Non au séparatisme des Lévesque, Bourgault, Chaput, Chartrand, Grégoire, etc.

■ Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut voir baisser son salaire par une dévaluation de notre dollar!

■ Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut risquer de perdre son emploi ou diminuer ses chances d'avancement en restreignant l'implantation de nouvelles industries!

■ Non aux séparatistes du P.Q. parce que personne ne veut perdre les avantages du fédéralisme, notamment les pensions de vieillesse, les allocations familiales, l'assurance-chômage, etc.!

■ Oui au Parti Libéral du Québec, le seul parti qui opte clairement pour le développement du Québec au sein du Canada et qui possède l'équipe compétente qu'il faut pour garantir la stabilité au Québec, et la sécurité aux Québécois par le développement économique!

La nouvelle équipe libérale est là! Faites-en votre gouvernement! Seul un gouvernement libéral fort, peut améliorer votre sort!

QUÉBEC: AU TRAVAIL!

VOTONS LIBÉRAL! X

Publié par Jean-Louis Mayrand, 11785 Général giraud, Montréal 390, agent officiel de Léo Pearson, candidat libéral dans Saint-Laurent

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 23 avril 1970

KAMOURASKA

Pourra-t-on contenir la vague créditiste?

par Michel Roy

LA POCATIERE (Kamouraska) – C'est dans Kamouraska que vient mourir la vague créditiste, cette vague qui déferle sur les Cantons-de-l'Est, submerge les comtés du sud-est, éclabousse Lévis au passage, recouvre Bellechasse, Montmagny et l'Islet. Pour la contenir, les candidats de l'Union nationale, du parti libéral et du Parti québécois ont élevé ici des digues; mais nul ne sait si elles pourront résister. A une semaine du scrutin, la confusion est grande, les avis sont très partagés, les forces en présence tendent à se neutraliser.

"Avant lundi, dit un vieux routier de la politique, il est bien difficile de faire des prévisions."

Les uns disent que M. Adélard d'Anjou, député sortant et candidat de l'Union nationale, est déjà défait. D'autres affirment que le candidat du Ralliement, M. Jean-Claude Plourde, ancien organisateur de M. D'Anjou, va l'emporter grâce à l'aide que lui apporte le député créditiste de Kamouraska à Ottawa, M. Charles-Eugène Dionne. D'autres encore sont portés à croire que le candidat libéral, M. Jean-Marie Pelletier, soutenu cette année par une organisation forte et unie, a d'excellentes chances de rallier, outre les 4,700 voix que son parti avait recueillies en 1966, de 1,000 à 2,000 chez les "bleus" mécontents. Il ne lui en faudrait pas davantage pour devenir député.

Mais tous ces calculs hypothétiques négligent l'une des données capitales de cette campagne: le ressentiment contre les vieux partis qui profite partout au Ralliement. Il faut ajouter toutefois que les créditistes plafonnent depuis quelques jours et qu'on observe en plusieurs endroits un fléchissement de la courbe.

Aviculteur à Saint-Philippe, M. Pelletier est le candidat sur lequel toutes les tendances du parti libéral dans Kamouraska ont réussi, pour la première fois cette année, à faire l'unanimité. Il est bien possible, dit-on, qu'il parvienne à enlever des voix au candidat de l'UN mais, en revanche, le PQ entamera le bloc libéral, en particulier les jeunes et les étudiants où l'on décèle un courant favorable à Robert Bourassa.

"Si René Lévesque pouvait seulement venir parler à La Pocatière avqnt le 28, déclare le candidat péquiste, M. Lauréan Tardif, professeur à l'Institut technologique agricole, nous pourrions aller chercher une grande partie des mécontents et des révoltés qui s'apprêtent à voter pour le Ralliement".

élection 70

Le slogan libéral des 100,000 emplois retient l'attention des 16,200 électeurs, en particulier dans la région de La Pocatière où l'expansion de l'usine de motoneige (acquise l'an dernier par une entreprise américaine) a pratiquement enrayé le chômage, du moins dans cette partie du comté.

Maire de Mont-Carmel, neveu de l'ancien député unioniste Alfred Plourde, M. Jean-Claude Plourde, choisi candidat parmi cinq aspirants, promet la prospérité à Kamouraska et dénonce partout "la faillite monumentale des vieux partis". Près de la moitié des organisateurs de M. D'anjou sont passées du côté du candidat créditiste qui, il y a deux mois encore, recherchait la candidature de l'UN.

"Dans toutes les familles du comté, dit un aubergiste de Sainte-Anne, on trouve des partisans de l'Union nationale, du parti libéral, du Ralliement et du PQ. On ne vote plus comme le père de famille et personne ne sait ce qui arrivera."

Conclusion: bien que le candidat du Ralliement semble dominer le peloton cette semaine, Kamouraska pourrait aussi bien passer aux libéraux ou demeurer fidèle à l'Union nationale.

Chauveau: l'UN peut y perdre un ministre d'État

par Jean-Claude Leclerc

CHARLESBOURG – Dans Chauveau, comté urbanisé à 80%, en banlieue nord de Québec, où les électeurs ont passé de 47,000 à 57,000 environ depuis la dernière élection, la lutte semble devoir se faire principalement entre les libéraux et le Parti québécois. L'Union nationale y perdrait un ministre d'Etat, M. François-Eugène Mathieu, élu avec 942 voix de majorité en 1966.

Le libéral André Harvey, dont le frère Gérald est aussi candidat dans Jonquière, mise sur le besoin de planification urbaine dans cette vaste banlieue qui a connu une expansion aussi forte que désordonnée. Chauveau a la moyenne d'âge la plus jeune du Québec métropolitain, et les libéraux comptent faire des gains importants dans la jeunesse.

Ainsi un sondage réalisé au séminaire de Québec donnait récemment l'avance aux libéraux (40.3%) sur le Parti québécois (31.3%), l'UN ne récoltant que 14%

Dans Giffard, Chalesbourg, Orsainville, l'Ancienne-Lorette et Loretteville, les libéraux s'estiment en avance, plaçant l'UN derrière les créditistes et les péquistes. Les sondages téléphoniques qui leur donnent cette avance révèlent toutefois un fort pourcentage d'indécis.

Le péquiste Henri Laberge, ex-candidat RIN contre Jean Lesage en 1966, estime également que la lutte se fait à deux, mais il croit que ce comté qui a élu le nationaliste René Chaloult en 1944 et 1948, est prêt à changer radicalement d'allégeance.

Chez les étudiants, les professeurs et les professionnels, les options se prennent suivant la confiance que l'on a en des hommes politiques comme Lévesque, Parizeau et Bourassa. En milieu populaire, où "l'écoeurement" joue contre les vieux partis, on vote entre le PQ et le Ralliement, ce dernier bénéficiant du fait qu'il est déjà bien connu dans la population, même si son candidat Raymond Gagné est peu connu. En effet, au palier fédéral, les électeurs ont à deux reprises accordé leur préférence à un créditiste, le Dr Guy Marcoux, avant de revenir aux libéraux avec Ovide Laflamme en 1965.

Mais le PQ estime que ce vote protestataire révèle autant un vieux fond nationaliste qu'un choix créditiste. Des anciens du Bloc populaire, après 26 ans d'attente, sont aujourd'hui dans la campagne, disputant aux jeunes l'honneur d'avoir fondé le PQ!

Le PQ, qui ne conteste pas le sondage fait au séminaire de Québec, fonde ses espoirs autant sur les étudiants que sur les travailleurs. A la polyvalente de Neuchatel, sur 400 étudiants déjà décidés, 310 auraient indiqué leur option pour le PQ, les autres adhérant pour la plupart au parti libéral. A Saint-Michel-Archange, 80% des employés seraient péquistes. Même des religieuses seraient péquistes, allant jusqu'à contribuer à la caisse électorale!

Dans Chauveau, les organisateurs notent une vague considérable de bénévolat, vague qui semble passer à travers plusieurs comtés de la province. On note également l'impact des résultats des sondages, révélés par les quotidiens La Presse et Le Soleil, qui ont placé l'UN perdante dans la région métropolitaine de Québec.

Terre des hommes

Le Festival des étoiles, le superspectacle gratuit de Terre des hommes, présentera plus d'une centaine de vedettes du disque et de la chanson, toutes mondialement connes. Des représentations sont prévues durant les 88 jours de la durée de l'exposition.

De plus, un programme d'artistes amateurs portera à environ 300 le nombre des spectacles de toute nature, soit l'équivalent de quelque 4,000 heures de divertissement gratuit. Le Festival des étoiles dispose d'un budget de $1,400,000.

Une mise en garde

Des péquistes s'attendent à des actes de vandalisme qui leur seront ensuite imputés

par Guy Deshaies

Les candidats du Parti québécois dans au moins onze comtés de la ville de Montréal s'attendent que des actes de terrorisme et de vandalisme seront commis délibérément par leurs adversaires politiques et seront imputés au Parti québécois durant les derniers jours de la campagne électorale.

M. Jacques-Yvan Morin, candidat péquiste dans Bourassa, a déclaré: "Nous avons tout lieu de croire, et nous sommes bien informés, que nos adversaires se préparent à utiliser la peur physique après avoir vainement tenté d'utiliser la peur intellectuelle".

M. Morin présidait une conférence de presse convoquée par les onze candidats intéressés, c'est-à-dire ceux de Lafontaine, Gouin, Bourassa, Olier, Saint-Jacques, Sainte-Marie, Dorion, Bourget, Jeanne-Mance, Maisonneuve et Mercier.

M. Morin a dit que ses collègues et lui-même tenaient leurs informations de certains organisateurs libéraux ou unionistes "qui, dit-il, viennent souvent se confesser à nous". Il a dit que comme tous les partis le PQ avait aussi ses informateurs au sein des organisations des autres partis.

Le candidat de Bourassa a d'autre part affirmé qu'il ne croyait pas que ces actes de terrorisme qu'il redoute tant soient décidés par l'organisation nationale des partis adverses mais que ce soit là des initiatives d'organisateurs locaux.

"Nous ferons tout en notre pouvoir, a dit M. Morin, pour que les élections se déroulent calmement, démocratiquement et dans le bon sens. La base de notre campagne est le respect de la loi", a ajouté M. Morin. Les candidats présents ont pour leur part énuméré des irrégularités dont ils prétendent être victimes dans leur comté. Bris de vitres, téléphones de menaces, militants molestés sur la rue, etc. Tous ont dit qu'il était de pratique courante pour les vieux partis de déchirer leurs propres banderoles durant la nuit et de mettre ensuite sur le dos des péquistes ces actes de vandalisme.

M. Morin a ensuite exhibé un numéro du journal La Voix populaire dans lequel le parti libéral fait paraître une pleine page d'annonces en faveur du candidat libéral Gérard Shanks. On y lit tout en haut "Le Parti québécois est le parti des terroristes" puis on y voit une photo d'émeute. Il est écrit ensuite: "La première tête qui a sauté est celle de Saint-Jean-Baptiste. La prochaine sera-t-elle la vôtre, celle de votre femme ou celle de votre enfant?"

Les candidats péquistes ont affirmé que sous peu on ferait circuler des "piastres à Lévesque"; l'un d'eux a dit qu'il en avait déjà vu quelques-unes. "Cela n'est pas grave, de dire M. Morin, c'est même de bonne guerre, tout le monde en rigolera. Nous avons l'indépendance gaie quant à nous. Mais, de reprendre le candidat péquiste, la violence est beaucoup plus grave non seulement pour le PQ mais pour tout le Québec". Quant à une visite possible du premier ministre Trudeau au Québec d'ici les élections, les candidats du Parti québécois ont déclaré que cela les laissait complètement indifférents mais qu'ils croyaient que cela pourrait même aider leur parti. Les onze comtés en question, selon les candidats péquistes de ces comtés, seraient visés particulièrement par les partis traditionnels car, pensent-ils, le PQ a des chances plus qu'ailleurs de ravir ces comtés soit aux Libéraux soit à l'Union nationale. Enfin, M. Morin a dit qu'une enquête serait demandée sur la révision des listes électorales dans certains comtés. "Dans plusieurs comtés, a-t-il dit, si nous gagnons nous aurons remporté la victoire deux fois: une fois à la revision des listes, une autre fois au scrutin".

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5675, rue Christophe-Colomb, Montréal

Des nageoires de phoque dans la soupe? Pour quoi faire?

Un bouillon de nageoires de phoque. Servi au restaurant THE BLUENOSE réputé pour ses fruits de mer. Attenant au Carrefour. Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511

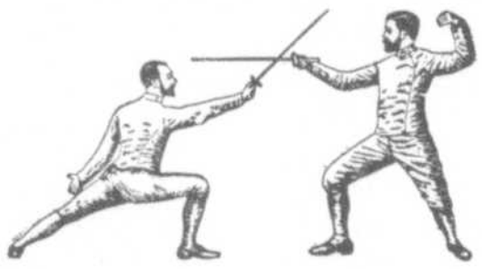

Administré par la Reine Elizabeth

CANADA

CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante:

DEMANDES POUR RADIO MA

Décision CRTC 70-51

MONTRÉAL, QUÉ. - 6905996 et 6906002

Demande de la part de **Montreal Baseball Club Ltd.** en vue d'amender ses licences et permettre à l'entreprise réseau de radio MA de langue anglaise et à l'entreprise réseau de radio MA de langue française de changer le nom du détenteur des licences de Montréal Baseball Club Ltd., pour Expos Broadcasting Network Ltd., sans changement effectif dans la propriété.

Décision: **APPROUVÉE**

Le Secrétaire,
F. K. Foster

CRTC-70-11

CANADA

CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes:

RENOUVELLEMENTS DE LICENCES

Décision CRTC 70-56

Le Conseil accorde une licence aux entreprises de radiodiffusion suivantes pour la période allant du 1er avril 1970 au 31 mars 1973. Chaque licence sera sujette aux conditions qui sont énoncées dans la licence. Une des conditions de chaque licence consiste dans l'obligation pour chaque détenteur de licence de se conformer, avant le 1er septembre 1970, à l'instruction du gouverneur en conseil au sujet de la propriété et du contrôle (C.P. 1969-2229):

STATIONS MA PRIVÉES

CFOX Pointe Claire, Qué.
CHRS Jacques Cartier, Qué.

STATIONS MF PRIVÉES

CJFM-FM Montréal, Qué.
CJMS-FM Montréal, Qué.
CKVL-FM Verdun, Qué.

Le Secrétaire,
F. K. Foster

CRTC 70-13

Allard prédit la démission de Bourassa

STE-MARIE (PC) – Le ministre des richesses naturelles et député de Beauce, M. Paul Allard, a prédit mardi que "Robert Bourassa devra suivre les traces de son prédécesseur, M. Jean Lesage, et démissionner de son leadership libéral dès le 1er mai, jour du grand déménagement pour les tiers partis et jour de la libération pour tous les Québécois".

M. Allard, qui s'adressait à quelque 600 électeurs réunis à Ste-Marie, a ajouté que "les grands rhétoriciens libéraux, péquistes et créditistes se gargarisent depuis le début de la campagne sur leurs formules miracles destinées à rescaper le Québec de la faillite totale et surtout économique.

"Il est bizarre de constater qu'en 1970, a-t-il poursuivi, un bon nombre de candidats se présentent aux élections et veulent prendre en main l'administration d'une province qu'ils disent en faillite.

Selon le ministre, "la réalité c'est que l'Union nationale constitue le seul parti authentique québécois capable de diriger la province vers les sommets de sa souveraineté politique et d'assurer aux Québécois leur libération économique".

M. Allard a soutenu que "c'est parce que l'UN représente l'opinion de la majorité des Québécois qu'Ottawa et tous les partis adverses tentent l'impossible et se liguent présentement pour renverser cette marée unioniste qui, le 29 avril, accordera les pleins pouvoirs au gouvernement choisi librement par le peuple.

Vous cherchez un emplacement industriel? Le CN le trouvera rapidement pour vous

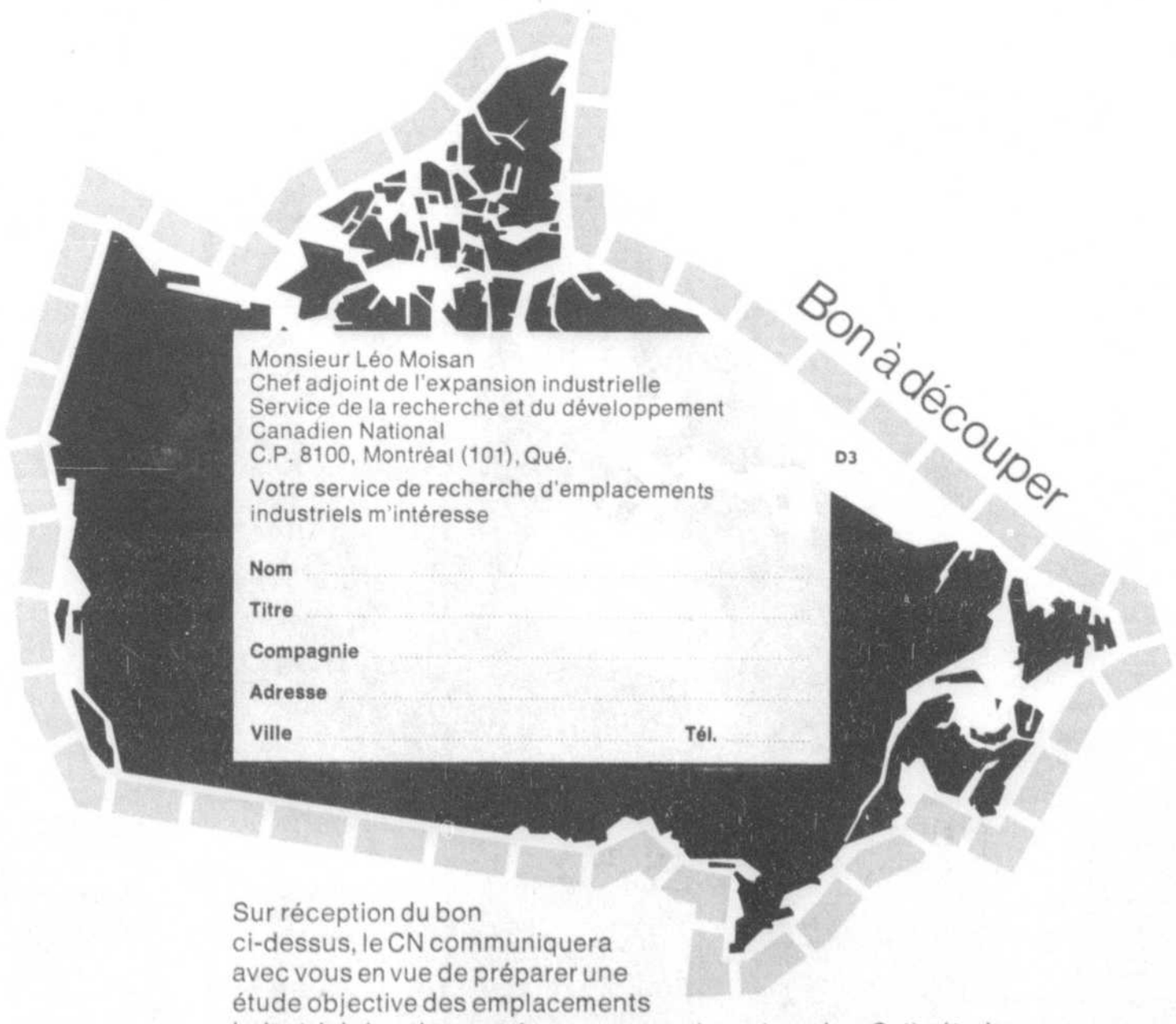

Sur réception du bon ci-dessus, le CN communiquera avec vous en vue de préparer une étude objective des emplacements industriels les plus avantageux pour votre entreprise. Cette étude comprendra des renseignements sur la main-d'oeuvre, les facilités de transport, les taxes, les dégrèvements fiscaux, les matières premières, la géologie, etc. Si vous vous proposez d'implanter une usine ou d'étendre votre champ d'action au Canada, communiquez d'abord avec le CN. C'est votre meilleure source de renseignements complets et confidentiels. Notre analyse est absolument impartiale et gratuite.

CN la source de meilleurs renseignements

arts et spectacles

Le bruit de la ville

THEATRE: Dans le cadre des "Rencontres internationales du théâtre 1970" organisées par le théâtre de la cité universitaire à Paris, que dirige M. A. L. Perinetti, et avec le concours du "centre d'essai des auteurs dramatiques du Québec" a débuté dernièrement, au centre théâtral de la cité universitaire, une série de "lectures-spectacles" d'oeuvres inédites d'auteurs québécois. Venu spécialement de Montréal, M. Guibaud, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal a, au nom du ministère des Affaires culturelles du Québec, inauguré ces manifestations. La "semaine du théâtre québécois" durera jusqu'au 29 avril, période pendant laquelle seront présentées 8 pièces de jeunes auteurs. Elle a été inaugurée ce soir par la présentation de "Les Millionnaires", de Roger Dumas.

CINEMA: Le Conservatoire d'art cinématographique de l'Université Sir George Williams prépare en ce moment un grand festival du film japonais pour les mois de mai, juin et août. On prévoit également présenter un deuxième festival du film canadien en septembre.

SPECTACLE: Le ministère de l'Immigration du Québec, en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles, présente, dans le cadre de ses festivals ethniques, un spectacle polonais (chants et danses) qui aura lieu le samedi, 25 avril, à la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque Nationale, à 20h.30.

MUSIQUE: Le Grand orchestre du Conservatoire de musique de Montréal se produira, le 26 avril à 20 h.30, en la salle du Plateau. Au programme, la Symphonie concertante (1er et 3e mouvements) de Mozart, le troisième Concerto pour piano et orchestre (1er mouvement) de Beethoven et la Symphonie No. 3 de Beethoven. L'orchestre sera sous la direction de Raymond Dessaint. L'entrée est libre.

Horaire des théâtres

CENTAUR THEATRE – 433 rue St-François Xavier. Vieux Montréal. "Luther" de John Osborne. En anglais. Jusqu'au 26 avril, excepté le lundi, 20h.30. Samedi: deux représentations à 19:00 heures et 22:00 heures. Téléphone: 288-6315.

QUAT'SOUS – "Aux Yeux des hommes" 20h.30 relâche lundi. Samedi, 7.30 - 10.30.

RIDEAU VERT – "Quarante carats" du mardi au samedi à 20h.30 dimanche à 19h.30 – Relâche lundi.

TNM – (au Centre du théâtre d'aujourd'hui) "Si Aurore m'était contée deux fois" – 20h.30.

LA POUDRIERE – "Luv" 8.30 - sam. 6.30 - 9.30 – Relâche jeu. et lun.

PLACE DES ARTS

THEATRE WILFRID-PELLETIER – Ray Charles Show. 8.30.

THEATRE MAISONNEUVE – Marie Laforêt – 20h.30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN – "Un succès commercial (Q-BEC my love)" 1.05 - 3.55 - 6.45 et 9.40 et "Le jeu de la mort" 2.25 - 5.15 - 8.15.

BERRI – "Bullitt" et "La Grande Catherine"

BIJOU – Voir St-Denis.

CANADIEN – "12 filles pour un homme" 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.50 - "Sorcellerie, magie et messes noires" 1.25 - 4.45 - 8.05.

CAPITOL – "Red" (en français) 10.00 - 11.50 - 1.40 - 3.30 - 5.20 - 7.25 - 9.50.

CHAMPLAIN – "Fleur de Cactus" et "Avant que vienne l'hiver"

CHATEAU – "Londres, la primitive" et "Paris inconnu"

CREMAZIE – "Funny Girl" (français) - 8.00 - Sam. 2.00 - 5.00 - 8.00.

DAUPHIN – Salle Renoir: "La Sirène du Mississipi" 7.30 - 9.40 - sam. dim.: 12.45-3.00-5.15-7.30-9.40. Salle McLaren: "Easy Rider" 7.30-9.30- sam. dim. 1.30-3.30 5.30-7.30-9.30.

ELECTRA – "Un château en enfer" et "L'enfer avant la mort"

ELYSEE – Salle Eisenstein: "7 Jours Ailleurs" 7.30 – 9.30 – Sam. et dim.: 1.30 – 3.30 – 5.30 – 7.30 – 9.30.

FESTIVAL – "Porcherie" 7.30 - 9.30 Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FLEUR DE LYS – "Madame Bovary" 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.55 et "L'Angleterre Nue" 1.35 - 4.55 - 8.15.

FRANÇAIS – Voir Château.

JEAN TALON – "Madame Bovary" 6.25 - 9.55. Dim.: 12.00 - 3.15 - 6.25 - 9.55 et "L'Angleterre Nue" 8.15, dim.: 1.35 - 4.55 - 8.15.

MAISONNEUVE – "Madame Bovary" 8.00 - dim.: 1.25 - 4.40 - 8.00 et "L'Angleterre Nue" 6.20 - 9.40 dim.: 12.00 - 3.15 - 6.25 9.55.

MIDI-MINUIT – "Un amour à trois" et "Les Contes de Grimm pour grandes personnes"

PLAZA – Voir Canadien.

PAPINEAU – "Un homme pour l'éternité" et "La Megère apprivoisée"

PARISIEN – "L'initiation" - 10.00 - 11.30 - 1.25 - 3.25 - 5.20 - 9.35 - samedi dernier spectacle à 11.30 p.m.

PIGALLE – Voir Canadien.

RIVOLI – "Charly" et "Une minute pour prier, une seconde pour mourir".

SAINT-DENIS – "Silvia et l'amour" et "Guet-apens à Téhéran".

VENDOME – "Z" - 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE – "Patton" - sours: 8.30 - Matinées: mer., sam., dim. et fêtes: 2.30.

ART – "Loving Feeling" 1.00 - 3.00 - 5.00 7.00 - 9.00 - 11.00.

AVENUE – "They Shoot Horses Don't They" - 12.35 - 2.45 - 4.50 - 7.00 - 9.15.

ATWATER 1 – "Airport" 12.00 - 2.25 - 4.50 - 7.15 - 9.40.

ATWATER 2 – "Easy Rider" 1.10-3.25-5.25 7.25-9.25.

BONAVENTURE – "The Vixens" 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45.

CINEMA 1 COTE-DES-NEIGES – "Every Bastard a King"

CINEMA 2 COTE DES NEIGES – "The Walking Stick".

CINEMA WESTMOUNT SQUARE – "Mash 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.05.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL – "2001 Space Odyssey" 8.30 Mer. sam. 2.00 – 8.30 – Dim. 2.00 – 7.30.

ELYSEE – Salle Resnais: "More" - 7.30 9.45 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.45.

GUY – Festival du printemps (un film par jour)

KENT – "Cactus Flower" 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

LOEWS – "The Adventurers" 10.30 - 1.50 - 5.10 - 8.30.

MONKLAND – "Midnight Cowboy" et "Alla's Restaurant"

PALACE – "The Lawyer" 10.15 – 12.25 – 2.35 – 4.45 – 6.55 – 8.50.

PLACE DU CANADA – "Butch Cassidy and the Sundance Kid" - 5.30- 7.30- 9.40- sam. dim.: 12.45-2.50-5.00-7.00-9.15.

PLACE VILLE MARIE – Grande Salle: "The Boys in the Band" 12.45 - 2.50 - 4.55 - 7.00 - 9.05 - Petite salle: "Monique" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

PUSSYCAT – "The Wonderful World of Girls" 1.30 - 4.20 - 7.10 - 9.50 - et "The Girl Getters" 2.40 - 5.25 - 8.15.

SEVILLE – "Anne of a Thousand Days" 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05.

SNOWDON – "Cherry, Harry and Raquel" 1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.30 - 8.15 - 10.15.

VAN HORNE – "Russ Meyer's Vixen" - 1.15 - 3.00 - 4.45 - 6.30 - 8.10 - 9.55.

WESTMOUNT – "Hello Dolly" - 8.30 - (matinées sam., dim. et mer.)

YORK – "Bob, Carol, Ted and Alice" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

ET AUTRES LANGUES

Italien, s.-t. anglais.
VERDI – "Le désert rouge" - 7.30 et 9.30

Suédois, s.-t. anglais.
CINEMA V – "Odd Lovers" 7.30 - 9.30, dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINEMA DE PARIS – "I am Curious (Yellow)" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

SALLE HERMES – "I am Curious (Yellow)" 7.30 - 10.00 dim.: 1.30 - -3.30 - 5.30 - 7.30 9.30

CINEMATHEQUE

CINEMATHEQUE CANADIENNE – (A la Bibliothèque Nationale). 1700 rue St-Denis 7.30 "Mon chemin" (Hongrois) 9.30. "Kati the girl" (Hongrois)

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Les oraliens
9.20 Histoires sans paroles
10.20 Renaissance
10.00 Télévision scolaire
10.30 En Mouvement
10.45 Monsieur Surprise Présente . . . c
11.00 La Souris Verte
11.15 Cinéma: "Le monstre aux yeux verts" (Italien 1962)
1.00 "Le couturier de ces dames" (Français 1961)
2.30 Ni oui ni non c
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino c
4.30 Le pirate Maboule c
5.00 Bidule de Tarmacadam . . . c
5.30 Le trésor du château sans nom . c
6.00 L'homme du Picardie c
6.30 Téléjournal
6.40 Nouvelles du sport
7.00 Format 30
7.30 Elections Provinciales c
8.00 Hockey: Eliminatoire c
10.00 Moi et l'autre c
10.30 Dossiers
11.00 Téléjournal
11.30 Nouvelles du sport
11.40 Cinéma: "L'abandon" (Français)
1.15 Téléjournal

CFTM 10

7.15 Mire Musique
7.30 Les P'tits Bonshommes
7.45 C'est parti c
8.45 36-24-36 c
9.00 Madame est servie c
10.00 Bonheur du jour c
10.30 Leçons de beauté c
10.45 La pause café c
11.00 Réponse à tout c
11.30 Détective international: "Affaire Conway"
12.00 Les P'tits Bonshommes
12.10 Première Edition
12.15 Ciné-jeudi: "Parachutage d'espions" (Yougoslave)
2.00 "Homme à démasquer" (Américain)
3.30 Madame s'amuse c
4.00 La cabane à Midas c
4.30 Fusée XL-5
5.00 Le 5 à 6 c
6.00 Studio 10 c
7.00 Le 10 vous informe c
7.25 Les Commentaires de Me Marcel Faribeault c
7.30 Cinéma Kraft "Quand la Marabunta gronde" (Américain)
9.00 Elle et lui c
9.30 Ça prend un voleur c
10.30 Le 10 vous informe c
11.00 Elections provinciales
11.15 En pantoufles: "La diablesse" (Mexicain)
12.30 Dernière Edition

CBMT 6

8.00 Test Pattern and Music
8.30 Stand-by six c
9.00 Romance of Science
9.30 Quebec School Telecast c
10.00 Canadian Schools
10.30 Friendly Giant
10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dressup
11.25 Double Exposure
11.55 CBC TV News
12.00 The Dick Van Dyke Show
12.30 Search for Tomorrow c
1.00 Luncheon Date
1.30 As the world turns c
2.00 Strange Paradise c
2.30 Coronation Street
3.00 Take Thirty
3.30 The Edge of Night c
4.00 The Galloping Gourmet c
4.30 The Banana Splits c
5.00 Arthur and the Square Knights of the Round Table c
5.30 The Beverly Hillbillies c
6.00 Reach for the top c
6.30 Hourglass
7.00 Free time political telecast
7.30 The Doris Day Show c
8.00 NHL Stanley Cup Playoffs c
10.30 Thursday Night c
11.00 CBC National News c
11.15 Viewpoint c
11.25 Night Report
11.40 Ciné-Six: "Illicit Interlude"
1.40 Final Report

CFCF 12

8.00 Newsroom 12
8.30 University of the air
9.00 Ed Allen exercise club international c
9.30 Romper room c
10.00 Magic Tom c
10.30 Hercules
11.00 The Mike Douglas Show c
12.00 The Flintstones c
12.30 In Town c
1.00 John Manolesco c
1.30 Bewitched c
2.00 Magistrate's court c
2.30 Peyton Place c
3.00 People in conflict c
3.30 A Doctor's Diary c
4.00 Family Theatre: "I've lived before" (Drama 1956)
5.30 The Pierre Berton Show c
6.00 Pulse c
7.00 Family affair: "No uncle is an Island" c
7.30 This is Tom Jones c
8.30 The Dean Martin Show c
9.30 Mannix: "Memory: Zero" c
10.30 Diamond Lil's c
11.00 The national news c
11.10 Pulse c
11.45 Pajama Playhouse
1.30 University of the Air
2.00 Newsroom 12

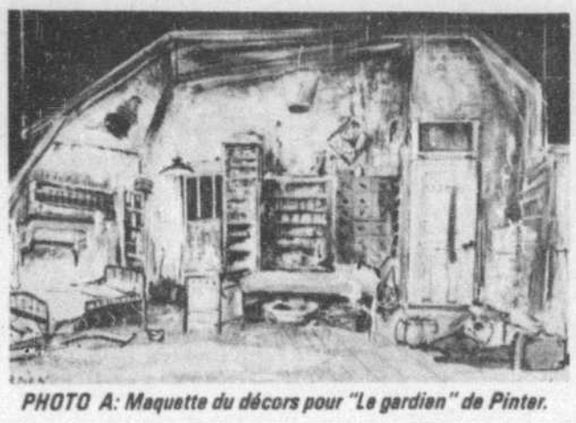

PHOTO A: Maquette du décors pour "Le gardien" de Pinter.

PHOTO B: Scène de la pièce "Le sang" de Vauthier

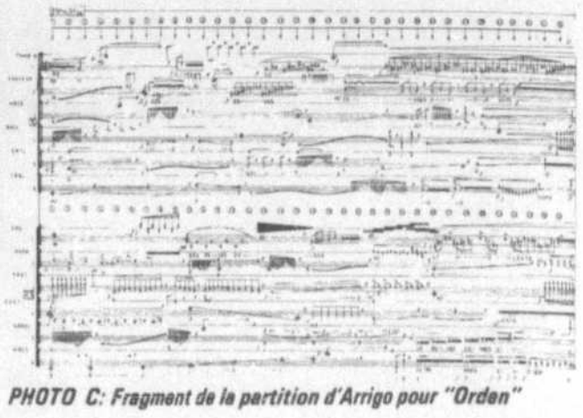

PHOTO C: Fragment de la partition d'Arrigo pour "Orden"

La saison théâtrale à Paris

Naim Kattan

Naim Kattan a eu récemment l'occasion de passer quelques jours à Paris. Il en a profité pour assister à quelques spectacles. Il nous livre ici ses impressions.

"Le Sang" de Jean Vauthier fut pour moi l'une des plus grandes oeuvres qu'il m'a été donné de voir au théâtre ces dernières années. Ce fut aussi la révélation d'une grande troupe, la Compagnie du Cothurne, et d'un extraordinaire comédien et metteur en scène, Marcel Maréchal.

J'avais déjà vu de Vauthier "Le capitaine Bada" et "Le personnage combattant". Dans "Le Sang", ce dramaturge, atteint un sommet. Bada, personnage foisonnant, bouffon, lyrique et violent, clamait son opposition au monde. Il était seul et le monde qu'il récusait demeurait invisible.

Dans "Le Sang" la dialectique théâtrale se complique tellement qu'elle parvient à être négation de toute dialectique. Il y a d'abord un canevas. Le thème de la pièce est emprunté au théâtre élisabéthain: viols, meurtres, vengeances, tout y est. Les personnages appartiennent à la mythologie. Mais voilà qu'apparaît le meneur de jeu, Angelo Bada. Au départ il fait son métier car il y croit. Les personnages conventionnels ne sont que des prétextes. Il sait qu'ils sont une invention, mais qu'ils sont essentiels pour que le théâtre puisse servir de médiation avec le réel. Plus il avance dans la mise en oeuvre de l'action, plus il découvre que le mécanisme est bloqué, que le théâtre a perdu son efficacité. La vie fait irruption sur la scène. Les comédiens ne sont plus des objets; il y a du sang qui coule dans leurs veines.

Le metteur en scène met en question non plus simplement une convention théâtrale, mais le sens même de la dramaturgie. Il est d'une force telle qu'il emporte dans son mouvement de folie l'adhésion des comédiens qui participent à l'invention. Ils ne jouent plus: ils sont.

Cette intervention du réel dans le théâtral produit des effets explosifs. L'on sait que Pirandello a déjà indiqué la voie. Chez lui cependant le jeu de pendule allait de l'énigme à la persuasion. Il procédait par le raisonnement. Beckett et Ionesco apportent une dramaturgie nouvelle sans affronter de face le théâtre ancien. Vauthier ne met pas en question le théâtre. Il le fait éclater de l'intérieur. Je ne vois que Jean Genet cheminant sur cette voie. Si les comédiens qui évoluent sur la scène improvisent, ils le font grâce au verbe et à la poésie que leur insuffle Vauthier. On est loin, comme on voit, de la stérile improvisation à laquelle certains metteurs en scène, imbus de faux modernisme, convient les comédiens.

Vauthier décrit sa pièce comme "fête théâtrale". C'en est une. Le dramaturge n'a point l'intention ici de nier le théâtre mais de l'augmenter, de l'enrichir, de le renforcer. Le texte est souverain et ce n'est pas par des théories que le théâtre est mis en question; c'est par le pouvoir de la dramaturgie qui chez Vauthier est un pouvoir poétique.

Je ne sais pas ce que cette pièce aurait donné si Marcel Maréchal n'y avait pas cru. Rarement un comédien et un metteur en scène s'est-il identifié avec une telle force à un texte. On ne sait pas si l'on doit admirer davantage l'impressionnant comédien ou le merveilleux metteur en scène. Maréchal avec sa troupe lyonnaise renouvelle le théâtre. Il est allé chercher Vauthier, lui a demandé d'écrire Le Sang, a travaillé avec lui et voilà le théâtre qui sort du marasme.

Orden

Comme entreprise théâtrale "Orden" se situe aux antipodes du "Sang". Ici le metteur en scène est roi. Ce jeu dramatique entend dire les conflits politiques, évoquer la guerre d'Espagne et rehausser cette guerre au niveau d'une mythologie. L'affrontement entre le peuple espagnol et les forces de l'ordre n'a pas qu'une signification historique. L'histoire est actuelle.

Il n'y a pas de texte ou presque pas. Le responsable du sujet est Pierre Bourgeade, auteur d'un roman, "New York Party". Avec des slogans, des harangues, des phrases qui se répètent. Il permet au metteur en scène de faire évoluer les comédiens sur la scène.

La grande nouveauté dans "Orden" c'est la musique. En effet, Girolamo Arrigo a écrit, pour cette pièce, une partition qui a autant de répercussion que les mots de Bourgeade. L'on distingue souvent difficilement les musiciens des comédiens, les chanteurs des instrumentistes. Ils sont tous habillés en battle-dress et concourent à des mouvements d'ensemble imaginés par Jorge Lavelli. Bien que je ne fus pas convaincu par ce spectacle je l'ai trouvé d'un impossibilités autant pour l'opéra que pour le théâtre. Je ne sais pas si ce jeu d'ensemble, ces mouvements des comédiens qui composent par chaque scène le dispositif d'un tableau, peut un jour supporter un texte. C'est la musique qui fournit ici la cohérence dramatique. Les mots ne sont que des prétextes. Qui sait? L'on assiste peut-être à la naissance d'une nouvelle forme d'opéra.

Tardieu

Dans un théâtre aménagé dans une cave, le Petit Théâtre Mouffetard, j'ai eu l'occasion d'assister à un choix de pièces de Jean Tardieu. On joue peu cet auteur et il a la réputation, dans un certain milieu, d'un poète qui sait bien jouer avec les mots d'où surgit un jeu dramatique. Tardieu dit:

"Toute ma vie est marquée par l'image de ces fleuves, cachés ou perdus au pied des montagnes. Comme eux, l'aspect des choses plonge et se joue entre la présence et l'absence. Tout ce que je touche a sa moitié de pierre et sa moitié d'écume".

J'avoue qu'après avoir assisté à ces courtes pièces, je n'étais point convaincu que Tardieu fut un dramaturge méconnu. Ses jeux de mots, ses quiproquos sur le langage, amusent, font sousrire, mais je ne vois guère là une nouveauté dramatique et encore moins une puissance poétique. Tardieu donne déjà l'impression d'être démodé. J'ai quitté la salle persuadé que les jeux de mots, fussent-ils intelligents, ne suffisent pas pour renouveler le théâtre.

Anouilh

Sur ce dernier point Jean Anouil serait bien d'accord qui dans sa dernière pièce, "Les Possions Rouges" recourt aux procédés, éprouvés du théâtre de boulevard. Son principal personnage est un auteur dramatique qui prend un plaisir amer à se moquer des nouveaux dramaturges. Dans cette pièce Anouilh assouvit ses haines et étale ses préjugés. Il se moque des

Suite à la page 14

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI
Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois 5875, rue Christophe-Colomb, Montréal

Salle Renoir
JEAN-PAUL BELMONDO CATHERINE DENEUVE 14 ANS
LA SIRÈNE DU MISSISSIPI 2e SEM.
CE SOIR 7:30 - 9:30 COULEURS DE FRANÇOIS TRUFFAUT
Salle McLaren
PETER FONDA DENNIS HOPPER
easy rider 12e SEM. EN FRANÇAIS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

15e SEMAINE
SALLE RESNAIS
élysée
35 MILTON / 842-6053
DERNIÈRE SEMAINE
14 ANS
18 ANS
more
toujours plus
7 jours ailleurs
SALLE EISENSTEIN

Le pianiste Carmen Cavallaro

En vedette jusqu'au 2 mai. Nick Martin et son orchestre vous offre la musique de danse. Frais de couvert le samedi seulement: $4. Téléphonez à 861-3511 pour faire vos réservations.
La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

GAGNANT DE 2 OSCARS incluant le meilleur film étranger
Y. MONTAND / I. PAPAS / J.L. TRINTIGNANT
Z
POUR TOUS
COULEURS
station VICTORIA 12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45
VENDOME
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451
CINÉMA IMPÉRIAL ST-JEAN

CE SOIR 7:30 et 9:30
ANTONIONI et la névrose
'LE DÉSERT ROUGE'
(couleurs) V.O. S.T.A.
SAMEDI et DIMANCHE
"Can Hieronymus Merkin ..."
le film d'ANTHONY NEWLEY
1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi
5380 St-Laurent 277-4145

Play Bach
TRIO JACQUES LOUSSIER
"LE TRIO LOUSSIER EST MAGNIFIQUE. SA GRANDE FACILITÉ D'INTERPRÉTATION DE LA MUSIQUE DE BACH OU DU JAZZ MODERNE PUR CONSTITUE UNE PREUVE DU GRAND TALENT DE M. LOUSSIER."—London Times
LUNDI 27, MARDI 28, MERCREDI 29 AVRIL, à 20 H 30.
Billets $2.50, 3.50, 4.50, 5.50. Guichet 10 à 21 h tous les jours. Dim. (si néc.) midi à 21 h. RENSEIGNEMENTS: 842-2112. Postez à Place des Arts: env. affranchie avec votre adresse et chèque fait à ordre Place des Arts.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

À L'AFFICHE
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS
100, est AVENUE DES PINS
"AUX YEUX DES HOMMES"
(FORTUNE AND MEN'S EYES)
de JOHN HERBERT adaptée par RENÉ DIONNE
MISE EN SCENE
ANDRE BRASSARD
AVEC... JEAN LECLERC, ANDRE BERNIER, JEAN-DENIS LEDUC, HUBERT GAGNON, ROGER GARAND
DECORS MOUSSEAU
RÉSERVATIONS: 845-7277

CONCOURS NCT
OUI, CHEF!
de Dominique de Pasquale
Mise en scène Gilles Pelletier
CONTACT
d'André Myette
Mise en scène Yvon Canuel
Billets disponibles
Ce soir et demain soir 23 et 24 AVRIL à 19h. 30
COMPLET Samedi, 25 avril à 20h. 30
AU GESU
1200 rue Bleury
Renseignements: 866-1964

C'est tout un monde...
Nous avons construit le Joie de vivre.
Vous y trouverez un appartement ... et mieux encore, la joie de vivre.

Occupation en mai 1970.
Appartements de 2½, 3½, 4½ pièces.
Du lundi au jeudi: de 10 h à 21 h
Ven., sam. et dim.: de 13 h à 18 h
175, boul. Deguire
Ville Saint-Laurent
336-5151

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

un film de PIER PAOLO PASOLINI 18 ANS Adultes
"PORCHERIE"
SEMAINE: 7.30, 9.30
DIMANCHE: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
EN COULEURS
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE 525-8600
Aussi: "The painter and his model"
1970! l'oeuvre de FLAUBERT adaptée librement pour l'écran
18 ANS Adultes
EN COULEURS
Madame Bovary
COMPLÉMENT DE PROGRAMME L'Angleterre nue
JEAN-TALON MAISONNEUVE
FLEUR DE LYS

l'apprentissage de la sexualité
18 ANS Adultes
l'initiation
CHANTAL RENAUD DANIELLE OUIMET
LA JOIE DE L'AMOUR
12. Sem.
avec la participation de JACQUES RIBEROLLES • UN FILM EN COULEURS DE DENIS HEROUX
LE CINEMA PARISIEN
HORAIRES: 10.00, 11.30, 1.25, 3.25, 5.20, 7.30, 9.35 p.m.

VIVRE... LA MORT!
DANIEL PILON
Geneviève Deloir
UN FILM DE Gilles Carle
EN COULEURS
14 ANS
RED
4e SEMAINE aussi
Une production de L'Office du Film du Québec
LES CANOTS DE GLACE couleurs
Horaires: 10.00, 11.50, 1.40, 3.30, 5.20, 7.25, 9.15 p.m.
Dernier Prog. 11.15 h.
CAPITOL
890 STE-CATHERINE O. 866-6828

LA COMÉDIE SEXUELLE DE L'ANNÉE
18 ANS Adultes
COULEURS
"12 FILLES POUR UN HOMME"
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
SORCELLERIE, MAGIE ... et MESSES NOIRES
CANADIEN PLAZA

famille et société

Selon le juge Réjane Colas

L'administration de la justice souffre de désuétude

par Renée Rowan

Notre société est malade parce qu'elle n'a pas su adapter ses institutions aux transformations profondes du siècle présent. L'administration de la justice est l'une des institutions qui doivent le plus tôt possible recevoir les changements qui s'imposent, a affirmé, hier soir, le juge Réjane L. Colas à l'occasion du dîner patrons-secrétaires qui avait lieu à la Maison du commerce de Montréal pour souligner la journée internationale des secrétaires.

Lorsque l'on blâme l'administration de la justice, les juges et les avocats, c'est la société elle-même qui se blâme, mais qui, ne voulant pas en porter l'odieux, fait retomber sur des boucs émissaires ses propres responsabilités, ses propres turpitudes et ses propres faiblesses.

Le juge contemporain habite désormais une maison de verre, a poursuivi le juge Colas. Chacun de ses gestes, chacune de ses décisions sont scrutés à la loupe, commentés, décortiqués et souvent blâmés. Il faut être capable d'accepter ce verdict du verdict. Mais il faut alors permettre au juge d'expliquer son rôle, ses limitations, le système dans lequel il évolue.

Les huis clos

Faisant le bilan de sa première année sur le banc (on se rappelle qu'en mars 69, le juge Colas devenait la première femme a être nommé juge puisné de la Cour supérieure pour le Québec), la conférencière qui entend vingt causes non contestées de divorce par jour, a fait état des cas tragiques exposés au grand jour dans ces débats que l'on veut publics et qui devraient à son avis être entendus très souvent dans le huis clos le plus complet.

En quoi les malheurs d'autrui peuvent-ils intéresser le voisin si ce n'est que pour satisfaire une certaine morbidité malsaine. Et combien le juge se sent impuissant lorsqu'il constate la faiblesse de ses moyens d'appréciation.

Le juge Colas souligne toutefois qu'une femme mariée qui connait les problèmes de la tenue de maison, de l'éducation des enfants, du coût de la vie, est ou devrait être plus en mesure qu'un célibataire ou un époux sans enfant, ou un père dont les enfants ont quitté le foyer depuis plusieurs années ou un mari trompé, de déterminer avec plus de sérénité et d'objectivité quelles sont les solutions les meilleures dans un cas déterminé. D'autant plus, dit-elle, que les faits ont un rôle beaucoup plus grand à jouer que le Droit dans l'appréciation et la détermination des solutions.

Un tribunal de la famille

Le juge Colas, comme plusieurs organismes familiaux, favorise l'idée d'un tribunal de la famille. "Celui-ci, suggère-t-elle, devrait être constitué sans tarder comme une division de la Cour supérieure, comme cela existe en cas d'amirauté, de faillite et de divorce. Mais pourquoi dès lors, ne pas remplacer la division de divorce dont la nomenclature est à la fois détestable, négative et défaitiste, par celle plus positive de la "division de la famille" qui couvrirait tous les problèmes relatifs à la famille et à ses membres."

Dans une société comme la nôtre, a-t-elle ajouté, il faut faire appel à des experts en plusieurs disciplines: psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, économistes spécialisés en budget familial, médecins, etc. pour aider à connaître et interpréter les facteurs psychologiques qui sont à la base même du comportement humain.

Pour aider son auditoire à mieux comprendre pourquoi les juges réclament des quartiers qui leur soient réservés, le juge Colas a raconté certaines de ses expériences. "Un jour que j'avais rendu un jugement sur le banc accordant des droits de visite d'un enfant au père, la mère particulièrement agressive m'a pourchassée jusqu'à l'ascenseur public et a voulu me faire un mauvais parti. Les passions humaines jouent parfois dans les causes et les personnes impliquées peuvent difficilement réprimer leur violence."

Lorsqu'on demande des quartiers réservés aux juges, ce n'est ni par intérêt, ni par snobisme; il est préférable, souligne la conférencière, de "mettre les juges à l'abri de ces passions; ils ont suffisamment d'autres problèmes sans cela". Il y a également des conversations que les juges, dans l'exécution de leur travail ne devraient pas entendre.

Une situation à corriger

Un juge a droit à une secrétaire. "Dans mon cas, a dit la conférencière, j'ai la bonne fortune d'avoir la même depuis plus de dix ans et lorsque j'ai été nommée, elle a accepté de me suivre. De ce fait, elle devenait employée du gouvernement provincial. Malheureusement, la pauvre a dû attendre six mois avant de toucher son salaire et ce, sans intérêt. Il faut vraiment être riche pour devenir employée du gouvernement provincial. Dans bien des cas, cela oblige le nouveau juge à payer lui-même le salaire de sa secrétaire pendant ce temps car les secrétaires ne vivent pas de l'air du temps".

On dit que l'administration de la justice ne va pas bien. Il y a beaucoup de raisons à cela, conclut le juge Colas, et la faute n'est pas toujours là où l'on croit.

Pour les belles journées du printemps, le modeliste Josef suggère la tunique ceinturée, trois-quart, avec poche unique et entaille, portée sur un pantalon. L'ensemble est taillé dans un double jersey Fortrel qui reste impeccable de façon permanente.

Pour faire échec au divorce le mariage devrait être rendu plus difficile

Il devrait être plus difficile de se marier. On devrait établir un délai obligatoire entre l'obtention du permis et le mariage, on devrait rendre obligatoires les cours de préparation au mariage. Enfin, l'Etat devrait prendre au moins autant d'intérêt au mariage qu'il en manifeste pour le divorce.

Ces idées étaient inclues dans un projet de loi rédigé en Colombie - Britannique. Ce projet de loi n'a pas été présenté à la législature, et ne le sera peut-être jamais, mais les énoncés qu'il contient reflètent l'opinion de beaucoup de personnes alarmées par le taux grandissant des divorces.

Lors d'un relevé transcanadien effectué par la Presse Canadienne, des travailleurs sociaux, des membres du clergé, des avocats et des gens mariés ou sur le point de l'être ont été interrogés sur le bien-fondé d'une pause obligatoire avant de s'engager dans le mariage.

Il est ressorti de cette enquête que l'idée est en elle-même excellente, mais que son application serait peu pratique.

M. Frank Fidler, de l'Eglise unie du Canada à Toronto, est d'avis qu'une longue période d'attente "pourrait avoir certains avantages, en éliminant les mariages d'impulsion. Mais il faudrait prévoir certains cas où cette période serait éliminée".

Quant à déterminer si le fait de rendre le mariage plus difficile diminueait le nombre éventuel de divorces, M. Fidler a déclaré que cela était possible, mais pas nécessairement pour les meilleures raisons.

"Certaines personnes ne se donneraient même pas la peine de se marier. Ils vivraient ensemble, tout simplement."

Actuellement, la période d'attente varie suivant les provinces.

A Terre-Neuve, il n'y a pas de délai obligatoire. Cependant, une revision des lois provinciales concernant la vie familiale est actuellement en voie de préparation.

Le Québec n'exige pas de permis de mariage proprement dit, mais le couple qui désire se marier civilement doit réunir les certificats nécessaires pour prouver qu'ils sont éligibles au mariage. Ils doivent ensuite attendre 20 jours, pendant lesquels l'intention de mariage est affichée au Palais de justice.

A Edmonton, un travailleur social et un pasteur se sont déclarés en faveur d'une période de préparation précédant le mariage.

Me John Barry, de Saint-Jean, N.-B., est d'accord avec le principe d'une préparation au mariage. Cependant, selon lui "les consultations prématitales ne devraient pas être obligatoires. On a déjà enlevé trop de leurs droits aux individus."

Les Eglises canadiennes, d'une façon générale, sont toutes en faveur d'une préparation compétente au mariage et d'un service de consultations pour ceux qui traversent des crises conjugales.

La Conférence des évêques catholiques du Canada a présenté un mémoire au comité sur le divorce, disant: "Les sciences sociales confirment que la plupart des problèmes familiaux qui se terminent par un divorce ont leurs racines dans la légèreté et le manque de réflexion avec lesquels beaucoup de gens, surtout chez les jeunes, s'engagent dans le mariage.

"Il y va de la responsabilité de l'autorité civile de chercher, par des lois appropriées à empêcher ce genre de situations".

L'écrivain et parachutiste, Christiane Fournier, chez les Esquimaux

Christiane Fournier, écrivain et parachutiste, est de nouveau de passage au Québec. Elle y vient certes pour lancer ses deux derniers ouvrages "Hommes de Boeing" et "Ma vie de reporter" (André Bonne, éditeur) mais elle y vient également pour aller faire un tour dans le Grand Nord afin d'y trouver l'inspiration d'un nouveau livre sur les conditions de vie des Esquimaux.

Cette femme qui a à son crédit 47 livres s'adressant autant aux adultes qu'aux jeunes est particulièrement intéressée aux aspects humains des situations et personnages qu'elle a rencontrés au cours de sa vie. Elle publiera d'ici quelques semaines aux Editions des Frères de St-Gabriel, au Québec, un nouvel ouvrage intitulé "On a volé mon âme".

Parlant avec animation de son livre sur les "Hommes de Boeing", Christiane Fournier nous dit qu'elle a voulu décrire la vie si difficile de ces hommes de l'air et aussi de leur famille. Nous lui demandons si elle raconte les angoisses d'un pilote pris d'assaut par un pirate de l'air, ce qui devient une situation de plus en plus fréquente pour les pilotes d'avion. "Non, avoue-t-elle, j'aurais bien aimé introduire cette situation, mais mon éditeur n'a pas voulu. En France, il est quasiment interdit de parler des pirates de l'air"...

L'auteur nous explique également qu'elle a dû retrancher de sa "vie de reporter" certains chapitres ayant trait aux moments de sa vie consacrés au travail en usine, ou comme bonne à tout faire. "Cela ne plaisait pas à l'éditeur, ni la spiritualité, dit-elle, que j'essaie d'introduire dans mes récits. C'est la raison qui aurait poussé Christiane Fournier à publier au Canada son prochain livre intitulé "On a volé mon âme".

Pour accomplir son périple dans le Grand Nord, Christiane Fournier a reçu l'appui, nous dit-elle de la Délégation du Québec à Paris, ainsi que le secours financier de son éditeur.

On peut trouver ses livres dans toutes les bonnes librairies.

S.C.

Le taux des cas de rougeole augmente

Au Canada, le taux des cas de rougeole dénombrés cette année est près de cinq fois plus élevé que celui de la période correspondante en 1969. La rougeole commune qui peut avoir des répercussions nuisibles sur les enfants, peut être enrayée par un vaccin à une seule inoculation appelé Lirugen. Au Canada, on estime que plus de 1,000,000 d'enfants ont déjà reçu ce vaccin mais que 1,000,000 d'autres enfants ne sont pas encore vaccinés. Les parents sont instamment priés de consulter leur médecin. C'est au printemps que les cas de rougeole sont les plus nombreux.

LE PARTI QUEBECOIS OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5675, rue Christophe-Colomb, Montréal

Aux États-Unis
Sachets de potages et champignons empoisonnés

WASHINGTON (AFP) - La vente de près de 14 millions de sachets de potages déshydratés "Lipton" vient d'être interdite aux Etats-Unis à la suite de la découverte, par les services d'inspection des denrées du gouvernement fédéral, de la présence de bactéries susceptibles de causer des empoisonnements du sang.

Les sevices d'inspection ont également découvert que des champignons utilisés dans la préparation de pizza italiennes preparées par la société "Roman de luxe italien brand" étaient contaminés. La vente de 80,000 de ces pizzas a aussi été interdite sur le marché américain.

●

A Ottawa, un porte-parole de la Direction fédérale des aliments et des drogues a céclaré qu'aucun de ces produits contaminés n'était importé au Canada.

La direction veille elle-même sur la production canadienne, mais elle n'a pas l'habitude de publier une liste des produits saisis ou récupérés du marché, bien que l'on puisse obtenir, sur demande, une liste des poursuites judiciaires entamées à cet effet.

Aux Etats-Unis, la direction fédérale des aliments et des drogues publie, tous les trois mois, une liste des produits saisis ou récupérés du marché, ainsi que des poursuites judiciaires entamées.

Le porte-parole canadien a expliqué que c'est pour préserver l'esprit d'étroite coopération qui existe entre les autorités et les manufacturiers, que la direction des aliments et des drogues, à Ottawa, ne fait pas de publicité autour des saisies et des récupérations. Dans beaucoup de cas, les saisies s'avèrent, par la suite, injustifiées et les produits sont restitués.

Quand des irrégularités sont relevées, la direction se contente, dans une première phase, de faire les remontrances nécessaires au producteur et ce n'est qu'en cas de récidive qu'une action en justice est introduite.

La durée de la vie à la hausse au Japon

La durée moyenne de la vie au Japon est à la hausse d'après le rapport publié récemment par le ministère de la santé et du bien-être social de ce pays, pour 1968.

Le rapport démontre que la survie moyenne pour l'homme est maintenant 69.05 et pour la femme 74.3. La classification a été préparée d'après les statistiques au premier octobre 1968 et le taux de mortalité au cours de l'année précédente.

En comparaison avec les autres nations, la survie moyenne des Japonais est légèrement inférieure à celle qui existe dans les trois pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark) et en Hollande où elle dépasse 70 ans pour les hommes et les femmes.

Toutefois, ces chiffres placent le Japon e. avant de la France, de l'Allemagne de l'Ouest et de la Grande-Bretagne.

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3					■							
4				■							■	
5						■						
6								■				
7		■							■			
8					■		■					
9						■			■			
10		■						■				
11				■		■						■
12										■		

Horizontalement

1– Débarrasser du benzol.
2– Récolte des olives. – Rhodium.
3– Nom des cantons, bourgs et subdivisions administratives de l'ancienne Attique. – Traite, discute pour arriver à un accord.
4– Première femme. – Orthographier.
5– Se dit de toute cause qui entraîne la mort du foetus avant l'accouchement. – Métal de numéro atomique 76.
6– De l'Iran. – Greffa une ente sur.
7– Réjouissance collective. – Pareil.
8– Pronom personnel. – Qui a perdu la tête.
9– Premier officier municipal d'une ville. – Avalé. – Du verbe rire.
10– Mettre en terre pour germer. – Dirige.
11– Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose. – Aime avec passion.
12– Araignée à couleurs vives. – Connu.

Verticalement

1– Oscillation légère de la tête, du corps.
2– Porter de bas en haut. – Adverbe de lieu. – Interjection.
3– Système monétaire établi sur un double étalon.
4– Première femme. – Personne qui conduit des ânes.
5– Sodium. – Soutire. – Emotion.
6– Corps simple métallique de numéro atomique 30. – Orient.
7– Tenterons avec audace. – Résidu pâteux de la distillation de la houille ou du pétrole.
8– Logement habituel. – Pluie – Note de la gamme.
9– Qui dépasse toute mesure – A moi.
10– Entourer d'une ceinture.
11– D'un verbe gai. – Se dit des soeurs nées de la même mère mais non du même père.
12– Qualité des eaux thermales.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	R	T	U	O	S	E	■	E	R	E
2	A	V	O	I	N	E	■	M	E	L	O	N
3	C	R	U	■	E	U	D	E	M	I	S	■
4	H	O	T	E	■	V	O	C	A	T	I	F
5	E	G	A	L	E	R	■	H	I	E	R	■
6	T	N	■	A	N	I	M	A	L	■	■	D
7	T	E	E	■	F	O	U	■	L	A	M	E
8	E	■	P	L	A	N	T	E	U	S	E	S
9	■	T	R	A	N	S	E	■	R	■	S	U
10	S	A	I	N	T	■	R	I	E	U	S	E
11	O	■	S	C	E	N	E	S	■	N	E	T
12	I	D	E	E	■	A	Z	O	T	E	■	E

Les cartes de crédit devraient disparaître

PORT ALFRED (PC) – Prenant la parole cette semaine devant un groupe de femmes à Port-Alfred, la présidente de l'Association des consommateurs du Québec, Mme Thérèse Casgrain, a invité toutes les femmes à travailler à la protection du consommateur, c'est-à-dire à sa propre protection.

"Chaque fois qu'une consommatrice constate un défaut dans une marchandise, a-t-elle dit, ou qu'elle se rend compte que le contenu d'une publicité est mensonger, elle doit se plaindre. Si plusieurs femmes se plaignent aux autorités compétentes, leurs arguments auront du poids et la plupart du temps, personne ne se fait prier pour corriger les défauts signalés".

Mme Casgrain a par ailleurs déploré l'existence des cartes de crédit. "Le principe n'est pas mauvais en soi, a-t-elle noté, mais la possession d'une carte de crédit conduit les gens à s'endetter d'une façon incroyable".

Réveillez-vous en forme

Vous n'êtes pas en forme si vous n'êtes pas régulier. Prenez FRUITATIVES, un laxatif doux mais efficace, fait d'extraits de pommes, oranges, pruneaux et figues, avec des médicaments éprouvés. Il n'y a rien comme FRUITATIVES. Un essai satisfait.

LA COUTURE CHEZ SOI

Patron no: 9235

Regardez-moi ça . . . Tout est nouveau et enchantera vos tout-petits.

Le patron imprimé no: 9235 est offert pour les tailles: 2-8.

Ce patron est en vente au prix de $1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

807 est, rue Laurier
(métro: Station Laurier)
272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas !

VIANDE DE 1er CHOIX

Rôti de porc	.89 la livre	(rég. $1.19)
Côtes de porc	.99 la livre	(rég. $1.29)
Jambon persillé	$1.25 la livre	(rég. $1.50)
Salsifis "Olida" 14 oz	.59 la boite	(rég. .79)

Livraison gratuite - dans toute la ville - Longueuil et St-Lambert le jeudi matin - Fermé tous les lundis.

salon du foyer moderne

18 au 26 AVRIL

place bonaventure

NOUVEAU, EMBALLANT SPECTACULAIRE

- **L'HABITATION TRANSCAN**
  Nouveau concept d'habitation modulaire
- **DECOR 70**
  18 pièces conçues par des membres de la Société des Décorateurs Ensembliers
- **LES TAPISSERIES ROTHMANS**
  En Première Canadienne — Une exposition des oeuvres des maîtres français
- **PLUS DE 200 EXHIBITS**
  Les plus récentes découvertes: Rénovation — Décoration — Aménagement du foyer
- **CHATELAINE**
  Présenté "3 x 3" et "Rénovation '70"
- **Défilé de mode 12:30 et 8:00**
  Présenté par les magasins et boutiques de mode de la Place Bonaventure

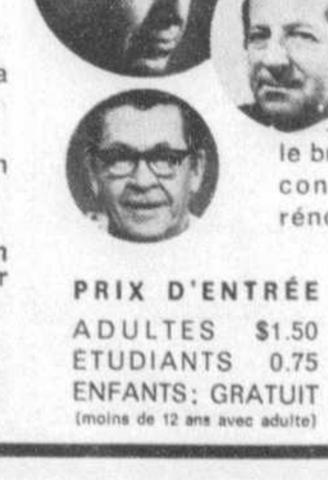

EN VEDETTE SUR SCÈNE
PAUL BERVAL
J.-Pierre MASSON
TOUS LES JOURS
3h.00 et 9h.00

le bricoleur ANDRE DAVELUY
conseils pratiques sur la rénovation et le bricolage

PRIX D'ENTRÉE
ADULTES $1.50
ETUDIANTS 0.75
ENFANTS: GRATUIT
(moins de 12 ans avec adulte)

HEURES D'OUVERTURE
MIDI à 10h.30
TOUS LES JOURS
PRENEZ LE METRO

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF 2.40	33	47½	47	47	−½
Addres 1.40	142	38¾	35½	35½	−3⅝
Admiri	16	9⅝	9	9	−½
Alcan 1.20	692	25¾	24¼	25	−⅛
AllegC .20a	116	10¼	10	10⅛	−⅛
AllisChalm	27	22½	22	22	
AHess .07e	30	23⅞	23¼	23½	−⅛
AAirlin .80	143	25½	25⅛	25¼	−⅛
ABrand 2.10	120	34⅝	33⅝	34¼	+¼
AmCan 2.20	92	42⅛	40⅝	40¼	−1⅝
ACyan 1.25	140	28⅞	28⅛	28½	−⅛
AHome 1.50	118	60⅛	59¼	59⅛	−⅛
AmMot	165	9⅛	8⅞	8⅞	−¼
ASmelt 1.90	384	29	28½	28⅞	
AmStd 1	29	33⅞	33½	33⅞	
AT T 2.60	969	50⅛	49¼	49½	−⅛
Ampex	362	25½	24½	24½	−½
Anacond 1.90	70	28½	28⅛	28½	+⅛
Armco 1.60	66	25½	25	25	−½
ArmC .80	179	29½	28½	28½	−1⅛
AtlRch 2	535	54⅞	53	53¾	−½
Avco 1.20	99	19½	18½	18⅝	−⅛
Avnet .40	9	9⅛	8¾	8¾	−½
Avon 2	134	156¼	153¼	154½	−2⅞
Babck 1.36	104	21⅞	21¼	21⅞	−⅛
Bathl	44	18½	18¼	18⅛	−⅛
BeechA .75b	11	14	13⅞	14	
Bell H .60	30	31⅞	31	31	−⅛
BenF 1.60	58	48½	46½	46⅞	−1⅞
BethSt 1.80	125	29⅞	29¼	29¼	−½
Boeing .40	201	21	20½	20½	−½
Bordn 1.20	59	22⅛	21½	21¾	−1
BorgWa 1.25	45	24	23⅞	23⅞	−⅛
BosEd 2.24	58	35⅞	35	35½	+¼
BristMy 1.20	211	57⅞	56¼	56¼	−2¼
Brnswk .05e	302	16⅝	15⅞	15⅞	−⅞
BucyEr 1.20	28	22	21⅞	21⅞	−¼
Burlin 1.40	169	40⅝	39½	39½	−⅝
Burrghs .60	283	136¼	132	133¼	−3⅞
CmpRL .45a	65	20⅛	19½	19½	−1½
CampSp 1.10	27	33	32	32⅛	−1⅛
CanSoRy 3	z20	41½	41½	41½	−1½
CdnBr .40a	28	7½	7½	7½	−⅛
CPR 3.20	7	61⅞	61½	61½	−⅞
Case Jl	26	11⅞	11½	11½	−¼
CatTr 1.20	335	40	39½	39½	−⅝
Celanese 2	87	59⅝	57¾	57¾	−1¾
Cencoln .30	53	28⅝	26⅞	26⅞	−1⅞
ChesOh 4	24	54½	54⅛	54½	+¼
ChrisCft .30t	99	8	7⅞	7¾	−¼
Chrysler .60	629	26¼	25	25	−1⅛
CitiesSv 2.20	124	39¾	39⅛	39½	−⅛
ClarkE 1.40	107	34⅞	34	34	−⅛
ClarkO .40	18	21¼	20½	20½	−1
CocaCol 1.44	132	77	76⅛	76½	−⅛
CBS 1.40b	85	34⅞	34¼	34½	−½
Com Sat	54	35⅝	34⅛	34⅛	−⅛
ConEds 1.80	85	27½	27¼	27¼	−⅛
ContCan 2.20	53	69⅞	69¼	69¼	
ContData	218	47⅝	46⅞	46½	−1⅛
CopRng .50b	49	75½	73⅞	73⅞	−2⅛
CopwlSt 1.20	15	17	16½	16½	−⅛
CPCIntl 1.70	263	33½	33⅛	33½	+¼
Crane 1.60b	6	38⅝	38⅛	38⅛	−⅛
Cr Zell 1.60	56	33⅞	33⅝	33⅞	
Curtiss Wr 1	70	15	14½	14⅞	−⅛
Dartl .30b	327	41	39½	39½	−1½
Deere 2	163	43½	40⅝	40⅝	−2⅞
DennMt .60	92	16½	14¾	15	−1⅝
DetStl	9	13⅞	13¼	13½	+¼
Dexter .24	79	29⅞	29	29⅞	+⅞
Dome M .60	100	52	50½	50½	−¼
DowC 2.60	113	69⅞	68½	68¼	−⅞
duPon 1.25e	201	112½	109½	111⅞	+1⅝
EastK 1a	457	73¾	71⅞	72	−1⅞
EatnYa 1.40	62	34	33¼	34	−⅛
EG G .10	80	14	13⅞	14	+⅛
ElPasNG 1	80	18⅞	18⅛	18⅛	−½
Eltra 1.20	13	23¼	22½	22½	−⅝
ESB 1.20	10	22½	22½	22½	+⅛
Essexl 1.20	34	23¾	23	23¾	+⅝
EthylCp .84	53	16⅞	16	16⅛	−⅝
Evershp	57	26½	25¼	26½	−¼
ExCel 1.25	48	26⅛	25⅞	25¾	−⅛
Fairch .50	467	63⅞	62⅞	63⅞	−⅛
Firest 1.60	67	39½	38⅞	38⅞	−⅞
FMC Cp .85	92	22⅝	22⅝	22⅝	−⅝
Ford 2.40	404	45⅞	44⅝	44⅞	−⅝
Frueh 1.70	53	32¼	32⅛	32½	+⅝
GenDyn 1	35	22⅛	21¾	21⅞	
GenEle 2.60	319	75⅞	74	74¼	−1¾
GFds 2.60	208	80¼	80	80¼	−2¾
Genl 54f	94	16⅛	15⅞	15½	−⅝
GMC .85e	368	71⅞	70¼	70½	−⅞
GPCem .80	13	23⅞	23¼	23⅞	
GTelEl 1.52	385	27¼	27	27¼	+⅛
GTire 1b	14	17⅞	17⅞	17⅞	
GaPac .80b	203	51¼	50⅝	50⅞	−⅛
Goodrh 1.72	201	26⅛	25	25⅛	−1⅞
Gdyr .85	179	25⅝	24½	25	−⅛
Gould 1.40	29	27⅛	25⅞	25⅞	−1½
Granby 1.60	20	37⅞	37⅞	37⅞	+⅞
Gt A&P 1.30	66	26⅛	25¾	25¾	−⅝
GreenGt .96	16	27⅞	27⅞	27⅞	+⅛
GulfO 1.50	466	25⅞	25½	25¼	−¼
Heinz .92	49	33¼	32	32⅛	−1⅞
HewPack .20	127	40⅛	38⅛	38⅝	−1⅞
HighVolt	55	9¼	9	9	−⅞
Hmstk .40	43	19	18½	18⅞	−½
Honywl 1.30	95	126½	122½	124¼	−2¼
HFC 1.10	34	39½	39½	39½	−¼
HudsnB 3.40a	15	81¼	81	81¼	−¼
IllCent 1.14	52	27⅞	27⅝	27⅞	+⅛
IngRand 2	43	41⅝	40½	41⅛	−⅝
IntlkSt 1.80	20	27⅞	26½	26½	−⅞
IBM 4.80	677	319⅞	313	313	−8
IntFF .50b	97	56	54	54½	−1⅞
IntHar 1.80	43	27	26½	26½	
IntMng .10e	17	14½	13⅞	14⅛	
INick 1.20	957	43½	42⅝	42¼	−1½
IPap 1.50	558	35⅞	34½	35¼	−¼
IntT&T 1.05	264	50	48⅞	49	−1⅛
JnMan 1.20	58	31⅝	31	31	−½
KaysRo .60	49	23¾	22⅝	22⅝	−1⅞
Kellogg 1.70	148	44¾	43	43	−1¼
Kennec 2.60	468	56	53⅞	53⅞	−⅝
Kraftco 1.70	151	40⅝	40⅛	40¼	+⅛
Kresge .40	298	43⅝	42½	42½	−1
Kroehl .80	9	20⅝	20⅛	20⅛	−¼
Leasco	791	14⅝	13	13⅝	−1⅛
LibbMcN	18	8½	8¼	8¼	
Litton 1.89t	209	21⅞	21¼	21½	−⅝
Lock A	261	12⅞	12	12	−⅝
Loews .13	178	26¼	25	25½	−¼
MadS Gar	92	5½	5⅛	5⅛	−¼
Mgnvx 1.20	205	33	32⅛	32⅞	−⅝
Malry 1.80	6	39¼	39	39¼	−¼
Marathn 1.60	69	26¼	26	26⅛	+¼
Marcor 1	121	49	48¼	48¼	−1
MarMid 1.60	27	38½	38⅛	38⅛	−⅝
MarshF 1.10	41	26⅛	25⅞	25⅞	−⅝
MartM 1.10	123	16⅝	15⅞	16⅛	−¼
MascoCp .24	22	39¼	38½	38½	−1
MassF 1	68	14⅝	14	14	−⅝
McDonCp	145	37⅞	35¼	35⅞	−1½
McDnD .40	134	19	18½	18½	−¼
McGrH .60a	277	19⅛	18⅛	18¼	+⅝
McKee 1.50	4	22¼	21¾	21¾	−⅛
Mrck 2a	145	97½	95	95½	−1
MGM	48	25⅞	25¼	25¼	−1⅛
MidlDR 1.40	32	22⅝	21¾	22	−¼
MMM 1.75	301	98¼	96½	96½	−2
Mobil 2.20a	318	44⅛	43½	43⅝	
Mohasc 1.10	13	25⅝	25⅛	25⅝	−⅛
Mvant 1.80	75	34⅞	34¼	34⅝	+¼
Motorola 1	109	99½	97¾	98	+⅝
N Cash 1.20	138	128⅞	126¾	128¼	−⅝
NDist .90	65	16¼	16	16	−⅝
NGyps 1.05	90	21¼	21⅛	21⅛	−⅝
NLead .42e	78	24⅝	24	24⅝	+⅝
Nthgate .50g	30	14⅛	13½	14	−¼
Northrop 1	10	25¼	25⅛	25⅛	−⅛
NortS 1.22t	130	43½	43¼	43½	
Occidt 1	817	20⅛	20⅛	20⅛	−⅝
OutbMar 1	10	21¼	21¼	21½	−½
PacPet .25g	49	25½	25⅝	25⅝	−½
PanA	155	10⅛	10⅛	10¼	+⅛
ParkeDa 1	4163	21⅞	21	21¼	−1½
PenCn	481	21⅛	19¾	20	−1¼
PepsiCo 1	99	48⅞	47⅞	47⅞	−1
Perkin El	119	32½	31½	31½	−⅝
PhelD 2.10	330	52⅞	51⅞	52⅞	−⅛
PhilMr 1	131	31¾	31	31	−½
PitneyB .68	36	31⅝	31	31	
Polroid, .32	538	89¼	86½	86¾	−3
Pllmn 2.80	9	42⅝	41½	41¾	−⅝
Ralst P .70	90	27¼	26½	26¾	−¾
RaymInt .80	30	10⅛	10½	10⅝	
RCA 1	458	27	25¾	26¼	−½
RepSt 2.50	28	34¼	34½	34⅝	
ReyT 2.40	84	39⅛	38⅝	39⅛	+¼
RichM .90	30	57¼	56⅞	57	
RoyD .2d	109	37⅝	37½	37½	−½
Rubrmd 1.04	5	42	42	42	
SaFelnd 1.60	60	25¼	25½	25⅝	−⅛
Scherg .80	304	55½	53⅝	54	−1⅝
Scientif	97	6⅝	6	6⅛	−¼
SCM .60b	123	15⅛	14½	14⅝	−⅞
Scott Pap 1	94	33½	33¼	33½	
SearsR 1.20a	414	64⅛	64⅛	64¼	−½
ShellO 2.40	108	41⅝	41⅛	41⅝	+¼
Singer 2.40	84	75⅝	74¼	74¾	−¾
SouPac 1.80	88	34	33⅝	33¾	−⅛
SpartanA .60	29	10½	10⅛	10⅜	−⅛
SpryR .25e	506	28⅝	26⅞	27	−1⅞
StdBr 1.50	75	50⅛	49½	49⅞	−¼
StOCal 2.80	275	43⅝	42½	43⅛	−¼
StdInd 2.30	177	39	38⅛	38⅝	−⅝
StdNJ .90e	379	54¾	54	54½	+¼
StudeW 1	100	47	45¾	45¾	−1¼
SunOil 1b	29	43	42⅞	42⅞	−1
Swift .60	68	30½	30	30½	−⅛
Teledn 1.09t	301	20⅝	19⅝	19⅝	−⅝
Tenco 1.32	223	21⅝	21½	21½	−⅝
Txco 1.60	469	25⅝	25⅛	25½	−⅝
TexGS .60	307	15⅞	15½	15¾	
TexInst .80	117	110	108½	108⅝	−2
Textr .90	52	25	23⅞	23⅞	−1⅛
Thiok .40	63	10½	10	10⅛	−¼
Time 1.90a	110	36¼	34	36¼	−¼
Timkn 1.80	20	31⅝	31¼	31½	
TrnsUn 1.16	173	31¼	30⅞	31	−½
Trnsitrn	33	5⅝	5⅛	5⅛	−⅛
TwnIC	171	14½	13⅛	13½	−⅝
Un Carb 2	225	36⅝	35⅝	35⅝	−⅞
UAirc 1.80	57	34⅝	34	34	−¼
UntCp .80e	57	10	9¾	9¾	
UFruit 1.40	12	46⅝	45	45	−1⅝
USFrt 1.40	36	22⅞	22⅛	22⅛	−⅛
USGyps 3a	44	56	55⅛	55¼	−¼
USStl 2.40	128	37⅞	37⅛	37⅝	
Varian As	88	20	18⅞	19⅝	−⅝
WalkH 1.20a	19	47⅝	47⅛	47⅛	−½
WarnL 1.10	167	64¾	64	64	−⅞
Weathrd .25e	17	12	11⅞	11⅞	+⅛
Wwth 1.20	151	33½	33	33	−½
Xerox .60	733	84⅞	82⅞	84¾	−⅝
Zenith 1.40	165	30⅞	30½	30⅝	−⅛

Indices Dow Jones

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Var.
Inds.	769.40	774.35	758.51	762.61	−9.90
Trans	167.12	167.64	164.81	165.46	−1.94
Utils	112.41	113.08	111.16	112.93	−0.92
Stcks	254.37	255.77	250.93	252.28	−2.99

LA SAISON

Suite de la page 12

résistants et des collaborateurs, des femmes et des jeunes. Certes, la pièce est honnêtement jouée par Jean-Pierre Marielle, Yvonne Clech, Michel Galabru...

On a l'impression qu'on a déjà vu cette pièce plusieurs fois. On croit même qu'Anouilh s'imite maintenant lui-même. "Les Poissons Rouges" est un sous-produit de "La Sauvage" et du "Voyageur sans bagages". Voici un auteur dramatique qui vieillit mal, qui n'a plus grand-chose à dire et qui décoche des flèches acerbes à ceux de ses confrères qui croient encore que le théâtre est autre chose que des salles où l'on fait recette. Il est vrai que l'Oeuvre, où cette pièce est donnée, est l'un des rares théâtres de Paris qui fait présentement salle comble.

Pinter

Je voudrais enfin mentionner l'un des grands spectacles qui se donnent à Paris, "Le Gardien", de Harold Pinter. Je n'ai nueelment l'intention de parler de la pièce qui fut déjà jouée à montréal. Mais je voudrais dire la joie que l'on éprouve en face d'un grand comédien. Jacques Dufilho recrée la pièce, lui donne sa véritable signification. Sans lui on a l'impression qu'elle n'existerait point. Il n'explique pas son personnage. Il le construit. Et cette pièce qui remue et qui inquiète acquière grâce à lui tout son poids. Ici le comédien nous permet de mesurer l'importance d'une oeuvre qui à son tour donne au comédien sa mesure.

Carrières et Professions

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

Fonctions:
Toutes tâches administratives inhérentes au bon fonctionnement d'une association professionnelle.

Exigences:
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative

Traitement:
Salaire et conditions de travail à discuter.

S'adresser à: Conseil du Québec de l'Enfance Exceptionnelle,
a/s Mme Jacqueline Bel,
2765, Côte Ste-Catherine,
Montréal 250, Qué.
Tél.: 342-0596

PROGRAMMEUR "ASSEMBLER"

Fonctions:
- Élaboration complète de programme (ordinogramme - codification - essai - documentation);
- collaboration étroite avec programmeurs et analystes.

Le candidat:
Posséder:
- une 11e année ou l'équivalent;
- un minimum d'un an d'expérience en programmation "Assembler";
- connaissances approfondies du I.B.M. 360;
- notions générales en analyse.

La rémunération:
$7,300 par année et augmentations bi-annuelles.

Vous êtes invités à soumettre votre curriculum vitae à titre confidentiel au:

Chef du Personnel,
Comité Conjoint de l'Industrie
de la Construction de la
Région de Montréal.

Commission Scolaire Régionale Maisonneuve
Offre d'emploi

Poste: UNE ORTHOPHONISTE

Fonctions:
- Assurer le dépistage et l'évaluation des enfants souffrant de troubles de langage et/ou d'audition, à l'intérieur du service de l'orthopédagogie;
- mettre au point des programmes de rééducation orthophoniques d'application collective;
- entreprendre dans certains cas la correction de ces troubles sur une base individuelle.

Milieu:
- Milieu ouvert et progressif;
- au total 975 enfants inadaptés (handicapés physiques, déficients et dyslexiques, etc.);
- travailler en collaboration étroite avec les autres spécialistes, psychologues, travailleurs sociaux, rééducatrice en psychomotricité, etc. et avec des éducateurs (trices) immédiats (es) des enfants.

Salaire et conditions de travail:
Avantageux. A négocier.

Entrée en vigueur:
Au plus tard à la fin d'août 1970.

Les candidates intéressées doivent solliciter la présente fonction en s'adressant au:

Directeur de l'Orthopédagogique
688-3781 poste 55

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT:
Directeur des services pédagogiques

FONCTIONS:
Sous l'autorité du Directeur général le D.S.P. est responsable de tous les services d'enseignement du Collège.

QUALIFICATIONS:
Formation de niveau universitaire ou l'équivalent.
Expérience dans l'enseignement.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

CANDIDATURES
Avant le 4 mai à 24.00 hres à l'adresse suivante:

Président de la Corporation
C.E.G.E.P. de Matane
230, St-Jérôme
MATANE

La Commission Scolaire Régionale Le Royer
demande

UN PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
et UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Exigence: Être membre de la Corporation des Psychologues du Québec.

S'adresser à:

Commission Scolaire Régionale Le royer,
a/s Département du Personnel,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est 550, Québec

DIRECTEUR-GÉRANT ET CORRESPONDANT D'EXPORTATION
DEMANDÉ

Une importante Compagnie canadienne de Montréal, à expansion rapide, et active à travers le monde, recherche une personne maîtrisant parfaitement la langue anglaise, le français et au moins une troisième langue occidentale, de préférence l'italien ou l'espagnol, pour son département d'exportation.

L'âge ou le sexe n'est pas un handicap. Échelle de bénéfices marginaux. Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet, mentionnant le salaire désiré à:

CASE 1309
Le Devoir, Montréal

PROFESSEURS BILINGUES POUR L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE (INADAPTÉE)

Le Conseil d'Éducation de Prescott-Russell recherche pour septembre 1970:

1 - professeur pour l'école Beau Séjour - Wendover
1 - professeur supplémentaire pour l'école St-Benoit
1 - professeur supplémentaire pour l'école Jean Vanier de Pleasant Corners, Vankleek Hill.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés de faire parvenir leur demande en incluant leur curriculum vitae à l'école de leur choix à:

Royal Comtois, surintendant,
Conseil d'Éducation de Prescott-Russell,
372, rue Bertha,
Hawkesbury, Ontario.

PROFESSEURS D'ÉCOLES SECONDAIRES

Pour les écoles secondaires de Casselman, Embrun, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland et Vankleek Hill (situées entre Ottawa et Montréal).
Les postes vacants ne peuvent être annoncés avant la mi-mai.

ASSELIN, BENOIT, BOUCHER DUCHARME, LAPOINTE
Ingénieur-Conseils

Demandent des

INGÉNIEURS ET DES DESSINATEURS
pour leur bureau de Montréal

INGÉNIEURS ÉLECTRICIEN "SENIOR"

Bilingue.
Au moins 3 à 5 ans d'expérience. Étude et préparation des plans et devis, des systèmes de protection, de contrôle et de mesure se rapportant aux alternateurs, transformateurs, lignes de transmission, et systèmes auxiliaires.

DESSINATEURS "SENIOR"

Bilingue
Au moins 8 ans d'expérience pratique d'une des activités suivantes. Instrumentation et contrôle, distribution et éclairage pour usines hydroélectriques et thermiques.
Toute demande d'emploi sera confidentielle.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae ou résumé à:

Service du Personnel,
ASSELIN, BENOÎT, BOUCHER, DUCHARME, LAPOINTE
4200 ouest, boul. Dorchester
Montréal, 215, Qué.

C.E.G.E.P. EDOUARD-MONTPETIT
Offre d'emploi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FONCTIONS:
Sous la direction du directeur général, il veille à l'application de la convention collective et aux relations avec le personnel. Il est responsable des registres et des procès-verbaux du conseil d'administration, et de divers autres comités.

QUALIFICATIONS:
Expérience en direction de personnel et en secrétariat de corporation ou formation jugée pertinente à la fonction.

TRAITEMENT:
Déterminé d'après les normes du Ministère de l'Éducation.

Prière d'envoyer, avant le 30 avril, un curriculum vitae à:

Monsieur Benoît Ste-Marie
Directeur général
Collège Edouard-Montpetit
945 chemin de Chambly
Longueuil.

C.E.G.E.P. DE MATANE

POSTE OUVERT:
Directeur général.

FONCTIONS:
Le Directeur général est le premier responsable de l'organisation et de l'administration du Collège.

QUALIFICATIONS:
Formation de niveau universitaire ou l'équivalent.
Expérience dans l'enseignement et/ou dans l'administration.

SALAIRE:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

CANDIDATURES:
Avant le 4 mai à 24.00 heures à l'adresse suivante:

Président de la corporation
C.E.G.E.P. de Matane
230 St-Jérôme
MATANE

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

Le Conseil des sciences du Canada, à Ottawa, offre plusieurs emplois de conseillers scientifiques, dont la tâche sera de contribuer aux études sur la politique scientifique du Canada. Ils effectueront des analyses économiques et statistiques, des recherches sur l'organisation et les concepts fondamentaux des sciences et de la technologie en fonction des objectifs de notre société, des études comparatives sur la structure scientifique et technologique des pays étrangers; ils élaboreront des prospectives concernant les progrès des sciences et des techniques et leurs répercussions économiques et sociales, contribueront à l'élaboration des plans et des recommandations, noueront des liens avec les groupes d'études et la collectivité scientifique, rédigeront des rapports et des sommaires sur l'activité en cours dans les domaines scientifiques et technologiques et sur la conception et la mise en place d'un réseau documentaire dynamique, fondement de la politique scientifique.

Titres et compétence - Le candidat aura une maîtrise ou un doctorat en sciences naturelles ou humaines, par exemple en physique, économique, écologie, génie ou tout autre discipline pertinente. Il aura en outre acquis une certaine expérience dans sa spécialité, de préférence au cours de travaux d'évaluation ou d'analyse du rendement et des grands objectifs des programmes scientifiques ou technologiques.

Un des postes de conseiller conviendrait particulièrement au candidat possédant de l'expérience en utilisation et évaluation des installations informatiques. La possibilité de s'exprimer aisément dans les deux langues du pays serait avantageuse pour tous les candidats.

Le traitement de début ira de 13,000 à 22,000 dollars. Veuillez écrire au Chef des services administratifs, Conseil des sciences du Canada, 7e étage, 150, rue Kent, Ottawa 4e, Ont. en joignant un curriculum vitae à jour à votre lettre.

COLLÈGE LOYOLA
DOYEN DE LA FACULTÉ DES ARTS

Le Comité chargé des recommandations pour le poste de Doyen de la Faculté des Arts du Collège Loyola, demande aux candidats intéressés de faire parvenir un dossier complet au:

Rév. Père P. G. Malone, S.J.
Recteur,
Collège Loyola,
7141 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 262, Qué.

avant le 5 mai 1970.

RENAULT CANADA

Une compagnie en plein essor, requiert les services de deux personnes expérimentées en automobile:

1. GÉRANT DE DISTRICT: pour le secteur ouest de la province de Québec (Montréal et environs).

Qualifications:
A- 25 à 45 ans, marié
B- Bonne apparence
C- Au moins 5 ans d'expérience dans la vente d'automobiles et/ou le financement.
D- Bilingue.

Faire votre demande en donnant tous les détails à:
M. H. Nicolas, directeur régional

2. REPRÉSENTANT-VENTES SPÉCIALES:

Qualifications:
A- 25 à 45 ans, marié
B- Bonne apparence
C- Expérience dans les ventes flottes et location.
D- Parfaitement bilingue.

Faire votre demande en donnant tous les détails à:
M. R. Charette, gérant - ventes spéciales

Nous offrons:
- salaire durant la formation
- généreuse rémunération et boni
- bénéfices marginaux habituels
- automobile et compte de dépenses
- chances d'avancement rapide

Casier Postal 6400, Montréal 101 - Téléphone: 653-3661

C.E.G.E.P. Bois-de-Boulogne
offre d'emploi

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fonction:
- Principal administrateur du Collège, directement responsable auprès du conseil d'administration.
- Assure la coordination de tous les services.
- Veille à l'administration pédagogique et financière du Collège.

Qualifications:
- Détenteur d'un diplôme universitaire.
- Expérience dans l'administration, de préférence dans l'administration scolaire.
- Aptitude à coordonner et à diriger le travail de ses collaborateurs.
- Bonne connaissance des structures scolaires du Québec et de l'orientation de la réforme scolaire.

Traitement:
- Selon les normes du Ministère de l'Éducation.

Date limite du concours:
- Avant 16.00 h., le mardi 5 mai 1970.

Faire parvenir curriculum vitae et qualifications à:

Concours no 001
Collège Bois-de-Boulogne
10555 Bois-de-Boulogne
Montréal 355
a/s M. le Président du Collège

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Industrielles

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	14934	$10¼	9½	9½	-½
Abitibi 7½p	z10	$51½	51¼	51¼	
Acklands	200	$8⅜	7¾	7¾	-1¼
Ackind 2p	525	$11½	11½	11½	-½
Acres Ltd	4879	$16	15½	15½	-¾
Acres A pr	1126	$38⅜	38¼	38⅜	+⅛
Acres wt	1249	500	500	500	
A.G.F.M	1000	$7½	6⅞	6⅞	-⅞
Agra Vegt	3800	$6¾	6½	6¾	+¼
Agratec I	745	170	165	170	+20
Aimco Ind	3200	$15⅛	15	15½	
Alta Gas T	1616	$41¾	41	41¼	-¼
Alta Gas p	75	$70	70	70	
Alta G D p	25	$115¼	115¼	115¼	+¼
Algo Cent	800	$7¼	7	7⅛	-⅛
Algoma St	3845	$14⅛	13¾	13¾	-⅛
Algonq pr	120	220	220	220	
Alcan	4395	$27½	26½	26¾	-1
Alcan pr	600	$30⅜	30⅜	30⅜	+⅛
Allarco Dv	200	$5½	5½	5½	+½
Almin 2p	130	$33¼	33¼	33¼	-¼
Anglo-c pr	z25	$14½	14½	14½	
Aquitaine	790	$17¼	17⅛	17⅛	-⅜
Argus	100	$16	16	16	
Args 260 p	z2	$38	38	38	
Argus B pr	125	$33	33	33	-½
Argus C pr	280	$10½	10¼	10¼	-¼
Asbestos	607	$25⅜	25⅛	25⅜	-¼
Atco Ind	950	$13¼	13½	13½	-¼
Atl Sug	10560	$8¼	7⅞	8¼	+¼
Atl Sug A	100	$14	14	14	-1
Atl Sug pr	25	$59	59	59	+1
Atl Sug w	2750	230	215	230	+15
Auto El	450	450	410	425	-35
Auto Hard	100	$7¾	7¾	7¾	-⅛
BahC D	26500	42	35	40	+4
Bank Mtl	6138	$15⅜	15⅛	15½	
Bank N S	4185	$20	19⅝	19⅞	-⅛
Barbr-Ell	100	$13	13	13	+½
Bartaco	800	$10½	10½	10½	
Bathrst p	100	$13	13	13	
Beavr Eng	1700	$8½	8⅜	8⅜	-⅛
Beaver L	z15	$13	13	13	
Becker B p	z30	$7½	7½	7½	
Beldng w	1000	345	340	340	
Bell Canad	9088	$42½	41⅞	41⅞	-½
Bell A pr	1750	$49½	49	49½	
Block Bros	2435	475	470	475	
Bombrder	1145	$15	14⅝	14⅞	-⅛
Bow Valy	675	$17⅜	17¼	17¼	-⅛
Bow Vlly w	z24	$14	14	14	
Bowes	500	$14	14	14	
Bramalea	1250	465	450	450	-20
Brascan	781	$14⅞	14¼	14¼	-⅛
Brdg Tank	100	245	245	245	
BC Forest	350	$32⅜	32½	32½	-¼
BC Frest p	85	$43	43	43	-1½
BC Pack A	z30	$18½	18½	18½	
BC Pack B	z80	$18½	18½	18½	
BC Sugar	875	$17½	17¼	17¼	-¼
BC Phone	343	$64	63½	64	+½
BCPh 4½ p	z10	$62	62	62	
BCPh 4⅜ p	z10	$56	56	56	
BCPh 4.84	125	$16½	16½	16½	-½
BCPh 6.80	110	$25	25	25	-½
Brinco	3795	435	425	425	
Buntin Rid	400	$14½	14½	14½	-⅛
Burns Fds	700	$26½	26	26	-½
Burrard	300	$5⅜	5⅜	5⅜	
Cad Dev	1000	$5⅛	5½	5½	+⅛
Cad Dev b p	z10	$16¼	16¼	16¼	
CAE Ind	z75	450	445	445	
Calgary P	525	$22⅝	22⅜	22⅜	-⅛
Calvrt Dle	2500	100	100	100	-5
Campeau	760	470	440	440	-15
CD Sugar	1000	$35½	35	35	-½
Can Cem	120	$33	32½	33	+½
Can Cem p	z3	$18	18	18	
CAN Malt	1150	$21½	21⅛	21½	-½
C Packrs	1050	$21½	21⅜	21⅜	-⅛
Can Perm	2085	$11½	11½	11⅝	+⅛
CSL	248	$28½	28½	28½	
CSL pr	400	450	450	450	
C Brew	10215	$8	7⅞	7⅞	-⅛
C Brew Ap	45	$31	31	31	
CB Alum A	170	$21	21	21	-½
Cdn Can A	z10	$5⅛	5⅛	5⅛	
CC Manag	200	$14½	14½	14½	-⅛
Cdn Equty	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
C Curtis	525	80	80	80	-6
CGE pr	z25	$24½	24½	24½	
CG Invest	236	$58½	57	57½	-1½
CG Sec A	575	$9½	9½	9½	
C Goldie	750	$5⅜	5⅛	5⅛	
C Hydro	1820	$13⅜	13	13½	-⅛
C Imp Bank	3440	$20⅛	19⅞	19⅞	
C Ind Gas	2118	$9⅝	9⅜	9⅜	-⅛
C Ind Gas p	200	$22½	22½	22½	-1½
CIL	470	$11	11	11	-⅛
C Intr	11976	290	290	290	
C Intrurb p	400	$7⅞	7⅛	7⅛	-⅛
C Marconi	1400	415	400	400	-5
CP Inve pr	3830	$26	25	25⅝	-1
CP Inve w	4115	590	580	580	-15
CPR	3448	$62⅞	62	62	-1
CPR $3 pr	1715	$9	8⅞	9	
CPR UK P	300	$6⅛	6⅛	6⅛	-⅛
Cdn Tire	z5	$69½	69½	69½	
Cdn Tire A	586	$65⅞	64½	64⅛	-½
C Uities	200	$34½	34½	34½	+½
C Util w	300	700	700	700	-25
C Vickers	200	$7⅛	7⅛	7⅛	-⅛
CWN 5½ p	1425	$13½	13½	13⅝	+⅛
C Westing	100	$11½	11½	11½	-⅛
Canron	300	$16½	16½	16½	+⅛
Capit Div	4225	180	160	170	-10
Cara	200	$6⅜	6⅜	6⅝	+⅛
Carrier JD	250	$10½	10	10	-1
Cassidy L	225	410	410	410	+25
Casidy A p	z75	$8½	8⅛	8½	
CDP Com	875	$5⅛	5⅛	5⅛	
CDRH Ltd	775	$5⅛	5	5	-⅛
Chemcell	3393	$7½	7	7	-½
Chemcl 1 p	z90	$14	13½	14	
Chrysler	1474	$28½	27	27	-1
CHUM B	300	$6	6	6	
Clairton	100	50	50	50	+3
Codville A	200	360	360	360	-15
Columbia	100	$6½	6½	6½	
Columbi p	150	$17⅝	17⅝	17⅜	-⅛
Cominco	2127	$26⅛	26½	26⅝	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Holiday I	1020	$11¼	11	11¼	-½
C Savings	525	$8⅜	8½	8½	-½
Computel	100	$7½	7½	7½	+½
Comtech	3000	165	160	160	
Con Bath	9350	$20⅜	19½	20⅛	
Con Bath p	z85	$18½	18½	18½	
Con Bath w	5053	110	100	100	-10
C Bath 68 w	490	675	650	650	-40
Con Bldg	800	115	115	115	
Con Distrb	5765	$18¼	16½	16½	-2¼
Cons Gas	4579	$15¼	14⅞	14⅞	-⅛
Con Gas A	z10	$77	77	77	
Control F	375	245	245	245	+5
Corby vt	175	$22½	22½	22½	
Cornat Ind	1600	130	125	125	
Coronatn	550	140	135	140	+5
Corontn p	1800	155	145	155	
Cr Food A	50	$34¼	34¼	34¼	
Costain R	600	455	400	400	-55
Crestbrk	500	$8⅜	8⅛	8⅛	-⅛
Crow Nest	25	$60	60	60	
Crush Intl	375	$12⅝	12⅝	12⅝	-⅛
Cygnus A	525	375	365	365	-10
Cygnus B	700	400	400	400	
Dale-R	500	$15	14½	14½	-½
Dale-R pr	100	$7	7	7	
Debhld B p	45	$74	74	74	
Delta Elec	1300	150	145	145	-5
Distl Seag	1100	$52½	51½	51½	-1⅛
Dome Pete	898	$65	62	62½	-5
D Bridge	532	$14	14	14	
Dofasco	5989	$21½	20½	20½	-½
D Magnes	100	$6	6	6	
D Scottish	600	$15	15	15	-½
Dom Store	1880	$13⅝	13⅝	13⅝	-⅛
Domtar	5582	$15¼	14¼	14¼	-⅝
D Textile	155	$10½	10½	10½	
Donlee M	200	$10½	10	10	-⅛
Douglas L	1000	225	220	225	+15
DRG Ltd	150	$11½	11½	11½	-⅛
Dupont	1300	$20	19½	19½	-½
Dustbane	z25	$10½	10½	10½	
Dylex D A	175	$5¼	5¼	5¼	-⅛
E-L Fin	300	$6⅞	6⅞	6⅞	-⅛
E-L Fin w	1000	260	260	260	
Electro ltd	275	$26⅛	25½	25½	-½
Emco	1100	$16⅜	15⅞	16⅜	+⅛
Erie D A	200	$9½	9½	9½	-⅛
Exquisite	217	$8⅞	8⅞	8⅞	-⅛
Falcon	6214	$166	164	164	-3
Fam Play	1580	$10½	10½	10½	-⅛
F Play w	152	190	190	190	-5
Fanny	z5	$21	21	21	
F Farms	24700	440	390	420	-25
Fed Grain	425	$6½	6⅜	6½	+⅛
Finning T	150	$10⅞	10⅞	10⅞	-⅛
Fleet Mfg	1900	100	100	100	-5
Ford Cnda	1030	$59½	59	59⅜	+⅜
F Seasons	280	$10	10	10	-⅜
FPE Pn pr	75	$52½	52½	52½	+½
Fraser	185	$31	31	31	
Gaz Metr	216	450	450	450	
Gdn Manag	300	$7½	7⅛	7½	-⅛
Gen Distrb	615	$8⅜	8¼	8⅜	+⅛
GMC	195	$75⅞	75⅜	75⅜	-1⅜
Genstar L	200	$11½	11½	11½	-⅛
Gnstar L w	225	350	330	350	-20
Gesco Dis	100	$5½	5½	5½	-½
Glendale	900	$5½	5½	5½	+½
Goodyer	80	$110½	110	110½	
Godyear p	z12	$30	30	30	
G Mckay B	200	$18	18	18	-½
Greb Ind	z50	$6⅜	6⅜	6⅜	
GL Paper	120	$24½	24½	24½	
GL Power	500	$17½	17½	17½	-⅛
GN Capital	125	$5½	5½	5½	
Gt W Life	160	$107	106	106	-1
Gt WSadd	1700	445	440	440	-10
Greyhnd	1541	$11½	11½	11½	
GSW Ltd	z85	$12⅛	12⅛	12⅛	
Guar Trst	225	$10	9¾	9¾	-½
Gulf Can	2187	$16½	16½	16¼	
Hand Chm	z20	$12½	12½	12½	
Hnd C A pr	200	$12½	12½	12½	-⅛
Hardee	2100	81	80	80	-1
Hard Crp A	z50	$12⅛	12⅛	12⅛	
Harveys F	4100	175	175	175	-5
Hawker S	1225	215	210	210	-5
Hawker pr	z5	$50	50	50	
Hays Dna	200	$9⅝	9⅝	9⅝	+⅛
Home A	9950	$15	14⅞	14⅞	
Home B	2000	$14⅛	14⅛	14⅛	
Horne Pit	300	265	260	260	-5
H Stein Elc	100	$5½	5½	5½	+½
Howdn DH	250	350	350	350	
H Bay Co	200	$18½	17⅞	17⅞	-⅛
HB Oil Gas	1900	$44¼	44	44¼	
HB Oil G pr	z20	$56⅜	56⅜	56⅜	
Hunter D	310	$11⅝	11½	11½	
Huron Eri	910	$16¼	16⅜	16⅜	
Husky Oil	2688	$11	10⅞	11	
Husky D w	300	380	370	370	-40
Imp Gen	100	210	210	210	
Imp Gen w	1200	70	50	70	
Imp O	20037	$18½	18⅛	18⅛	-⅛
Imp Tob	8665	$15¼	15	15	-¼
Imp Tob pr	430	415	415	415	-5
Income Di	150	$7⅛	7⅛	7⅛	-⅛
Inc Dis w	z10	67	67	67	
Indal Can	z10	$10⅜	10⅜	10⅜	
Indusmin	325	$14½	14⅜	14⅜	+⅛
Ind Accept	3775	$14⅛	14⅛	14⅛	-⅛
In Acc	240	455	455	455	-20
Ind Adhes	250	$10½	10½	10½	-⅛
Ingersol	100	$7⅜	7⅜	7⅜	
Inglis	400	$9⅛	9	9	-½
Inland Gas	990	$9½	9½	9½	+⅛
Intr Cty w	z40	345	345	345	
Intrmetco	150	405	405	405	
IBM	177	$345	339	339	-8
I Nickel	12954	$46¼	45¼	45¼	-1⅛
Int Util	3860	$26⅛	25⅛	26	-⅛
Int Div	2150	135	135	135	-5
Intpr Pipe	3762	$20⅜	20⅛	20⅛	
Int Pipe w	3075	860	850	850	-15
Intpr Steel	2775	$6	5⅞	5⅞	-⅛
Intpr Stl pr	325	$20⅛	20	20⅛	+⅛
Inv Group	250	$7½	7½	7½	
Inv Grp A	1420	$7½	7¼	7½	-⅛
Inv Grp 5 p	160	$19½	19½	19½	+½
In Ovrseas	1965	$17⅛	16½	16½	-1½
IOS Ltd	9825	$7⅛	6½	6½	-⅛

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Irwin Toy	1110	$13¼	13⅛	13⅛	-⅛
ITL Ind	3965	$6⅞	6⅞	6½	+⅛
ITL Ind pr	z100	$17⅜	17¼	17¼	
Ivaco Ind	900	$5⅝	5⅝	5⅝	-⅛
IWC Ind	200	240	230	230	-30
James Ind	500	225	210	225	+5
Jefferson	1375	$11⅛	10¾	10¾	-⅜
Jeffersn w	180	390	390	390	
Jockey C	3510	455	450	450	
Jockey A p	300	$7½	7½	7½	-½
Kaiser Re	3565	$20¾	20½	20½	-½
Kaps Tran	1205	$9½	9½	9½	-⅛
Keeprite P	1075	$10½	10½	10½	-½
Kelly D A	2575	$7⅜	7	7	-1
Kelvinatr	200	$6	6	6	
Kenting	750	$12⅛	12½	12⅛	
Kofler	300	$11	11	11	
Labatt	1415	$25⅜	25¼	25¼	-½
Labatt pr	170	$26	26	26	-½
Lafarge	218	$12½	12½	12½	+½
Lafarge pr	450	$12⅞	12⅞	12⅞	+⅛
Laidlaw M	900	$7½	7½	7½	-⅛
LOnt Cem	100	255	255	255	
Laura Sec	850	$11½	11½	11½	-⅛
Lau Fin	600	440	425	425	-25
Lau F 1.25	200	$13½	13½	13½	+½
Leigh Inst	200	$15⅛	15⅛	15⅛	-½
Levy A pr	225	$5⅛	5⅛	5⅛	-⅛
Life Inv w	100	125	125	125	-10
Lob Co A	1150	$6⅝	6½	6⅝	+⅛
Lob Co B	1325	$6⅝	6⅜	6⅝	+⅛
Lob Co pr	60	$33⅜	33⅜	33⅜	+½
Lob G B pr	100	$21½	21½	21½	+½
Lo Groc	z5	$121	121	121	
Lob Inc	500	$6½	6½	6½	-⅛
Loeb M	550	$5⅜	5	5	-⅜
Logistec C	100	$7	7	7	-½
Maclarn B	100	$19	19	19	-⅛
Maclean H	z50	$13¼	13¼	13¼	
MH Cable	775	325	300	300	-25
MB Ltd	2810	$31⅜	30¼	30½	-1¼
Magna El	220	$8	8	8	
Magnetcs	5779	145	130	135	-10
Major H D	500	160	160	160	
Manoir In	500	150	145	145	
M Lf Mills	367	$14½	14½	14½	
Maritime	170	$16	16	16	-½
Markboro	300	415	415	415	
Markbro w	500	125	120	120	-10
Mass-Fer	4302	$15	14½	14½	-⅛
McLaghln	z50	$7⅞	7⅞	7⅞	
MEPC	2200	385	385	385	
Melchers	300	$15	14½	14½	-1⅛
Met Trust	229	$19	19	19	
Microsyst	2003	$10½	10	10	-⅜
Micrsys w	1000	450	450	450	-20
Milt Brick	200	$5⅛	5	5	-⅛
Mindustrl	100	$7½	7½	7½	+¼
MLW Wor	4850	$11	10¾	11	-¼
Molson A	590	$17	16⅞	17	+⅛
Molson B	245	$16½	16¼	16½	+⅛
Mon Life	z75	$20⅛	20	20	
Montex	1200	35	35	35	
Montex pr	108	100	100	100	+20
Montex w	300	20	20	20	
Mnt Trst	700	$12½	12¼	12¼	-⅛
Moore	4215	$36	35½	35½	-⅜
Morse A	100	$12	12	12	
Morse pr	25	$37	37	37	+2
Murphy	100	$6½	6½	6½	-½
Murritt B	300	$6¼	6¼	6¼	-½
Murrit B w	100	390	390	390	-20
Nabrs Dlg	1880	$10⅜	10½	10½	
Nat Drug	100	$6¼	6¼	6¼	-⅛
Nat Drug p	z50	$7½	7½	7½	
Nat Hees	100	270	270	270	-20
Nat Hees p	z12	440	440	440	
Neonex I	2680	$5	485	495	+5
N Provid D	1000	95	94	94	-4
Nfld LP	100	$7⅛	7⅛	7⅛	-⅛
Nia Wire B	100	$18	18	18	+⅛
Noranda	2977	$34⅜	33	33⅛	-⅞
Nor Ctl G	2056	$12⅜	12	12	-⅜
Nor Ctl B p	450	$28⅛	28⅛	28⅛	
Nor Ctl w	725	575	550	550	-25
NS L P	175	$7	7	7	-⅛
NuWest H	325	$5⅛	5⅛	5⅛	
Ocdentl Pt	100	$21¾	21¾	21¾	-2⅛
Ogilvie	100	$28	28	28	+3
Oil Patch	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Okanagan	150	355	355	355	-20
Orlando R	500	$5½	5½	5½	
OSF Ind	1786	$6⅛	5½	5½	-⅛
Oshawa A	1130	$15⅞	15½	15½	-⅜
Oshawa w	862	270	260	260	-5
Pac Pete	750	$27⅜	27	27	-½
Peace Riv	600	225	225	225	
Pembina	745	$23¼	23⅛	23⅛	-⅛
Penningtn	2000	$8½	8¼	8½	
Phillips Cb	460	$8⅜	8⅛	8⅛	
Photo Eng	100	$16	16	16	
Pitts Eng	500	$11⅛	11⅜	11⅜	+⅛
Pow Corp	4240	$8	7⅞	8	-⅛
Prem Iron	225	$6	6	6	-½
Price Com	2541	$12⅜	11⅞	12	-⅛
Rank Org	1700	$13⅛	13⅛	13⅛	-⅛
Readers D	100	$5½	5½	5½	
Reed Oslr	120	$20	20	20	
Reitman A	101	$17½	17½	17½	
Reynold p	z10	$65	65	65	
Rileys D	300	200	190	190	+5
Rothman	100	$17	17	17	
Rothm A p	z10	$84	84	84	
Royal Bnk	5525	$21½	21⅛	21⅛	
Royal Trst	1925	$29⅝	29⅛	29½	-½
Russell H	450	$19½	18⅞	18⅞	-⅝
Russl H p	715	$21½	21½	21½	
St Maurice	2900	84	77	77	-5
Sandwell	200	$9½	9½	9½	-½
Scintrex	500	$14	14	14	
Scot York	100	$12½	12½	12½	-⅛
Scot Lasal	125	$26⅞	26	26	-1
Scot Mis pr	100	475	475	475	-25
Scot Paper	z25	$23⅛	23⅛	23⅛	
Scotts	1625	$7⅞	7⅛	7⅛	-1⅛
Seaway M	5400	$10⅛	10⅜	10⅜	
Seaway pr	9300	395	350	360	-35
Seaway w	1950	100	95	96	-4
Secur Cap	4250	320	300	300	-10
Selkirk A	100	$14	14	14	-1
Shell Inv p	985	$27½	26⅞	27	+1
Shell Inv w	6025	$13	12⅞	12⅞	+⅛
Shell Can	1456	$28¼	26⅞	27⅜	+⅛
Shully's	660	$6	5½	5½	-½
Silknit pr	z5	$37	37	37	
Silverwd A	204	$18	18	18	-½
Silverwd B	185	$18	18	18	
Simps	12276	$18⅛	17⅞	17⅞	-⅜
Simpson S	1075	$25⅛	25	25	-½
Slater Stl	3400	$12⅛	12⅜	12⅜	
State Walk	1000	$7	7	7	-⅛
Southam	50	$52	52	52	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
St Brodcst	300	$9½	9⅜	9½	
St Paving	100	$7	7	7	-¼
Stly Brock	600	$9⅜	8½	8½	-⅞
Steel Can	5809	$22⅜	22½	22½	-¼
Steinbg A	550	$13¼	13¼	13¼	-⅛
Ster Trust	z25	$7	7	7	
Stuart Hse	100	450	450	450	-50
Stuart Oil	100	$17⅜	17⅜	17⅜	-⅜
Suptst com	1200	$9⅛	9⅛	9⅛	+⅛
Suptest pr	z5	$74⅜	74½	74½	
Suptest od	225	$36	36	36	-1
Surpass C	930	180	160	160	-30
Teledyne	350	$8⅜	8⅜	8⅜	-⅛
Texaco	575	$23¼	23	23¼	
Texaco pr	33	$57	57	57	+1
Texas Gu S	110	$17	17	17	-⅜
Thom Nes	1510	$20⅜	20	20	
Thom N pr	150	$45½	45½	45½	
Tone Craft	100	$18⅛	18½	18½	+½
Tor Dm Bk	1810	$20½	20¼	20¼	-¼
Traders A	890	$10⅛	10	10	-¼
Trader A p	700	$18½	18½	18½	-⅛
Trader B p	z40	$23¼	23¼	23¼	
Trader 65 w	140	105	105	105	
Trader 66 w	100	250	250	250	+15
Trader 69 w	240	270	265	265	-5
Transair	1800	370	325	325	-40
Tr Can PL	459	$27⅜	27¼	27¼	-⅜
Tr Can Pl p	1610	$38	37⅜	37⅜	-1⅜
Tr Can A pr	192	$55½	55	55½	+½
Tr Can P w	255	800	800	800	
Trans Mt	1820	$15	14⅝	14⅝	-⅜
Trizec Crp	3900	125	125	125	
Trizec w	100	30	30	30	-5
UNAS I	10125	$13	13	13	-½
Un Carbid	z125	$13	12⅞	12⅞	
Un Gas	2565	$14	13⅞	13⅞	-⅛
Union Oil	1000	$41⅜	41⅜	41⅜	-½
Un Fn Mgt	400	$9	9	9	
Un Wbn w	z400				
U Sections	575	$11½	11	11	-⅜
Van Der H	300	460	450	450	
Van Ness	3700	150	140	150	
Venpower	500	50	50	50	
Versatile	1725	335	310	310	-30
Versatil A	2825	215	200	205	-25
Vic G Tr	365	$17	17	17	
Vic Wood	400	$8⅜	8⅜	8⅜	-⅛
Villcentre	115	$6½	6½	6½	-½
Wajax	375	$8½	8½	8½	
Wainoco O	300	380	380	380	
Walk GW	2055	$47	46⅞	47	-1⅛
Weldwod	400	$19	19	19	
Westc'st	z61	$19⅛	19⅛	19⅛	
West Ind	300	140	130	130	-20
Westeel	205	$12½	12½	12½	-⅛
W Brdcast	300	$21	21	21	
W Cdn Seed	900	225	225	225	
W Elec E	100	300	300	300	-25
W Pacific	2125	470	465	465	-5
Weston	440	$22	21½	21½	-1
White Pas	500	$21½	21⅜	21⅜	+⅛
White P A p	100	$23	23	23	+⅛
White P w	z50	585	585	585	
Woodwd A	1130	$17½	17⅜	17½	
Zellers	550	$10⅜	10⅜	10⅜	+⅛
Zenith	200	170	170	170	
Mines					
Accra	4000	12	1	12	-½
Acme Gas	4500	10½	10¼	10	
Adocate	40	238	230	230	
Akaitcho	1500	49	47	47	-3
Allied Mng	z100	71			
Am Larder	3200	69	68	68	-38
Ang U Dev	3700	65	65	65	
Area A	700	240	235	235	-5
Argosy	500	50	50	50	-3
Armore	9550	15			
Atl C Cop	2600	58	57	57	-1
Atlas Yk	1008	8		7	-1½
Aunor	800	225	225	225	-5
Avoca M	2200	151	150	150	-1
Bankeno	4440	370	340	360	+10
Banktield	2000	6½	6	6	-1½
Belcher	z255	41	41	41	
Bellet	13500	21½	20½	20½	-1½
Bethlm	2480	$18⅞	18⅞	18⅞	+⅛
Big Nama	500	21	21	1	
Black Bay	9000	9½	9½	9½	
I Hawk	16000	32	30	30	-1½
ounty Ex	1000	15	15	868	800 280
ameda	2200	435	420	425	-20
unker H	1000	13½	13½	13½	+½
CULLAC M	2502	11	11		at alb
Cam Mine	6006	27	26	26	-2
amflo	3400	320	300	300	-20
Cam Chib	900	$12	11⅝	11⅝	-⅛
I Tung	4800	202	195	195	-7
Cdn Arrow	1000	21	21	21	-½
C Jamiesn	1700	165	161	165	
Cdn Nisto	8000	18	18	18	-1
Candor	10000	11	10	10	-½
Captain	3500	10½	10	10	
Cassiar	2880	$19⅝	19⅛	19½	-⅛
Cent Pat	1800	305	285	285	-15
Chmly	15600	189	175	189	+1
Chestrvile	1500	17	17	17	-1½
Chib Kay	5000	13	13	13	
Chib M	1000	56	56	56	-7
Chimo	6300	144	137	140	-3
Coch Will	z300	49	49	49	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Coin Lake	1000	16	16	16	-1
Columb M	1500	63	60	60	-6
Comb Met	1000	14½	14½	14½	
Coniagas	1000	40	40	40	
Conigo	1000	20	20	20	+2
Con Fardy	200	225	225	225	
C Mrbn	20500	480	430	435	-60
C Morisn	1450	265	265	265	-5
Con Negus	6000	13	13	13	+1
Con Nichol	7000	15	14	14	-1
C Rambler	6900	106	105	106	+1
C Red Pop	2000	10	9½	9½	
Conwest	4200	$12⅝	12⅜	12½	-⅛
Coprcorp	6500	39½	39½	39½	
Cop Fields	5780	139	135	136	-1
Cop Man	2000	15	15	15	-½
Coulee	3000	27	26	26	-4
Courvan	2100	18½	18	18½	+½
Craigmt	1825	$12½	12¼	12⅜	-⅛
Cstland	z100	16½	16½	16½	
D'Aragon	6000	22	21½	21½	-½
Deer Horn	4000	10	10	10	+½
D'Elda	13100	82	79	80	-3
Delhi Pac	1125	14	14	14	-1
Denison	1422	$38½	37½	37½	-1¼
Dicknsn	2172	220	210	210	-10
Discovry	342	140	140	140	-5
Dome	2700	$56	54½	55	
D Explor	8850	184	172	172	-12
Donalda	3000	26	25	25	-1
Dunraie	z53	21	21	21	
Dynasty	2700	$10	10	10	
East Sull	830	675	670	670	+5
Endako	710	$13¼	13½	13½	-⅜
F Mar	z70	138	138	138	
F Nat Uran	z33	42	42	42	
Fort Relnc	4700	75	73	75	+4
Frobex	2800	28	28	28	
Gnt Masct	7150	325	315	320	-5
Giant K	z16	765	765	765	
Goldray	500	160	155	155	-5
Goldrim	3500	32½	31½	31½	-1
Gortdrm	3335	450	420	420	-20
Grandroy	1500	45	45	45	
Granduc	1205	950	925	925	-25
Granisle	225	$15⅛	15	15	-⅛
Green Pnt	5500	17½	16½	17½	
Gunnar	2600	120	105	110	-13
Headway	500	10½	10½	10½	-½
High-Bl	300	405	405	405	
Hollinger	1228	$32¼	32	32	
Huds Bay	1966	$82¾	80⅛	80⅛	-2⅞
Hydra Ex	2270	21½	21½	21½	-½
Int Halliw	990	450	430	435	-5
Int Mogul	2476	$13	12½	12¾	-⅛
Irish Cop	2100	14½	14	14	
Iso	13600	195	180	185	-10
Joliet	3100	25	24½	24½	-½
Jonsm	12000	11½	11	11	-1
Jorex Ltd	200	125	125	125	-5
Joutel	2700	143	141	142	+1
Jowsey	5833	46	42	42	-3
Kam Kotia	3600	300	285	287	-4
Kenn Hold	6200	32	29½	32	+1
Kerr Add	3175	$12¾	12¼	12½	-⅛
K Anacon	2000	45	45	45	+1
Kid Coper	2500	31½	30	30	-1½
Kirk Twns	8000	47	43	44	-5
Lab Min	100	$30½	30½	30½	-1
Lacanex	3900	115	105	105	-5
Lacanex w	z700	43	41	43	
L Duf	33370	$17½	15	15¾	-1⅞
L Osu	2000	13	13	13	-1
L Shore	700	330	330	330	
La Luz	1110	$11	11	11	
Leitch	1850	215	210	210	-5
Liberian	100	$10	10	10	
LL Lac	320	235	225	230	
Louvicrt	6000	14	14	14	-1
Lytton M	7131	270	260	265	-5
Macas	10600	140	140	140	
Madeline	1889	530	510	510	-20
Madsen	500	120	118	118	-5
Man Bar	1200	90	90	90	
Martin	11000	15½	15	15	-1
Match	5500	15	15	15	
Mattgmi	2650	$27½	26	27⅛	
Maybrun	4000	23	23	23	-1
M Adam	15000	81	80	80	-1
Mc Intyre	1220	$165	164	164	-5½
Mentor	1500	70	70	70	-3
Meta Uran	500	22	22	22	+3
Midrim	1000	35	35	35	
Min-Ore	5142	11	11	11	
Mt Wright	4062	29	27	27	-2
Multi-Mi	500	70	70	70	
New Bid	500	5½	5½	5½	
New Cal	3000	27	27	27	
Newconx	1700	705	690	690	-15
N Harri	2500	8	8	8	-½
N Imperal	2625	279	272	275	
Newlund	2000	19	19	19	-½
Newnor	2000	6	6	6	+½
N Que Ragl	1130	$19¼	18½	18½	-1½
N Sen	22500	21	19	20	
Nick Rim	2000	13	13	13	
Noble M	2050	280	255	255	-30
Norbaska	600	20	20	20	
Norlex	18200	38	35½	37	-2
N Canada	4500	60	60	60	-5
N Coldstm	7575	150	150	150	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Northgat	1100	$14	13¾	14	+⅛
N Rock	z200	40	40	40	
N Beauc	1560	30	30	30	-5
Nudul	6000	10	10	10	-1
Obaska	10000	14½	14	14	-1
Opemska	6207	$14½	14⅝	14½	-⅛
Orchan	2700	390	380	380	-5
Osisko	2000	36	36	36	-1
Pamour	z65	225	220	225	
Paramaq	1000	6½	6½	6½	
Patino	3620	$47	47	47	+½
Pce Exp	13400	82	78	80	-3
Pine Point	1110	$37	36½	37	+½
Placer	1875	$43	41⅞	42	-1
Pow Rou	1000	29½	28	29½	
Prado Exp	100	240	240	240	
Preston	658	975	975	975	-10
Pure Silv	2100	305	295	295	-20
Pyramid	2500	36	35	36	-3
Q Matta	12100	78	75	75	
Radiore	2000	38	38	38	+½
Rayrock	1200	166	165	166	-4
Rio Algom	2784	$18½	18¼	18½	-⅛
Rio Alg c w	300	280	280	280	
Rix Athab	1000	16	16	16	-3
Roman	600	995	975	975	-20
Ryanor	1500	12	11½	11½	-½
St Fabien	3100	20	18	18	-1½
Satellite	8000	18	17	17	-½
Sherr	20525	$20½	20	20⅛	-⅛
Sil Miller	4000	9½	9½	9½	
Silmq	19500	39	35½	36	-2
Sisco	1750	265	251	255	-5
Steep R	2900	395	380	380	-5
Sud C	14500	41	39	39	-2
Sullivan	6312	750	735	735	-10
Teck Cor A	1707	710	700	705	-5
Teck Cor B	1050	620	550	600	-25
Texmont	2700	65	65	65	
Texore	14500	31	29	29	-1
Tex-Sol	5500	31	29	29	-2
Tombill	5100	130	125	125	
Tontine M	1517	180	170	172	-8
Torbrit	1000	50	50	50	
Tormont	3000	6	5½	5½	+½
Tribag	2505	115	111	114	+2
Trin Chib	4000	21	20	20	-1
Tundra	500	16	16	16	-1
U Asbesto	503	415	415	415	
UN Keno	375	650	610	610	-40
Upp Can	3350	185	165	165	-21
Urban Q	6600	19½	19	19	-½
Vespar	500	31	31	31	-1½
West Mine	6035	460	440	440	-10
Wilco	15000	33½	31	33½	-½
Wiroy	32600	115	110	115	+5
Win El	76700	13	12½	13	
Wr Harg	400	190	190	190	+5
Yk Bear	2880	525	515	515	-15
Zenmac	500	13½	13½	13½	
Huile et pétrole					
Alt East G	4450	525	510	510	-15
Alminex	5860	435	410	410	-30
Am Leduc	7000	12½	12	12	
A Quasar P	700	181	180	180	-10
Asamera	208	$14⅛	14⅛	14⅜	-⅛
Banff	1523	825	800	800	-30
Bralsa	700	235	230	235	+5
Calvert	3000	20	20	20	
CS Pete	1461	390	370	375	-20
CS Pete w	330	230	220	220	-5
C Dehi	1100	365	345	350	
C Ex Gas	1000	435	410	410	-20
C Gridoil	366	660	650	650	-50
C Homestd	1075	730	715	720	-30
CLI Pet	12290	90	82	90	+12
Cdn Sup O	260	$27⅛	27⅛	27⅛	-⅛
Cdn Tricnt	z7	950	950	950	
Cent Del	1308	$10⅞	10¼	1-40 3	
Chieftan D	1200	800	790	790	-40
Clark Can	925	185	183	183	+1
C East Cr	600	305	300	300	-25
Dynam	12400	174	160	160	-10
Ensign Oil	450	215	210	215	
Francana	4700	285	280	280	+10
French Pt	2160	685	660	660	-25
Gt COilsds	550	430	430	430	
Houston O	700	240	230	230	-10
Houston w	1100	120	110	120	-5
Int Helium	3100	35	34	34	-1
Midcon	z80	50	50	50	
Mill C	10298	190	175	177	-8
Nat Pete	1300	230	230	230	
N Cont	4700	131	120	120	-15
N Davies	6000	14	13	13	
NC Ois	400	580	535	535	-85
Northld	8200	47	44	44	-2
Numac	4326	695	670	675	-25
Okalta	2100	25	25	25	
Permo	10550	103	95	97	-6
Peruv	3600	38	38	38	-½
Petrol	4700	111	108	108	-6
Pinnacle P	1250	93	93	93	-5
Place G	16150	156	143	147	-8
Ponder	2500	60	60	60	
Ranger	5083	680	630	630	-50
Scurry Rn	2820	$21½	21	21½	-½
Siebens	1330	825	775	790	+5
Spooner	5025	253	240	240	-11
Syracuse	7000	145	135	135	-5
Triad	13555	360	350	350	-10
U Canso	200	440	435	435	-15
Un Reef P	6500	22½	22	22	-½
Ulster P	29175	225	200	212	-15
Vandoo	6000	13	13	13	
Voyager P	1200	310	300	300	-50
Wespac	z488	16	16	16	
W Decalta	4620	475	450	450	-20
W Dec w	27100	70	54	54	-16
World Wide	200	280	280	280	-20

Administrateurs de Canron

M. Jean-Claude Lessard

M. Charles Perrault

Lors de la récente assemblée générale annuelle des actionnaires de Canron, MM. Jean-Claude Lessard de Montréal et Charles Perrault de St-Hyacinthe ont été élus membres du Conseil d'Administration.

M. Lessard est conseiller à l'Hydro-Québec et administrateur de l'Energie Atomique du Canada Ltée, de Canadian Industries Limited et de la Compagnie Miron Limitée. Il est aussi président de l'Institut de Réhabilitation de Montréal et membre du Comité de direction du Montréal Children's Hospital et de la Canadian Association of Latin America.

M. Perrault est président et gérant général de Casavant Frères Limitée et administrateur de Clevn & Tinker Limited et de Northern Electric Company Limited. Il est aussi président du Conseil du Patronat du Québec. Il a été membre de plusieurs conseils consultatifs au sein des deux gouvernements et il s'intéresse activement à diverses oeuvres de charité.

Indices des obligations à N. Y.

	20 Rails	10 Ind.	10 Util.	10 Frgn.	10 L-Y
Hier	56.3	79.6	77.8	91.1	73.5
La veille	56.3	79.6	78.1	91.1	73.4
Sem. der.	56.2	79.4	78.4	91.1	73.9
Mois der.	56.4	79.9	77.2	90.7	74.7
An der	63.1	85.9	79.0	90.1	78.0
1970 haut	57.2	82.6	78.4	91.4	74.7
1970 bas	55.9	79.4	75.3	89.9	72.7
1969 haut	64.3	87.0	79.3	92.2	79.6
1969 bas	56.3	80.2	75.6	89.1	72.4

Indices à New York

	30 Ind.	15 Rails	15 Util.	60 Stks.
Hier	399.9	136.6	131.0	267.8
La veille	404.3	137.8	132.2	270.5
Sem der	410.3	140.3	136.5	275.7
Mois der	414.1	140.6	140.7	278.9
An dernier	486.5	179.5	149.3	329.5
1970 haut	416.2	143.5	141.2	279.8
1970 bas	382.7	131.4	124.1	257.4
1969 haut	513.5	217.7	159.1	360.9
1969 bas	392.5	129.8	127.9	260.8

Fruits et Légumes

Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin.

Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des producteurs horticoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Fruits

Pommes: MacIntosh, $2.25 à $2.50; 3 po. et plus, $3 à $3.25; MacIntosh A.C., $3.50 8 cellos de 5 lbs; Cortland, $2 à $2.25 le boisseau.

Légumes

Betteraves: $2.50 à $3 les 50 lbs.

Carottes: $2.25 à $2.50 les 50 lbs; $3 à $3.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Laitue: frisée, $4.25 à $4.50 pour 24.

Oignons: moyens $5.00 à $5.75 les 50 lbs.; $6 à $6.50 24 cellos de 2 lbs.

Panais: $1.75 à $2 les 20 lbs, $2.25 à $2.50 les 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: $2 à $2.25 la doz.

Pommes de terre: $1.75 à $1.90 les 50 lbs.

Rutabaga: $4 à $4.50 les 50 lbs.

Sirop d'érable: $6 à $6.50 le gallon.

Carrières et Professions

ÉCONOMISTE

$13,434 à $18,124

La Direction de l'analyse du marché du travail du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration recherche un économiste d'expérience pour remplir les fonctions d'économiste régional adjoint.

LE POSTE:

Le poste est à MONTRÉAL. Il consiste à mener des recherches pour déterminer les informations sur le marché du travail nécessaires à l'analyse; participer à la préparation d'études spéciales sur certains secteurs industriels ou professionnels; mettre au point des périodiques publiés par la direction afin d'assurer un service d'information adéquat sur l'offre et la demande de main-d'oeuvre; assister l'économiste régional dans l'administration du service et à coordonner le travail de son personnel.

CONDITIONS DE CANDIDATURE:

Diplôme en économique et plusieurs années d'expérience en recherche économique et/ou statistique. L'expérience dans l'économie du travail n'est pas pré-requise mais serait évidemment un avantage.

Les personnes intéressées à travailler dans un secteur dynamique où les perspectives de carrières sont excellentes, sont invitées à écrire ou téléphoner (frais virés) au bureau de l'économiste régional:

Fonction publique du Canada

B.D. HAZZAN, ÉCONOMISTE RÉGIONAL,
MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET
DE L'IMMIGRATION,
550, OUEST, RUE SHERBROOKE, SUITE 414,
MONTRÉAL 111 (QUÉBEC).
TÉLÉPHONE: (514) 879-4924.

Référence à rappeler: 70-430-17.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES MÉDICAUX
BUREAU D'OTTAWA

PSYCHOLOGUES

Le traitement dépendra des qualités du candidat.

Le bureau d'Ottawa est chargé d'un vaste programme d'hygiène à l'intention des fonctionnaires fédéraux. Ses installations comprennent un centre médical et 32 infirmeries situés dans la région d'Ottawa. Le Centre médical est doté de nombreux médecins, d'un psychiatre et d'un psychologue. Les infirmeries emploient des infirmières-hygiénistes diplômées.

Le bureau d'Ottawa a besoin d'un psychologue principal ET d'un psychologue débutant. Les DEUX travailleront en collaboration et s'acquitteront des fonctions mentionnées ci-après. En outre, le psychologue principal agira comme conseiller et aura la responsabilité de l'orientation de la politique.

FONCTIONS: Fournir un service d'orientation professionnelle, éducationnelle et personnelle à tous les fonctionnaires qui désirent en bénéficier ou qui y sont dirigés; faire des évaluations psychologiques en vue d'établir les aptitudes des employés à assumer des postes difficiles au Canada ou à l'étranger; conseiller les ministères en matière d'adaptation aux emplois; agir en qualité de conseiller clinique auprès du personnel médical du bureau d'Ottawa; participer à un programme de formation en cours d'emploi à l'intention des conseillères en soins infirmiers et à divers programmes de recherche; au besoin, remplir d'autres fonctions connexes.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Maitrise en psychologie avec spécialisation dans une ou plusieurs des disciplines suivantes: psychologie clinique, industrielle, professionnelle ou scolaire. Des points supplémentaires seront accordés aux titulaires d'un doctorat dans une discipline appropriée. Les candidats doivent posséder une certaine expérience pertinente et une excellente connaissance du vaste domaine de la psychométrie.

Fonction publique du Canada

Présentez votre demande d'emploi dès maintenant à l'adresse suivante: CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE, OTTAWA 4 (ONTARIO).

Référence à rappeler dans la demande d'emploi et dans la correspondance: 70-492-2.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 727276

JEANNETTE LAVALEE

Demanderesse

-vs-

PAUL-EMILE PROULX

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS DE SE CONSTITUER UN NOUVEAU PROCUREUR

A: M. Paul-Emile Proulx,
11988 Etier,
MONTREAL NORD, P.Q.

Avis vous est donné par la présente d'avoir à vous constituer un procureur pour remplacer Me Léonard Trépanier, décédé le 2 juillet 1969, ou de produire une comparution écrite dans un délai de dix jours, à défaut de quoi la Demanderesse procédera par défaut contre vous.

MONTREAL, le 16 avril 1970

MARIUS D'AMOURS
Protonotaire C.S.M.

Mendelson, Selick, Gross & Pinsky
Avocats pour la Demanderesse

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 790-018

PAUL NETTEL, résidant en les Cité et District de Montréal,

Demandeur

-vs-

JERMI TESSUTI STAMPATI, s.p.a., une compagnie ayant son bureau chef au 22100 Como (Berecria), Como, Italie

Défenderesse

-et-

CANADIAN FACTORS CORP. LTD. & Al

TIERCES-SAISIES

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse JERMI TESSUTI STAMPATI, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement en mains tierces et déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 20 avril 1970

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes TINKOFF, SEAL, SHAPOSNICK & MOSCOVITZ
2015 Rue Drummond, suite 304
Montréal, P.Q.

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 16-613 ex-parte

JEAN-MARIE ARCOITE,

Requérant

-vs-

ANDRE HERBERT, autrefois résidant au 827 rue Maple, en la Cité de Longueuil, district de Montréal

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

AVIS est donné à ANDRE HERBERT, intimé, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, dans le dossier numéro 16-613 ex-parte, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire.

Ledit Avis de 60 jours, concerne:

"Un emplacement ayant front sur la rue Boulé (autrefois) rue Bristol en la Cité de Jacques Cartier, connu et désigné comme étant les subdivisions numéro 166, 167, 168 et 169 du lot originaire numéro 66, (66-166, 167, 168, 169) au cadastre officiel de la Paroisse de St-Antoine de Longueuil. Avec une maison dessus construite et portant le numéro civique 880 rue Boulé, Cité Jacques-Cartier."

Selon cet Avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la date du premier des Avis, le Requérant, "JEAN-MARIE ARCOITE" deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à votre intention.

Montréal, ce 20 avril 1970

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M.

Mes TRUDEL, GAMACHE, NADEAU LETOURNEAU & LESAGE
1259 rue Berri,
Montréal 132, P.Q.

Avis est par les présentes donné que Monsieur Noé Laurence, machiniste, demeurant à 2095, Grand Boulevard, appartement 21, Notre-Dame-de-Grâce, en la ville et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Laurent Laurence.

Montréal, le 20 avril 1970

Jean Fontaine
Le procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR SUPERIEURE

NO: 789394

MARYLAND CASUALTY COMPANY, corps politique dûment incorporé, ayant sa principale place d'affaires au 1155 Metcalfe dans les Cité et District de Montréal.

Demanderesse

-vs-

DENIS A. BOIVIN, résidant en les Cité et District de Montréal,

et

ELAINE L. COLQUHOUN et MARIE E. LANGELIER, autrefois toutes deux résidant en les Cité et District de Montréal, présentement d'adresse inconnue

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs ELAINE L. COLQUHOUN et MARIE E. LANGELIER, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication.

Une copie du Bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.

MONTREAL, ce 20 avril 1970

MARIUS D'AMOURS
P.C.S.M.

Mes BADEAUX & BEAUPRE
159 ouest, rue Craig, 820
Montréal, P.Q.

INDUSTRIES DE MATANE LTEE

AVIS est par les présentes donné que la compagnie INDUSTRIES DE MATANE LTEE, constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies ayant son bureau-chef en la ville de Montréal, s'adressera au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopératives de la Province de Québec pour obtenir la permission d'abandonner sa Charte, conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATE à Montréal, ce 20ième jour d'avril 1970.

STIKEMAN ELLIOTT TAMAKI MERCIER & ROBB

Procureurs de la Requérante

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No 244 284

REAL McCREA, mécanicien, résidant et domicilié à 3809 Blvd. Lévesque, Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal,

demandeur

-contre-

ALAIN NANTEL, autrefois résidant et domicilié à 1679 rue Coughtry, dans les cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnues,

défendeur

IL EST ENJOINT à ALAIN NANTEL à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 20 avril 1970

Claude Dufour
GREFFIER-ADJOINT

Mes Keating & Droby,
300 St. James St. W.
Montréal 126
Avocats du demandeur

Avis est donné que Isaac Weissbrod connu sous le nom de Michael Isaac Hammer résidant à 5705 Ave. Davies, Côte St. Luc, District de Montréal, présentera une requête au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour changer son nom de Isaac Weissbrod à Michael Isaac Hammer.

Montréal, le 7 avril, 1970
Isaac Weissbrod, requérant

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

Greffe des Divorces du District de Montréal

No 102

DAME EVA ERZSEBET DENESFAY, ex-épouse de EGON MIKLOS BAKTAY, et épouse en secondes noces de DOUGLAS ROBB, ménagère, ayant eu sa dernière adresse connue au 5785 Chemin de la Côte des Neiges, en les Ville et District de Montréal,

Demanderesse-intimée,

-vs-

EGON MIKLOS BAKTAY, mécanicien, domicilié et résidant au 3055 ave Goyer, en les Ville et District de Montréal,

Défendeur-requérant

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné à la demanderesse-intimée à l'intention de qui une copie de la requête pour garde d'enfants fut laissée au Greffe des Divorces, de comparaître le 30 juin 1970, à 10 heures a.m., à la Division des Divorces de cette Cour, au 500 Place d'Armes, 11ème étage, à Montréal.

MONTREAL, le 17 avril 1970.

(S) Jacques Perron, régistraire

Me Paul Tardi,
Avocat du Défendeur-requérant
10, rue St-Jacques, MONTREAL, P.Q.

AVIS

Selon les dispositions de la Loi des Compagnies de Québec, VIVONS JRS. LTD. a par les présentes donné avis qu'elle s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil pour obtenir l'abandon de sa Charte et son annulation et ce à partir de la date fixée par lui.

MONTREAL, 17 avril 1970

VIVONS JRS. LTD.
par: Ben Epstein, Président

Canada
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

No. 8602

DAME MARGUERITE GROULX LAMBERT

Requérante

-vs-

EDMOND LAMBERT

L'Intimé

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera d'obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 6 avril, 1970

Greffier: Jacques Perron

RICHTER & BYER
455 Craig St. W
Suite 304
Montréal, Québec
Procureurs de la requérante

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-70-10153
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
mardi le 12 mai 1970

Divers endroits de la Province de Québec

FOURNITURE DE CONSOLES D'ECLAIRAGE DE RUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DOUZE MILLE DOLLARS ($12,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 14 avril 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DME-70-10098
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 mai 1970

Région Mauricie

INSTALLATION DE POTEAUX ET D'ANCRAGES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de DIX MILLE DOLLARS ($10,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 avril 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PAI-70-10103
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 mai 1970

Région Abitibi

TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION LE LONG DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE ET DE DISTRIBUTION

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS ($4,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 avril 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
PSQ-70-10108
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 mai 1970

Secteur Québec

TRAITEMENT CHIMIQUE DE LA VEGETATION LE LONG DE DIVERSES LIGNES DE TRANSPORT D'ENERGIE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de $25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS ($5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 16 avril 1970

LA STRUCTURE FINANCIÈRE DE L'INDUSTRIAL ACCEPTANCE CONTINUE D'ÊTRE SOLIDE

potins financiers

Après avoir perdu, la veille, 3.36 points à 772.51, l'indice des industriels de DJ clôturait, hier, sur la Bourse de N-Y 9.90 points plus bas à 762.61. La Bourse de Montréal continuait d'être irrégulièrement à la baisse tandis que, sur la Bourse de Toronto, on notait peu de résistance, en dépit du fait que tous les compartiments avaient baissé la veille. Sur la Bourse de Londres, l'orientation des cours paraissait hier soutenue, par suite des rumeurs concernant d'éventuelles élections générales en G-B en juin prochain. Les valeurs françaises étaient encore indécises, hier, sur la Bourse de Paris, vu que cette séance était consacrée à la liquidation mensuelle des opérations, traitées à terme en fin d'avril.

•

Comme Hanoï voit dans le dernier discours de Nixon, un prolongement des hostilités au Vietnam et dans le sud-est de l'Asie, la garde en portefeuille des titres d'armements serait à conseiller présentement.

•

La publication de maints rapports défavorables, concernant les activités durant le 1er trimestre de cette année, explique le fait que de nombreux spéculateurs, canadiens et américains, se tiennent sur la clôture.

•

Comme rien n'indiquerait encore que la poussée inflationniste soit enrayée au pays et vu les contractions des recettes de bien des entreprises canadiennes, durant le 1er trimestre de cette année, rien d'étonnant que les spéculateurs canadiens semblent peu anxieux de transiger d'autant plus que les incertitudes sur les résultats des élections au Québec causent certaine anxiété dans le monde financier, québécois et d'ailleurs.

•

Comme le gros des stocks ont clôturé hier pratiquement à leurs plus bas niveaux du jour, il y aurait lieu de s'attendre à une allure erratique aujourd'hui à Wall Street.

•

Consacrant son dernier bulletin à l'économie canadienne, Jones Heward & Company, membres des Bourses de Montréal et de Toronto, n'hésite pas toutefois, à déclarer que l'enthousiasme, suscité par les baisses récentes des taux d'escompte par certaines banques des E-U reflétait une fausse alarme, car elles ne signifiaient pas réellement de changements du côté de la politique monétaire en cours. Ce ne serait que, sur la fin de l'année, que l'argent deviendrait plus facile. Présentement, rien n'indiquerait une réduction des prix inflationnistes. La bataille contre l'inflation doit donc se continuer, d'où l'importance de collaborer avec Ottawa, d'autant plus que nos exportations furent plus considérables en janvier et février et que nos importations ont baissé.

•

La C.S. de Ste-Anne-de-Varennes, celle de Ste-Thérèse-Ouest, et celle de St-Agathe-Sud emprunteront sous peu.

•

1970 serait la meilleure année dans l'histoire de l'International Nickel Co of Canada Ltd.

•

Selon Aquitaine, les perspectives pour 1970 seraient excellentes, mais il ne faudrait pas s'attendre à ce que le taux de croissance se maintienne au même rythme qu'au cours des derniers 6 ans. C'est ce qui expliquerait la lourdeur des actions de cette compagnie ces jours-ci.

•

Un comité d'actionnaires de Consolidated-Bathurst mécontents de l'offre faite par Power Corporation of Canada, se réuniront demain à 2.30 p.m. au salon Saguenay de l'Hôtel Reine Elizabeth, afin d'étudier les moyens à prendre avant la fin de l'offre.

Dupuis Frères Limitée, lancerait, sous peu, une émission de $1,500,000 de débentures

Son profit net durant le dernier exercice financier fut de $366,206 vs $332,530 antérieurement

Dupuis Frères Limitée, notre plus important établissement commercial, vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel. Comme cette institution a été fondée en 1868, il s'agit donc du 102 ième rapport annuel qu'elle rend public. Il ressort du message, transmis dans ce rapport par son président, M. Marc Carrière, qu'il couvre l'exercice financier clos le 3 janvier 1970 et que "Le revenu net d'exploitation de l'ensemble de l'entreprise a été de $746.313, avant impôts, ce qui laisse un profit net de $366.206, contre $332.530, après impôts, durant l'exercice terminé le 4 janvier 1969.

L'actif global est passé de $22.432.913 à $22.647.614 au cours de l'année écoulée. Les disponibilités sont de $13.678.091, et les exigibilités de $9.053.352. Le fonds de roulement s'établit donc à $4.624.739.

Le 15 novembre 1969, à leur échéance, la Compagnie a remboursé la totalité de ses débentures générales à fonds d'amortissement Série "B" portant intérêt au taux de 6½% – encore en circulation – ce qui représentait un déboursé de $681.000, plus les intérêts courus. La Compagnie se procurera de nouveaux capitaux en vendant, sur le marché canadien, sous peu, une nouvelle émission de $1,500.000 de débentures générales.

En date du 3 septembre 1969, la Compagnie a acquis l'immeuble partant le numéro civique 1580, rue Amherst, à l'angle du boulevard de Maisonneuve, à Montréal. Cet emplacement est contigu à notre parc de stationnement. Cet immeuble comprend un édifice de quatre étages construit sur une partie d'un terrain d'une surface de 26,876 pieds carrés; l'autre partie du terrain est utilisée comme parc de stationnement. Le rez-de-chaussée de ce bâtiment a été aménagé en Centre d'auto pour la vente et la pose d'accessoires d'autos, la vente de motoneige, d'articles de sport et de matériel de camping. Ce complément moderne des services Dupuis répond aux besoins des consommateurs de notre temps. Le fonctionnement de ce Centre nous donne satisfaction et son succès s'affirme déjà."

Son président, M. Marc Carrière, entrevoit l'avenir avec optimisme

En plus de ses remarques sur les opérations de Dupuis Frères Limitée au cours de l'exercice financier, clos le 3 janvier 1970, M. Marc Carrière, président, traita brièvement de la conjoncture économique.

A son dire: "Les difficultés et le climat d'incertitude au cours de l'année 1969, ont eu une influence défavorable sur le commerce. Pour contrebalancer cette situation et faire échec à l'inflation, nous avons augmenté le nombre et la qualité de nos promotions. Nous avons également amélioré l'assortiment et la présentation de la marchandise, modernisé et rénové les rayons dans toute la mesure du possible.

Parallèlement, des efforts particuliers ont été déployés pour comprimer les frais d'exploitation sans entraver la bonne marche des affaires et la qualité du service aux clients.

Nous désirons rendre ici un témoignage d'appréciation à tous nos collaborateurs qui ont su remplir leurs fonctions avec efficacité et dévouement. La réorganisation des cadres se poursuit afin d'assurer le dynamisme et l'enthousiasme de notre équipe.

La maison Dupuis est fière de pouvoir compter sur une clientèle fidèle et intéressée à son succès. Nous lui rendons un hommage très sincère de gratitude.

Nous avons le regret de rappeler le décès de l'honorable Cyrille Vaillancourt, administrateur de la Compagnie depuis 1955, et dont le nom était lié au développement des Caisses Populaires. Nous avons perdu en lui un conseiller très éclairé.

M. Vaillancourt a été remplacé au conseil par M. Alfred Rouleau, président de l'Assurance-Vie Desjardins.

Nous signalons également la démission de M. Lucien Hétu, administrateur et vice-président de la Compagnie. M. Hétu a été remplacé par M. Roland Désourdy, président de Désourdy Construction, Limitée. Nous remercions ces deux nouveaux membres du conseil qui ont bien voulu accepter de se dévouer aux intérêts de notre Compagnie.

Les intéressants projets en voie de réalisation dans la périphérie de notre magasin du Centre-ville nous font entrevoir l'avenir avec optimisme."

L'établissement possède un excellent conseil d'administration, secondé par une habile direction

Sans l'excellence de son Conseil d'administration, les résultats précités n'auraient, évidemment, pas été obtenus – incidemment Jacques Carrière, Roland Désourdy, Edmont Frénette, Sarto Marchand, Jean Trudel, Pierre Mercier et Aldred Rouleau, soit autant des nôtres en vedette dans le monde des affaires, de la finance et de l'industrie. Il va sans dire que ces administrateurs sont secondés par une direction expérimentée et efficace, comprenant MM. Marc Carrière, président du conseil et président, Jacques Carrière, vice-président, Jean Trudel, vice-président finance et contrôle, Edmont Frénette, trésorier Mlle Jeannette Perras F.C.I.S. secrétaire générale et Mlle Myrto Brasseur, secrétaire adjointe.

Il est donc évident que notre plus important établissement commercial possède un excellent conseil d'administration, secondé par une habile direction qui s'efforce d'être de plus en plus à la page. Incidemment, les commerces de ses filiales, Corbeil sur la Plaza Inc. et J. L. Fortin Ltée, de Trois-Rivières, sont exploitées comme succursales de Dupuis Frères Limitée et le principal actif de ces filiales consiste en des placements d'actions privilégiées de Sogena Inc.

Bien que Dupuis Frères Limitée fasse d'importantes affaires, ces dernières ne sont pas telles qu'elles devraient être pour le plus grand établissement commercial contrôlé par les nôtres, situé dans la Métropole du Canada, dont les 2-3 de la population sont de langue française. S'il est vrai que cette maison montre, maintenant, des profits, alors qu'il y a une quinzaine d'années, elle montrait des pertes, il n'en est pas moins vrai que ses bénéfices seraient encore plus considérables, si chacun des nôtres faisaient preuve d'un patriotisme pratique et, pourquoi pas, puisque l'on est assuré, maintenant d'y trouver des marchandises et du service capables de subir la comparaison avec tout établissement local du même genre. Quant à la différence des prix, il n'en est guère question, car, Dupuis Frères Limitée offre des aubaines à des prix d'occasion tout comme les autres, quoiqu'en pensent certains "esprits snobs" de nos grands et petits centres industriels et même, de notre Métropole, faisant, cependant, leur argent avec les Canadiens français.

Marcel CLEMENT

Au dire de son président

Industrial Acceptance Corporation, Limited a tenu hier sa 45e assemblée annuelle à l'Hôtel Reine Elizabeth. Son président M. L. E. Nichol déclara en partie ce qui suit à ses actionnaires:

"J'aurai le privilège de proposer l'adoption de notre rapport annuel pour 1969. Cependant, avant de le faire je crois que vous apprécieriez que je fasse quelques commentaires concernant les points saillants de l'an dernier et dise quelques mots au sujet des conditions actuelles et aussi de quelle façon elles pourront influencer les résultats de cette année. Et, naturellement, vous voudrez savoir ce que nous avons accompli durant le premier trimestre de 1970.

L'an dernier je vous ai dit: "Une raison majeure d'inquiétude est l'augmentation constante du coût des emprunts, créée par la vive compétition pour en obtenir." J'ai aussi continué en vous disant: "La flexibilité dans la plupart des structures des taux de votre compagnie et la variation de son commerce ont permis de réagir assez bien aux changements des coûts de l'argent," et ceci, "depuis des années le personnel du groupe IAC a démontré une facilité tout à fait remarquable pour s'adapter d'une façon rapide aux différentes situations et de ce fait éliminer une détérioration des profits".

Votre compagnie a réalisé une augmentation de tout près de $14 millions dans son revenu brut. Ceci représente une augmentation de 11.3%.

En comparaison, les bénéfices s'appliquant aux parts communes ont augmenté de 4.2% seulement. Cet écart aux parts comble à l'augmentation du coût d'emprunt de l'argent qui était de 6.7% et qui a passé à une moyenne de 7.1% – ainsi qu'à la détérioration dans la proportion des pertes de notre filiale d'assurances générales.

En ce qui concerne l'expérience de notre compagnie d'assurances générales, j'aimerais rappeler aux actionnaires que nous avons débuté dans ce domaine à la fin de 1953. Un fait important à signaler c'est que depuis les seize dernières années notre mise de fond originale a produit un rendement moyen de 9% par année.

Actifs accrus

Le bilan consolidé montre que le total des actifs s'est accru de $76 millions ou de 7%. Ces deux montants sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent – ce qui reflète une attitude plus tendue de la politique monétaire en 1969. Vous remarquerez aussi que la diversité de nos recevables s'est continuée et reflète nos efforts de porter au maximum le bon rendement des fonds. J'aimerais aussi attirer votre attention sur l'augmentation encourageante des nos recevables dans les domaines de location et des prêts hypothécaires. Ces deux secteurs semblent avoir un avenir très prometteur.

Notre structure financière continue d'être solide. Le rapport dette/avoir était de 5.88 à 1 à la fin de 1969, comparativement à 5.75 à 1 pour l'exercice précédent. Quoique le niveau se soit quelque peu amélioré durant l'année il est quand même inférieur à ceux précédemment réalisés.

Jusqu'à date cette année, nous avons émis des débentures à long terme pour un montant de $15 millions. Si les conditions s'avèrent attrayantes, nous pourrons peut-être retourner sur le marché durant l'année afin d'obtenir un autre financement à long terme et de cette façon répartir les échéances tout en conservant notre pratique de maintenir une moyenne des coûts d'emprunt.

Des $48 millions en titres négociables et valeurs commerciales à recevoir $36.4 millions étaient détenus comme coussin contre la fluctuation des fonds à court terme.

L'année dernière, des dispositions furent prises pour exécuter un plan de décentralisation en postant des administrateurs supérieurs dans nos différentes divisions. Ces changements avaient pour but d'accroître l'influence de la compagnie dans ses différents marchés, d'accélérer les communications, d'activer les décisions et d'atteindre une plus grande souplesse dans notre ligne de conduite.

La modernisation de notre nom, que vous venez d'approuver, représente une partie intégrante de notre planification. Ceci va nous permettre de donner une meilleure identité au groupe tout en faisant partie de notre publicité pour l'avenir.

Dans le moment, il semble que l'économie se situe tout près du point critique de notre lutte contre l'inflation. D'un côté nous avons la reprise de la spirale inflationnaire et de l'autre la possibilité de glisser dans une récession pénible. Quelque part entre ces deux extrêmes existe une stabilité dans la structure des prix qui doit être atteinte. Il paraît que les autorités considèrent que l'imposition de contrôles de crédit pourrait leur procurer une arme utile dans cette lutte acharnée.

Bon 1er trimestre

Dans les conditions qui ont existé durant le premier trimestre, les résultats préliminaires de l'ensemble des opérations de votre compagnie sont modérément encourageants. Les bénéfices pour les trois mois s'élèvent à $3.9 millions en comparaison de $3.8 millions par rapport à la même période au cours de l'exercice précédent.

Après une déduction de $271 mille, attribuable aux actions privilégiées, les bénéfices attribuables aux actions ordinaires étaient de $3.6 millions ou $0.29 par action comparativement à $3.5 millions ou $0.29 par action au cours du premier trimestre de 1969 malgré qu'il y avait 95,834 actions ordinaires de moins en circulation.

Le prêt au consommateur continue d'être gêné par une législation désuète qui administre les taux, ce qui oblige votre compagnie de prêts personnels à concenter ses efforts d'expansion à faire des prêts plus importants et à financer des contrats de vente conditionnelle.

St-Lawrence Columbium and Metals Corp.

Vient de traverser un bon 1er trimestre. Message optimiste de son président Me J.-J. Gourd

Dans son rapport annuel, la Compagnie informe ses actionnaires que les bénéfices nets pour le premier trimestre de l'exercice en cours se sont chiffrés à $137,175, bénéfices supérieurs à ceux réalisés au cours des douze mois de l'exercice 1969, et de plus, grâce au volume de production plus élevé obtenu au cours du second trimestre, les bénéfices nets seront supérieurs à ceux du premier trimestre.

Les bénéfices nets de la St. Lawrence Columbium and Metals Corporation pour l'exercice financier clos le 30 septembre 1969 se sont chiffrés à $105,360 soit 4c par action, comparativement à une perte de $132,342 pour l'exercice financier 1968.

D'après le président, Me Jean-Joffre Gourd, l'augmentation du revenu et des bénéfices reflète une acceptation et un usage plus généralisés du columbium, un marché mieux équilibré et un raffermissement général des prix sur les marchés internationaux.

M. Gourd souligne que la Compagnie – le seul producteur de concentrés de columbium en Amérique du Nord – entend produire au cours de l'exercice 1970 4,500,000 livres de pentoxyde de columbium, soit une augmentation de 1,500,000 livres sur l'exercice précédent.

Au taux actuel d'exploitation et compte tenu de la tendance à la hausse des prix des produits de la Compagnie, une augmentation sensible des bénéfices nets pour l'exercice 1970 est envisagée par monsieur Gourd. Parallèlement, la Compagnie a réussi à augmenter l'efficacité de son procédé breveté de concentration. Depuis la fin de l'année 1969, la Compagnie a signé une nouvelle convention collective en vigueur jusqu'en novembre 1972.

Le revenu provenant de la production au cours de l'exercice 1969 s'est chiffré à $3,107,514, soit une augmentation de 57% comparativement au revenu de $1,966,937 l'année précédente. Les bénéfices d'exploitation, avant l'amortissement des immobilisations, se sont élevés à $437,580; ils étaient de $124,169 en 1968.

Les aciers traités au columbium offrent une haute résistance à des températures élevées et de meilleures caractéristiques de soudure. On les utilise dans plusieurs domaines, entre autres la fabrication des pipelines, la construction, dans l'industrie navale et l'industrie de l'automobile. Comme élément d'addition aux alliages spéciaux, le columbium améliore la résistance à la corrosion et aux hautes températures. Ces alliages sont utilisés dans les industries aérospatiales de l'aviation, de l'énergie nucléaire et l'industrie chimique. En tant que métal, le columbium est un superconducteur offrant peu de résistance au courant électrique à basse température et est très recherché par les industries de l'énergie électrique et de l'énergie nucléaire.

La Compagnie vend environ 65% de ses produits sur les marchés européens, 20% aux E-U et 15% au Canada.

Denrées alimentaires

PC – Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture hier.

Beurre: arrivages courants, 92.64; 93.65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois colorés, 46 à 46 1-4; blanc, 45 3-4 à 46.

Poudre de lait écrémé, procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 17 à 18.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 15 à 15 1-2 poudre de lait 3 1-2 à 4 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, $1.75 à $1.90 les 50 lbs.; N.-B. $1.85 à $2.00 les 50 lbs.; .42 à .45 les 10 lbs.; I.P.E. $2.20 à $2.30 les 50 lbs.; .53 à .55 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra-gros, 51.7; A-gros 48.4; A-moyens 43.7; A-petits 35.0.

NOMINATION AIR CANADA

C. I. TAYLOR

M. Yves Pratte, président du conseil et directeur général d'Air Canada, annonce la nomination de M. C. I. Taylor au nouveau poste de vice-président—développement stratégique. M. Taylor, qui occupait jusqu'ici le poste de directeur général—commercialisation, dépend du président du conseil.

Les démêlés de Timrod Mining avec Soquem

Des procédures seraient intentées, au dire de M. Léo Brossard, président

Dans son message aux actionnaires de Timrod Mining Co, inclus dans le rapport annuel, son président M. Léo Brossard y déclare en partie ce qui suit:

"Nous sommes heureux de présenter notre rapport annuel et de vous soumettre les états financiers pour l'exercice terminé le 31 janvier 1970 ainsi qu'une revue des activités de votre Compagnie.

Une nouvelle compagnie, la Société Minière Louvem Inc., a été incorporée le 31 octobre 1969 pour exploiter les gisements de cuivre dans lesquels Louvicourt partage un intérêt avec Nemrod Mining Co. Ltd. et Naganta Mining & Development Co. Ltd.

Certaines difficultés ont surgi quant à l'attribution des actions auxquelles votre Compagnie a droit dans cette nouvelle société. Des négociations sont actuellement en cours et un règlement devrait être conclu prochainement.

Dans l'intervalle, les travaux se poursuivent sur la propriété et l'on prévoit qu'on pourra commencer à extraire le minerai du chantier à ciel ouvert au mois de juillet prochain.

Ducros Mines Limited

Grâce aux 750,000 actions qu'elle détient votre Compagnie à toute fin pratique contrôle Ducros Mines Limited qui poursuit un programme important de sondages sur son groupe de claims de 1,000 acres adjacent à la propriété de East Sullivan Mines dans le canton Bourlamaque.

Ducros Mines effectue aussi un levé électromagnétique sur un autre groupe de vingt claims détenus sous option et attenants au coin sud-est de sa propriété principale.

Les actions de la Compagnie ont été inscrites à la Bourse Canadienne en janvier 1970.

Une nouvelle société, Valdex Mines Inc., a été incorporée en 1969 pour acquérir dans le canton Louvicourt quatre groupes formant un total de 78 claims; l'un de ces groupes est adjacent à la propriété de Louvem. On a entrepris sur ces terrains des recherches pour métaux de base à la suite de levés géophysiques, on y a commencé un programme de sondages au diamant.

Timrod détient un tiers des actions de vendeurs dans Valdex qui, à la suite d'un financement de $245,000 par la vente de 600,000 actions du trésor, a toutes les disponibilités requises pour exécuter son programme actuel d'exploration

Dans le canton Bourlamaque, Timrod conserve un tiers d'intérêt dans un groupe de 34 claims couvrant une étendue de 1,360 acres. Des levés géophysiques sont actuellement en cours sur cette propriété.

Durant l'année, votre Compagnie a effectué d'autres levés électromagnétiques sur le prospect de cuivre de 1,392 acres qu'elle détient sous option dans le canton Woburn dans les Cantons de l'Est et y a récemment complété trois trous de sondage. Des levés géophysiques additionnels sont en cours et d'autres sondages sont prévus.

On a conservé le groupe de 850 acres détenu par votre Compagnie dans le canton Hébécourt et l'on y fera des recherches pour métaux de base durant la prochaine année.

Dans une note au rapport annuel 1970 de Timrod Mining Co. Ltd concernant la propriété Louvicourt son président, M. Léo Brossard, y déclare en partie ce qui suit:

"Lors de l'impression du Rapport Annuel l'on prévoyait une solution rapide au différend avec Soquem puisqu'on paraissait en être arrivé de part et d'autre à un accord de principe sur les termes d'une entente.

A la dernière minute, toutefois, Soquem a radicalement modifié son attitude et à toute fin pratique a écarté complètement toute possibilité d'un compromis équitable.

Au point où en sont les choses, Soquem a arbitrairement et unilatéralement fait émettre à nos Compagnies un total de 1,934,221 actions ou 38.68% du capital-actions de Louvem Inc. au lieu de 53.6% ou 2,680,000 actions; nos conseillers juridiques sont unanimement d'avis que nos Compagnies ont droit à ce pourcentage de 53.6% mentionné à maintes reprises dans diverses déclarations publiques. En général, toutes les décisions concernant les travaux sur la propriété sont prises unilatéralement par les représentants de Soquem.

Evidemment, comme nous n'avons plus d'autre choix, des procédures seront intentées suivant les recommandations de nos conseillers juridiques. Les actionnaires seront tenus au courant et vos administrateurs continueront de faire tout en leur pouvoir pour protéger vos intérêts.

The Steel Company of Canada, Limited

A dévoilé, hier, son nouveau programme d'identification sociale

TORONTO – La société The Steel Company of Canada, Limited a dévoilé hier son nouveau programme d'identification sociale lors d'une conférence de presse tenue à Toronto. Ce programme comprend l'adoption d'un nouvel emblème destiné à projeter une image plus fidèle du caractère de la société et du modernisme de l'acier.

Le programme prévoit notamment un système coordonné de codification par couleurs pour tous les bâtiments industriels et administratifs de la société, ainsi que pour ses véhicules, écriteaux, papeterie et emballages. De plus, il comprend l'harmonisation en un tout intégré des annonces publiées par ses services publicité et relations publiques, et des brochures, dépliants, communications aux employés, correspondance, etc.

"Le programme ne cherche en aucune façon à rompre avec le passé", a expliqué M. J.P. Gordon, premier vice-président de la Stelco, "mais plutôt à établir le lien entre les accomplissements antérieurs de la société et ses progrès à venir". Décrivant brièvement le caractère de la Stelco, M. Gordon a déclaré: "La Stelco est une société qui a fait preuve de courage et de prévoyance en évaluant les besoins d'acier et en investissant fortement dans des installations sidérurgiques modernes. La Stelco a un programme de commercialisation hardi étayé par des politiques stables et réfléchies en matière d'établissement des prix, et de plus la Stelco réussit à vendre dans le monde entier. La Stelco est un bon citoyen qui se soucie du bien-être de la communauté et qui coopère et mène depuis longtemps dans des domaines tels que l'assainissement de l'air et de l'eau. La Stelco a déjà retenu un emplacement sur les rives du Lac Erié pour y construire sa prochaine aciérie."

En résumé, la Stelco trouvait que son image n'était pas à la hauteur de ses accomplissements et elle a chargé l'un des grands créateurs graphiques du Canada, Paul Arthur & Associates de Toronto, de mettre au point le programme dévoilé aujourd'hui.

Le nouvel emblème adopté est constitué simplement du mot "Stelco" en graphie stylisée.

Bourse de Montréal

La place locale continue de fluctuer à la baisse

La tendance à la baisse s'est accentuée hier, à la Bourse de Montréal, alors que les reculs ont dépassé les gains dans une proportion de 178 à 46.

Les valeurs industrielles, les banques, les papeteries et l'index composé ont tous enregistré une nouvelle baisse record pour 1970.

Le volume des transactions a par ailleurs été modérément actif.

Les mines et les pétroles ont subi de lourds reculs. Pacific Petroleum a perdu 1-2 à 27; International Nickel, 1 1-2 à 45 3-4.

Falconbridge a perdu 3 3-4 à 165; Denison, 1 1-2 à 38; Hudson Bay Mining and Smelting, 1 1-4 à 81 3-4; Noranda, 1 à 33; Kaiser Resources, 1-2 à 20 1-2.

Aquitaine a reculé de 1-4 à 17 5-8; Petrofina Canada, de 1-4 à 15 1-4; Transcanada, de 1-2 à 27 1-4; Imperial Oil, de 1-8 à 18 7-8.

Shell Canada a gagné 5-8 à 27 5-8. Interprovincial Pipe Lines a gagné 1-4 à 20 3-4, et Gulf Oil Canada, 1-8 à 16 5-8.

Alcan a perdu 7-8 à 26 3-4; MacMillan Bloedel, 1 1-8 à 30 3-4; CPR, 1 à 62; Velcro Industries, 1 à 24 1-2; Domtar, 7-8 à 14 5-8; Canada Cement, 3-4 à 32 3-4; Bombardier, 3-4 à 14 5-8; IOS Ltd., 3-4 à 6 5-8.

A la Bourse canadienne, Canuc Mines est demeuré inchangé à 2.70. Imperial Minerals a gagné 9 cents à 25 cents.

A l'indice, les industrielles ont perdu 2.77 à 180.88; les services publics, 99 à 130.39; les banques, 1.25 à 171.42; les papeteries, 3.48 à 111.58. L'indice composé a reculé de 2.28 à 170.70.

Le volume combiné des transactions de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, à la clôture, a été de 1,173,200, actions, au regard de 831,000 actions la veille.

Bourse de N-Y

Wall Street dégringolait de nouveau hier

(AFP) – La tendance a été très lourde à Wall Street mercredi. La baisse des bénéfices des sociétés est restée le principal facteur baissier mais l'effritement des dernières séances s'est transformé en net repli. Une légère reprise des Blue Chips a été enregistrée un peu avant la fin de la séance mais la baisse a repris ensuite et la cote a clôturé pratiquement à ses plus bas niveaux de la journée. Les affaires ont été modérément actives.

Les chimiques, où Dupont de Nemours s'est inscrit en net progrès, et les tabacs ont fait preuve d'une certaine résistance en évoluant irrégulièrement, mais ailleurs les baisses l'ont très largement emporté. Les ordinateurs, où IBM a cédé huit points, les pharmaceutiques, les alimentaires et les électroniques ont été les plus affectées. Ailleurs, parmi les replis, on a noté les légères avances de Panamerican aux transports aériens, d'Anaconda aux cuprifères, de Standard Oil (New Jersey) aux pétroles, et de Motorola aux télévisions. Par contre, Chrysler a cédé plus d'un point aux automobiles. Les constructions aéronautiques, les papiers et les sidérurgiques ont subi des pertes inférieures à la moyenne.

À noter...

Kippen & Company vient de publier une étude fort élaborée sur Union Oil Company of Canada.

•

Great Canadien Oil Sands a accusé une perte de $5,200,000 durant le 1er trimestre de cette année, comparativement à une perte de $8,600,000 durant la même période de trimestrielle l'an dernier.

•

C'était hier que la Société de Montréal des Analystes Financiers a donné son 27ième déjeuner de la saison à la galerie 3 de l'Hôtel Reine Elizabeth. Ses membres eurent l'occasion d'entendre M. Ronald, président de l'United Funds Management Ltd, de Toronto.

•

A partir de lundi le 27 avril 1970, les transactions sur les Bourses de Montréal et Canadienne se feront de 10.00 a.m. à 3.30 p.m. heure avancée de l'Est.

•

10,000,000 d'actions sans valeur nominale ou au pair de la National Nickel Ltd, libre de responsabilité personnelle, seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture vendredi le 24 avril 1970. Sur ce total 3,952,107 actions sont émises et en circulation. Leur symbole au télescripteur sera "N M L" et elles seront classées parmi les mines. Son capital actions autorisé consiste en 10,000,000 actions.

•

Les entreprises suivantes tiendront leurs assemblées annuelles ou spéciales générales, aujourd'hui:

Atlantic Sugar Refineries Co. Limited à 11:00 a.m. Cominco Ltd. à 12:00 midi. Censtar Limited à 3:00 p.m. Home Oil Company Limited à 11:00 a.m. Robert Mitchell Co. Limited à 2:00 p.m. Imperial Oil Limited à 11:00 a.m. Cycrus Corporation Limited à 10:30 a.m. Fraser Companies Limited à 10:00 a.m. Canada Malting Co. Limited à 11:30 a.m.

L'ECONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

Me Roger Comtois

Me F.-Eugène Therrien, C. R., président de **Société Nationale de Fiducie** et directeur général de **L'Economie Mutuelle d'assurance**, est heureux d'annoncer la nomination de **Me Roger Comtois**, notaire, au poste d'administrateur de cette dernière compagnie.

Me Roger Comtois est docteur en droit et secrétaire de la faculté de droit de L'Université de Montréal.

Great Lakes Paper Co.

1er trimestre décevant

Great Lakes Paper Co. Ltd. a enregistré des revenus nets de $920,000 (ou 26 cents par action) pour le premier trimestre de 1970 comparativement à $961,000 (27 cents par action) pour la même période de 1969. Les ventes de la compagnie ont été de $17,528,000 ce qui représente un nouveau sommet pour la compagnie et un léger progrès sur les $17,523,000 de 1969. Les prix plus élevés payés pour le papier-journal et la pâte de bois sont responsables de cette amélioration puisque les expéditions de marchandises de la compagnie ont diminué au premier trimestre 1970. Great Lakes Paper rapporte en effet que ses livraisons de papier-journal ont accusé une baisse de 11 pour cent en se chiffrant à 73,119 tonnes tandis que pour la pâte chimique de bois la compagnie connaissait une hausse de 8.9 pour cent à 43,082 tonnes. Il est cependant à noter que la compagnie estime que le total des livraisons de 1970 devrait indiquer une nette augmentation sur celui de 1969 en dépit des résultats décevants des trois premiers mois de l'année 1970. Le fonds de roulement de la compagnie était de $27,200,000 au 31 mars 1970 au regard de $8,100,000 seulement en 1969, cette importante différence étant attribuable à une émission d'obligations de $20,000,000 en fin d'exercice 1969. Le fonds de roulement de la compagnie devrait cependant rapidement diminuer au cours des prochains mois puisque la compagnie envisage des dépenses importantes sur divers projets sous peu.

Voir autres nouvelles de finance en pages 14-15.

Bon exercice 1969 pour Dickenson Mines et Kam Kotia Mines

Dickenson Mines Ltd. rapporte des revenus totaux de $3,566,000 pour son exercice 1969 comparativement à $3,417,000 pour l'exercice de 1968 tandis que le bénéfice net de la compagnie a été de $660,000 en 1969 contre $447,000 pour 1968. Par action, les deux derniers chiffres deviennent respectivement 18 cents en 1969 et 13 cents en 1968. Au cours de l'exercice le fonds de roulement est passé de $941,000 à $972,000 tandis que les actifs de la compagnie étaient à $7,486,000 au 31 décembre 1969 au regard de $7,520,000 à la même date du précédent exercice. En 1969 la compagnie a produit 174,272 tonnes de minerai d'une concentration moyenne de 0.490 pour ainsi donner 77,977 onces d'or qui se sont vendues $2,998,000. Les réserves à fin de l'exercice étaient de 474,669 tonnes alors qu'elles étaient de 513,281 tonnes à la fin de 1968. Au cours de 1968, la compagnie avait traité 160,825 tonnes de minerai qui avaient donné 71,005 onces d'or (concentration de 0.480) vendues à $2,699,000.

Kam Kotia Mines (dont Dickenson détient 47.3 pour cent du capital-actions en circulation et Kam Kotia détient 14.3 pour cent de celui de Dickenson rapporte des ventes nettes de $10,763,000 en 1969 contre $7,093,000 en 1968. Les revenus nets consolidés de la compagnie ont été de $2,956,000 (ou 69 cents par action) en 1969 au regard de $1,451,000 (34 cents par action) en 1968. Au cours de l'exercice le fonds de roulement est passé de $2,769,000 à $5,066,000.

Enfin, Jameland Mines (dans laquelle Kam Kotia et Dickenson ont une participation de 68.2 pour cent) a rapporté des ventes de $397,565 à sa première année d'opération qui a donné une perte nette de $30,135. Au cours de l'exercice le déficit dans le fonds de roulement est passé de $757,270 à $1,226,759.

IMPRESSIONS "OFFSET" PHOTOCOPIES
Reproductions instantanées
100 copies $3.00 plus taxes
8½ x 11 imprimé un côté, encre noire. Expédiez l'original. Service de 24 hres. Prix spéciaux pour contrat.
Liste de prix sur demande
TOTAL COPY SERVICE
3555 boul. Métropolitain est
Tél.: 729-2933

LOUEZ
VOTRE
AUTOMOBILE
où vous l'achèteriez en toute confiance..
à l'enseigne du
SERVICE INTÉGRAL
GOYETTE
Pontiac - Buick - Tempest
Acadian - Firebird
Chambly
Téléphone: 861-0181
658-8723

BÉLANGER INC.
MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES
800, PLACE VICTORIA – MONTRÉAL – TÉL. 861-1461

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave.
Rosemont

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

NOMINATIONS CHEZ NORANDA

M. E. Taschereau

F. E. Patton

G. C. McKerrow

A. G. Balogh

La société Noranda Mines Limited est heureuse d'annoncer les nominations suivantes, en vigueur à compter du 1er mai 1970:

M. E. Taschereau devient Directeur général de Gaspé Copper Mines Limited; il aura ses bureaux au siège social de Noranda, à Toronto. **F. E. Patton** devient directeur de Gaspé Copper Mines Limited, à Murdochville, P. Q. **G. C. McKerrow** devient directeur adjoint de Noranda Mines, à Noranda. **A. G. Balogh** devient Surintendant de la fonderie Noranda.

M. Tachereau était le directeur de Gaspé Copper Mines depuis 1947. Diplômé de l'Université McGill, il est à l'emploi de la compagnie depuis 1953. M. Patton, un diplômé du Michigan College of Mining and Technology, était directeur adjoint de Noranda Mines, à Noranda, depuis 1962. Il est à l'emploi du groupe Noranda depuis 1968. M. McKerrow, un diplômé de l'Université Queens, était Surintendant de la Fonderie Noranda depuis 1958. Il est au service de Noranda depuis 1947. M. Balogh, qui était Directeur adjoint de Canadian Electrolytic Zinc, à Valleyfield, P.Q., depuis 1967 jusqu'à la présente promotion, est un diplômé de l'Université McGill. Il est à l'emploi du Groupe Noranda depuis 1954.

Air Canada a connu un exercice 1969 plutôt décevant

Air Canada a enregistré un bénéfice net de $1,548,000, après impôts, et un rapport de rentabilité de 4.8% en 1969. Ces chiffres figurent au rapport annuel de la Société déposé à la Chambre des Communes par le ministre des Transports, M. Donald Jamieson. En 1968, les résultats avaient été respectivement de $8,184,000 et 6.3%.

Dans son rapport, M. Yves Pratte, président du Conseil d'administration, signale que la diminution est d'abord attribuable à la réduction du trafic causée par la grève de l'Association internationale des mécaniciens et des employés de l'industrie aérospatiale.

Parmi les autres facteurs qui expliquent le résultat financier décevant du dernier exercice, le rapport mentionne le développement accéléré de l'affrètement dans le marché transatlantique, la hausse des frais et le ralentissement de l'économie canadienne.

Les revenus d'exploitation n'ont augmenté que de 4% en atteignant $404,652,000, tandis que les dépenses d'exploitation, qui se sont établies à $386,188,000, représentaient un accroissement de 7%. La grève de l'IAM & AW, qui a immobilisé tous les avions pendant un mois, s'est soldée par une perte de revenus d'environ $40 millions et, en outre, la Société a perdu une part appréciable du trafic estival aux mains d'autres transporteurs.

L'arrêt de travail de trois jours déclenché à l'automne par les techniciens en électricité affectés aux aéroports et une menace de grève en décembre de la part des contrôleurs du trafic aérien – tous employés du ministère des Transports – ont également eu des conséquences sérieuses.

Les revenus-passagers, qui constituent les quatre cinquièmes du total, se sont accrus de 1% seulement. Le rendement moyen par passager-mille est tombé de 5.84 cents à 5.80 cents, surtout en raison de la popularité accrue des rabais consentis sur les lignes nord-américaines aux personnes âgées et aux jeunes passagers qui voyagent selon la disponibilité des places. Les services méridionaux et transatlantiques ont accusé un rendement plus élevé.

Le rapport révèle que, sur les lignes intérieures, les prix des services-passagers sont restés inchangés en 1969, bien que ceux des lignes intérieures des Etats-Unis aient augmenté d'environ 10%.

Les dépenses en immobilisations et en matériel se sont établies à $131.2 millions, dont près de 90% ont trait à l'acquisition d'appareils. Face à ces dépenses, la Société a emprunté du Gouvernement une somme de $75 millions à un taux d'intérêt moyen de 7.8%; pour le solde, elle a pratiqué l'autofinancement.

Une aérogare de marchandises a été inaugurée à Winnipeg en février et une autre à Londres en septembre. Ces installations ont coûté respectivement $3.5 millions et $1.7 million.

En 1969, Air Canada a pris livraison de six DC-8-63 et de deux DC-9. Elle a vendu un DC-8-61 et 11 Vanguard. Elle a donné un Viscount au Musée national de la science et de la technologie. Le feu a détruit un autre appareil de ce type à Sept-Iles. En fin d'exercice, la flotte comprenait 112 appareils: 20 DC-8 de modèle standard, 12 DC-8 longs, 33 DC-9, 12 Vanguard et 35 Viscount. Les jets ont fourni 85% des sièges-milles, à rapprocher de 75% en 1968.

Les sept DC-8-63 longs et les trois DC-9 dont la flotte doit s'enrichir en 1970 coûteront $96 millions. En 1972, Air Canada aura reçu, au coût de $176 millions, trois Boeing 747 de 365 places et six des dix Lockheed L-1011 TriStar de 270 places qu'elle a commandés.

La Société a commencé de réaliser le programme de construction qui lui permettra de pourvoir à l'entretien de sa flotte grandissante de jets. Elle a annoncé la construction d'un hangar double, au coût de $15 millions, à Montréal, et elle prépare également la construction d'ateliers d'entretien à Vancouver, Winnipeg et Toronto.

Air Canada a accordé un contrat de $6 millions à une société canadienne pour la construction de deux simulateurs de vol destinés à l'entraînement des pilotes du 747 et du TriStar.

La Société a conclu une entente avec CAE Aircraft Ltd., en vertu de laquelle celle-ci a acquis la base d'entretien de Winnipeg et s'est engagée à assurer les principaux travaux d'entretien des Viscount.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
All Build	800	365	350	365	+5
Belgium	150	$15	15	15	
Blue Bonets	3100	290	275	280	
C I Inv Tst	25	$34	34	34	−1
Cantol Div	440	280	260	260	−25
Com Holds	7505	385	300	360	−10
Crwfrd All	100	355	355	355	−5
WB Cross	100	380	380	380	−20
Deltec Pan	200	245	225	245	−5
Domco Ltd	1000	$7½	7½	7½	
Drumnd D	400	210	200	210	−10
East Bake	100	$15	15	15	
Inland Chem	300	350	350	350	−25
Kambern D	100	300	300	300	+10
Paco Corp	100	400	400	400	−50
Prodec	200	435	430	430	−70
Res Re De	2700	425	420	425	−5
St Law D C	1000	180	180	180	
Select Fin	14109	$8¼	7¾	8¼	−½
S M A	1300	315	310	310	−5
Soca	1700	150	130	150	+25
Sogena	350	$x2⅝	12⅝	12⅝	+⅛
Spartan	900	105	100	100	−10
Tor Lon In	500	320	320	320	
Unican Sec	100	300	300	300	
Val Mar N	100	240	240	240	−10
Visa Bella	200	195	195	195	−5
Wabasso	200	$14	14	14	−¼
Mines et huiles					
Abit Asb M	100	575	575	575	
Abit Copper	6860	137	132	133	−5
Ajax Mn	19000	26	24½	25½	+½
Allied M	500	75	75	75	−2
Am Bea B	1000	17½	17½	17½	+2½
Ameran	5000	10	10	10	+½
Amigo M	17500	45	38	38	−7
Arno	1200	6	6	6	
Baker Tlc	7250	55	51	52	−1
Bateman	1500	13	13	13	
Beauce	3000	4	4	4	
Bellechas	2000	8	8	8	−2
Bluewater	1000	38	38	38	−2
Bruneau	8500	13	12½	13	
Burnt Hill	6000	32	31	32	+1
Cadillac Ex	800	575	560	575	
Can Mags	800	40	40	40	
Cannon	2000	25½	25	25½	+1½
Canuc M	102600	290	250	270	
Capri M	7100	60	55	55	−4
Cartier O	1300	12	12	12	
Castle OG	600	205	200	200	−15
Chemally	200	180	180	180	+5
Chib Cop	500	18	18	18	−1½
Chipman	7000	15	14½	14½	−½
Ciero Mns	4500	16	15	15	−2
Cominga	66900	16	10½	11½	−4½
C Dolsan	1000	27	27	27	−½
C Manitob	5000	37	35	36	−2
C Prop Mh	1500	15	15	15	−2
C Virginia	500	210	208	208	−7
Corgems	32850	80	74	74	+4
Credo	10250	32	31	32	+1
Crusade	900	181	160	160	−22
Devils Elb	4000	20	20	20	
Dom Lease	1500	30	30	30	−2
Dumont	2000	20	20	20	
Duvan Cop	1000	8	8	8	
Eagle M	12560	195	189	195	+2
Early B M	2000	100	9	99	−1
East Sull	900	675	670	670	−5
Fab Metal	2000	7	7	7	+½
Fano M	6500	20	20	20	−1
Fidelity	5000	15	14	15	+1
Flint Rck	1700	35	33	33	
Fontana	1000	4	4	4	−½
Futurity	1000	28	28	28	−2
Ghislau	1000	4½	4½	4½	−½
Glen Lk	5910	69	67	69	+2
G W M S	500	35½	35½	35½	−2½
Gurdian	30000	50	47½	50	
Imp Min	150100	26	23	25	+9
Int Norval	1166	12	12	12	
James By	9500	43	40	40	−5
Kontiki	1000	5	5	5	
Laduboro	500	75	75	75	−1
Louanna	5500	10½	10	10	−½
Lynx C Ex	1300	125	122	122	+2
McIntyre	10700	$165	162	164	−4
Menorah	30500	15	12	13	−2½
Mid Chib	2000	45	45	45	
Mideosa	500	53	53	53	
Mija Mine	10000	75	72	73	−2
Miro	5500	17	17	17	
Mistango	5500	16½	16	16½	−½
Monteagle	500	96	96	96	−4
More Mines	1000	24	24	24	−1
Mt Plsnt	52775	56	51	54	+3
Muscocho	1000	12½	12	12	−½
Native M	1700	9	8	8	
N Formaq	9500	9	8½	8½	−½
N Glacier	500	9½	9½	9½	+½
Newrich	500	12	12	12	
Nocana	4500	11	11	11	
N A Rare	2000	24	22	24	+2
Pat Silver	2500	19	19	19	
Phoenix C	200	800	800	800	−10
Porince X	1000	45	40	40	−10
Que Explor	2500	11	11	11	−1
Rainbow	1500	23	23	23	
Rouyn	2000	14	14	14	−1
Royal Agas	4415	40	39	39	−2
St Law Co	10900	305	295	305	+6
St Luc E	27500	40	37	37½	−1½
Scandia M	1000	26	26	26	−2
Silver Sum	1500	6	6	6	−1
South Duf	2000	8	8	8	−1
Stand Gold	500	16	16	16	+2
Subeo	10000	75	70	70	−5
Sullivan Gr	400	740	725	740	
Surluga	5000	25	25	25	
Talisman	1000	39	39	39	
Terrex	700	14	14	14	−2½
Tib Expl	3000	4	4	4	−½
Timrod	1000	29	29	29	+1
Transtere	1000	12	12	12	−½
Triton X	1001	330	330	330	−5
Wst Que M	3000	17	17	17	−1½
West Tn	12000	10	8	8	−1½
Wisconsn	41500	27	26	27	

Bon trimestre pour Papier Rolland Ltée

Gains, pratiquement maintenus.
Chiffre d'affaires consolidé de $10,309,000.00

La Compagnie de Papier Rolland, Limitée vient de rendre public son rapport, couvrant la période trimestrielle terminée le 31 mars 1970. Son président directeur général M. Lucien G. Rolland y déclare ce qui suit.

"Les bénéfices nets consolidés pour le premier trimestre de l'année 1970 se chiffrent à $375,000 ou $0.20 par action de classe "A" et $0.19 par action de classe "B", en regard de $0.23 et $0.22 respectivement pour la même période l'an dernier, soit une baisse de 14%.

Le chiffre d'affaires consolidé a atteint $10,309,000 par suite d'une augmentation marquée des ventes aux marchés d'exportation et de la consolidation du chiffre d'affaires de la compagnie Fine Papers Limited. Les résultats de cette Compagnie sont consolidés pour la première fois.

Les bénéfices nets ont accusé une baisse sur ceux de l'année précédente. L'augmentation du prix de vente de certains de nos produits en décembre 1969 n'a pas suffi à compenser une hausse du prix de la pâte, du coût de la main-d'oeuvre et du transport. Tel que prévu, la compagnie Fine Papers Limited a encouru une perte d'opération. Toutefois, nous sommes certains qu'à long terme cette nouvelle acquisition sera profitable.

Des dividendes de $.10 par action de classe "A" et de $0.08¾ par action de classe "B" furent déclarés, payables le 1er juin 1970 aux actionnaires inscrits le 8 mai 1970."

Le président de Texaco Canada critique le Livre Blanc

— Premier trimestre fructueux pour la compagnie

Le président et chef de l'administration de Texaco Canada Limited a dit que "les taxes supplémentaires proposées dans le Livre Blanc contribueraient à décourager l'expansion d'industries comportant de grands risques, comme l'industrie pétrolière."

Dans son allocution lors de la 42ème assemblée annuelle de la Compagnie, Andrew G. Farquharson exhortait le Gouvernement fédéral à "tenir compte des avertissements des groupes responsables, pendant qu'il en était temps, dans le but d'éliminer ou de reviser de façon drastique ces projets du Livre Blanc qui entraveraient la croissance économique du Canada".

Pour le premier trimestre de 1970, l'estimation du revenu net de la Compagnie s'élevait à $6,764,116 ou 69 cents par action ordinaire, comparativement à $5,965,758 ou 61 cents par action, pour la même période en 1969. L'augmentation estimée pour le trimestre de 1970 était de 13.4%. Le revenu brut de ce trimestre fut $94,506,444 comparé à $88,401,216.

En 1970, la demande de combustible domestique devrait augmenter de 5 pour cent à environ 1,500,000 barils par jour, tandis que la production canadienne de pétrole brut et d'hydrocarbures liquides devrait augmenter d'environ 9 pour cent au niveau de 1,435,000 barils par jour. M. Farquharson a mentionné que la récente diminution des contingentements des E.U. dans les exportations de pétrole brut canadien à l'est des Montagnes Rocheuses était "regrettable". Il s'attend à ce que les exportations dans cette région pour le reste de 1970 continuent à un taux plus élevé d'au moins 10 pour cent qu'en 1969, tandis que les exportations de pétrole brut aux Etats-Unis cette année devraient augmenter d'environ 15 pour cent.

Le président de Texaco a exprimé de l'inquiétude au sujet des quantités de plus en plus fortes de produits importés et de pétrole étranger entrant au Canada, malgré la politique pétrolière nationale, par l'ouest de l'Ontario et la vallée de l'Outaouais, et raffinés au Canada. Ces importations sont directement au dépens de la production de pétrole brut de l'Ouest du Canada" et aussi "placent les compagnies comme la nôtre dans une position concurrentielle désavantageuse".

L'inflation continue à rogner la valeur du dollar canadien, mais la restriction sur les prix par les entreprises doit être compensée par "une restriction gouvernementale au moins équivalente sur les dépenses à tous les niveaux et dans les demandes salariales". M. Farquharson a jouté qu'il "était déconcertant d'observer qu'il est estimé que les dépenses fédérales pour l'exercice 1970-71 augmenteront de 9 pour cent, dépassant grandement le gain brut du produit national auquel on s'attendait".

D.F. Bentley, C.R., vice-président et directeur de Texaco Canada, fit part à l'assemblée annuelle des opérations de la compagnie durant l'année écoulée, faisant remarquer que toutes les phases de ses activités marquèrent des gains significatifs.

La production de la compagnie en pétrole brut et gaz naturel liquide augmenta de 12.1 pour cent en 1969, les ventes augmentèrent de 5.3 pour cent et les quatre raffineries à Halifax, Montréal-Est, Port Crédit et Edmonton transformèrent le plus haut volume de pétrole brut de toute l'histoire de Texaco Canada.

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brisson, agent officiel du Parti Québécois, 5475, rue Christophe-Colomb, Montréal

Rapports Financiers

Crédit foncier franco-canadien, pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969; $2,776,000, soit l'équivalent de $3.25 l'action; au regard de $2,659,000, ou $3.11 l'action, en 1968.

Cygnus Corp. Ltd. pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $154,262; au regard de $429,825, en 1968.

Dover Industries Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $257,343; au regard de $240,854 en 1968.

Glengair Group Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $1,881,129, soit 20 cents l'action; au regard de $1,421,454, ou 18 cents l'action, en 1968.

Major Holdings and Developments Ltd., pour l'exercice finissant le 31 janvier 1970: $174,897, soit huit cents l'action; au regard de $171,960 et 8 cents l'action, en 1969.

North Canadian Oils Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $1,501,984, ou 24 cents l'action; au regard de $654,845, ou 9 cents, en 1968.

Weldwood Canada Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $6,315,000, soit $1.98 l'action; au regard de $6,677,000 et $2.10 l'action, en 1968.

Westel – Rosco Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $970,000, soit $2. l'action; au regard de $310,000 et 64 cents, en 1968.

MacMillan Bloedel Ltd., pour l'exercice finissant le 31 décembre 1969: $42,550,721, soit $2.04 l'action; au regard de $38,799,447, ou *1.86 l'action, en 1968.

Exercice très intéressant du Glengair Group en 1969

Glengair Group Ltd. rapporte des ventes totales de $29,734,000 en 1969 comparativement à $19,883,000 seulement en 1968. La compagnie a enregistré des revenus nets de $1,881,129 (20 cents par action) après effets extraordinaires au cours de l'an dernier tandis que les profits nets avaient été de $1,421,454 (18 cents par action) en 1968. Au cours de l'an dernier la compagnie a eu des revenus extraordinaires de $1,077,260 contre $760,377 pour 1968. L'exercice 1969 est le premier où les profits réalisés sur la vente de placements sont indiqués sous le nom Revenus extraordinaires. On se souvient de plus que le 6 avril dernier le Glengair Group avait annoncé que des ententes avaient été signées avec Trafalgar Investments Co. concernant l'achat par Glengair de 1,250,000 actions ordinaires de Atlantic Sugar Refineries Co. que Trafalgar possédaient. De plus, le groupe Glengair a annoncé son intention d'offrir une action ordinaire et une action privilégiée de classe "B" de la compagnie contre chaque action ordinaire, restante de Atlantic Sugar. A date, Trafalgar Investments et un autre gros actionnaire d'Atlantic se sont dits d'accord pour accepter cet échange dès qu'il sera proposé officiellement; ces deux actionnaires céderaient ainsi un autre million d'actions ordinaires d'Atlantic au Glengair Group.

L'Assemblée annuelle des actionnaires de Glengair comportera un vote sur cette offre ainsi que sur la création d'actions privilégiées de classe "B".

Cours du dollar

NEW YORK (PC) – Le dollar canadien était inchangé et cotait à 93 15-64 en devises américaines. Il était à 93 1-4 il y a une semaine.

La livre sterling était en hausse de 3-32 et cotait à $2.40 47-64.

MONTREAL (PC) – Le dollar américain, par rapport à la devise canadienne, a gagné 1-32 à $1.07 9-32.

La Livre sterling a gagné 1-8 à $2.58 1-4

Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis I. DuPont & Co.

Fonds	Off.	Dem.
Adanac	2.22	2.43
X. Affiliated Fund. Inc.	6.71	7.26
A.G.F. Special Fund	2.68	–
All Cdn. Compound	6.94	7.59
All Cdn. Dividend	8.15	8.91
All Cdn. Venture	3.78	4.13
All Cdn. Revenue	5.88	5.89
X. American Business Shs.	3.05	3.30
American Growth	5.07	5.57
Andreae Equity	3.78	4.13
Associated Investors	5.14	5.19
Beaubran Corp.	40.45	43.92
X. Boston Fund	7.56	8.26
X. Bullock Fund	12.17	14.20
Canada Growth	5.70	6.26
Canadian Channing Venture	5.96	6.53
Cdn. Security Growth	4.67	5.12
Cdn. Gas & Energy Fd.	12.38	13.57
Cdn. Investment Fund.	4.28	4.70
Cdn. Trusteed Income	4.63	5.06
Canafund	59.07	62.02
Canagex	9.32	9.71
Champion of Canada	7.23	7.91
C.I. Leverage	3.38	3.68
Collective Mutual Fund	6.28	6.89
Commonwealth Intern.	12.62	13.83
Corporate Investors	5.32	5.82
Corp. Inv. Stock Fund	5.44	5.95
oX. Dividend Shares	3.39	3.72
X. Dreyfus Fund	11.01	12.07
Dynamic Fund	19.63	19.83
Exec. Fund. of Canada	6.50	6.82
Exec. Fund. Intern.	4.46	–
Federated Financial	4.21	4.63
Federated Growth	4.68	5.14
X. Fidelity Trend	21.31	23.29
Fonds Collectif "A"	5.93	6.48
Fonds Collectif "B"	4.86	5.01
Fonds Collectif "C"	8.13	8.89
Fonds Desjardins "A"	4.19	–
Fonds Desjardins "B"	4.26	–
Fraser Fund	2.88	3.16
GIS Compound	8.48	9.27
GIS Income	3.36	3.68
Growth Equity	6.39	7.02
Growth Oil & Gas	20.18	–
Industrial Growth	5.38	5.90
Investors Growth	10.50	11.48
Investors Intern.	6.80	7.44
Investors Mutual of Canada	5.08	5.55
IOS Regent	8.32	8.98
IOS Venture	3.62	3.96
Keystone Canada	5.95	6.54
Keystone Canada K-2	4.53	4.95
X. Keystone Custodian S-1	16.87	18.41
X. Keystone Custodian S-4	4.22	4.61
X. Keystone Polaris	3.48	3.81
Lexington Research	13.79	15.07
X. Mass. Investment Trust	13.81	15.09
X. Mass Growth	10.89	11.90
Mutual Accumulating	4.94	5.40
Mutual Bond.	8.57	8.95
Mutual Growth	4.69	5.13
Mutual Income	4.90	5.36
Natural Resources	7.15	7.81
X. Performance Plus	4.27	4.67
Planned Resources Fund	5.56	6.11
X. First Participating	16.44	17.97
Fonds P.E.P.	3.34	3.63
Prêt et Revenu Canada	6.44	7.07
Prêt et Revenu américain	9.64	10.60
Principal Growth	4.47	4.91
Putnam Inv. Fund.	6.52	7.13
Putnam Growth	9.32	10.19
Provident Mutual	4.28	4.68
Provident Stock Fund	5.52	6.04
Radisson R.I.	2.48	–
Royfund Ltd.	5.18	5.34
Spec Fonds.	7.75	8.47
Taurus Fund.	4.74	5.21
United Accumulative	4.58	5.03
United American	2.27	2.49
United Horizon	3.07	3.36
United Venture	3.95	4.34
Univ. Savings Equity	6.45	7.05
Wellington Fund.	10.69	11.68
Xanadu	3.72	4.07

X. En monnaie américaine

Titres hors-cote

Ces cours ont été fournis par la Chambre de Compensation des bourses de Montréal et Canadienne

Cours du 21/4/70.

Titre	Vol.	Haut	Bas
A G T Data	200	11.00	10.75
Augdome Corp	1000	.11	.11
Bald Mtn	100000	.015	.015
Belore Mng	1000	.20	.20
Ben Joe Mn	2700	1.80	1.50
Black Cricket	500	.30	.30
Bracemac	5000	.035	.035
Caprive Oil	42000	.41	.35
Central Dynam	100	1.60	1.60
Chesbar Wts	100	1.25	1.25
Cockfield Brw	400	6.50	6.50
Dataline	100	3.25	3.25
Delesseps	3000	.92	.92
El Coco Expl	5000	.10	.10
F I C Pfd	300	7.75	7.75
F I C Comm	3000	10.00	10.00
Gaspex	6500	.20	.13
Gray Ind	1600	6.00	5.875
Gt Lk Nk	100	5.25	5.25
Guard Growth	100	7.375	7.375
Inspiration Pf	300	1.00	1.00
Int Copper Crp	500	.22	.22
Intl Systcoms	4000	.70	.69
Jacola Mns	2000	.23	.225
Joburke	5000	.02	.02
Jesperson Kay	200	8.75	8.75
Kilarney Gas	2000	.26	.26
Les Prévoyants	2550	7.00	6.75
Life Aid	1900	2.125	2.00
Main Oka Mng	6500	.24	.21
Main Oka	500	.22	.22
Mult Access	400	6.25	6.00
Murky Fault	2500	.75	.75
New Assoc Dev	15500	.30	.235
New Hosco Mn	1000	1.20	1.20
New Miller	4000	.085	.08
New Unisphere	2000	1.00	.95
Nouvelle Mng	12000	.40	.40
Peoples Stores	1050	13.50	12.75
Radio Hill	500	.10	.10
Radeo B M L	100	3.75	3.75
Redstone	16000	.45	.44
Revenue Prop	500	.95	.95
St Judas Moly	1000	2.05	2.05
Shawnee Pete	500	.34	.34
Sheraton Mng	500	.75	.75
Sklar	400	1.10	1.10
Systems Air	2000	.60	.60
Tagami	16000	.28	.22
Titan Pete	9500	.03	.03
Universal Mnl	5775	1.05	.90
Upton Copper	7000	.11	.10
Valdex Mns	800	1.05	1.00
Westb Int Pfd	400	25.00	25.00
White Star	6500	.17	.16
Zodiac	1300	1.00	1.00

Cours des changes

PAYS	MONNAIE	COURS
Afrique du Sud	Rand	1.5077
Allemagne	Deutsche Mark	.2955
Angleterre	Livre	2.5835
Argentine	Peso	.3112
Australie	Dollar	1.2057
Autriche	Schilling	.0415
Belgique	Franc	.0216
Bresil	Cruzeiro Novo	.2468
Chili	Escudo	.1127
Danemark	Couronne	.1431
Espagne	Peseta	.0156
France	Franc	.1943
Hollande	Florin	.2955
Italie	Lire	.001707
Japon	Yen	.002997
Mexique	Peso	.0859
Etats-Unis	Dollar	1.07 5-16
Norvège	Couronne	.1503
Nouvelle Zélande	Dollar	1.2126
Pérou	Sol	.0258
Suède	Couronne	.2065
Suisse	Franc	.2496
Tchecoslovaquie	Couronne	.1502
Venezuela	Bolivar	.2393

Indices à Toronto

	Ind.	Gold	B M	W O
Hier	174.03	156.10		
La veille	177.07	157.47	111.44	170.27
Sem. der.	180.79	169.84	114.51	180.50
Mois der.	183.41	161.01	112.42	189.93
An der.	192.49	256.20	115.04	253.07
1970 haut	187.18	174.85	118.18	226.50
1970 bas	176.18	144.40	111.25	169.92
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73
1969 bas	164.25	141.02	97.85	181.54

Bourse de Toronto

Le marché minier; à son plus creux de l'année, hier

TORONTO (PC) – Parallèlement à une forte baisse à Wall Street, l'indice, à la Bourse de Toronto, a enregistré hier sa plus forte baisse de l'année.

A l'indice, en effet, les industrielles ont perdu 3.04 à 174.03; les pétroles de l'Ouest, 4.20 à 166.07; les métaux communs, 1.45 à 109.99; les aurifères, 1.37 à 156.10.

Le volume des transactions a été de 1,862,000 actions, au regard de 1,932,000 actions la veille.

Les reculs ont dépassé les gains dans une proportion de 405 à 97 et 250 titres sont demeurés inchangés.

IBM a perdu 8 à 339; Xerox, 1-2 à 13; Alberta Gas Trunk, 3-4 à 41 1-4. Texaco Canada Ltd. est demeuré inchangé à 23 1-4. Canadian Homestead Oil a perdu 30 cents à $7.20. Hudson's Bay Oil and Gas a perdu 1-4 à 44 1-4.

Goodyear Tire and Rubber est demeuré inchangé à 110 1-2.

NOMINATION AIR CANADA

K. E. OLSON

M. Yves Pratte, président du conseil et directeur général d'Air Canada, annonce la nomination de M. K. E. Olson au nouveau poste de vice-président—achats et installations. M. Olson, qui occupait jusqu'ici le poste de directeur—achats et matériel, dépend de M. J. R. Baldwin, président de la compagnie.

Celanese Corp.

La firme américaine Celanese Corporation de New-York rapporte des revenus nets de $15,700,000 ($1.10 par action) pour le premier trimestre de 1970. Ces montants représentent une baisse de 16 pour cent sur les revenus nets de la même période de 1969 qu'équivalaient à $1.31 par action. Les ventes de la compagnie pour les trois premiers mois de 1970 ont été de $259,500,000 accusant également une diminution de 13 pour cent sur les $299,000,000 de la période correspondante de 1969. La principale raison de cette baisse des ventes a été la vente par la compagnie de ses filiales pétrolières, cette vente étant effective depuis le 1er janvier dernier. La baisse des revenus nets est pour sa part attribuable à des activités réduites de la compagnie dans plusieurs secteurs profitables. Le président de la compagnie américaine, M. John W. Brooks s'est dit optimiste quant à l'avenir qui s'offrait à la compagnie si on voulait bien faire abstraction des présentes difficultés de l'économie. A long terme, le taux élevé du loyer de l'argent et le resserrement du crédit joue un peu en faveur de Celanese qui jouit d'importantes réserves de monnaie liquide par suite de la vente de ses filiales pétrolières. La compagnie a alors reçu $120,000,000 qui seront versés comptant au cours des trois prochaines années. De plus, la position de la compagnie a été renforcée par l'abandon de certaines filiales ou de secteurs de l'économie peu rentables ou à faible taux de croissance.

Cours de l'or

LONDRES (Reuter) – L'once d'or fin cotait $35.92 1-2. US hier sur le marché européen de l'or, comparativement à $35.84 mardi.

PARIS (Reuter) – Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 58.10 hier sur le marché libre de l'or français, comparativement à 58.30 mardi. L'aigle, pièce d'or américaine de $20, valait 167.80 au regard de 168.80 la veille.

Maher Shoes Ltd. a connu un bon exercice 1969

Maher Shoes Ltd. rapporte des ventes accrues de 6.5 pour cent pour l'exercice financier terminé le 31 janvier dernier tandis que les revenus nets de la compagnie s'établissaient à $604,173 ($2.55 par action ordinaire) en 1969 comparativement à $580,648 (ou $2.43 par action ordinaire) en 1968. La hausse de 6.5 pour cent des ventes de Maher est à rapprocher d'une hausse moyenne de 2.5 pour cent pour l'ensemble des magasins de vente au détail de la chaussure au Canada en 1969. Le président de Maher, M. Jack B. Coutts a déclaré que l'exercice financier 1970 devrait se révéler très intéressant en 1970 en dépit des tendances au ralentissement de l'économie que l'on peut distinguer un peu partout et qui proviennent de la politique du gouvernement fédéral pour réduire le taux de croissance de l'économie. La compagnie a ouvert 13 nouveaux magasins en 1969 et en a fermé six autres trop désuets. Au 31 janvier dernier la compagnie opérait 169 magasins tandis que son fonds de roulement s'étant élevé de $157,355 en cours d'exercice s'établissait à $1,788,950. La compagnie a investi $452,023 en 1969 et les bénéfices non-répartis de la compagnie s'élevaient à $1,408,654 en fin d'exercice, soit un accroissement de $386,173.

NOMINATION AIR CANADA

G. C. GOODE

M. Yves Pratte, président du conseil et directeur général d'Air Canada, annonce la nomination de M. G. C. Goode au nouveau poste de vice-président au contrôle de l'exploitation—réseau. M. Goode, qui occupait jusqu'ici le poste d'adjoint au vice-président—exploitation, dépend de M. J. R. Baldwin, président de la compagnie.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	3080	$10⅛	9⅞	9¾	−½
Alcan	4570	$27½	26½	26¾	−⅝
Algoma Stl	1415	$14	13⅝	13⅝	−⅜
Ang C P P	460	$5½	5⅝	5¾	
Aquitaine	1050	$17¾	17⅝	17⅝	−¼
Asbestos	52	$25¾	25¼	25¾	−¼
Atl Sug	5035	$8¼	7⅞	8¼	+½
Atl Sug A	295	$14⅛	13⅞	13⅞	−⅝
Atl Sug pr	65	$58½	58¼	58½	
Atl Sug wts	400	215	215	215	
Bank Mont	7571	$15⅝	15⅜	15½	
Bank NS	5609	$20	19⅝	19¾	−⅝
Banq CN	3965	$10⅝	10½	10½	
Banq Depar	500	$9½	9½	9½	−⅛
Banq PC	400	$9¾	9⅝	9¾	+⅛
Bell Can	3383	$42¼	41⅞	41⅞	−⅜
Bll C PR A	3050	$49½	49	49⅜	−⅛
Bombrdir	4835	$15	14⅝	14⅝	−¾
Brascan	2550	$14¾	14½	14½	−½
Brameda	1000	425	425	425	
BC Forest	100	$32½	32½	32½	−¼
Brinco	1100	440	425	425	
Cae Indus	100	460	460	460	+5
Campeau	255	440	440	440	−10
C Cement	1708	$33	32½	32¾	−¼
C Cem Pr	167	$18⅞	18⅞	18⅞	−⅛
Can Pack	1000	$21⅛	21	21	−½
Can Per Mt	100	$11½	11½	11½	−⅛
Can Stmp L	600	$28	27½	27½	−½
Can Arena	150	$10	10	10	
Can Brew	3670	$8	7⅞	7⅞	−⅛
Can Hydro	1700	$13¼	13⅛	13⅛	−⅜
Can Hydro p	600	$15½	15½	15½	+¼
Can Im BC	2415	$20	19⅞	19⅞	−⅛
CIL	550	$11⅛	11	11⅛	+⅛
Can Int Pow	453	$29	28¾	29	+½
Can Int P pr	200	$12¼	12¼	12¼	−½
Can Marconi	100	400	400	400	
Can Pa I p	1065	$26⅛	25	25	−1¼
Can P I wt	1025	590	580	580	−20
C P R	2150	$62¾	62	62	−1
Canron	650	$16⅝	16½	16½	+¼
Cent D Rio	525	$11	10¾	11	
Charter Ind	100	175	175	175	+25
Chemcell	1560	$7¼	7	7	−¼
Chum B	1000	$6	6	6	
Col Cell	250	$7	6¾	7	−⅛
Cominco	1050	$26¼	26½	26½	−½
Con Bath	50736	$20⅛	19½	20⅛	
Cns Textil	250	$11	11	11	
Coronation	100	135	135	135	−10
Couvrete	1600	$6½	6	6	
Crown Cork	20	$160	160	160	
Crush	1000	$12⅞	12⅞	12⅞	−¼
Cum Prop	100	$9	9	9	−1
Denison	300	$38½	38	38	−1½
Dist Seag	1820	$52¼	51½	51½	−¾
Dom Lime	100	325	325	325	−5
Dom Stores	5350	$13½	13⅜	13⅜	−⅛
Dom Text	800	$10½	10½	10½	
Domtar	4348	$15¼	14½	14⅝	−½
Donohue	550	$11⅝	11⅝	11⅝	−⅛
Donohue pr	125	$17½	17½	17½	−½
Du Pont	4300	$20	19½	19½	−½
Falcon	1150	$166	164½	165	−3½
Fin Coll	500	$8⅝	8⅝	8⅝	−⅜
Fraser	1200	$31	31	31	
Gaz Metro	100	450	450	450	
Genstar	150	$11½	11½	11½	−⅛
Glengair	10600	420	420	420	
Glngar wts	700	235	235	235	
G B Can 68	900	$14½	14	14	−1
Gt Lk Paper	100	$24½	24⅝	24⅝	+⅛
Greyhound	100	320	320	320	
Gulf Oil C	480	$16⅝	16½	16⅝	+⅛
Hawker Sid	100	215	215	215	+5
Hollinger	125	$32	32	32	+½
Home A	3245	$15	14⅝	14⅝	−½
Home B	1950	$14⅞	14½	14¾	−⅛
Hud Bay M	210	$82¼	81¾	81¾	−1¼
Imp Oil	6811	$18⅞	18⅝	18⅝	−⅛
Imp Tob	1950	$15¼	15	15⅛	−¼
Ind Accept	1440	$14⅝	14⅝	14⅝	−⅛
Int Nickel	4395	$46¾	45¼	45¼	−1½
Int Util	200	$26¼	25⅞	26¼	−¾
Inter PL	3835	$20¾	20½	20¾	+¼
Invest G A	250	$7⅜	7⅜	7⅜	−⅛
I O S Ltd	2115	$7⅜	6½	6⅝	−⅞
Ivaco	3100	$5⅝	5	5	−½
Jamaica	11420	51	50	51	+1
Kaiser	2100	$21	20½	20½	−½
Labatt	800	$25½	25⅜	25⅜	−⅛
Labatt pr	150	$26⅛	26	26⅛	
Laur Fin	500	425	425	425	−25
Laur F Pr	600	$13¼	13¼	13¼	−¼
Loblaw A	100	$6⅝	6⅝	6⅝	+⅛
Loblaw B	1050	$6¾	6½	6¾	+⅛
Loeb M	300	$5⅛	5⅛	5⅛	
Logistec C	200	$7	7	7	
Mclaren B	200	$19	19	19	−½
Mcmillan	2400	$31⅛	30¼	30½	−1½
Mass Ferg	2290	$15	14½	14½	−⅜
Melchers	2000	$15	14½	14⅝	−⅛
Microsyst	1679	$10⅛	10	10	−⅝
Miron 6 pr	200	250	250	250	
Molson A	500	$16⅝	16¼	16¼	−¼
M L Worth	300	$11	10½	10½	−½
Mont Trust	400	$12½	12⅜	12⅜	−⅛
Moore Corp	1430	$36	35½	35½	−½
Nat Sea Pr	1100	$8½	8½	8½	−½
Nfld Light	400	$7¼	7¼	7¼	−¼
Noranda	1360	$34	33	33	−1
Pac Petrol	425	$27⅝	27	27	−½
Petrofina C	300	$15½	15¼	15¼	−½
Pow Corp	5615	$8	7⅞	8	−⅛
Price	750	$12¼	12	12	−¼
Reitman	200	$20½	20½	20½	
Rio Algom	1415	$18¼	18¼	18¼	−⅛
Rolland A	100	$6	6	6	
Rothmans	100	$17	17	17	
Royal Bk	7548	$21½	21¼	21¼	−⅛
Royal Trst	1150	$29⅝	29½	29½	−⅛
Shell Can	846	$28	27	27⅞	+⅝
Shell I W	368	$12⅞	12¼	12¾	+⅛
Simpsons	450	$18	17½	17½	−½
Smpsns Srs	100	$25½	25½	25½	
Soc Gen F	100	$8¼	8¼	8¼	+¼
Southam	215	$52	52	52	
Stand St Stl	750	450	420	450	+45
Steel Can	2290	$22¾	22½	22¾	−⅛
Steinbg A	792	$13¼	13¼	13¼	
Suprior El	2100	490	460	490	+15
Tor Domin	900	$20⅝	20¼	20¼	−⅝
Trs C PL	400	$27½	27½	27½	−½
Trans C 275	50	$55	55	55	
Triad	2900	360	350	360	
Velcro Ind	1425	$25½	24½	24½	−1
Walk GW	1277	$47¼	46½	47	
Webb Knap	2000	16	16	16	
Weldwood	700	$19	18½	18½	−½
West Cst T	310	$19½	19⅜	19½	+½
Zellers	2800	$10⅝	10½	10½	−⅝

Indices à Montréal

	63IN	13UT	7BA	8SCO	8PA
Hier	180.88	130.39	171.42	170.70	111.58
La veille	183.65	131.38	172.67	172.98	115.06
Sem. der.	187.25	133.51	175.75	176.26	117.79
Mois d.	191.01	135.34	182.17	179.90	119.12
1970 h.	195.96	144.30	193.63	183.63	125.35
1970 b.	183.65	129.95	171.51	172.98	113.97
1969 h.	207.15	159.30	206.12	197.97	136.47
1969 b.	167.75	137.14	156.73	162.14	103.98

Etes-vous prêt à investir?

Pour l'être vraiment, consultez un spécialiste.

Si vous en êtes à vos premières armes sur le marché mobilier, il serait sage de consulter un courtier reconnu pour les services qu'il offre aux débutants.

Grant Johnston, par exemple.

Chez nous, vous aurez affaire à des professionnels qui mettent à votre disposition une vaste gamme de services. Une gamme plus étendue que jamais depuis notre nouvelle expansion. Parmi les nouvelles additions, on retrouve un service de conseillers en placements.

Si vous en êtes à vos premiers placements, il est probable que vous êtes assez jeune. Si tel est le cas, nous avons ce qu'il vous faut. Nous mettons à votre disposition de jeunes professionnels dynamiques qui vous comprennent.

Nous comprenons les jeunes et nous comprenons les plus de 25 ans. Nous leur offrons les services de professionnels d'une égale qualité, qui leur accorderont une attention bien personnelle. Appelez-nous sans tarder.

Grant Johnston
LIMITED

2 Place Ville Marie • Suite 660 • Montréal 113 • Téléphone 866-7544
Royal Trust Tower • Toronto-Dominion Centre • Suite 4106 • Toronto 111 • Téléphone 360-6250
Terminal Towers • Suite 604 • Hamilton • Téléphone 529-8121
Membre: La Bourse de Montréal • La Bourse de Toronto • La Bourse Canadienne • L'Association Canadienne des courtiers en valeurs mobilières

l'information sportive

Ce que nous aurons à bâtir pour 1976?

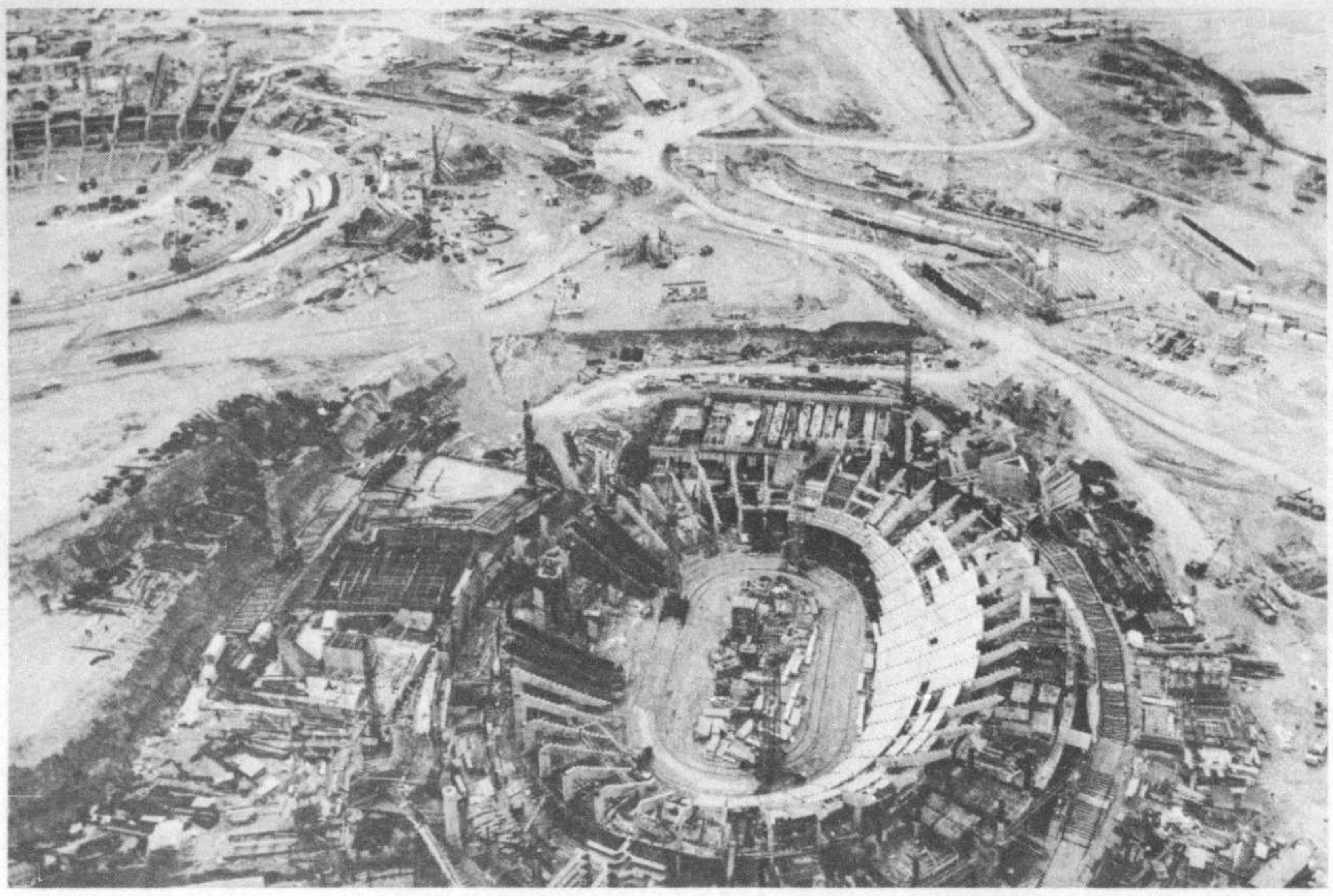

Si le maire Jean Drapeau et Montréal obtiennent, dans moins de trois semaines, les Jeux Olympiques d'été de 1976, la métropole aura à construire, d'ici là, une foule d'importants bâtiments, comme nous le démontre cette photo des travaux actuellement en cours sur le site olympique des jeux de 1972 à Munich, photo prise de la tour qui servira à la télédiffusion de ces grandes compétitions sportives. A l'avant-plan, le futur Foyer des Sports qui pourra contenir 11,000 spectateurs. A l'arrière-plan et à gauche, une partie du futur Stade Olympique qui aura une capacité de 80,000 spectateurs et qui, à moitié, sera recouvert d'un toit translucide de 850,000 pieds carrés. (Photo Le Devoir par Keystone)

LES JEUX 1972 DE MUNICH

Un toit translucide de 850,000 pieds carrés à cause de la TV

MUNICH (Olympia Press). – On travaille actuellement avec ardeur à la réalisation du morceau de bravoure du paysage olympique: le grand toit de 850,000 pieds carrés. La troisième tentative de couverture a commencé il y a quelques jours sur un toit expérimental à l'échelle 1:1.

Après les couvertures expérimentales réalisées à l'aide de verre acrylique et de polyester, on s'est livré à un essai avec une feuille de plastique, la pluie et la tempête, la glace et la neige du rigoureux hiver munichois, permettant aux architectes et aux constructeurs de mettre à l'épreuve les trois matériaux, dans des conditions climatiques impitoyables.

Les constructeurs et les spécialistes de statique des bureaux des professeurs Frei Otto et Leonhardt & Andrä peuvent vérifier les calculs qu'ils ont faits pour les mâts, les câbles de retenue, le filet métallique, les entretoisements et la couverture sur le toit expérimental de 200 mètres carrés. Les travaux de construction de la communauté de travail Stahlbau (construction métallique) sont en cours depuis le mois de septembre 1969. Il n'est plus question de discuter l'audacieux projet de toit des architectes Prof. Günther Behnisch & Partenaires. Sa réalisation a d'ores et déjà commencé.

Les points suivants ont déjà été arrêtés pour la couverture du toit: elle doit être assez translucide pour permettre des prises de vue télévisées sans contrastes. Cette exigence vaut surtout pour le stade olympique que le toit ne couvrira qu'à moitié. C'est la raison pour laquelle on a dû abandonner tous les projets antérieurs de construction d'un toit en béton léger ou en bois qui donnerait des ombres portées sur l'image télévisée. La solidité, la translucidité, l'imperméabilité, l'incombustibilité, les avantages et les inconvénients de l'utilisation des trois matériaux seront déterminants pour le choix de celui qui recouvrira le toit olympique d'ici l'automne 1971. Le prix jouera naturellement un rôle important.

Le président de la Société de construction olympique (Olympia-Baugesellschaft) a assuré que les coûts de l'ensemble de la construction ne dépasseraient pas 80 millions de deutschemark (environ $2,600,000). Le 4 décembre 1969 il a passé un contrat en ce sens avec la communauté de travail Stahlbau se composant de six firmes allemandes et autrichiennes.

Outre une partie du stade, le foyer des sports, le stade nautique et une partie des voies d'accès seront également complètement recouverts du même toit. Il sera en partie supporté par des pylônes de 80 mètres de haut. Dans ce but, on coule déjà les fondations de béton à l'aide de mesures de construction hivernales soigneusement étudiées. Un filet métallique dont les mailles feront 75 centimètres sur 75 sera suspendu aux pylônes et supportera la couverture du toit.

Le supertoit, l'emblème olympique de Munich devra faire ses premières preuves au cours de l'hiver précédant les Jeux olympiques.

Cuisine pour tous les goûts

Les participants aux Jeux olympiques de Mucich 1972 n'auront pas besoin de renoncer à leurs plats préférés: ceux à qui le menu olympique ne conviendra pas pourront demander au cuisinier de leur équipe de satisfaire à leurs exigences particulières. L'une des trois cuisines que compte le restaurant du village olympique, qui accueillera les athlètes en 1972, sera réservée aux quelque 70 cuisiniers des différentes équipes.

Ce centre sera situé dans un bâtiment de trois étages à proximité immédiate du village féminin. Il compte plus de 2,600 places. Cela signifie que cinq heures de repas différentes devront être prévues pour les quelque 10,000 sportifs et leurs 2,000 entraîneurs et soigneurs attendus pour les Jeux de Munich. Les heures des repas seront fixées en fonction des heures d'entraînement et de compétition.

Le restaurant des villages olympiques sera doté de trois cuisines dont les dimensions et l'équipement technique n'ont pas leurs pareils en Europe. Rien ne manquera: du grill roulant pour les oeufs sur le plat au gros automate pour la cuisine. Les automates permettent de cuisiner, en un temps record, des mets exquis sans que le cuisinier "mette la main à la pâte". Les plats crus entrant d'un côté dans les automates, ils en ressortent de l'autre, prêts à être consommés. Le cuisinier automatique fait de la pâtisserie, rôtit ou cuit, épice, sucre ou prépare les sauces.

Les moyens modernes de la technique seront également utilisés pour la répartition des places dans les différents restaurants: un dispositif de retransmission télévisée montrera à l'entrée où se trouvent encore des places disponibles dans les grandes salles. Grâce à ces installations, la distribution des repas sera échelonnée.

Sous une forme plus réduite, le centre du village olympique servira par la suite de restaurant à la cité universitaire de l'Oberwiesenfeld. Les restaurants superflus seront transformés en salles communes, en clubs ou salles de lecture.

Achèvement des gros oeuvres cet été

1970 est pour la Société de construction olympique l'année de l'achèvement des gros travaux. D'ici la fin de l'année, le gros oeuvre de tous les principaux lieux de compétition olympique, situés sur le terrain olympique, sera terminé à l'exception de celui du vélodrome. L'infrastructure du parcours d'aviron et de canoë sera à tout le moins achevée.

Les dates: stade olympique: fin juillet 1970; foyer des sports: mi-juillet 1970; stade de nautique: fin septembre 1970; terrain sportif central des grandes écoles (le foyer du ballon-volant et le Centre olympique allemand de radio et télévision): fin juillet 1970; village olympique: été 1971, parcours de régates: août 1970.

Le chronométrage des épreuves de natation

L'oeil d'une caméra de télévision est incorruptible: c'est la raison pour laquelle, lors des épreuves olympiques de natation en 1972 à Munich, on utilisera pour la première fois des caméras de télévision pour établir les résultats.

C'est là une proposition de l'Association internationale de natation et du Comité organisateur munichois. Ce système entièrement automatique avec caméras de télévision et magnétoscopes remplacera, avec le système de chronométrage entièrement automatique avec touches, la seconde méthode de chronométrage (chronométrage manuel).

Le chronométrage télévisé fonctionne comme suit: au-dessus de chaque couloir du stade nautique est installée une caméra de télévision ayant une fréquence de prises de vue de 100 photos à la seconde. Les photos sont reliées à la mesure du temps à un centième de seconde et elles paraissent sur les moniteurs derrière les touches. Ainsi, en cas de défectuosité d'une touche, on peut contrôler de façon optimale, grâce à la bande magnétique, l'arrivée au but. Le temps calculé d'après l'enregistrement télévisé entre dans un système de traitement des informations situé dans la salle de régie. L'ordinateur transmet les informations aux tableaux d'affichage donnant les résultats dans un maximum de 60 secondes.

Régates

Les parcours de régates destinés aux compétitions olympiques de yachting à Kiel en 1972 seront arrêtés avant la fin de l'année. Les prochaines régates de voile nationales et internationales seront déjà disputées dans des conditions olympiques.

Sur le parcours de régates de la baie de Kiel, on étudie actuellement les courants et les valeurs fondamentales hydrographiques. Les quelque 650 sportifs qui participeront aux régates olympiques de 1972 à Kiel auront communication des valeurs obtenues sur la base des expériences.

Tous les résultats des régates olympiques de Kiel seront dépouillés électroniquement. L'installation entièrement automatique utilisée à ces fins sera expérimentée lors des trois "Semaines de Kiel" qui doivent encore se dérouler avant les Jeux.

Les escrimeurs

Les escrimeurs s'entraînent en vue des Jeux olympiques: un tournoi international d'escrime aura lieu au mois d'août dans la Bayernhalle de Munich, où se déroulera également le tournoi olympique dans des conditions olympiques. Toutes les installations techniques disponibles seront mises à l'épreuve lors du tournoi international.

Karajan à Munich

Herbert von Karajan viendra à Munich en 1972 avec l'Orchestre philharmonique de Berlin pour y donner deux concerts! Il ouvre la liste des chefs d'orchestre et des orchestres célèbres qui viendront à Munich pendant les Jeux olympiques soit:

l'Orchestre national symphonique d'URSS sous la direction de Yeugeni Svetlanov, l'Orchestre symphonique de Vienne sous la direction de Joséf Kripp avec un concert Johann Strauss et un concert philharmonique ainsi que l'Orchestre philharmonique NHK de Tokyo.

On attend également: l'Orchestre symphonique de la Radiodiffusion bavaroise avec la création d'une oeuvre de Théodore Antoniou (direction: Raphael Kubelik), l'Orchestre bavarois dans un concert de l'Académie de musique avec la XIème Symphonie de Beethoven à l'Opéra de Munich (direction: Wolfgang Sawallisch) et l'Orchestre philharmonique de Munich avec un concert Richard Strauss et Anneliese Rothenberger en tant que soliste (direction: Rudolf Kempe).

On compte également sur la venue de l'Orchestre philharmonique de New York avec Leonard Bernstein ou Pierre Boulez et l'Orchestre de Dresde.

Au hasard des nouvelles

VALERY BRUMEL, champion du monde du saut en hauteur, a déclaré, hier à Budapest, qu'il venait de rédiger ses mémoires, relatant sa carrière sportive, et que cet ouvrage a été publié chez un éditeur américain. Brumel, 28 ans et inactif depuis trois ans à la suite d'un accident, doit reprendre l'entraînement prochainement.

RANDY HUNDLEY, receveur des Cubs de Chicago, sera inactif durant 21 jours à la suite d'un ligament déchiré lors d'une collision au marbre avec Carl Taylor, des Cardinaux de St-Louis, avant-hier. On lui a placé le genou dans un plâtre.

PATRICK O'NEILL, un amateur de soccer de 20 ans qui, d'un coup de pied, contribua à rendre un policier inconscient, a été condamné à 18 mois d'emprisonnement, hier à Londres. Avec six autres jeunes voyous, O'Neill s'attaqua au constable James McErlean à l'extérieur d'une station de métro de Londres en décembre dernier, le juge Edward Clarke se déclarant choqué par la violence de l'attaque sur un policier qui essayait de calmer des amateurs de soccer plus ou moins enragés... et malades!

STAN BENHAM, de Lac Placid, N.Y., champion du monde des conducteurs de traîneaux sur glace en 1949 et 1950, est décédé à Miami, Floride, hier. Il était âgé de 57 ans. En 1952, lors des Jeux Olympiques d'hiver d'Oslo, il s'était mérité une médaille d'argent.

L'AFRIQUE DU SUD participera aux championnats mondiaux de lutte qui se dérouleront à Edmonton du 4 au 11 juillet prochains. C'est ce qu'a annoncé Arthur Hammond, président de la Fédération sud-africaine de lutte amateur, hier à Prétoria. On a l'intention d'envoyer à Edmonton une équipe de 10 lutteurs qui seront désignés après des tournois d'essai et éliminatoires qui se dérouleront à Bloemfontein les 8 et 9 mai.

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI

Publié pour le compte de Reynald Brassin, agent officiel du Parti Québécois, 5475, rue Christophe-Colomb, Montréal

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de $1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).
L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AVIS: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.

AIDE DOMESTIQUE DEMANDEE

Fille ou femme, veuve ou séparée, très fiable pour aider mère seule avec 4 enfants. Doit être bonne maîtresse de maison et aimer les enfants. Bon chez-soi, bon salaire et congés sur arrangement. Références essentielles. Tél: **671-8115** 24-4-70

ANTIQUITES CANADIENNES A VENDRE

ANTIQUITES CANADIENNES collection privée: 18e et 19e siècle, armoires, tables, chaises banc-lit, tiffany, coffre, rouet, buffet-banc, berçantes, commodes, lits, etc. particulier. Bas prix. Tél **671-2276** 28-4-70

ANTIQUITES A VENDRE

Authentiques meubles canadiens, 450 morceaux, s'adresser 222 rue de l'Hôpital (entrée côté) 9.30 - 12.30 et 2.00 - 5. p.m. Tél.: **843-8513.** Vente jusqu'au 7 mai. 8-5-70

APPARTEMENT A SOUS-LOUER

OUTREMONT 3 pièces, spacieux, ensoleillé, moderne, toutes commodités, avec ou sans garage. Mme Deschamps **273-0431** ou **274-4142** 1-5-70

Appartements Rockhill, Côte-des-Neiges, Decelles, 3½, 16e étage, grand balcon, piscine, sauna, sous-location. Cause: mutation, prix raisonnable. Tél.: **733-1310** après 8 p.m. 24-4-70

APPARTEMENTS A LOUER

N.D.G.

Beaux appartements modernes et ensoleillés, 3½, chauffés, taxes payées, tout confort, cuisine entièrement meublée, terrasse. Prix raisonnable. Propriétaire québécois.

**Tél.: 735-2836
488-3188**
27-4-70

APPARTEMENTS A LOUER

Sous-location, appartement moderne 2½, face métro. Tél. **931-5023** après 6 p.m. 24-4-70

A Saint-Laurent
MAISON de VILLE
"Le Chameran"

7½ pces, très moderne, chauffage radiant à l'électricité, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle, câble T.V., garage, toutes taxes payées, service d'entretien, près gare Vertu et Centre d'achats.

BUREAU: 123 CÔTE VERTU
Tél.: 334-1864

lundi au vendredi de 2 à 6 hres
Vendredi et samedi de 1 à 5 hres
sinon sur rendez-vous.
J.N.O.

OUTREMONT: avenue Bernard et Wiseman, 4 pièces, résidentiel, central, poêle-réfrigérateur et taxes incluses. Idéal pour célibataires ou couples Tél: **273-2323.** 24-4-70

CARTIER - DE FLEURIMONT, 2½, tapis mur à mur, meublé, chauffé, tranquillité, aussi 1 appartement privé. 5870 Cartier. Tél.: soir **279-5436** ou **666-4776.** 24-4-70

RUE SHERBROOKE, 175 ouest: grands 1½, 2½, 3½, meublés ou non, gratte-ciel moderne, près métro, piscine, terrasse, buanderie, taxes – électricité payées. Prix raisonnable Tél. **842-5818** 1-5-70

OUTREMONT: grand 7½, haut-duplex, garage, cuisine moderne, thermostat, foyer naturel, résidentiel, vue panoramique. Tél: **731-9034** après 5 p.m. 27-4-70

APPARTEMENTS A LOUER

MEUBLÉS OU NON

Cantlie House

1110 ouest, Sherbrooke (coin Peel)

Luxueux appartements "bachelor", suites alcôve et une chambre à coucher. Air climatisé, tapis mur à mur et électricité compris dans le loyer. A partir de $138.

Visitez sur le toit le Restaurant Rambrandt. Nous offrons aux visiteurs le café et le stationnement.

Centre-ville
- Service domestique si désiré.

APPARTEMENTS - HÔTEL DISPONIBLES

Embassy Row

1545 McGREGOR (PRES SIMPSON)

Luxueux appartements disponibles de 1, 2 et 3 chambres à coucher.

Somptueux Penthouse de 3 chambres disponibles.

Apts. Waldorf

5353 OUEST, SHERBROOKE (COIN PRUD'HOMME)
Soir: 482-2870

Magnifiques bachelor, studio, appartements de 1 et 2 chambres à coucher.

Tous avec balcons
Bachelor à partir de $105
1 chambre à partir de $135

**WALDORF REALTIES
844-3951**
1-5-70

AUTO A VENDRE

VOLVO Sport T 1800, excellente condition, 35,000 milles, 1966, grise, $3,100. Tél.: **737-0939** 27-4-70

BUICK 1965, Le Sabre, excellent état, propriétaire $950. Tél.: **-76-6016** 27-4-70

A VENDRE

Sofa velours antique gris, rembourré en plume d'oie, tapis de 9' x 12' en pure laine, lit à baldaquin, plus tentures et rideaux. Tél. **844-5611** 27-4-70

Tapis importés, dessins orientaux, échantillons à liquider. Belle qualité, couleurs attrayantes. Différentes grandeurs. Aussi peintures provenant de France et d'Italie. Prix du gros. Aubaine. Tél. **332-3310** 8-5-70

CRUISER DE LUXE
(Sheperd)

Modèle hard-top, 1966, longueur 28', coque entièrement en teck, 318 heures de marche, moteur Fury Chrysler, appareil pour sondage de profondeur, entièrement meublé, $12,000.

**Dr L. Bachand
(514) 256-9231**
27-4-70

BUREAUX A LOUER

BUREAUX

- Pour omnipraticiens
- Occupation immédiate

(Rosemont)

Tél: 729-5231
25-4-70

CAMPS D'ETE

Cet été en jouant (aviation, équitation, canots, voile, nage, etc.) votre enfant apprendra l'anglais. Ecrire: CAMP COUREUR DE BOIS, Melbourne R.R. 1, Qué. Montréal **769-0869.** Prix modiques. 27-4-70

CHALETS A VENDRE

PINE HILL: chalet suisse sur magnifique terrain boisé. Grand sundeck, vue splendide sur Indian Lake $4,800, comptant $300. Tél.: jour **735-2792** soir **747-5266** 25-4-70

LAC CORBEAU, St-Damien-de-Brandon: 4 chambres coucher, foyer naturel, plage privée, vendrais $18,800. Aussi louerais. Appeler Pelletier **481-0687** ou Maurice Robert, interurbain **835-4159** 24-4-70

ALPINE (La Seigneurie) très grande sélection de terrains boisés et chalets au centre des Laurentides. Appelez **735-2791**, laisser vos noms et adresses à l'opératrice, nous vous ferons parvenir photos, prix et route à suivre sans aucune obligation. 31-4-70

Autoroute région Ste-Adèle "Petite Suisse", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski, $14,650, terrain compris. $98.50 par mois. Tél.: **366-0884.** J.N.O.

CHALETS A LOUER

STE-AGATHE: luxueux chalets suisses, flanc montagne, 5½ chauffés, meubles Thibault, foyer pierre, toit cathédrale, terrasse paysagée. Piscine, équitation. Semaine. Aussi construisons avec bail-location. Tél.: **256-6825** fin de semaine **254-6728** 1-6-70

CHAMBRE ET PENSION

Chambre et pension pour personnes âgées. Tél. **525-2181** 24-4-70

CHALETS ET TERRAINS A VENDRE

DOMAINE PRIVÉ

- Bord de l'eau disponible
- Directement du propriétaire
- Contrat notarié
- Finis ou semi-finis
- Modèle 1970

Tél.: 342-2590
24-4-70

FEMMES DEMANDÉES

RÉCEPTIONISTE BILINGUE

Agence de publicité demande jeune fille comme réceptioniste dactylographe, aussi possédant une connaissance en traduction. Doit être 100% bilingue (anglais-français).
Préférence sera accordée à celle qui possède un esprit créatif en composition.

**Écrire: Case 34
Le Devoir, Montréal**
24-4-70

Jeune dactylo bilingue, sachant opérer machine comptable NCR 395, pour travail général de bureau. Prière de faire sa demande par écrit en donnant niveau d'instruction, âge et salaire désiré à Case 31, le Devoir, Montréal. 29-4-70

HOMMES DEMANDES

Avons besoin personnes sérieuses, bonne instruction, ou autodidacte pour domaine Relations Publiques. Importante compagnie inter-canadienne. Téléphoner M. Haggar **384-3350** 24-4-70

COTE-DES-NEIGES; 3177 avenue Lacombe, haut-duplex, 5½, chauffé, eau chaude, service de conciergerie Tél: **738-8203** 24-4-70

LOGEMENTS A LOUER

NOUVEAU-BORDEAUX: 2½ pièces bien éclairées, luxueusement meublées, dans triplex, balcon avant-arrière, vue magnifique, maison tranquille, proximité autobus 69, 2489 Place Bohlé. Tél.: 334-0628

COTE-DES-NEIGES: Louis Colin, haut-duplex détaché, 6½, chauffé cuisinière, garage, $250. Tél: **737-8773** 24-4-70

CLANRANALD 5829 a, 4½ pièces, chauffées, semi-sous-sol, très confortable, éclairé, adultes, $95. Tél.: **489-6096** 19-5-70

LOGEMENTS A PARTAGER

ÉTUDIANT SÉRIEUX

19 ans, cherche véritable ami, même âge, pour partager appartement-studio dans édifice ultra-moderne à Toronto et entreprendre ensemble études en télédiffusion. (Doit avoir complété cours scientifique ou équivalent). **331-4510**, demande: Guy. 27-4-70

ON DEMANDE

MEUBLES DE LABORATOIRES

Serions acheteurs de meubles usagés de laboratoires: comptoirs, armoires, murales, hottes.
S.V.P. communiquer au numéro:

819-563-5555 poste 313
25-4-70

PENSION DEMANDE

Etudiante, 14 ans, parlant anglais, aimerait trouver pension dans famille française pour septembre 1970. Demandons référence. Location préférée: Outremont ou Westmount. Ecrire Case 32 Le Devoir, Montréal 29-4-70

PERSONNEL

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour informations: **384-6536.** 25-4-70

PROPRIETES A VENDRE

ST VINCENT DE PAUL: bord de l'eau, bungalow, 5 pièces, sous-sol fini, garage, terrain 100' x 135', $20,000, comptant à discuter. Tél. **661-3552** 27-4-70

LONGUEUIL: bungalow, centre résidentiel, hypothèque 6¼%, Tél: **679-3785** 28-4-70

AHUNTSIC OUEST, cottage moderne, semi-détaché, 8 pièces, 2 salles de bain, garage, portes-fenêtres donnant sur patio, proximité métro, écoles, cegep, $26,000. Hypothèque $18,000. Tél: **384-2778.** 1-5-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

**DROLET TAILLEUR
– SPECIALISTE –**

Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tél.: 388-2532

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉS

**PRESTIGE - BEL AVENIR
SALAIRE DES PLUS ÉLEVÉS**

- L'homme est âgé de plus de 25 ans et intelligent, aime le public. Veut un salaire de $15,000 et plus.
- Si vous êtes travailleur, propre, d'éducation moyenne, vous êtes celui que nous recherchons.
- Période d'entrainement à nos frais
  La position offre tous les avantages marginaux.
- La Compagnie est la plus prestigieuse dans son genre. Opérons sur UNE Base internationale. Sommes prêts à investir pour l'homme que nous recherchons.

POUR RENDEZ-VOUS TÉLÉPHONER entre 10 - 2 p.m. à:
**374-4700
M. Rouleau**
25-4-70

FEMMES DEMANDÉES

Association internationale recherche les services d'une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

et d'une

STÉNO-DACTYLOGRAPHE EXPÉRIMENTÉE

Bonne culture générale et connaissance parfaite du français nécessaires. Langue étrangère souhaitable mais non indispensable. Bonne présentation et sérieuses références exigées. Salaire à discuter selon compétence.
Écrire avec curriculum vitae à:
AUPELF, Université de Montréal
B.P. 6128, Montréal 101
24-4-70

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Nos EXPOS gelés devraient faire mieux en Californie

par Marc Thibeault

Le gérant Gene Mauch des Expos de Montréal n'est décidément pas chanceux. La plupart du temps, quand ce n'est pas le froid qui le tue, ce sont ses lanceurs qui le font agoniser. Hier, Los Angeles, 9, Expos, 2!

Lorsque ses lanceurs sont bons (Stoneman: deux fois et demie, Sparma, une fois) ils se font battre sur erreurs, ou encore par la guigne ou les brillantes performances d'un lanceur adversaire.

Et lorsque Mauch, à cause des circonstances, doit remplacer un artilleur qui tient le coup tant bien que mal par un frappeur d'occasion, ses lanceurs suivants s'empressent d'ouvrir les digues.

Ainsi après cinq manches et un tiers, hier soir au parc Jarry, devant 5,577 spectateurs ne craignant pas le froid d'avril (en avril, ne jamais enlever un fil!) le compte était de 3-1 en faveur des Dodgers de Los Angeles, leurs trois points n'étant pas mérités et Bill Stoneman s'étant défendu assez bien.

Mais Mauch dut lui substituer un frappeur d'occasion et Howie Reed le remplaçait à la sixième manche. Deux manches plus tard Los Angeles menait au compte de 8-1, ces cinq points ainsi ajoutés à leur total étant débités à Reed (5 coups sûrs, un but sur balles en une manche officielle).

Claude Raymond lui succéda et avant de finir la 7ème manche donna lui-même deux coups sûrs aux Dodgers. Dan McGinn mata les Dodgers à la huitième manche, mais un triple de Crawford et un mauvais lancer du gaucher des Expos au début de la 9ème permirent aux Dodgers de porter le compte à 9-1 avant que les Montréalais ne réussissent à marquer un autre point à sa dernière chance au bâton, fin de la neuvième. Une erreur de Sutton, lanceur des Dodgers, et un simple de Hiatt valurent ce point aux Expos.

La joute se termina sur un double-jeu de Sutton au premier coup en long de Sutherland.

Le lanceur Sutton attrapa ce coup par hasard et le retrait de Jones ayant touché la balle mit fin à la partie sur décision de l'arbitre Ponatelli. Triste fin d'une triste partie... pour nous!

Il faut admettre cependant que Sutton, au monticule pour les Dodgers, a complètement maîtrisé les Expos, les limitant à cinq maigres coups sûrs.

L'addition? le résultat? une 9ème défaite en 10 parties pour les Expos. C'était incidemmept la 4ème fois que Sutton prenait la mesure des Expos et la quatrième fois également que les Dodgers "mesuraient" aussi Bill Stoneman!

Dès la première moitié de la deuxième manche, le lanceur Bill Stoneman démontra que son répertoire de lancers, envers et contre le froid, n'était pas frigorifié. Après un dur roulant d'Andy Kosco entre le 3e but et l'arrêt-court, bon pour un simple, il retira Willie Crawford sur trois prises (et trois lancers) avant de donner un but sur balles à Wes Parker. Après une chandelle à l'arrêt-court de Tom Haller, le nouveau-venu Bill Grabarkewitz frappa un roulant plutôt sec en direction de Laboy au 3e coussin et Coco ne put faire mieux que de le bloquer partiellement avec sa cuisse gauche, la balle bondissant quelque 30 pieds en l'air et vers Bobby Wine. Et celui-ci sauva un point en s'empressant de l'attrapper et ainsi retenir Kosco au 3e but. C'est alors que Stoneman, avec les buts remplis, retira le lanceur Don Sutton, considéré bon frappeur pour un lanceur, sur trois prises, ce qui était, déjà son 3e retrait au marbre.

Et après les retraits au champ gauche de Wills et Singemore à la première moitié de la manche, Stoneman termina la manche en faisant mordre la poussière (pour ainsi dire puisque la terre était virtuellement gelée autour du marbre) au vétéran Willie Davis.

Il commença très bien la première demie de la 4e manche en retirant aussi au bâton le très dangereux Andy Kosco, succès qui lui monta peut-être un petit peu à la tête puisqu'il accorda immédiatement un but sur balles à Crawford sur 4 lancers puis un long double, à Wes Parker au champ centre-droit qui permit au rapide Crawford de se rendre jusqu'au marbre pour marquer le premier point des Dodgers..

Et Stoneman se tira de l'impasse en retirant Haller sur un roulant au deuxième, qui permit à Parker de se rendre au 1er coussin. Et après le but sur balles intentionnel à Grabarkewitz, il obligea Sutton à frapper un roulant à Wine qui mit fin à la manche.

Pendant ce temps, Sutton faisait encore mieux. Dans ces quatre premières manches, il n'accordait pas un seul coup sûr tout en retirant le frappeur au marbre. Seulement deux buts sur balles permirent aux Expos de lancer autant de coureurs sur les sentiers, un seul en vérité puisque ce fut Staub qui, chaque fois, se mérita lesdits buts gratuits. Cela, à la 1ère manche et après deux retraits, lui permit de voler le 2e coussin, son 2e but volé de la jeune saison. A la 4e, Staub fut moins chanceux, se faisant prendre entre le 2e but et le 1er alors que Laboy était au bâton, celui-ci ayant apparemment manqué le signal de frapper alors que Staub s'élançait en direction du 2e coussin.

Ce qui mit fin à un possible "ralliement" des Expos!

Los Angeles fit passer le compte à 3-0 à sa motié de la 5e manche, un des deux points alors réussis étant le résultat d'une erreur du receveur Jack Hiatt. Le fin renard Wills, deux fois retiré à Jones au champ gauche sur des coups avec lesquels il voulait surprendre celui-ci, efforts adroits mais qui furent inutiles, commença la manche en frappant un roulant simple au champ centre, avançant ensuite au 2e but sur le roulant-retrait de Sizemore à Laboy puis comptant sur le double de Davis au champ gauche. Pendant que Kosco était au bâton et qu'il fendait l'air sur une de prise, Davis volait le 3e but et c'est en voulant l'y retirer que Hiatt lança au champ gauche – plutôt qu'à Laboy. Et Davis marcha jusqu'au marbre avec le 3e point de son club avant que Stoneman ne retire Crawford au bâton, son 7e retrait au marbre pour cinq manches, les seules qu'il lança.

A sa moitié de la 5e, Montréal brisa le froid qui existait non seulement au parc Jarry mais, aussi, entre Sutton et les frappeurs des Expos. Après le retrait au bâton de Laboy, la recrue Jim Fairley y alla d'un long triple au champ centre-droit pour ensuite compter sur un double accidentel (il ne voulait pas frapper la balle mais celle-ci frappa son bâton) de Hiatt au champ centre-droit pour ensuite compter sur un double accidentel (il ne voulait pas frapper la balle mais celle-ci frappa son bâton) de Hiatt au champ centre, coup que le voltigeur Davis toucha d'ailleurs du gant. Le retrait au bâton de Wine et le roulant à l'arrêt-court de Bob Bailey, qui frappait pour Stoneman, mirent toutefois fin à la manche.

Les Dodgers portèrent leur avance à 5-1 à leur moitié de la 6e manche contre un lanceur de relève pas trop bien réchauffé, Howie Reed. Le 1er but Parker l'acceuillit avec un simple puis compta aussitôt après sur un triple de Tom Haller au champ centre-droit. Après deux retraits qui l'obligèrent à rester en place. Haller croisa à son tour le marbre sur le deux-buts au champ centre d'un Wills répondant fort éloquemment aux huées de la foule.

Les Expos aurient peut-être pu faire quelque chose à leur demie de la même démarche mais, avec Jones au 2e (il avait été touché par un lancer de Sutton) et Fairly au 1er but (but sur balles), Coco Laboy se fit retirer au bâton pour une troisième fois d'affilée!

Qualls avec les Expos

Les Expos de Montréal ont hier annoncé qu'ils avaient échangé le joueur de champ intérieur Garry Jestadt, 22 ans, qui était avec leur club-affilé à Buffalo, aux Cubs de Chicago pour le voltigeur et champ intérieur Jimmy Qualls, 23 ans, des Cubs de Tacoma de la Côte du Pacifique, équipe qui appartient au club majeur de la Ville des Vents.

Qualls a joué pour Chicago l'année dernière et a maintenu une moyenne au bâton de .250. Il se rapportera aux Expos, demain soir, à San Francisco alors que l'équipe montréalaise entreprendra une série de quatre joutes contre les Géants du gérant Clyde King.

En 43 parties avec les Cubs, l'été dernier, Qualls eut 30 coups sûrs dont cinq doubles et trois triples.

LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI
Publié pour le compte de Reynald Brasch, agent officiel du Parti Québécois, 5975, rue Christophe-Colomb, Montréal

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
WAGUIH BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson, C.A. — J.F. Lewis, C.A. — C.A. Poissant, C.A.
D.P. Aitken, C.A. — J.D. Hogg, C.A. — A. Galarneau, C.A.
D.M. Long, C.A. — G.R. McPhee, C.A. — J.M. Broome, C.A.
H.J. Garbacz, C.A. — W.G. Hogg, C.A. — E.G. Ward, C.A.
P. Gouvreau, C.A. — L.A. Wright, C.A. — K.S. Vance, C.A.
L.L. Graves, C.A. — D.W. Smith, C.A. — B.T. Dent, C.A.
L.L. Charest, C.A. — R.A. Ross, C.A. — M.B. Turcotte, C.A.
R.M. White, C.A. — P. Cloutier, C.A. — R. Boudreau, C.A.
R.B. Savoie, C.A. — R. Beaupre, C.A. — G.A. Desroches, C.A.
S. Filion, C.A. — M.A. McMorran, C.A.
800, Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associes
Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A. — Lucien P. Bélair, C.A. — Léon Côté, C.A.
Jean Lacroix, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Hensley Bourgouin, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Albert Garneau, C.A.
Clément Primeau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Pierre Lesage, C.A.
Vianney Forget, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Pierre Chouinard, C.A.
Pierre Barry, C.A. — Raymond Couillard, C.A. — Gilles Trahan, C.A.
Adrien Côté, C.A. — Israel Ducharme, C.A. — Marcel Mercier, C.A.
Gilles Lévesque, C.A. — Jacques Miller, C.A. — Bertrand Laroche, C.A.
Roland Truchon, C.A. — Paul-A. Michaud, C.A. — Denis Schmouth, C.A.
Emile Mallette, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Pierre David, C.A.
Robert Garépy, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A.
Pierre Pharand, C.A. — Réal Auger, C.A. — André Lesage, C.A.
Pierre Vernette, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Gérard Mongeau, C.A.
Marthe Gauthier, C.A. — Richard Jean, C.A. — Roland Lévesque, C.A.
Gilles Beauvais, C.A. — Clément Duchêne, C.A. — Yves Beaulieu, C.A.
Réjean Myre, C.A. — Gérard Trudeau, C.A. — Jacques Proulx, C.A.
Jacques Paquet, C.A. — Gilles Maisan, C.A. — Clément Lussier, C.A.
Emilien Malenfant, C.A. — Jacques Dorion, C.A. — Jean Hains, C.A.
Louis Gravel, C.A. — Yves Lamothe, C.A. — Denis Trudel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A. — Marius Pinault, C.A. — Gaston Ostiguy, C.A.
François Dubé, C.A. — Maurice Sénécal, C.A.
Paul Gonthier, C.A. — Paul-E. Bonnier, C.A. — D.-A. Ménard, C.A.
Grégoire Bellavance, C.A., Syndic
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

Au hasard des nouvelles

TOM SEAVER a égalé le record de retraits au bâton des ligues de baseball de calibre majeur, soit 19, et en a établi un nouveau, soit 10 retraits d'affilée, en menant les Mets de New York à un triomphe de 2-1 contre San Diego, hier après-midi. Seaver, vainqueur de 25 joutes en 1969, a effacé le record de 8 retraits consécutifs établi par Steve Carlton des Cardinaux de St-Louis contre les mêmes Mets le 15 septembre dernier. Il était encore à court d'un retrait au bâton pour égaler ce record au début de la 9e manche. C'est alors qu'il électrisa les 14,197 spectateurs présents en retirant successivement sur des prises les frappeurs Van Kelly, Clarence Gaston et Al Ferrara (qui avait frappé un circuit à la 2e manche). C'était aussi le 13e triomphe consécutif de Seaver dans des joutes au calendrier régulier, déjà trois cette saison et 10 en fin de saison dernière.

LE FRANÇAIS RENE ROQUE est devenu champion d'Europe des poids super-légers en battant aux points et en 15 rondes, hier soir, le boxeur italien Sandro Lopopolo au Théâtre Municipal de Montecatini.

BILL SINGER, à l'instar de son coéquipier Pete Mikkelsen, également lanceur, souffre d'hépatite. C'est ce qu'a confirmé un examen à Los Angeles, où les Dodgers avaient retourné leur lanceur, de Montréal avant-hier. Un porte-parole du Los Angeles a déclaré, hier dans la métropole, qu'il craignait que d'autres Dodgers soient atteints de la même maladie. Mikkelsen semble l'avoir passée à Singer après l'avoir attrapée durant un séjour au Mexique. Il est possible que Singer, vainqueur de 20 parties l'an dernier, soit inactif durant un mois.

LES REGALS DE POWER FALLS ont remporté, devant 2,200 de leurs partisans, le championnat canadien de hockey intermédiaire en triomphant des Olympiques de Val d'Or par 5-3 dans l'ultime match de leur série 3-de-5. Après avoir séjourné un an à Sept-Iles et une autre année à La Tuque, le trophée W.G. Hardy, emblème de ce championnat, séjournera à Powell River, petite localité de la côte du Pacifique sise à 70 milles au nord de Vancouver.

EDDIE HEADOH, un arrière défensif de l'équipe des Rams de Los Angeles de la ligue de football Nationale, a décidé de se retirer. Meador, âgé de 32 ans, détient le record de son club pour les interceptions. Il en a réussi 44 au cours de sa carrière de 11 ans avec les Rams.

GHISLAIN DELAGE, instructeur des Alouettes de St-Jérôme de la ligue de hockey Junior "A" du Québec, a déjà renouvelé son contrat pour la prochaine saison.

RAY PATTERSON, frère de l'ancien champion mondial Floyd Patterson, a perdu par décision des juges contre Joe Bugner, à Londres, hier soir. Dans la finale, le boxeur londonien Alan Rudkin a conservé sa couronne britannique des poids-coqs en battant Johnny Clark par mise hors de combat à la 12e ronde d'un match qui devait en durer 15.

ROGER BAULU est le nouveau président du club de pêche Lac d'Argent, situé près de Mont-Laurier. Et son membre le plus dévoué est sans aucun doute Claude Séguin.

BILLIE JEAN KING a atteint les quarts de finale, hier, dans le tournoi de tennis omnium d'Italie en triomphant de Cristina Sandberg, de la Suède, aux comptes de 9-7 et 6-0. Sa compatriote et partenaire en double, Rosemary Casals, a par contre battu Tiu Kivi, de l'Union soviétique, par 6-3 et 6-2. Chez les hommes, le dernier Américain encore sur les rangs, Charles Pasarell, a perdu un match controversé aux mains de Jan Kodes de la Tchécoslovaquie, celui-ci gagnant par 6-4, 5-7, 6-0 et 6-3.

DONATO PADUANO est attendu à Monticello, dans la banlieu de New York, dimanche. Il terminera, à l'hôtel Concord, sa préparation en vue de son combat du 11 mai contre Marcel Cerdan fils. Il effectuera sa première séance d'entraînement lundi et en début d'après-midi au gymnase de l'hôtel, juste avant son futur adversaire et Jean Josselin, qui participera aussi à ce programme de boxe du 11 mai.

PHIL ESPOSITO et **BOBBY ORR**, les deux meilleurs compteurs de la saison régulière de la ligue de hockey Nationale, sont aussi en tête du classement des compteurs pour les éliminatoires post-saisonnières. Esposito, bon 2e durant la saison régulière, est premier avec 10 buts et 4 passes suivi d'Orr avec 8 buts et 5 passes. Orr est toutefois sur un pied d'égalité avec Ab McDonald, du St-Louis, qui a 5 buts et 8 passes. Phil Goyette et Red Berenson, également du St-Louis, suivent avec 11 points chacun. Les séries Chicago-Boston et St-Louis-Pittsburgh, que les Bruins et les Blues mènent actuellement par 2-0, se poursuivront ce soir.

LEW ALCINDOR, vedette du ballon-panier professionnel des Etats-Unis, a intenté une poursuite parce qu'un couple avait refusé de lui louer un appartement de $350. par mois à Malibu parce qu'il est un Noir. Le juge Laurence Rittenband, de la Cour Supérieure de la Californie, lui a accordé une injonction et a ordonné aux propriétaires de comparaître devant lui le 1er mai. On sait qu'une loi californienne défend aux propriétaires de maisons toute discrimination contre les Noirs.

LE TOURNOI DES CHAMPIONS, qui commence aujourd'hui, ne groupe que 31 concurrents, c'est-à-dire les vainqueurs de tournois du circuit de golf américain depuis un an. Ils se disputeront une somme totale de $150,000, le vainqueur de l'année dernière, Gary Player, étant sur les lieux pour défendre son titre. Parmi les autres favoris, mentionnons Arnold Palmer, Billy Casper, Jack Nicklaus et Lee Trevino. Pour les autres golfeurs du circuit, on présentera, à Tallahassee, Floride, un tournoi de $50,000.

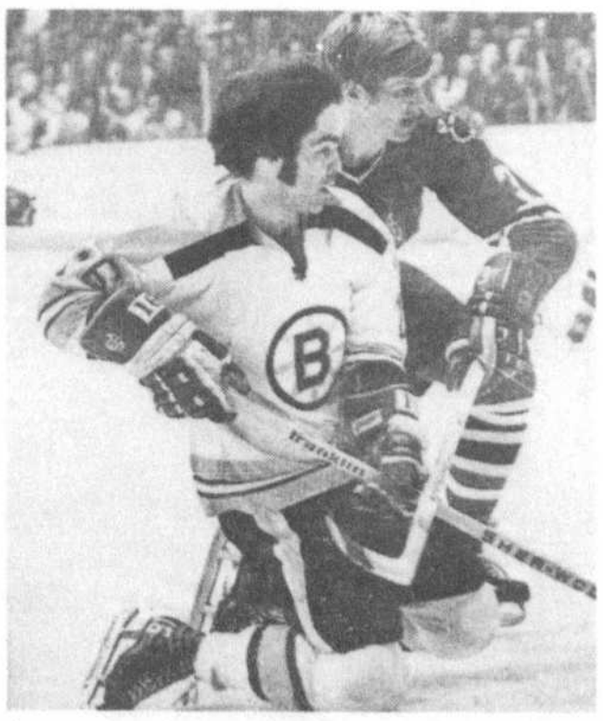

TELS DEUX P'TITS COPAINS! Les combatifs Derek Sanderson, du club Boston, et Keith Magnuson, du Chicago, ont ici l'air de glisser ensemble lors de la joute d'avant-hier soir dans la Ville des Vents. Mais, comme on le sait, ils sont loin d'être aussi copains! (TELEPHOTO PA)

Corval en vedette

LOS ANGELES (AFP) – En contribuant à la surprenante victoire de l'université de Californie (UCLA) sur celle d'Oregon la semaine dernière, Jean-Pierre Corval s'est déjà fait un nom dans l'athlétisme universitaire américain. Ses succès, qui se succèdent depuis qu'il a posé le pied en Californie, suscitent un intérêt croissant et, selon bien des spécialistes américains de courses de haies, il devrait l'an prochain – si ce n'est cet été – s'affirmer comme le meilleur Européen aux talons des meilleurs Américains.

Son entraîneur sur la Côte Pacifique, Jim Busch, parie avec qui le veut que son élève français vaudra régulièrement bien moins de 13.5 au 110 mètres, l'année prochaine, et que sur 440 verges, après le festival qu'il a offert samedi à Eugene (Oregon), il n'ose encore situer ses possibilités. Pour sa première sortie officielle sur la plus longue des distances, Corval s'est en effet permis de réaliser 52.5 (52.2 sur 400 mètres haies), des débuts prometteurs.

Wayne Collett, l'athlète numéro un de l'UCLA, ne tarit pas d'éloges sur son coéquipier français: "Jean-Pierre est un grand athlète. Sa venue a considérablement renforcé notre équipe et, sur le plan individuel, on aura tous intérêt à garder un oeil sur lui lorsqu'il se sera totalement adapté".

Baseball-sommaires

LIGUE NATIONALE

St-Louis	000	301	010 – 5	10	2
Chicago	130	011	10x – 7	12	1

Torrez, Nye (2), C. Taylor (5), Campisi (6), Hilgendorf (7), Guzman (6) et Torre; Jenkins et Martin. LG: Jenkins (1-2). LP: Torrez (1-2). Circuits: Lee (1), Torre (2), Kessinger (1). Assistance: 8,783.

*

San Francisco	000	000	100 – 1	5	4
Philadelphie	010	030	02x – 6	7	0

Robertson, Reberger (7) et Dietz; Fryman, Selma (7) et McCarver. LG: Fryman (2-0). LP: Robertson (0-1). Circuit: Briggs (1). Assistance: 6,045.

*

San Diego	010	000	000 – 1	2	0
New York	101	000	00x – 2	4	0

Corkins, Roberts (8) et Barton; Seaver et Grote; LG: Seaver (3-0). LP: Corkins (0-2). Circuit: Ferrara. Assistance: 14,197.

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	200	000	000 – 2	10	0
Boston	002	000	12x – 5	13	0

McNally, Leonhard (8) et Etchebarren; Lonborg, Romo (7) et Moses. LG: Romo (1-0). LP: McNally (3-1). Assistance: 25,660.

*

Chicago		000	10 – 1	4	1
Minnesota		100	02 – 3	7	0

(Arrêtée après 5 manches à cause de la pluie).

Horlen et Herrmann; Tiant et Ratliff. LG: Tiant (2-0). LP: Horlen (1-2). Circuit: Tovar (2). Assistance: 3,248.

Canadien trébuche

1ère période

1 – Montréal, Lemieux Perreault, Martin 5:11
2 – Montréal, Lalonde, Guévremont 15:20
Punitions: Burtencello 3:42, Greenwood 6:02, Lalonde 9:37, Lajeunesse 12:04, Martin 14:47.

2ème période

3 – Sault Ste. Marie, Howard 9:10
4 – Sault Ste. Marie, Francella Campbell, Howard 14:41
5 – Montréal, Gratton Lemieux 16:35
Punitions: Fortier 4:05, Bertencello, Martin 11:58, Perreault 14:01, Perreault mauvaise conduite MacPhail 18:23.

3ème période

6 – Sault Ste. Marie, Slewidge Bumbacco, Francella 8:13
7 – Sault Ste. Marie, Francella 15:50
8 – Sault Ste. Marie, Bumbacco 19:19
9 – Montréal, Globensky 19:41
Punitions: Freewood 5:13, MacPhail 12:25, Fortier, Lalonde 18:45.

SPRINGFIELD 3 VOYAGEURS 2

1ère période

1 – Springfield, Shelton Price 1:07
2 – Springfield, Stanfield Inglis 3:13
3 – Montréal, Houle, Tardif Lapointe 12:15
Pun: Sheehan 0:36, Hextall 1:55, Bouchard, minor mauvaise conduite 5:27, Price 5:43, Gauthier 8:15, Murphy, Roberto, majeure, Hughes 11:17, Marsh 16:29, Caron, Landon servie par Gibbons 15:22.

2e période

4 – Montréal, Charron Hextall, Lapointe 8:27
Pun: Gauthier 16:00.

3e période

5 – Springfield, Corrigan, Shelton, Hughes 1:17
Pun: Price, Houle 7:37, Potvin 9:54, Gauthier 15:28.

Lancers par:				
Springfield	8	9	10	27
Montréal	13	7	9	29

Buts: Landon, Springfield, Norris, Montréal.
Assistance: 1,886.

L'ambleur Cottage et White

Blue Bonnets a dans ses murs un jeune ambleur dont les possibilités futures demeurent toujours problématiques.

Aucun doute ne subsiste en ce qui concerne son talent, car jusqu'à maintenant il a gagné cinq courses en autant de départs à vie. Mais même son entraîneur et propriétaire ne saurait dire jusqu'à quel point il se rendra.

Il s'agit de Cottage, un rejeton de trois ans de Good Time et propriété de Roger White et John Baker.

White, qui agit aussi comme entraîneur et conducteur du poulain, est premier à admettre qu'il ne peut encore évaluer l'avenir de Cottage.

"Il a encore beaucoup à apprendre," de dire White en parlant de son jeune protégé. "Mais ce n'est pas un problème. On peut apprendre aux chevaux à courir mais on ne peut leur procurer la vitesse. De toute façon, la vitesse, il semble bien la posséder."

Frère propre, d'aussi solides chevaux à Roger White comme Score Time et Fitzgerald, Cottage a été amené lentement à la compétition. Il n'a participé qu'à trois courses l'année dernière, inscrivant une performance de 2:06 à Blue Bonnets, en octobre dernier.

Baseball

LANCEURS PROBABLES
(Aujourd'hui)

LIGUE NATIONALE
Atlanta (Jarvis 2-1) à Pittsburgh (Walker 1-1), 8h.05.
Cincinnati (McGlothin 1-1) à St-Louis (Culver 2-0), 9h.
Seules joutes au programme.

LIGUE AMERICAINE
Chicago (Janeski 2-0) à Minnesota (Zepp 0-0), 2h.30.
New York (Burbach 0-2) à Washington (Shellenback 0-0), 7h.30.
Seules joutes au calendrier.

Les Remparts se vengent!

CHARLOTTETOWN – Les Remparts de Québec ont enlevé les honneurs de leur série demi-finale de quatre de sept pour le championnat de l'Est du Canada au hockey junior hier soir en battant les Islanders de Charlottetown au compte de 5-2.

1ère période

1 – Québec, Blais (Savard) 12:10
Pun.: Turner, Roy, Gallant 0:36, Turner, Landry 2:37, Goyette 3:14, Graves 3:54, 8:56, Turner 5:51, Landry 12:59, Landers 17:58.

2e période

2 – Québec, Roy (Lafleur) 0:48
3 – Charlottetown, Murnaghan (Graves, Roy) 6:41
4 – Québec, Richard (Roy) 19:48

3e période

5 – Québec, Richard (sans aide) 7:47
6 – Québec, Richard (Savard, Dion) 10:04
7 – Charlottetown, Turner (MacMillan) 13:23
Pun.: Savard 5:54.

Lancers par:				
Québec	18	16	10	44
Charlottetown	17	13	8	38

C'est plutôt incroyable qu'un pneu possède une garantie de 40,000 milles . . . à moins que ce soit un MICHELIN de CANADA TIRE*

STOP ARRET

Oui! Vous pouvez vous arrêter. Mais pouvez-vous vous arrêter à temps? Pour la conduite d'aujourd'hui, il vous faut un contrôle extraordinaire. Il vous faut l'extraordinaire pneu Michelin Radial. Ceinturés d'acier pour plus de sécurité, les Michelins vous arrêtent à temps . . . en tout temps! Michelin - le pneu de renommée internationale, maintenant en vente aux 8 succursales Canada Tire à Montréal et à travers le Québec.

*Canada Tire vous offre une Garantie d'Usure de 40,000 milles sur les Michelins Radials, en plus de la Garantie Anti-Hasards Routiers de Michelin. (Non disponible sur voitures de course ou de haute-performance.)

CANADA TIRE CO LTD CIE

CENTRE-VILLE: 770 ouest, rue Notre-Dame (coin University) 861-1611
NORD-OUEST: 5150 ouest, Jean-Talon (près boul. Décarie) 731-2766
EST DE MONTREAL: 6000 est, rue Sherbrooke (coin Cadillac) 254-6006
NORD-EST: 1825 est, Jean-Talon (coin Christophe Colomb) 271-3551
CHOMEDEY-LAVAL: 1200 boul. Curé Labelle (en face du Centre d'achats St-Martin 688-6262
RIVE SUD: 3435 boul. Taschereau (en face du Centre d'achats Greenfield Park) 678-8080
SHERBROOKE, 1609 ouest, rue King 567-2138
TROIS-RIVIÈRES, 731 Des Mélèzes 375-1000

une exclusivité AIR FRANCE
SERVICE/MONTRÉAL B747 Chicago
À PARTIR DE JUIN '70

informations internationales

Travailleurs américains de l'automobile

La prochaine convention collective comportera un plan d'actionnariat

WASHINGTON (AFP) – Les travailleurs américains de l'automobile vont inclure un plan d'actionnariat dans la nouvelle convention collective qu'ils vont négocier l'automne prochain avec les grands constructeurs.

L'acquisition d'actions des sociétés par les travailleurs fait en effet partie des revendications de base qui ont déjà été approuvées par plus de 3,000 délégués des syndicats affiliés à la "United Auto Workers" actuellement réunis à Atlantic City.

M. Walter Reuther, président de l'U.A.W., a indiqué que c'est vraisemblablement avec "General Motors" que sera d'abord négocié à partir du mois de septembre le contrat type devant déterminer les conditions d'emploi dans l'industrie automobile pendant les trois prochaines années. Le géant de l'automobile emploie plus du quart des 1,600,000 adhérents de l'U.A.W.

Les revendications déjà approuvées par les délégués sont les suivantes:

– Augmentation "substantielle" des salaires non encore précisée - retraite après 30 ans de service avec pension minimum de 500 dollars par mois, au lieu de retraite à 60 ans avec pension minimum de 400 dollars.

– Relèvement automatique et illimité du salaire selon l'indice gouvernemental du coût de la vie.

– Gratification de fin d'année obligatoire.

– Adoption d'un régime d'actionnariat pour les ouvriers dont le détail n'a pas encore été précisé.

L'actionnariat est actuellement la forme la moins répandue d'intéressement des salaires à l'entreprise aux Etats-Unis. Le plus souvent la participation aux bénéfices prend la forme d'une contribution supplémentaire de la compagnie à un fonds de retraite mutuelle.

Lors du dernier renouvellement de la convention collective de l'industrie automobile en 1967, c'est "Ford", le deuxième producteur, qui avait été choisi comme "cobaye" par l'U.A.W.

Il avait alors fallu 47 jours de grève avant que soit conclu un contrat qui avait été imité par les autres compagnies.

M. James Roche, président de "General Motors" a déjà accusé l'U.A.W. d'être, par ses exigences excessives, à la base des difficultés que connaît actuellement l'industrie automobile. "Il est clair que nous allons devoir mettre M. Roche au pas en 1970", a déclaré M. Walter Reuther en annonçant que "General Motors" avait de bonnes chances d'être cette année le premier objectif des syndicats.

La RAU utilise davantage son artillerie dans la région du canal

(Par l'AFP) – Avec deux raids aériens lundi et mardi contre les positions israéliennes sur le canal de Suez, le Caire est-il en train de préparer son offensive de printemps? Les tirs d'artillerie et de mortiers qui ont repris hier matin sur ce même canal, la multiplication et l'aggravation des incidents en paraissent une preuve complémentaire pour les correspondants militaires israéliens.

Ceux-ci constatent d'autre part que si les bombardements quotidiens de l'aviation israélienne ont permis de détruire presque complètement le système de défense anti-aérien de l'Egypte ils semblent avoir eu moins d'effets sur la puissance de feu de l'artillerie adverse, enterrée et mieux protégée. Les Egyptiens paraissent aujourd'hui décidés à utiliser plus largement celle-ci, comme ils semblent plus enclins à engager leur aviation.

Une nouvelle phase de tension se crée ainsi sur le canal de Suez, où d'autre part, l'aviation israélienne, évitant davantage les raids en profondeur, s'en prend plus particulièrement aux radars et aux bases de fusées sol-air que leurs adversaires, aidés par les Soviétiques, veulent implanter plus efficacement dans tout le secteur. Sur le front israélo-jordanien, la tension demeure de son côté assez vive comme en témoignent les tirs de Katiouchas et de projectiles contre des Kibboutzim, qui restent monnaie courante et quasi quotidienne.

Cette activité militaire accrue fait passer au second plan l'actualité diplomatique et notamment le voyage de M. Joseph Sisco dans ce secteur.

Celui-ci, après la conférence des diplomates américains de Téhéran, est parti hier pour Ryad où il va exposer au roi Feyçal le point de vue des Etats-Unis sur la solution du conflit israélo-arabe, avant de repartir pour Rome et sans se rendre à Amman comme le bruit en avait couru.

De son côté, M. Elliot, L. Richardson, sous-secrétaire d'Etat américain a quitté également Téhéran pour regagner directement les Etats-Unis. Avant son départ il a réaffirmé que "les Etats-Unis considèrent toujours comme leur principal objectif l'application de la résolution des Nations Unies du 22 novembre 1967 par les parties engagées dans le conflit". Au Caire Mahmoud Riad, ministre égyptien des affaires étrangères s'est entretenu mardi soir avec les membres du comité spécial de l'ONU chargé d'enquêter sur la situation de la population arabe dans les territoires occupés par Israël. Hier il a reçu l'ambassadeur de France qui lui a remis l'inventaire des points de la résolution du Conseil de sécurité de novembre 1967 sur lesquels les "quatre grands" sont tombés d'accord.

Le taux d'inflation se maintient à 6% aux EU

WASHINGTON (AFP) – Le coût de la vie a continué à monter au rythme de 6 pour cent pendant le mois de mars, décevant les espoirs du gouvernement Nixon de voir se ralentir la hausse des prix la plus rapide que les Etats-Unis aient connue depuis 20 ans.

Selon les statistiques mensuelles sur les prix à la consommation, la très légère amélioration par rapport au mois précédent a été trop marginale pour avoir un effet sur l'indice du coût de la vie qui s'est élevé en mars à 133.2 pour cent de son niveau moyen pour les années 1957-59.

Le ralentissement de la hausse des prix de gros au cours des deux mois précédents avait fait espérer au gouvernement que la politique anti-inflationniste qu'il poursuit depuis plus d'un an allait enfin se traduire par une stabilisation des prix à la consommation.

Alors que les prix des produits alimentaires ont augmenté moins vite que les mois précédents, les soins médicaux et hospitaliers et les taux d'intérêts hypothécaires ont connu leur plus grosse avance depuis près de quatre ans.

Après la publication de ces statistiques, le porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que le niveau des prix demeurait plus élevé que le président ne le souhaitait mais que les résultats du mois de mars étaient cependant encourageants dans la mesure où le taux d'augmentation est inférieur à ce qu'il était au début de l'année.

"L'Europe verte" est réalisée

BRUXELLES (AFP) – Les six pays de la Communauté européenne – France, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg – sont entrés hier dans la période "définitive" de leur intégration économique.

Le projet de traité signé à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères des six pays apparaît à la majorité des observateurs comme une de ces étapes historiques qui, depuis la création d'une communauté pour le charbon et l'acier en 1951, en passant par le traité de Rome et la création d'un marché commun en 1957, ont jalonné la vente construction de l'Europe.

Les six, dans la nuit de mardi à hier ont tenu avec quelques semaines de retard – mais les difficultés à surmonter étaient formidables – l'engagement pris à La Haye, à l'occasion de la conférence européenne au sommet du début décembre 1969, d'en finir avec la période "transitoire" prévue par les auteurs du traité de Rome. Comme l'a dit M. Pierre Harmel, président en exercice du Conseil des ministres des Six, la Communauté économique européenne a atteint officiellement cette nuit l'âge de sa majorité. Et traditionnellement, on a sablé le champagne sous les flashes et les projecteurs des photographes et des caméras de télévision.

Essentiellement, les Six ont parachevé à Luxembourg le texte d'un compromis du 7 février dernier sur "l'Europe verte", c'est-à-dire l'Europe monétaire de demain, et qui prévoyait: 1) un mécanisme définitif pour le règlement financier, dont dépend l'orientation future de la politique agricole commune.

2) L'accroissement des pouvoirs de l'Assemblée de Strasbourg (Parlement européen).

3) Le règlement du Marché commun du vin, qui engage des intérêts considérables dans deux grands pays producteurs, la France et l'Italie.

4) Enfin et surtout la création de ressources financières propres à la Communauté, relativement modestes au départ si l'on tient compte des budgets nationaux, mais qui pour les théoriciens du fédéralisme constitue le test par excellence de la volonté communautaire.

Les Six se sont engagés à soumettre ces textes à la ratification de leurs parlements nationaux, de telle sorte que la communauté puisse commencer à fonctionner avec ses ressources financières propres à partir du 1er janvier 1971.

Laird défend le réseau antimissile Sauvegarde

WASHINGTON (AFP) – M. Melvin Laird, secrétaire à la défense américain s'est une nouvelle fois prêté à la défense du réseau anti-missile "Sauvegarde" au cours d'un exposé devant la sous-commission budgétaire de la Chambre, fait le 27 février et dont la teneur a été publiée hier.

Selon les renseignements en sa possession, a déclaré M. Laird, la Chine populaire serait en mesure de déployer des missiles intercontinentaux capables de menacer les Etats-Unis dès 1973. Il a toutefois ajouté qu'il était improbable que ces missiles puissent être équipés de têtes nucléaires jusqu'au début de la prochaine décennie.

Néanmoins, a ajouté M. Laird, les Etats-Unis se devaient de monter leur réseau "Sauvegarde" composé de douze complexes de rampes de lancement pour se protéger au cas où la Chine populaire serait prête à lancer des missiles intercontinentaux en 1973.

Pour l'instant, des crédits ont été votés pour trois des douze complexes "Sauvegarde". Le premier, en voie de construction, ne sera complété qu'en 1974.

Au cours de son exposé, M' Laird a également déclaré que la production accélérée de missiles en Union soviétique pourrait mettre l'URSS en position de supériorité sur les Etats-Unis dès 1975 et que l'Amérique devrait prendre des décisions à ce sujet en 1972 au plus tard. Il a toutefois tenu à répéter que le réseau "Sauvegarde" n'était pas conçu pour protéger les Etats-Unis contre une attaque massive de missiles soviétiques mais plutôt contre les missiles certainement moins nombreux et moins puissants de la Chine populaire.

Enfin, parlant du Vietnam, M. Laird a une nouvelle fois confirmé que le plan de M. Nixon était de poursuivre le retrait des troupes américaines pour ne laisser en définitive que 60,000 conseillers. Comme par le passé, il a refusé de préciser la date à laquelle les rapatriements seront terminés.

Le général Earle Wheeler, ancien chef d'état-major inter-armes qui vient de prendre sa retraite, a également fait un exposé sur la situation au Vietnam au cours de l'audition de la sous-commission. Il a déclaré qu'il ne craignait pas de reddition du Sud-Vietnam après le départ du corps expéditionnaire américain à moins que le gouvernement de Saigon ne se désintègre à ce moment, événement peu probable à son avis.

65 Partis communistes ont assisté au jubilé léniniste

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU – Ouverte mardi matin au son de l'hymne soviétique, la session solennelle en l'honneur du centenaire de Lénine s'est achevée hier soir au Kremlin aux accents de "l'Internationale", après deux jours de discours qui lui ont conféré le caractère officieux d'une conférence mondiale des partis.

Le jubilé léniniste a en effet été l'occasion d'un regroupement à Moscou du monde communiste, boudé par la Chine et l'Albanie: 65 partis communistes (sur 81) étaient représentés au Kremlin, la plupart du temps au plus haut niveau. Face à eux, sur la tribune d'honneur, la direction soviétique affichait enfin sa cohésion en cette occasion, après des semaines d'incertitudes: les trois grands dirigeants, côte à côte, alternèrent les présidences de session sans fournir de nouveaux indices aux spéculations du début du mois.

Dans la foulée d'un discours-fleuve initial du chef du parti, M. Leonid Brejnev, qui donna les grandes orientations, les grands chefs communistes intervinrent, en trois séances successives: les premiers secrétaires des partis de l'Europe de l'Est, Mongolie et Nord-Vietnam, les chefs d'Etat cubain et nord-coréen, les envoyés des partis non au pouvoir et de nombreux mouvements de libération nationale.

A la différence cependant du concile de juin 1969, convoqué sur les dossiers brûlants de la Tchécoslovaquie et de la Chine, deux thèmes centraux et sans danger devaient dominer les discours: Lénine, et l'hommage à la Russie qui fut le berceau et le premier champ d'application du léninisme.

Le discours de M. Brejnev n'apportait aucune surprise sur ce qu'on en attendait à l'occasion d'un prestigieux anniversaire, si ce n'est l'accent mis sur les difficultés économiques très actuelles de l'URSS "qui seront surmontées". Les thèmes léninistes commandaient aux chefs du mouvement international une cohésion et une pudeur observées dans l'ensemble. Tel fut notamment le cas à propos de la Chine, ou des autres questions controversées qui avaient animé le Concile de 1969.

Les interventions de MM. Wladislav Gomulka (Pologne), Walter Ulbricht (RDA) et Nicolae Ceaucesco (Roumanie) se détachent cependant du lot, dans la mesure où l'actualité immédiate y fut traitée.

Reprenant les mots d'ordre lancés en URSS, M. Gomulka a dramatisé l'obligation "capitale" pour le camp socialiste de "savoir harmoniser la révolution socialiste et la révolution scientifico-technique". "Le critère de l'internationalisme, a-t-il déclaré, est de permettre aux pays socialistes de réunir leurs forces spirituelles et matérielles pour développer la révolution scientifico-technique."

Face à Bonn, M. Ulbricht a rappelé que "l'URSS et la RDA défendent la frontière occidentale du camp" et que "l'impérialisme allemand" n'avait pas su saisir la chance de Rapallo. Mais il n'a fait aucune allusion aux actuelles négociations en cours, se bornant à énoncer une phrase sybilline:

"Bien des gens n'ont pas compris la complexité de la lutte menée par le parti communiste de l'URSS" à propos de la RDA. "Mais le parti est-allemand l'a comprise, et a justifié la confiance "placée en lui".
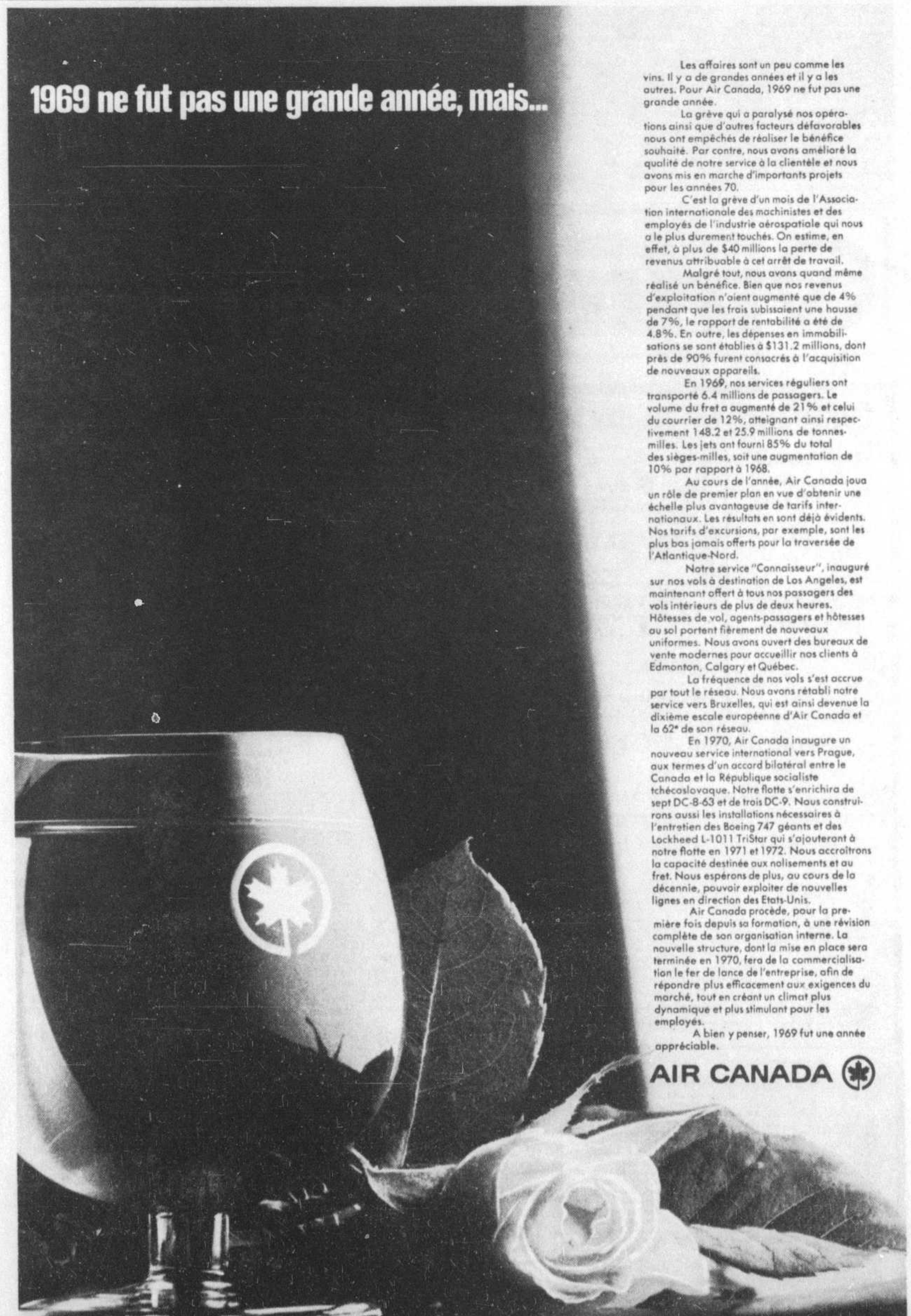
LE PARTI QUÉBÉCOIS
OUI